



Mutation à Moscou

A première vue, on peut se demander pourquoi M. Gorbatchev, déjà détenteur d'un pouvoir énorme en tant que secrétaire général du PC soviétique, a éprouvé le besoin de concentrer davantage les leviers de commande en proposant à la conférence de son parti de lui tailler sur mesure le poste de « président du Soviet suprême », une sorte de chef d'Etat doté de pouvoirs assez analogues à ceux d'un François Mitterrand en France ou d'un Ronald Reagan aux Etats-Unis. L'heure n'est-elle pas en URSS, comme il le proclame lui-même, à la démocratie, à l'autogestion et à la décentralisation ?

En fait, cette mesure va bien dans le sens de la démocratisation recherchée, mais par une approche indirecte. Dans l'immédiat, M. Gorbatchev est hanté par le souvenir de ce qui est arrivé à l'un de ses prédécesseurs, Nikita Khrouchtchev, un réformateur comme lui, chassé du pouvoir en 1964 par une révolution de palais. S'il obtient ce qu'il demande, sa destitution éventuelle devrait être ratifiée par un Soviet suprême nouvelle manière se prononçant au scrutin secret, ce qui devrait le mettre à l'abri de ce genre de surprise.

A plus long terme, il s'agit de casser une des prérogatives essentielles de l'appareil du parti et de son comité central et son bureau politique : celle de décider dans le secret du Kremlin, entre quelques dizaines de personnes, des grandes comme des petites questions, du choix du numéro un à l'intervention en Afghanistan, en passant par les orientations de l'économie et la direction de la vie culturelle. Le fait que les chefs locaux du parti devront rechercher eux aussi la légitimité populaire auprès de leurs députés confirme ce désir de rupture.

M. Gorbatchev parviendra-t-il à ses fins ? Il est significatif que le secrétaire général, peu prolix, que les changements dans les mécanismes économiques, ait été beaucoup plus précis sur la réforme de l'Etat que sur celle du parti, un domaine dans lequel il a visiblement encore plus de difficulté à progresser.

Cest pourtant là le nœud du problème : la docilité actuelle des « parlementaires » soviétiques et la paralysie qui en résulte pour le système des soviets tiennent beaucoup moins à ses structures qu'à la position dominante qu'y occupe le parti, maître, en particulier, des carrières des députés, comme des surrés.

Il n'empêche, ce renforcement du rôle de l'Etat et de ses instances élues est un coup de canif supplémentaire dans la machine totalitaire du parti unique, première responsable de la dégradation d'un « socialisme » dont M. Gorbatchev admet à peu près ouvertement la faillite. Sans doute ne va-t-il pas aussi loin que M. Deng Xiaoping, qui déconseillait récemment à plusieurs visiteurs venus du tiers-monde de suivre l'exemple soviétique ou chinois, il reste que le socialisme proposé par le numéro un soviétique, avec sa démocratie et ses droits de l'homme, se veut très différent de l'ancien.

(Lire nos informations page 2.)



La déclaration de politique générale du premier ministre devant le Parlement M. Michel Rocard place son deuxième gouvernement et son action sous le signe d'un « nouvel espoir »

La Lettre à tous les Français du président de la République a, le mercredi 29 juin en conseil des ministres, réuni le gouvernement, dont la composition avait été annoncée la veille, et qui marque une nouvelle étape de l'ouverture. Aux 26 membres socialistes de cette équipe s'ajoutent, en effet, 23 ministres et secrétaires d'Etat non socialistes, dont 6 centristes. L'un d'entre eux, M. Jean-Pierre Soisson (ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle), a justifié sa démarche par son accord - avec l'approche des problèmes de la société - de M.M. Mitterrand et Rocard, et a précisé qu'il n'agissait pas contre la volonté de M. Barre. Dans la déclaration de politique générale qu'il devait prononcer mercredi 29 dans l'après-midi pour définir le cadre de son action, M. Michel Rocard devait mettre l'accent sur la réconciliation et la solidarité, conditions selon lui de la nécessaire modernisation du pays, et plaider pour un « nouvel espoir ».

La Lettre à tous les Français du président de la République constitue la charte de l'action gouvernementale. La déclaration de politique générale que M. Michel Rocard devait prononcer, le mercredi après-midi 29 juin, devant la nouvelle Assemblée nationale, était conçue pour traduire les orientations présidentielles, organisées autour de trois thèmes : la réconciliation, la modernisation et la performance.

Réconciliation : sur ce thème, M. Rocard pouvait placer en exergue le récent accord conclu à Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Celui-ci est venu à point nommé pour illustrer une méthode de gouvernement faite de patience et de recherche systématique du consensus. Méthode que les socialistes ne semblaient pas tous disposés à admettre. La réconciliation, c'est aussi œuvrer pour réduire l'écart qui sépare la vie quotidienne et l'action

politique et inscrire celle-ci dans la durée. La réconciliation, c'est, enfin, l'ouverture, cette fois réussie bien qu'encore imparfaite, dans la formation de son deuxième gouvernement. Elle n'est pas spectaculaire, mais elle est profonde. M. Jean-Marie Rausch, maire centriste de Metz, n'a pas de notoriété nationale, mais il est l'un des notables les plus influents dans sa région, la Lorraine, et dans la famille centriste.

Le nom de M. Théo Braun a pu apparaître encore plus surprenant à l'opinion publique, mais il s'agit en fait d'un renfort particulièrement important, car il est l'un des patrons du centrisme alsacien et l'un des piliers financiers du CDS. Enfin, M. Jean-Pierre Soisson est, en apparence, le plus gros poisson de l'ouverture, car il est l'un des plus proches lieutenants de M. Raymond Barre. Même si son passé politique militant - il fut l'un des fondateurs du PR - heurte les socialistes, il personifie le rapprochement qui s'esquisse entre M. Mitterrand et M. Barre.

Si bien que, pour reprendre la terminologie chère à M. Giscard d'Estaing, qui distingue entre la « grande ouverture » qu'il propose (un gouvernement URC-PS) et la « petite ouverture », celle du « ralliement » à M. Mitterrand, il est clair que nous sommes en présence d'une moyenne ouverture.

J.-M. C. et J.-Y. L.
(Lire la suite page 6.)



La composition du gouvernement
Les intentions de M. Rocard
L'embarras des centristes
L'équipe dirigeante du RPR
Pages 6 à 11

Une découverte française pourrait bouleverser les fondements de la physique La mémoire de la matière

Un groupe de biologistes français et étrangers dirigé par le docteur Jacques Benveniste, directeur de recherche (unité 200) à l'INSERM, révèle, dans le prochain numéro de l'hebdomadaire scientifique britannique Nature, avoir réussi à mettre en évidence un phénomène encore inexplicable, qui pourrait bouleverser les conceptions actuelles sur la structure de la matière.

Après de longs mois d'hésitations, la prestigieuse revue scientifique britannique Nature s'est enfin résolue à publier ce qui est, selon son directeur, M. John Maddox, un phénomène « incroyable » : la preuve apportée par une équipe de biologistes internationaux, conduite par un Français, le docteur Jacques Benveniste (Institut national de la santé et de la recherche médicale), qu'une information biologique spécifique peut être transmise par de l'eau a priori pure ; ou encore que l'eau est capable de conserver le « souvenir » de molécules biologiquement actives ayant été à son contact mais qui, à la suite de dilutions répétées, ont fini par disparaître. Ainsi, on pourrait penser qu'il peut exister des « effets moléculaires sans molécules », une conclusion qui, parce qu'elle bouleverse les principes essentiels sur lesquels se sont construites la chimie, la physique et la biologie contemporaines, ne peut que donner des cauchemars aux scientifiques du monde entier.

Au départ, le docteur Benveniste posait des questions simples : les produits homéopathiques ont-ils ou non des effets biologiques observables expérimentalement ? Des substances diluées à l'infini (au point qu'il n'y reste plus de molécules biologiquement actives) peuvent-elles avoir une action sur le vivant ? Très vite - en fait alors en 1985 - on découvrit à l'unité 200 de l'INSERM que le problème était très complexe et qu'un phénomène extraordinaire pouvait être mis en évidence. Fort de ses compétences en immunopharmacologie de l'allergie et de l'inflammation, Jacques Benveniste, en collaboration avec un médecin homéopathe, le docteur Bernard Perronin, étudia un phénomène bien connu en allergologie : la « dégranulation » de certaines cellules sarguines (les basophiles) lorsqu'elles sont mises en présence d'un allergène (pollen, poussière de maison, aspirine, etc.).

JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUËL
(Lire la suite page 14.)

La situation en Pologne
« Il faut élargir la base de l'entente nationale », nous déclare M. Rakowski
PAGE 3

Augmentation du SMIC
1% au 1^{er} juillet
PAGE 31

La catastrophe ferroviaire
Plusieurs enquêtes pour déterminer l'origine de la collision de la gare de Tignes
PAGE 12

Les universités rappelées à la loi
Appliquer la loi Savary... avant de la changer
PAGE 27

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES
Les années 50 au Centre Georges-Pompidou
Pages 15 à 17

Le sommaire complet se trouve en page 36

Le Monde
L'ÉDUCATION
SOCIÉTÉ
● CHEF D'ENTREPRISE À 20 ANS : une idée, une passion, des copains. Le goût de l'indépendance. Ils sont 40 000 chaque année à se lancer dans l'aventure.

GUIDE
● LES PREMIÈRES INSCRIPTIONS EN FAC : les pièges à éviter. Province : où et comment s'inscrire. Paris : fac par fac, les places disponibles.

PALMARES
● Lettres classiques et modernes.

ÉTRANGER
● Les meilleures business-schools américaines.

L'élection présidentielle du 6 juillet Les vains espoirs de l'opposition mexicaine

A l'approche de l'élection présidentielle du 6 juillet, au Mexique, les partis d'opposition redoutent que le parti au pouvoir n'organise une fraude généralisée. Ils se préparent à une éventuelle « résistance civile active et pacifique ».

CIUDAD-JUAREZ
(Etat de Chihuahua)
de notre envoyé spécial

« Notre victoire est acquise. Il nous reste à la défendre le jour du scrutin. » Les propos du candidat du Parti d'action nationale (PAN, droite) aux élections présidentielles du 6 juillet déclenchent un tonnerre d'applaudissements. M. Manuel Clouthier, « Maquío » pour ses partisans chaque jour plus nombreux, est en terrain conquis : le nord du Mexique, vaste territoire qui s'étend sur plusieurs Etats, jusqu'à la frontière américaine, n'a en effet pas beaucoup de sympathie pour la formation politique au pouvoir depuis 1929, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI).

Les Etats de Sonora, Coahuila, Nuevo-Leon, Chihuahua et Sinaloa - l'Etat d'origine de M. Clouthier - ont réservé au cours des derniers jours un accueil triomphal au candidat du PAN. L'Etat de Chihuahua est, plus que les autres, le symbole de la lutte de l'opposition contre la domination du PRI et la fraude électorale. C'est là en effet qu'a commencé la « résistance civile active et pacifique » à la suite de la victoire très douteuse du candidat du PRI au poste de gouverneur de l'Etat en juillet 1986.

A son arrivée à Ciudad-Juarez, la plus grande ville de l'Etat de Chihuahua, M. Clouthier avait le même programme chargé que lors des étapes précédentes : discours devant les militants du parti, meeting en plein air, et, surtout, la

« marche des inséparables », devenue au cours des dernières semaines l'événement principal de la campagne électorale du PAN. Avec cette marche, les agents du pouvoir les troubles contre le régime inséparables ont été constatés. Les résultats de cette mobilisation populaire sont impressionnants car la colère de M. Clouthier contre le système et la corruption est contagieuse.

BERTRAND DE LA GUYONNE
(Lire la suite page 15.)

Immobilier
Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue
Pages 28 et 29

سكنا من الاجل

Etranger

Le rapport de M. Gorbatchev devant la conférence nationale du Parti communiste d'URSS

Changer de régime sans changer de système

MOSCOU de notre correspondant

Jamais huis clos ne fut plus regrettable. Cette salle devant laquelle M. Gorbatchev a proposé, le mardi 28 juin, rien moins que l'instauration d'un système présidentiel, la mise en place d'un nouveau Parlement et la création d'un mouvement politique de soutien à la « perestroïka », cette salle, on aurait aimé s'y ruer puisque tant de choses dépendent maintenant d'elle — puisque quelque chose peut maintenant dépendre en URSS d'une assemblée.

Mais la presse n'entre pas dans ce Palais des congrès où siègent jusqu'à vendredi, à l'abri des murs d'enceinte du Kremlin, les cinq mille délégués à la dix-neuvième conférence du parti. La télévision retransmet quelques images. A côté des sept pages du rapport, la *Pravda* domine, ce mercredi matin, un article d'ambiance. C'est maigre, très maigre, et tout laisse penser pourtant que, sur l'essentiel au moins le secrétaire général est en train d'emporter la partie.

Pendant la conférence de presse donnée mardi en fin de journée par M. Gorbatchev, le bras droit de M. Gorbatchev au bureau politique, les premiers rangs étaient occupés pile-mêle par des célébrités de l'intelligentsia moscovite et des hauts bureaucrates anonymes qui semblaient tous fort bien se connaître et s'apprécier. A regarder de près, c'était « l'équipe Gorbatchev ». Le choix des images données mardi soir par la télévision n'avait rien de plus rien d'innocent. On y voyait même M. Iakovlev lire de la tribune une petite note d'un délégué demandant que les orateurs évitent de trop parler de leurs succès : tonnerre d'applaudissements. On entendait aussi un académicien réformateur, M. Abalkine, user du devoir de discussion prêté par M. Gorbatchev pour émettre des doutes sur la cohérence d'une proposition du secrétaire général.

Et même, cet article de la *Pravda* est tout à fait inhabituel — quasiment persifleur contre les « vieilles connaissances » que l'on retrouve, « fonction oblige », dans les couloirs de la conférence ou contre ce malheureux secrétaire du comité du parti de Moscou, M. Belianinov, qui s'est fait si fort applaudir par la salle... si fort qu'il a dû comprendre le message et abandonner la tribune.

A en croire le très gorbatchévien M. Klimov, président de l'Union des cinéastes, la salle est « partagée », certains sont pour les propositions de M. Gorbatchev, d'autres contre. A lire la *Pravda*, le tableau est différent : il y a des bureaucrates dépassés par les événements, et de jeunes cadres dynamiques

et hilares qui se réjouissent que les « temps noirs soient arrivés » pour les conservateurs et qui « enfin commencent, comme ce directeur de *Sovkhoz*, à y croire après le rapport et les premières interventions ». Et il y a enfin l'inévitable trajectoire de tous les congrès soviétiques qui en prend très gentiment pour son pis — comme on mélange tout visage du passé, kitsch surtout. Il faut maintenant voir comment vont tourner les débats sur ce que M. Iakovlev a appelé la « redistribution du pouvoir » et la création d'un système politique reflétant l'état actuel de la société et visant (les réformateurs soviétiques sont très philosophes et même marxistes) « à surmonter l'aliénation de l'homme au pouvoir ». Mais outre que ces gorbatchévismes semblent très sûrs d'eux-mêmes, il faut bien reconnaître, à

leur « contribution toujours plus grande à la « perestroïka », et surtout scientifiques auxquels il a été promis budgets, liberté de recherche, laboratoires indépendants même — tout ce qu'ils voulaient à condition qu'ils s'attellent au rattrapage du regard pris par rapport à l'étranger.

Et de ces scientifiques aux militants informels, tous sont évidemment membres désignés de ce mouvement patriotique national de soutien à la « perestroïka » qui s'est déjà constitué en Estonie avec l'appui complet d'un tout nouveau premier secrétaire et pour lequel plusieurs clubs politiques moscovites ont fondé un comité d'organisation. Ce mouvement existe en fait déjà dans tout le pays, a expliqué M. Gorbatchev, et il s'agit donc d'examiner les formes possibles de son action », nécessaire, a-t-il encore dit, car « compte tenu du système de parti unique, nous avons besoin d'un mécanisme de confrontation des opinions ».

M. Gorbatchev n'aurait pas pu dire qu'il avait besoin d'un « parti du président » mais chacun l'a compris, et avec d'autant plus d'intérêt qu'on ne voit pas pourquoi ce mouvement n'entrerait pas, lui aussi, de députés au Congrès et — qui sait ? — dans les soviets locaux.

Comme toujours depuis trois ans et demi qu'il est au pouvoir, M. Gorbatchev lance ses propositions, préalablement testées par des articles de presse, et laisse aux autres le soin de réagir. Il y a toutefois là une différence, une accélération, puisqu'il a proposé aussi que le Soviet suprême se prononce dès l'automne sur la mise en place des nouvelles institutions afin qu'elles puissent fonctionner dès le printemps prochain.

A tous points de vue, la barre a été, mardi, très haut placée, et malgré la tranquille assurance des gorbatchévismes, il y a un arrière-goût de va-tout dans la partie. Car non content de ces chamboulements institutionnels, de passages très sentis sur la scène du parti, de la promesse d'un droit d'interpellation et de questions orales au Parlement ; non content de critiques abondantes contre des institutions et des directions régionales nommément citées ; non content encore d'insister sur la nécessité de procéder à une réforme des cadres sans le sein du parti (un grand nettoyage), M. Gorbatchev n'a pas non plus négligé ses mots sur l'économie.

Ca ne va pas du tout, a-t-il dit en substance, avant de créer qu'il fallait accélérer les réformes dans ce domaine-là aussi, en encourageant beaucoup plus encore le développement des coopératives et de l'exploitation par eux-mêmes de la campagne et en procédant à une hausse des prix de gros et de détail — notamment alimentaires. Or dans tous les pays socialistes — même en Hongrie — les augmentations de prix ont toujours été l'occasion de tensions sérieuses dont les conservateurs sont bien placés pour essayer de tirer profit.

Les enjeux sont énormes, et la partie non seulement serrée mais aussi confuse. Car ce rapport présenté par M. Gorbatchev a autant à voir avec les thèses adoptées il y a un mois par le comité central que le papillon avec la chrysalide. Or depuis ce séisme du 23 mai, le comité central n'est jamais réuni, et bien que M. Iakovlev ait affirmé tout récemment que le bureau politique avait approuvé le rapport la semaine dernière, le moins qu'on puisse dire est qu'il ne s'y trouve pas, a priori, de majorité sur cette longueur d'ondes.

Selon une source sûre, le seul qui se serait opposé à ce texte serait pourtant M. Gromyko. Le seul ? Il y a là un mystère que ne dissipe aucunement le proche du secrétaire général lorsqu'il explique que si M. Gorbatchev a fréquemment invoqué l'arbitrage du comité central dans les plus nouvelles de ses propositions, c'est qu'il y avait eu « des conversations, comme ça, comme toujours ».

Encore tout jeunes et fébriles, les progressifs sont déjà là, militants des clubs politiques informels ; Baltes en ébullition, journalistes et écrivains, chrétiens auxquels les appels du pied de M. Gorbatchev frissent, mardi, le message de soutien ; femmes (quelques bonnages, quels regrets que le statut d'égalité légale ne leur ait pas donné l'égalité sociale !); intellectuels qui ont eu droit à un satisfecit éclatant pour

leur « contribution toujours plus grande à la « perestroïka », et surtout scientifiques auxquels il a été promis budgets, liberté de recherche, laboratoires indépendants même — tout ce qu'ils voulaient à condition qu'ils s'attellent au rattrapage du regard pris par rapport à l'étranger.

Et de ces scientifiques aux militants informels, tous sont évidemment membres désignés de ce mouvement patriotique national de soutien à la « perestroïka » qui s'est déjà constitué en Estonie avec l'appui complet d'un tout nouveau premier secrétaire et pour lequel plusieurs clubs politiques moscovites ont fondé un comité d'organisation. Ce mouvement existe en fait déjà dans tout le pays, a expliqué M. Gorbatchev, et il s'agit donc d'examiner les formes possibles de son action », nécessaire, a-t-il encore dit, car « compte tenu du système de parti unique, nous avons besoin d'un mécanisme de confrontation des opinions ».

M. Gorbatchev n'aurait pas pu dire qu'il avait besoin d'un « parti du président » mais chacun l'a compris, et avec d'autant plus d'intérêt qu'on ne voit pas pourquoi ce mouvement n'entrerait pas, lui aussi, de députés au Congrès et — qui sait ? — dans les soviets locaux.

Comme toujours depuis trois ans et demi qu'il est au pouvoir, M. Gorbatchev lance ses propositions, préalablement testées par des articles de presse, et laisse aux autres le soin de réagir. Il y a toutefois là une différence, une accélération, puisqu'il a proposé aussi que le Soviet suprême se prononce dès l'automne sur la mise en place des nouvelles institutions afin qu'elles puissent fonctionner dès le printemps prochain.

A tous points de vue, la barre a été, mardi, très haut placée, et malgré la tranquille assurance des gorbatchévismes, il y a un arrière-goût de va-tout dans la partie. Car non content de ces chamboulements institutionnels, de passages très sentis sur la scène du parti, de la promesse d'un droit d'interpellation et de questions orales au Parlement ; non content de critiques abondantes contre des institutions et des directions régionales nommément citées ; non content encore d'insister sur la nécessité de procéder à une réforme des cadres sans le sein du parti (un grand nettoyage), M. Gorbatchev n'a pas non plus négligé ses mots sur l'économie.

Ca ne va pas du tout, a-t-il dit en substance, avant de créer qu'il fallait accélérer les réformes dans ce domaine-là aussi, en encourageant beaucoup plus encore le développement des coopératives et de l'exploitation par eux-mêmes de la campagne et en procédant à une hausse des prix de gros et de détail — notamment alimentaires. Or dans tous les pays socialistes — même en Hongrie — les augmentations de prix ont toujours été l'occasion de tensions sérieuses dont les conservateurs sont bien placés pour essayer de tirer profit.

Les enjeux sont énormes, et la partie non seulement serrée mais aussi confuse. Car ce rapport présenté par M. Gorbatchev a autant à voir avec les thèses adoptées il y a un mois par le comité central que le papillon avec la chrysalide. Or depuis ce séisme du 23 mai, le comité central n'est jamais réuni, et bien que M. Iakovlev ait affirmé tout récemment que le bureau politique avait approuvé le rapport la semaine dernière, le moins qu'on puisse dire est qu'il ne s'y trouve pas, a priori, de majorité sur cette longueur d'ondes.

Selon une source sûre, le seul qui se serait opposé à ce texte serait pourtant M. Gromyko. Le seul ? Il y a là un mystère que ne dissipe aucunement le proche du secrétaire général lorsqu'il explique que si M. Gorbatchev a fréquemment invoqué l'arbitrage du comité central dans les plus nouvelles de ses propositions, c'est qu'il y avait eu « des conversations, comme ça, comme toujours ».

Encore tout jeunes et fébriles, les progressifs sont déjà là, militants des clubs politiques informels ; Baltes en ébullition, journalistes et écrivains, chrétiens auxquels les appels du pied de M. Gorbatchev frissent, mardi, le message de soutien ; femmes (quelques bonnages, quels regrets que le statut d'égalité légale ne leur ait pas donné l'égalité sociale !); intellectuels qui ont eu droit à un satisfecit éclatant pour

leur « contribution toujours plus grande à la « perestroïka », et surtout scientifiques auxquels il a été promis budgets, liberté de recherche, laboratoires indépendants même — tout ce qu'ils voulaient à condition qu'ils s'attellent au rattrapage du regard pris par rapport à l'étranger.

Et de ces scientifiques aux militants informels, tous sont évidemment membres désignés de ce mouvement patriotique national de soutien à la « perestroïka » qui s'est déjà constitué en Estonie avec l'appui complet d'un tout nouveau premier secrétaire et pour lequel plusieurs clubs politiques moscovites ont fondé un comité d'organisation. Ce mouvement existe en fait déjà dans tout le pays, a expliqué M. Gorbatchev, et il s'agit donc d'examiner les formes possibles de son action », nécessaire, a-t-il encore dit, car « compte tenu du système de parti unique, nous avons besoin d'un mécanisme de confrontation des opinions ».

M. Gorbatchev n'aurait pas pu dire qu'il avait besoin d'un « parti du président » mais chacun l'a compris, et avec d'autant plus d'intérêt qu'on ne voit pas pourquoi ce mouvement n'entrerait pas, lui aussi, de députés au Congrès et — qui sait ? — dans les soviets locaux.

Comme toujours depuis trois ans et demi qu'il est au pouvoir, M. Gorbatchev lance ses propositions, préalablement testées par des articles de presse, et laisse aux autres le soin de réagir. Il y a toutefois là une différence, une accélération, puisqu'il a proposé aussi que le Soviet suprême se prononce dès l'automne sur la mise en place des nouvelles institutions afin qu'elles puissent fonctionner dès le printemps prochain.

A tous points de vue, la barre a été, mardi, très haut placée, et malgré la tranquille assurance des gorbatchévismes, il y a un arrière-goût de va-tout dans la partie. Car non content de ces chamboulements institutionnels, de passages très sentis sur la scène du parti, de la promesse d'un droit d'interpellation et de questions orales au Parlement ; non content de critiques abondantes contre des institutions et des directions régionales nommément citées ; non content encore d'insister sur la nécessité de procéder à une réforme des cadres sans le sein du parti (un grand nettoyage), M. Gorbatchev n'a pas non plus négligé ses mots sur l'économie.

Ca ne va pas du tout, a-t-il dit en substance, avant de créer qu'il fallait accélérer les réformes dans ce domaine-là aussi, en encourageant beaucoup plus encore le développement des coopératives et de l'exploitation par eux-mêmes de la campagne et en procédant à une hausse des prix de gros et de détail — notamment alimentaires. Or dans tous les pays socialistes — même en Hongrie — les augmentations de prix ont toujours été l'occasion de tensions sérieuses dont les conservateurs sont bien placés pour essayer de tirer profit.

Les enjeux sont énormes, et la partie non seulement serrée mais aussi confuse. Car ce rapport présenté par M. Gorbatchev a autant à voir avec les thèses adoptées il y a un mois par le comité central que le papillon avec la chrysalide. Or depuis ce séisme du 23 mai, le comité central n'est jamais réuni, et bien que M. Iakovlev ait affirmé tout récemment que le bureau politique avait approuvé le rapport la semaine dernière, le moins qu'on puisse dire est qu'il ne s'y trouve pas, a priori, de majorité sur cette longueur d'ondes.

Selon une source sûre, le seul qui se serait opposé à ce texte serait pourtant M. Gromyko. Le seul ? Il y a là un mystère que ne dissipe aucunement le proche du secrétaire général lorsqu'il explique que si M. Gorbatchev a fréquemment invoqué l'arbitrage du comité central dans les plus nouvelles de ses propositions, c'est qu'il y avait eu « des conversations, comme ça, comme toujours ».

Encore tout jeunes et fébriles, les progressifs sont déjà là, militants des clubs politiques informels ; Baltes en ébullition, journalistes et écrivains, chrétiens auxquels les appels du pied de M. Gorbatchev frissent, mardi, le message de soutien ; femmes (quelques bonnages, quels regrets que le statut d'égalité légale ne leur ait pas donné l'égalité sociale !); intellectuels qui ont eu droit à un satisfecit éclatant pour

« Les élections aux soviets doivent pouvoir porter sur un nombre illimité de candidatures »

Voici les principaux extraits du rapport présenté par M. Gorbatchev, le 28 juin, devant la conférence nationale du PCUS.

Il convient de « compléter la représentation territoriale, actuellement existante, de toute la population dans le Soviet de l'Union et celle des nations et ethnies dans le Soviet des nationalités par une représentation directe des organisations sociales faisant partie de notre système politique. Cela veut dire que mille cinq cents députés seraient élus, comme maintenant, dans les circonscriptions territoriales et nationales, et encore environ sept cent cinquante députés seraient élus aux congrès ou aux plénums des organes centraux des organisations du parti, des syndicats, des coopératives, des jeunes, des femmes, des vétérans, des scientifiques et des créateurs. La liste de ces organisations pourrait être fixée dans la Constitution de l'URSS.

Cet ensemble des députés élus pour cinq ans constituerait un nouvel organe représentatif suprême du pouvoir d'Etat, le Congrès des députés du peuple de l'URSS. Il tiendrait ses assises une fois par an pour statuer sur les principales questions constitutionnelles, politiques et socio-économiques de la vie du pays.

Pour examiner et résoudre toutes les questions d'ordre législatif, administratif et de contrôle, orienter le travail des organes subordonnés et des soviets des échelons inférieurs, le Congrès des députés du peuple élirait parmi ses membres un Soviet suprême de l'URSS relativement peu nombreux (moins, de quatre cents à quatre cent cinquante personnes) et composé de deux Chambres. Ce serait un organe suprême du pouvoir fonctionnant en permanence et subordonné au Congrès des députés du peuple. De sorte, tout le travail de législation et de contrôle serait concentré directement dans le Soviet suprême et ses commissions. (...) On peut réfléchir également à un renouvellement régulier d'une partie du Soviet suprême de l'URSS. (...)

La fonction de chef de l'Etat

De l'avis du CC du PCUS, il conviendrait d'instituer le poste de président du Soviet suprême de l'URSS (...). Il conviendrait de prévoir qu'il serait élu et révoqué par un vote au scrutin secret du Congrès des députés du peuple de l'URSS, devant lequel il assumerait pleinement ses responsabilités et auquel il présenterait ses comptes rendus. Face à l'élévation générale du rôle des organes représentatifs, le président du Soviet suprême de l'URSS doit être muni de prérogatives étatiques suffisamment étendues. Il pourrait, en particulier, assumer la direction générale de la préparation des lois et des programmes socio-économiques les plus importants, trancher les questions-clés relatives à la politique étrangère, à la défense et à la sécurité du pays, diriger le conseil de la défense, présenter ses propositions sur la candidature du président du conseil des ministres de l'URSS, et remplir une série d'autres obligations traditionnellement inhérentes au titulaire de ce poste d'Etat.

Une Cour constitutionnelle

Il est utile de consolider le statut des commissions permanentes de l'organe suprême du pouvoir, qui seraient composées de membres du Soviet suprême et de députés du Congrès des députés du peuple. Celles-ci pourraient être créées, tant séparément, selon les Chambres, que conjointement (commissions mixtes). (...) Il conviendrait de pratiquer plus largement les auditions publiques dans les commissions et les comités, de créer des groupes spéciaux de députés pour étudier les problèmes suscitant un vif intérêt social.

La question se pose également de créer un organe tel que le comité de contrôle constitutionnel élu par le Congrès des députés du peuple de l'URSS. Ce comité superviserait la conformité de nos lois et des actes juridiques à la Loi fondamentale du pays et serait doté de l'effet de prérogatives suffisantes. Ce comité constituerait une garantie supplémentaire de la démocratie de l'activité de nos fonctionnaires, y compris de ceux qui détiennent les postes suprêmes.

Les soviets locaux

La voie la plus sûre est de recommander à la présidence des soviets, comme règle, les premiers secrétaires des comités du parti appropriés. Ainsi les dirigeants du parti se verraient placés sous un contrôle plus efficace des travailleurs du fait que leur élection se fera aux sessions par vote secret (...). Bien sûr, des cas sont possibles où la candidature recommandée d'un secrétaire du parti ne sera pas soutenue par les députés. Dans ce cas, c'est bien clair, le comité du parti et les communistes devront en tirer les conclusions qui s'imposent.

Le pluralisme des candidatures

Lors de la formation des soviets, il convient de garantir le droit de présenter un nombre illimité de candidatures, la possibilité de les examiner largement et librement. (...) Il ne faut pas craindre une représentation non proportionnelle des diverses couches de la population. Nous avons des hommes énergiques, politiquement cultivés et dynamiques au sein de la classe ouvrière, de la paysannerie et de l'intelligentsia. Il faut seulement créer un mécanisme de compétition bien au point, qui assurera la meilleure sélection par les électeurs. (...)

Les élections dans le parti

Parlant des instances dirigeantes dans le parti, M. Gorbatchev a dit : « Il est évident que nous ne pourrions parvenir à cela (la démocratie) si nous conservons les anciennes approches qui faisaient que les candidatures soumises à une discussion éventuelle, puis au vote, étaient en fait désignées par les secrétaires, avec la participation, dans le meilleur des cas, des membres du bureau des comités du parti des régions, des villes, des districts, etc. (...) Nous nous sommes donc à l'examen de la conférence la proposition suivante : en laissant le dernier mot à l'assemblée générale ou aux délégués de la conférence, reconnaître également aux instances inférieures le droit de proposer des candidatures à un organe supérieur du parti (...). La majorité a soutenu résolument la proposition de donner aux communistes le droit d'avancer, lors des élections à tous les comités du parti, jusques et compris le CC du PCUS, plus de candidats que de mandats, et de se guider ici non pas sur la fonction occupée par le candidat mais sur sa position à l'égard de la « perestroïka ».

La proposition de fixer un mandat unique de cinq ans pour tous les comités du parti, de limiter à deux mandats successifs l'occupation des postes électifs au PCUS, de n'admettre que dans des cas exceptionnels l'élection pour un troisième mandat, a attiré l'attention générale (...). Trois points de vue se sont dégagés. Certains camarades soutenaient la proposition contenue dans les Thèses. D'autres sont pour limiter à deux mandats l'occupation du poste électif à tous les échelons du parti. Les derniers se prononcent pour que l'exception concernant l'élection pour un troisième mandat ne s'applique qu'à l'échelon supérieur. Eh bien, camarades, consultons-nous encore une fois, et prenons une décision.

Certains choses sont déjà faites. C'est avec une grande satisfaction qu'on a vu accueilli la décision de ne pas tenir compte des lettres anonymes, l'établissement d'une responsabilité pénale pour toute persécution de la critique, les modalités de recours judiciaires contre les actions illégales des fonctionnaires, de compensation des préjudices causés, la protection accrue des droits des malades mentaux. Tout ce système judiciaire est appelé à garantir le strict respect des droits des citoyens, l'intégrité de la vie privée, du logement, le secret des conversations téléphoniques, de la correspondance, des envois postaux et télégraphiques (...).

Tous les croyants, indépendamment de la religion qu'ils professent, sont des citoyens à part entière de l'URSS. La grande majorité d'entre eux participent activement à notre vie productive et sociale, à l'accomplissement des tâches de la « perestroïka ». Le projet de loi sur la liberté de conscience, en cours d'élaboration, repose sur les principes légalistes, tient compte de toutes les réalités modernes.



Dessin paru dans « le Times » le 29 juin 1988

lire et relire les cent quarante feuillets du rapport, que tout cela a été remarquablement pensé.

L'institution d'une fonction présidentielle, d'abord. Benoît M. Gorbatchev la justifie essentiellement par la nécessité « d'occuper le caractère juridique du pouvoir » et d'assurer une meilleure représentation de l'URSS à l'étranger. Il ne spécifie à aucun moment que cette fonction devrait évidemment lui revenir. Qui serait celui et pourquoi ? A priori personne, alors qu'il s'agit en fait de concentrer — constitutionnellement — tous les pouvoirs entre ses mains puisque ce futur président aurait tous les pouvoirs d'un président français (moins apparemment celui de dissolution) plus ceux d'un secrétaire général du parti.

Qui plus est, il s'agit clairement de mettre M. Gorbatchev à l'abri d'une révolution au Kremlin puisque le bureau politique peut destituer le secrétaire général du parti mais pas le chef de l'Etat — « élu et déposé au scrutin secret par le Congrès des députés », a proposé M. Gorbatchev — et qu'il serait étonnant que le bureau politique destitue un secrétaire général qui resterait chef de l'Etat.

Ce nouveau Congrès des députés, ensuite, appelé à remplacer comme Parlement fédéral l'actuel Soviet suprême. De quoi s'agit-il en principe ? D'élargir considérablement la représentation des travailleurs — explique M. Gorbatchev, ce qui signifie concrètement qu'aux quinze cents députés élus comme à présent sur des bases territoriales ou nationales, s'ajouteraient « environ sept cent cinquante autres élus par les organisations sociales faisant partie de notre système politique ».

Ces organisations, ce sont les syndicats (promis à quelques secousses d'ailleurs), mais aussi les unions de scientifiques et de créateurs — les orga-

Les structures actuelles du Soviet suprême

La nouvelle organisation du Soviet suprême proposée par M. Gorbatchev prend pour base les structures existantes, mais en y superposant de nouveaux échelons et en modifiant les fonctions de certains autres. Le Parlement soviétique est actuellement composé de deux Chambres, comptant chacune sept cent cinquante députés environ : le Soviet de l'Union, élu au prorata de la population au scrutin uninominal à deux tours (en fait, il n'a jamais été nécessaire de procéder à un second tour, le candidat unique étant élu d'emblée à plus de 99 % des voix), et le Soviet des nationalités, élu au scrutin de liste par chaque république et région autonome avec un nombre fixe de députés quelle que soit la population.

Les deux Chambres réunies en session commune élisent le président du Soviet suprême, avec un président (actuellement M. Gromyko), un premier vice-président, quinze vice-présidents qui sont d'office les présidents des prési-

diums des soviets suprêmes des quinze républiques fédérées, enfin une vingtaine de membres parmi lesquels on trouve les chefs du parti dans une série de républiques, ainsi que M. Gorbatchev lui-même.

M. Gromyko est considéré comme le chef de l'Etat soviétique, bien qu'en droit la fonction de chef d'Etat soit exercée collectivement par le président du Soviet suprême et non par son seul président. Qu'il s'agisse de lui ou de ses prédécesseurs, comme Brejnev, qui l'avait assumé à partir de 1977, le poste est purement honorifique, beaucoup moins important que celui que M. Gorbatchev se taille sur mesure sous le nouveau nom de président du Soviet suprême. Notons que le président du Soviet suprême n'est pas supprimé pour autant dans le projet actuel du chef du parti.

Si ses deux Chambres sont maintenues, le Soviet suprême ne sera plus dorénavant que l'éma-

nation élus au deuxième degré du véritable Parlement que constitue le « congrès des soviets », convoqué une fois par an et plus large que le Parlement actuel, puisqu'on y ajoutera quelque sept cents députés élus par les associations. En revanche, ce Soviet suprême réduit à quatre cents ou quatre cent cinquante membres siègera en permanence, alors que l'actuel n'est qu'un Parlement annulé avec ses deux sessions annuelles de deux à trois jours chacune.

Chaque Chambre compte aujourd'hui une douzaine de commissions, dont une commission des affaires étrangères, les autres étant consacrées aux sujets économiques ou sociaux. Plusieurs auteurs soviétiques ont proposé récemment de constituer une commission de la défense et une autre chargée de superviser le travail de la police, à l'instar de ce qui existe dans une série de Parlements occidentaux.

M. T.

Europe

POLOGNE

« Il faut élargir la base de l'entente nationale » nous déclare M. Rakowski

De passage à Paris pour une série d'entretiens politiques, M. Rakowski, membre du bureau politique du PC polonais, a répondu aux questions du Monde.

Membre du bureau politique du Parti communiste polonais depuis décembre dernier, après une traversée du désert de deux ans, M. Mirosław Rakowski, qui passe pour être très proche du général Jaruzelski, est l'un des hommes qui marquent en Pologne : il vient de se voir confier les fonctions de secrétaire du comité central, chargé notamment de la propagande, lors du récent remaniement (le Monde du 16 juin).

M. Rakowski, qui, malgré ses contacts mouvementés avec M. Lech Wałęsa à l'époque légale de Solidarité et les vicissitudes de l'état de guerre, qu'il assumait au côté du général Jaruzelski, a réussi à se forger une réputation de réformiste, est de passage à Paris pour une série d'entretiens avec les responsables des principaux partis politiques français et le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas.

La tâche prioritaire de la direction polonaise, nous a déclaré M. Rakowski, c'est l'amélioration du niveau de vie des Polonais. Car ce qui détermine l'attitude politique d'un homme, c'est ce qu'il touche à la fin du mois, ce qu'il trouve dans les magasins et ce qu'il peut acheter. Il existe des usines en Pologne, assure-t-il, où les ouvriers travaillent bien, où les maîtres premiers ne manquent pas, où l'on n'attend que deux ans pour avoir un appartement. Là, les gens se moquent de ce que dit Rakowski ou Onyszkiewicz (1), ou de tel gros-pousin qui vient d'être créé.

Walesa : « un cas à part »

Côté politique, l'heure est plutôt à la déception, aux petits pas, qu'aux initiatives spectaculaires. « Il faut mener une politique d'ouverture, élargir la base de l'entente nationale. L'un des signes extérieurs de cet élargissement, c'est l'autorisation accordée à M. Gomułka et Kuron (2) de se rendre à l'étranger. Je pense que c'est nécessaire, il faut le faire. Mais en Pologne il n'y a pas de place pour de grandes initiatives politiques. »

Pour M. Rakowski, une situation « nouvelle » s'est créée dans le pays ces dernières années. « On a élaboré une construction politique, dans laquelle le citoyen cesse d'être objet pour devenir sujet. Le problème est de donner une substance à cette construction, de la remplir de vie. Cela n'aurait pas de sens de créer d'autres institutions à moitié mortes. »

Alors, que faire pour réanimer ces citoyens, qui ne se donnent même pas la peine d'aller voter (55 % de participation aux élections locales du 19 juin) ? Inviter l'opposition ? « Il faudrait d'abord savoir, répond M. Rakowski, qui y est et qui n'y est pas. En Pologne, beaucoup de gens se disent d'opposition. Mais quand on gratte un peu, on s'aperçoit qu'ils ont les mêmes opinions que nous, simplement certaines méthodes ne leur plaisent pas. Et puis il y a ceux qui sont opposés au système socialiste. M. Walesa, par exemple ? Walesa, c'est un cas à

part. Il est difficile de parler avec lui, car il change d'avis tous les deux jours. Si vous, les journalistes occidentaux, ne l'avez pas mis sur un piédestal, il pourrait trouver sa place dans la structure existante. Mais je laisse ce problème ouvert. C'est une question de temps. »

Pourrait-on remarquer à M. Rakowski, il existe bien des gens dans l'entourage du président de Solidarité qui ne sont pas assisés par la presse occidentale et qui ne changent pas d'avis tous les deux jours... Le dirigeant polonais reconnaît qu'il n'y a pas actuellement de contacts à haut niveau avec eux. « Vous savez, cela ne dépend pas que de notre volonté, mais aussi de la leur », souligne-t-il.

En réalité, « le problème de l'opposition est obscurci par le degré élevé de passion politique en Pologne depuis 1981. Chacun de nous, qui a participé à ce grand événement qui fut l'année 1981, en connaît l'émotion, la passion. Le temps adoucit tout cela, il ne faut pas brusquer les processus historiques. »

Quant au poids de M. Gorbachev, qui fera une visite officielle à Varsovie le 11 juillet, il a, bien sûr, renforcé les réformateurs au sein du POUF. Ce qui se passe en URSS nous est très favorable », assure M. Rakowski. « Inversement, chaque succès dans la réforme en Pologne influence favorablement le renforcement de la « perestroïka » en URSS. Et chaque échec a une influence négative sur la position des réformateurs soviétiques. »

Enfin, M. Rakowski a vivement souhaité que la France soit « plus présente en Pologne, de manière plus forte et plus claire. La perte de ses positions dans notre pays ne joue pas en sa faveur, et il ne s'agit pas seulement de liens traditionnels ». Parfois, a regretté le dirigeant, « je me dis que la France coche volontiers dans la Pologne mais n'a jamais voulu l'épouser. Nous, nous avons abandonné le facteur idéologique dans notre politique étrangère. Mais j'ai l'impression que d'autres, sur les rives de fleuves d'Europe occidentale, ont pris la relève dans l'utilisation de ce facteur. »

SYLVIE KAUFFMANN.

- (1) Porte-parole national de Solidarité.
- (2) Intellectuels conseillers de Solidarité.

● Rencontre Honecker-Jaruzelski sur un conflit frontalier. — Les chefs d'Etat polonais et allemand, le général Wojciech Jaruzelski et M. Erich Honecker, se sont rencontrés, le vendredi 24 juin, en Pologne, mais n'ont pas réussi à résoudre le conflit qui oppose leurs pays à propos de la délimitation des eaux territoriales dans la baie de Szczecin (Nord-Ouest) sur la mer Baltique.

Le porte-parole du gouvernement polonais a déclaré, mardi, que les deux chefs d'Etat avaient décidé de confier le contentieux aux experts et aux ministres des affaires étrangères des deux pays. M. Jerzy Urban a ajouté qu'au cours des négociations qui, selon lui, se sont déroulées dans un « esprit d'amitié fraternelle », les deux dirigeants ont fait valoir que « la Pologne avait le droit d'accéder librement et sans entrave aucune » à la mer Baltique. — (AFP.)

AUTRICHE

Simulacre d'attentat contre le pape

VIENNE de notre correspondant

Un attentat contre le pape a-t-il été déjoué par la police autrichienne, comme l'affirme la chaîne de télévision américaine ABC, démentie par les autorités autrichiennes et celles du Vatican ? Après avoir mûrement réfléchi, M. Blecha, le ministre autrichien de l'intérieur, a confirmé, le mardi 28 juin, que la police viennoise avait bien arrêté deux Turcs avant l'arrivée de Jean-Paul II à Vienne, mais, aussitôt affirmé qu'il ne s'agissait que d'un « simulacre d'attentat ».

Selon la version pour le moins rocambolesque fournie par M. Blecha, la police, prévenue par des informations reçues le 13 juin, avait découvert chez les deux Turcs des photos d'un immeuble en construction de la

place Saint-Etienne — où s'est rendu le pape le jour de son arrivée — montrant des positions de tir isolées. Il s'est cependant rapidement avéré, selon M. Blecha, que les deux Turcs « cherchaient simplement à se faire de la publicité ». La police n'a en effet pas trouvé d'armes. Il était prévu, selon M. Blecha, qu'un des deux se présente à la police, la veille de l'arrivée du pape, comme « informateur » — probablement, a-t-il dit, pour se faire payer cher ses « services ».

La police a relâché les deux Turcs un jour avant le début de la visite du pape. Une plainte a été déposée contre eux pour « simulation d'actes criminels ». « Le pape n'a été à aucun moment en danger », a déclaré M. Blecha, mardi, sans nier qu'il y avait eu des moments de tension.

W. B.

Diplomatie

La fin du conseil européen de Hanovre

Un an pour préparer l'union monétaire

HANOVRE de nos envoyés spéciaux

Rendez-vous dans un an à Madrid pour l'heure de vérité de l'Europe monétaire. C'est en juin 1989, en effet, à l'issue du semestre de présidence espagnole de la Communauté, que les Douze devront se prononcer sur les travaux du comité qu'ils viennent de mettre en place, lors du sommet de Hanovre, et qui est chargé de proposer les étapes concrètes devant mener à la réalisation progressive de l'union monétaire, pièce majeure de l'intégration européenne.

Lors de la conférence de presse qu'il a tenue le mardi 28 juin, le président de la République ne semblait pas douter de l'issue positive du processus engagé à Hanovre. Il croit, comme M. Jacques Delors et quelques autres, à la dynamique européenne et estime que la réunion de ce début de semaine a rempli son office en dépassant un accord sans pas sur le fond, mais sur la méthode.

« Cette méthode-là », a souligné le président de la République, a déjà été utilisée à plusieurs reprises dans l'histoire de la Communauté et elle a réussi. Finalement les décisions ont toujours été prises. Il faisait allusion notamment à l'Acte unique européen, le programme de relance de la construction européenne, dont l'examen avait été engagé, contre l'avis de M. Thatcher, lors du sommet de Milan en juin 1985 et qui fut adopté, y compris par le premier ministre britannique, six mois plus tard.

« Thatcher confirmait, pour sa part, à l'issue de la réunion de Hanovre, que les divergences de fond (essentiellement entre elle et les autres membres de la Communauté) restaient intactes, en déclarant notamment qu'elle n'imaginait pas qu'une banque centrale commune puisse voir le jour de son vivant et qu'elle ne partageait pas « la vision d'Etats-Unis d'Europe dotés d'une monnaie commune ». Voilà qui est clair.

Les partenaires du premier ministre britannique n'ont resté pas moins convaincus qu'elle ne pourra pas durablement s'opposer au processus qui vient d'être engagé et

qu'elle devra, au bout du compte, soit s'incliner, soit s'exclure. La composition du comité — arrêtée à Hanovre avec une promptitude que M. Mitterrand a soulignée — est, de fait, favorable à ceux qui, comme lui, souhaitent résolument aller de l'avant en matière d'intégration monétaire. L'organisme sera présidé par M. Jacques Delors qui, fort de son prestige accru de président renouvelé, n'a certainement pas l'intention de laisser s'enliser les discussions. Outre les gouverneurs de banques centrales, supposés prudents, il comptera trois économistes de renom dont on devine qu'ils n'ont pas été choisis pour freiner l'exercice. Il s'agit de M. Miguel Boyer, président de la Banque extérieure d'Espagne, ancien ministre des finances, Alexandre Lamfalussy, directeur général de la Banque des règlements internationaux, professeur d'économie à l'université catholique de Louvain-la-Neuve, et Niels Thygesen, professeur d'économie à Copenhague.

Le sommet des congratulations

Pour le président de la République, les progrès déjà accomplis dans la construction européenne appellent d'autres progrès, de façon quasi indiscutable. « Il n'est pas possible, a dit M. Mitterrand, d'envoyer la libération des mouvements de capitaux sans renforcement du système monétaire européen. Les choses sont liées. Les faits parleront tout seuls. » « Ceux qui veulent ceci doivent vouloir cela », a-t-il insisté en direction de la Grande-Bretagne. Le même raisonnement s'applique, a-t-il poursuivi, à propos de la fiscalité de l'épargne, domaine dans lequel la France réclame l'adoption de mesures communes aux côtés de la Grande-Bretagne s'oppose le plus vigoureusement. Si de telles mesures ne sont pas prises, a expliqué le président, la fuite des capitaux conduirait certains pays à adopter des clauses de sauvegarde et la libération des mouvements de capitaux, décidée récemment par les Douze, ne serait pas réelle.

Les intérêts immédiats des uns et des autres n'étaient pas en jeu à

Hanovre et, s'il fut le sommet des congratulations (hommage à la présidence allemande, hommage à M. Delors), Hanovre fut aussi le lieu d'un débat d'où émergent deux philosophies, deux visions de l'Europe : d'un côté, celle de M. Thatcher, une Europe du libre échange et du libéralisme économique, soucieuse avant toute chose de « déréglementer » et « réduire à tout ce qui suppose un transfert de souveraineté ; de l'autre, l'Europe à proprement parler communautaire, celle de l'harmonisation, qui n'envoie de mesures de libéralisation que parallèlement à la mise en œuvre de politiques communes.

Cette opposition est apparue également à propos de l'Europe sociale, thème sur lequel M. Mitterrand et Delors, de même que les représentants des pays du Sud, ont insisté et qui fut allégrement tourné en dérision par le porte-parole britannique. Le débat porte actuellement sur les relations du travail. La commission souhaiterait à cet égard que soit défini un « socle » législatif commun à partir duquel pourraient être négociées des conventions collectives européennes par branches d'activité. Le texte adopté par les Douze à Hanovre fait référence à la méthode conventionnelle, mais il est probable que c'est là, avec l'Europe audiovisuelle, un des sujets pour lesquels M. Mitterrand regrette, en fin de réunion, qu'on ne s'en soit pas allé assez loin.

Temps forts, temps faibles

Il n'empêche, la construction européenne a avancé à grands pas ces derniers temps, en particulier sous la présidence allemande. M. Delors soulignait qu'on avait fait davantage ces dix derniers mois qu'on en avait fait pendant les dix précédents. Le sommet de Fontainebleau en 1984. Le chancelier Kohl — qui a démontré à lui seul que la foi européenne des Allemands n'est pas à mettre en doute — aurait d'ailleurs souhaité avoir des assurances pour l'avenir en faisant adopter par ses partenaires à Hanovre une sorte de calendrier des décisions à prendre en vue de la réalisation du marché uni-

que pour les dix-huit mois à venir. Il y a renoncé diplomatiquement, sentant que cette démarche jetait une suspicion sur les capacités des présidences à venir, à commencer par celle des Grecs qui débutera le 1^{er} juillet. La Grèce a, il est vrai, limité elle-même ses ambitions en définissant comme ses priorités les aides communautaires aux régions les moins favorisées et les aspects sociaux du grand marché.

« Quel que soit le désir heureusement manifesté ces derniers temps par le gouvernement de M. Papandréou de mieux s'intégrer à l'Europe des Douze, la Grèce n'a évidemment ni le poids politique ni l'efficacité administrative de la RFA, et il est vraisemblable que l'« euphorie » communautaire de ces derniers mois va connaître une certaine décoloration jusqu'à la fin de l'année.

La présidence passera, en revanche, du débat 1989 aux élections des Espagnols qui y travaillent déjà activement et dont l'ardeur européenne impressionne. L'Espagne sera suivie par la France à partir de juin 1989. Le fait que M. Gonzalez soit venu mardi soir à Hanovre pour s'entretenir avec le président de la République de cette perspective signifie qu'à Madrid comme à Paris on entend bien faire de l'année 1989 le prochain temps fort de la construction de l'Europe.

PHILIPPE LEMAÎTRE et CLAIRE TRÉAN.

Les Douze ont lancé un « appel pressant » à l'Afrique du Sud

Dans leur texte de coopération politique, les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Hanovre ont lancé un « appel pressant » aux autorités sud-africaines en faveur des six condamnés à mort de Sharpeville et de la libération de Nelson Mandela, le leader nationaliste qui aura soixante-dix ans le 18 juillet, ainsi que de tous les prisonniers politiques. A propos des six de Sharpeville, le texte demande que « toutes les voies disponibles, y compris si nécessaire l'octroi de la clémence par le président Botha, soient utilisées afin d'empêcher l'application de la peine de mort. »

Ce texte ne répond pas tout à fait aux attentes françaises — la question de l'Afrique du Sud avait occupé lundi soir une large partie des débats entre les ministres des affaires étrangères des Douze également réunis à Hanovre. Certains ministres, dont lui-même, a précisé M. Roland Dumas, auraient souhaité que le texte fût assorti de menaces de rétorsion contre Pretoria. La Grande-Bretagne s'y est opposée en faisant valoir que toutes les possibilités juridiques de recours n'avaient pas encore été épuisées en ce qui concerne les six de Sharpeville.

Les Douze ont mandaté l'ambassadeur allemand auprès de la CEE pour une démarche auprès des autorités sud-africaines. M. Dumas a précisé que la France n'exclut pas, pour sa part, l'adoption de sanctions bilatérales qui pourraient être d'ordre économique (le non-renouvellement des contrats par exemple) ou de nature diplomatique comme celles qui avaient été adoptées sous le gouvernement Fabius.

Les succès de la présidence allemande

M. Kohl ou le provincial devenu européen

BONN de notre correspondant

Les compliments adressés au chancelier Kohl par l'ensemble des participants au sommet de Hanovre étaient sincères. La présidence allemande a réussi à sortir la Communauté de l'impasse budgétaire et des blocages politiques et psychologiques qui s'étaient manifestés au mois de décembre lors du sommet de Copenhague. Quelques semaines plus tard, à Bruxelles, les Douze parvenaient à s'entendre sur les ressources communautaires et l'augmentation spectaculaire des fonds structurels destinés à aider les régions défavorisées. A la veille du sommet de Hanovre, plusieurs accords importants marquaient une progression notable sur le chemin du grand marché unique de 1992, notamment celui sur la libéralisation de la circulation des capitaux et celui instituant l'équivalence des diplômes.

La « méthode Kohl », fondée sur le pragmatisme, a fait merveille. Le chancelier ouest-allemand et ses conseillers pour les affaires européennes savaient ce qu'il ne fallait pas faire : présenter, par exemple, trop de rapports techniques à l'assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement était une garantie d'échec des négociations. Les « Grands » s'emissent dans des discussions sur des détails. Ainsi les documents élaborés par la présidence allemande n'étaient mis sur la table qu'une fois le consensus assuré et le compromis possible.

D'autre part le chancelier a su éviter le danger consistant à faire jouer brutalement la puissance économique de la République fédérale pour imposer le point de vue de Bonn. L'Europe vue d'Allemagne est certes apparue nettement au cours de ces six mois : l'ouverture à l'Est s'est manifestée par la signature d'un accord de coopération avec le COMECON, et l'on a beaucoup parlé de protection de l'environnement. Mais le chancelier a su aller à l'encontre d'un danger très pressant dans son pays consistant à vouloir appliquer à l'ensemble de la Communauté des recettes — notamment en matière économique — qui se sont avérées bonnes pour l'Allemagne. Le statut d'indépendance de la Bundesbank et la cogestion des entreprises par les partenaires sociaux n'ont pas été présentés comme des modèles à adopter tels quels par les Douze, ainsi que l'aurait souhaité le patronat et les syndicats en République fédérale. M. Kohl s'est montré beaucoup plus flexible que la société qu'il dirige. Le renouveau de la RFA à reven-

diquer pour elle-même le poste de président de la Communauté et son soutien apporté à M. Jacques Delors sont allés dans le même sens.

Les louanges de la presse

En recevant les hommages conjugués de ses partenaires et ceux de la quasi-totalité des forces politiques et sociales de son pays, le chancelier Kohl a fait une excellente opération intérieure. Durement attaqué ces derniers mois par l'opposition, en butte à la révolte larvée des potentats régionaux que sont les ministres-présidents des Länder, le chancelier et son gouvernement avaient une popularité au plus bas. Un sondage du Spiegel plaçait même pour la première fois depuis les dernières élections l'opposition en tête. Les succès européens du chancelier Kohl renverseront-ils cette tendance ? On peut en douter

pour l'instant, car l'Europe va se traduire dans les prochains mois par de notables augmentations d'impôts indirects pour le citoyen de la République fédérale. Mais, à plus long terme — les échéances électorales décisives se situent en 1990 — il pourrait en tirer d'importants bénéfices politiques.

Autre satisfaction — d'amour-propre celle-là — pour le chancelier : les louanges qui lui sont adressées sur son engagement et ses réussites européennes, par des organes de presse d'habitude fort critiques à son encontre, comme le journal de l'ex-chancelier Schmidt Die Zeit. Il peut ainsi, sans susciter les sarcasmes stigmatisés le « provincialisme » conservateur de certains de ses concitoyens, un provincialisme dont il fut longtemps l'incarnation aux yeux de ceux qui regrettaient les grandes envolées de ses prédécesseurs.

LUC ROSENZWEIG.

L'HISTOIRE

Un numéro spécial à ne pas manquer

1789-1989 : DEUX CENTS ANS DE RÉVOLUTION FRANÇAISE

LES ACTEURS DE LA RÉVOLUTION
par Jacques Solé

LES DROITS DE L'HOMME
par Jean Imbert

LA LOGIQUE DE LA TERREUR
par François Lebrun

LE REFUS DE LA RÉVOLUTION
par Guy Chaussonne-Nogaret

LOUIS XVI DEVANT SES JUGES
par Evelyne Lévy

LA GAUCHE, LA DROITE ET LA RÉVOLUTION
par Michel Winock

LE COMPROMIS NAPOLEONNIEN
par Jean Tulard

Etc.

N° 113 / 32F EN VENTE PARTOUT EN JUILLET/AOÛT

مكتبة

Proche-Orient

LIBAN : après la chute de Chatila

Un député demande l'intervention militaire de Damas entre Beyrouth et Saïda

Au lendemain de la chute du camp de Chatila aux mains des dissidents palestiniens pro-syriens d'Abou Moussa et du retrait sur Saïda des survivants - partisans de M. Yasser Arafat, - le député de la région de l'Iklim-al-Kharroub, entre Saïda et Beyrouth, a appelé l'armée syrienne à s'y déployer. Arguant d'un « complot » qui serait fomenté dans cette région, actuellement contrôlée par la milice druze de M. Walid Joumblatt, et des « massacres » qui s'y prépareraient, ce député pro-syrien, M. Zaher Khatib, a « exhorté le président Assad à répondre aux appels de la population de l'Iklim-al-Kharroub et à y déployer ses troupes ». Constituant le sud de la montagne druze, l'Iklim commande l'accès à Saïda, qui abrite la concentration palestinienne la plus importante du Liban. Six cents soldats syriens sont présents depuis la mi-juin sur la route côtière de l'Iklim, où ils ont établi trois barrages aux principaux carrefours.

BEYROUTH de notre correspondant

Les combattants palestiniens du Fath de M. Yasser Arafat, chassés, le lundi 27 juin du camp de Chatila - quatre-vingt-seize hommes et femmes - et évacués sur Saïda, ont dû attendre toute la journée de mardi, bloqués par la principale milice locale, avant de pouvoir enfin traverser cette ville du Sud, dernier sanctuaire palestinien au Liban échappant à la fois à la tutelle de la Syrie et à l'emprise de la milice chiite Amal. Ils ont ensuite pu gagner le camp d'Aln-el-Heloué, où ils ont reçu un accueil enthousiaste de la part de la population palestinienne du camp.

Tandis qu'à Beyrouth les nouveaux maîtres des lieux - les dissidents pro-syriens d'Abou Moussa - appellent les Palestiniens à rejoindre le camp de Chatila (en fait, ses ruines), à l'exception des arafatistes frappés d'interdiction de séjour, le chef des vaincus, le commandant Cherkzoui, blessé à la main, haran-

ISRAËL

Jérusalem-Est, ville morte pour le 21^e anniversaire de son annexion

JÉRUSALEM de notre correspondant

Une ville fantôme parcourue par les patrouilles de l'armée et de la police : la partie arabe de Jérusalem (l'Est) a connu, le mardi 28 juin, une journée de grève générale totale. Le mouvement avait été décrété par les Palestiniens pour célébrer le vingt et unième anniversaire de l'annexion de Jérusalem-Est par Israël.

Cette manifestation traditionnelle est destinée à protester contre l'extension de la souveraineté israélienne à toute la cité, une mesure décidée au lendemain de la guerre de 1967. Elle avait, cette année, une signification particulière du fait du soulèvement en Cisjordanie et à Gaza, et les autorités avaient quasiment bouclé Jérusalem-Est : une demi-douzaine de barrages interdisaient l'accès de la capitale à la plupart des résidents de Cisjordanie.

Il n'y a pas eu d'incident, seulement une ville morte : ni taxis ni bus, aucune activité commerciale ou autre et des rues désertées par la population. Dans la principale artère commerçante, la rue Salabedin, seul un marchand de journaux était installé sur le trottoir : à la « une » de tous les quotidiens arabes de Jérusalem-Est, la « chute » du camp de Chatila à Beyrouth, à l'issue d'une de ces sanglantes batailles entre Palestiniens qui désespèrent les habitants des territoires occupés.

quant la foule, accusait « les canons syriens d'avoir bombardé le peuple palestinien sans défense, alors que ses armes sont muettes sur le plateau du Golan, face à Israël ». « J'éprouve, a-t-il ajouté, de la honte face à cette situation et je crois qu'après Chatila le tour des autres camps palestiniens du Liban viendra ».

Les larmes aux yeux, la responsable de l'Union des femmes palestiniennes, Mme Amal Jibril, considérée par la population de Chatila comme l'âme de la résistance du camp, a perdu connaissance sous le coup de l'émotion.

Un des chefs historiques du Fath, M. Abou Iyad, renouvelait à Tunis, en les accentuant, les griefs formulés la veille par l'OLP contre la Syrie, l'accusant d'« avoir conclu un pacte avec les Etats-Unis dans le but de désarmer les Palestiniens et de les expulser du Liban ». La prochaine cible de ce plan serait, selon lui, le camp de Borj-Barajneh « afin d'en transférer la population vers les camps de réfugiés du Liban sud, dont le tour viendra ensuite ».

L'attention se concentre donc désormais sur ce dernier camp de Beyrouth. Les anti-arafatistes ont d'ores et déjà annoncé la couleur en appelant leurs ennemis, fidèles à M. Arafat, à « prendre exemple sur leurs frères de Chatila (...) pour épargner à Borj-Barajneh un sort identique à celui de Chatila ».

Quant au chef de la milice de Saïda, M. Moustapha Saad, il a justifié son attitude en soulignant que la situation dans sa ville « est déjà critique et ne peut supporter l'arrivée de nouveaux combattants palestiniens ». Il a, de plus exprimé sa conviction que « chaque camp palestinien doit rester où il se trouve, tout exode d'un camp constituant le noyau de l'exode d'autres camps ».

LUCIEN GEORGE.

Une bourse Michel Seurat

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), auquel appartenait le chercheur Michel Seurat pris en otage en mai 1985 et décedé en captivité à Beyrouth, a décidé de créer une bourse « pour garder la mémoire de ses recherches et interrogations ». A annoncé, le mardi 28 juin, l'organisme dans un communiqué. D'un montant de 100 000 F, la bourse sera attribuée chaque année à un chercheur travaillant sur le Proche ou le Moyen-Orient contemporain et sera décernée en alternance à un chercheur français et à un chercheur venant d'un des pays concernés, ou sera partagée entre les deux régions.

La lente dégradation des relations entre l'Algérie et l'Egypte

Le Caire rappelle « en consultation » son représentant à Alger

LE CAIRE de notre correspondant

Le Caire a annoncé, le mardi 28 juin, le rappel « en consultation » du chef de la section des intérêts égyptiens à Alger, M. Hussein Ahmed Amine, sans donner de précision sur la durée de ce rappel. Cette annonce intervient deux jours après la publication par la revue libanaise *Al Hawadeth* d'un entretien accordé par le président algérien Chadli Benjedid où il affirmait qu'Alger n'avait pas de problèmes avec le Caire. Le démenti implicite du Caire aux propos du président algérien ne fait qu'illustrer la lente dégradation des relations entre l'Egypte et l'Algérie, qui est l'un des derniers pays arabes, avec la Libye, la Syrie et le Liban à ne pas avoir rétabli ses relations diplomatiques avec le Caire.

Pourtant, il y a deux mois à peine, des sources diplomatiques à Alger estimaient imminentes les retrouvailles égypto-algériennes. Tout semblait alors avoir été réglé, sauf un petit détail : les Algériens exigeaient que le ministre égyptien des affaires étrangères soit présent à Alger au moment de l'annonce de la reprise des relations diplomatiques. Les Egyptiens ont refusé cette condition, qui, selon les propos tenus en privé par un diplomate du Caire, « donnerait l'impression que nous sommes en train de mendier ».

A la suite du refus égyptien « de passer sous les Fourches Caudines » de l'Algérie, les Algériens ont systématiquement pris le contrepied des Egyptiens en mai lors du dernier sommet africain. L'hostilité entre les deux pays a été telle que le

président Mubarak est rentré prématurément d'Addis-Abeba apparemment pour ne pas rencontrer le chef de l'Etat algérien.

Les Algériens ont rendu la politesse aux Egyptiens lors du sommet arabe d'Alger. Tous les diplomates étrangers ont été invités à la séance inaugurale du sommet à l'exception du chargé d'affaires égyptien. La réaction de la presse officielle égyptienne n'a pas tardé. Le 10 juin, *Al Akhbar* a accusé le régime algérien de « trahir la cause arabe en lâchant la botte des Perses » et d'être « composé d'une bande d'adolescents politiques incapables de diriger ».

Le 19 juin, *Al Chaab* d'Alger répliquait en accusant les responsables du Caire d'être des « marchands de légumes » et « de mancher la dignité » pour ne pas avoir rompu l'« accord de reddition » (Camp David), qui lie l'Egypte à Israël. A l'occasion des pourparlers quadripartites réunissant au Caire la semaine dernière Sud-Africains, Angolais, Cubains et Américains, *Al Chaab* est remonté à l'attaque en estimant que « l'Egypte n'est qu'un point géographique perdu en Afrique où elle n'a aucun rôle ».

Le contentieux égypto-algérien s'est donc alourdi malgré les déclarations du président Chadli Benjedid. Il reste maintenant à savoir si la dégradation se poursuivra ou si, au Caire comme à Alger, on mettra un terme à une guerre des médias qui rappelle par beaucoup d'aspects celle du Caire avec Tripoli. Tripoli avec qui Alger a justement renforcé ses liens.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Nouvelle tension entre Bagdad et Washington

Le président Saddam Hussein accuse les Etats-Unis de partialité en faveur de l'Iran

Le président Saddam Hussein a reproché, le mardi 28 juin, aux Etats-Unis leur « partialité » en faveur de l'Iran. Prenant la parole lors d'une cérémonie de remise de décorations de pilotes de l'armée de l'air, il a accusé les Américains d'avoir informé les Iraniens de l'imminence d'une attaque contre les îles Majoun et de leur avoir fourni des informations sur les concentrations des troupes irakiennes, leur nombre et leur localisation, obtenues grâce à des photos satellites. Le président irakien a également affirmé que le *Washington Post* avait publié à l'avance des détails sur l'opération irakienne, sur la base d'informations recueillies par la CIA sur le déploiement des forces irakiennes dans les marais qui entourent les îles Majoun.

L'étrange mise en cause des Etats-Unis, dont la flotte dans le Golfe favorise militairement l'Irak dans son conflit contre l'Iran, s'explique par le mécontentement suscité à Bagdad par le récent séjour à Washington de M. Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan. Ce dernier, dont les troupes combattent aux côtés des Iraniens dans le Kurdistan irakien, avait été

reçu le 9 juin par des fonctionnaires du département d'Etat. Le 15 juin, le chef de la diplomatie irakienne, M. Tarek Aziz, avait annulé une rencontre qu'il devait avoir à New York avec le secrétaire d'Etat George Shultz, pour marquer sa « désapprobation » à la suite de l'accueil réservé à M. Talabani.

Autre sujet possible de mécontentement de Bagdad : la récente déclaration d'un responsable du département d'Etat qui a démenti les affirmations des Irakiens, selon lesquelles ils n'auraient pas participé à la récente bataille de Mehran. Le responsable américain, qui a requis l'anonymat, avait déclaré que, contrairement aux déclarations faites par Moudjahidines et les Irakiens, « il n'y avait aucune confirmation indépendante que les Moudjahidines aient fait autre chose que suivre l'armée irakienne dans Mehran ». Il avait ajouté qu'il n'existait, en outre, « aucune confirmation qu'ils y seraient restés plus d'un jour, le temps de permettre aux journalistes de prendre des photos », laissant ainsi entendre que l'occupation de Mehran était essentiellement une opération médiatique.

Amériques

ETATS-UNIS

Poursuites gouvernementales contre le syndicat des camionneurs

Washington. - Le gouvernement américain a lancé, le mardi 28 juin, une offensive de grande envergure contre le syndicat des camionneurs, les fameux *teamsters*, dont les liens supposés avec la Mafia et les défaits avec la justice défrayaient la chronique depuis plus de vingt ans. Le président du syndicat, M. Jackie Presser, et dix-sept de ses collaborateurs font aujourd'hui l'objet d'une poursuite judiciaire.

Dans une plainte déposée devant un tribunal fédéral de New-York, le procureur Randolph Giuliani affirme que la direction des *teamsters* « a permis aux membres de la Cosa nostra de dominer et de corrompre d'importantes sections locales des conseils et des fonds de retraite ».

Au cours des vingt dernières années, trois présidents de l'un des syndicats les plus importants des Etats-Unis - il compte 1,6 million de membres - ont été condamnés en justice. Le plus célèbre d'entre eux, Jimmy Hoffa, avait été emprisonné

pour subornation de jury et avait disparu après sa libération en 1975, probablement victime de la Mafia. Un autre, M. Roy Williams, condamné pour avoir tenté de corrompre un sénateur, avait reconnu au cours de l'un de ses témoignages en 1986 que son élection à la tête de son syndicat avait été organisée par la Cosa nostra.

Le syndicat, dont le nom exact est Fraternité internationale des camionneurs, chauffeurs, magasiniers et auxiliaires d'Amérique, avait tenté de se protéger contre ces nouvelles accusations - préparées depuis plus d'un an - en rejoignant il y a quelques mois la confédération américaine AFL-CIO, après trente ans d'absence. Celle-ci vient d'affirmer que les poursuites consistaient « en abus évidents de pouvoir » de l'administration des Etats-Unis, qui ne cache pas pour sa part sa volonté de voir chasser du syndicat tout dirigeant convaincu d'activités illégales. (AFP, Reuter.)

Asie

AFGHANISTAN

Intensification des combats dans la région de Kaboul

Les combats se sont intensifiés dans la région de Kaboul. Dans la nuit du 24 au 25 juin, plusieurs centaines de résistants auraient occupé par surprise, pendant près de deux heures, Maidan-Sharh, chef-lieu de la province du Wardak, à une quarantaine de kilomètres seulement de la capitale afghane. Selon des diplomates occidentaux à Islamabad (Pakistan), ces combats auraient fait plus d'une centaine de morts et de blessés dans les rangs des forces de Kaboul. Les résistants se seraient retirés à l'arrivée d'un contingent de la garde présidentielle et après avoir mis le feu à des bâtiments administratifs et vidé des dépôts militaires. Les Soviétiques n'ont plus de troupes dans cette région, ont précisé les mêmes sources.

Les résistants avaient monté une opération identique contre Qalat, chef-lieu de la province du Zabouli (sud-est du pays) le 17 juin et avaient été contraints de se retirer au bout de quarante-huit heures. Les diplomates occidentaux ont souligné que la résistance concentre aujourd'hui ses attaques sur les villes de Kandahar (sud-est), Ghazni, Maidan-Sharh et Jalalabad (proche du Pakistan). Sur la route reliant cette dernière à Kaboul, dix-huit personnes ont été tuées lorsque le camion qui les transportait a sauté sur une mine, a annoncé, le mardi 28 juin, Radio-Kaboul.

Par ailleurs, tout en jugeant que le retrait des troupes soviétiques « se passait plutôt bien », M. Diego Cordovez, médiateur de l'ONU, a déclaré mardi à Genève que de « sérieuses difficultés » subsistent dans la mise en application de l'accord sur l'Afghanistan. Les Nations unies, a-t-il dit, ont été saisies d'une centaine de plaintes depuis l'entrée en vigueur, le 15 mai, de l'accord. M. Cordovez a notamment fait état de problèmes de logistique rencontrés par les observateurs de l'ONU (cinquante officiers et autant de civils) dans l'accomplissement de leur tâche.

Le dur retour des démobilisés

Entre-temps, selon l'agence Tass, conformément à des traités et des accords signés, dont les termes sont réservés des semaines sinon des mois à l'avance, les démobilisés soviétiques d'Afghanistan ont toutes les peines du monde à regagner leurs foyers à partir de Tachkent, capitale de l'Ouzbékistan, où ils sont débarqués. Ils sont contraints d'y faire la queue des journées entières pour obtenir un billet ou de faire acheter au marché noir. Certains sont obligés de rester à Tachkent sans un sou en poche en attendant que leur famille leur envoie de quoi payer le voyage. (AFP.)

« CORÉE DU SUD : libération de détenus politiques. - Le ministre de la justice a annoncé, le mardi 28 juin, la libération sur parole, jusqu'à 30, d'une quarantaine de prisonniers politiques, dont le président Kim Kwon Tan. M. Kim purge une peine de cinq ans de prison pour avoir enfreint la loi sur la sécurité nationale. Le département d'Etat américain s'était préoccupé de son sort l'an dernier, à la suite d'informations selon lesquelles il aurait été torturé par la police. - (AFP.)

PARIS



28 JUIN - PREMIER VOL AIR FRANCE VERS MARSEILLE
sous numéro de vol Air Inter
assuré par un avion et un équipage Air France

Amériques

MEXIQUE : l'élection présidentielle du 6 juillet

Les vains espoirs de l'opposition

(Suite de la première page.)

Les classes moyennes, frappées par la crise économique provoquée notamment par la baisse des recettes pétrolières, ont trouvé un teneur qui n'hésite pas à parler fort. Le 12 juin, au dimanche, le PAN a réussi à mobiliser plusieurs dizaines de milliers de personnes pour former une « chaîne humaine » de 15 kilomètres sur la plus longue avenue de Mexico. L'exploit a semblé impressionner le candidat officiel, M. Salinas de Gortari qui, depuis, multiplie ses interventions publiques, systématiquement relayées par les deux chaînes de télévision.

Personne n'ose cependant imaginer le défilé de M. Salinas (les sondages, dont la valeur scientifique reste à prouver, lui accordent autour de 60 % des voix). Personne, sauf les deux candidats de l'opposition : MM. Clouthier et Cardenas (gauche) emportés par l'euphorie des gigantesques manifestations d'appui qui suscitent un peu partout dans le pays (M. Cardenas a réuni deux cent mille personnes samedi à Mexico). « Il est impossible que le PRI gagne sans recourir à la fraude », affirme M. Clouthier. Cette fois-ci, contrairement aux élections précédentes, la fraude sera plus sophistiquée, plus subtile pour que nous ne puissions pas donner de preuves concrètes.

« Comme Gandhi »

Le candidat du PAN craint surtout les manipulations informatiques au moment du dépouillement des bulletins : c'est pourquoi, il invite les militants de son parti — les héros anonymes de

la démocratie —, dit-il — à se porter volontaires pour surveiller le déroulement du scrutin jusqu'au résultat final.

Quoi qu'il en soit, le PAN se prépare déjà activement à l'après-triomphe. « Nous allons faire comme Gandhi en Inde, Martin Luther King aux Etats-Unis ou Corj Aquino aux Philippines », dit M. Clouthier. Nous demanderons au peuple mexicain de ne pas obéir au gouvernement sans vérifier pour autant à la violence. Et, s'il le faut, nous organiserons un référendum quinze jours après le scrutin pour savoir ce que pense vraiment l'électeur.

Parmi les mesures envisagées, le PAN préconise le refus de payer les impôts, le blocage des routes, l'obstruction du travail gouvernemental en matière économique et sociale, etc. Neuf mille militants du parti ont suivi des cours de « résistance civile » depuis janvier.

M. Clouthier reconnaît que la « résistance civile, active et pacifique » pourrait déboucher sur la violence. « Mais, ajoute-t-il, qui est responsable de la violence : celui qui la pratique à travers les institutions de l'Etat ou celui qui cherche la liberté et le respect des droits de l'homme ? »

D'après ses allures de provocateur, ce bon-père de famille — il a dix enfants — est en fait le candidat de l'ordre. Il veut, dit-il, « mettre fin au désordre qui règne dans le pays », réduire le pouvoir du président pour renforcer celui du Parlement, favoriser la participation des citoyens à la vie publique, supprimer la corruption dans la police et réduire le rôle de l'Etat dans le fonctionne-

ment de l'économie. Il refuse pourtant de se situer à droite sur l'échiquier politique : « Je suis partisan d'un gouvernement qui prône la solidarité, contrairement à la droite qui accorde la priorité absolue à l'individu au détriment de la collectivité, ou à la gauche qui fait l'inverse ». Cela n'empêche pas certains de ses adversaires, en particulier à gauche, de le taquer d'« anarchiste d'extrême droite », de Pinochet ou de Mussolini. Ou pire encore : d'être « au service des Yankees » et de chercher à mettre l'économie mexicaine sous la coupe des Etats-Unis. C'est une accusation qui n'est pas nouvelle pour les militants du PAN qualifiés de « barbares du Nord » par leurs adversaires. M. Clouthier s'en défend en affirmant qu'il est « nécessaire de vivre en bons termes avec nos voisins » et qu'il a l'intention de défendre la souveraineté du Mexique, contrairement au « régime actuel qui se vend économiquement aux Etats-Unis tout en flirtant avec l'Union soviétique ».

Un tempérament volcanique

La personnalité du candidat du PAN a séduit beaucoup de Mexicains qui semblaient un peu effrayés au début par le tempérament volcanique de ce tribun. Véritable force de la nature — il pèse plus de 100 kilos, — cet agriculteur de cinquante-quatre ans insiste pour dire « éleveur de porcs » — qui a fait fortune dans les affaires, est plein de bonhomie dans ses relations avec les gens.

Un commentateur qui reconnaît ne pas avoir de sympathie pour M. Clouthier affirme que celui-ci a su convaincre les Mexicains de son engagement en faveur de la démocratisation du pays. « Il n'y a pas un gramme de démagogie dans son discours », ajoute-t-il, « contrairement à ce que nous ont toujours servi les dirigeants du PRI ».

Le succès d'estime remporté par M. Clouthier ne signifie pas pour autant qu'il puisse remporter les élections du 6 juillet, mais, dit-il lui-même, « quel que soit le résultat, plus rien ne sera comme avant : nous avons mis fin au monopole du PRI sur la vie politique. Le Mexique a changé même si ce n'est pas autant que nous le voudrions ».

BERTRAND DE LA GRANDE.

● CUBA : première « visite officielle » du président du Nicaragua. — M. Daniel Ortega, président du Nicaragua, a été accueilli, le lundi 27 juin, à La Havane, par le président cubain Fidel Castro, avec, pour la première fois, le protocole réservé aux chefs d'Etat. Malgré de fréquentes visites à Cuba depuis la victoire sandiniste au Nicaragua en 1979, M. Daniel Ortega n'avait jamais jusqu'ici effectué de visite officielle. Il est accompagné d'une délégation de vingt-six dirigeants et devrait renouveler de nombreux accords de coopération. — (AFP, Reuters.)

Après la libération d'un terroriste

Washington rappelle son ambassadeur à Mexico

Washington. — Les Etats-Unis ont annoncé, le mardi 28 juin, le rappel de leur ambassadeur à Mexico, M. Charles Phillips, après la libération dans ce pays d'un terroriste portoricain dont Washington demandait l'extradition.

William Morales, l'un des dirigeants des Forces armées pour la libération de Porto-Rico, a été relâché le vendredi 24 juin et s'est rendu à Cuba, a indiqué le porte-parole du

département d'Etat, M. Charles Redman. Rappelait que William Morales était impliqué, dans plus de cinquante attentats meurtriers entre 1976 et 1978. Il a jugé « inconcevable » et « scandaleux » que le ministre mexicain des affaires étrangères l'ait considéré comme un « combattant politique ».

William Morales, arrêté en 1978 après avoir eu les mains arrachées dans l'explosion d'une bombe qu'il manipulait, s'était échappé en 1979 d'un hôpital new-yorkais et avait été arrêté en 1983 au Mexique — où il préparait un attentat — lors d'une fusillade qui avait coûté la vie à un policier mexicain. Il n'avait purgé que cinq des huit ans de sa peine de prison au Mexique lorsqu'il a été relâché.

Le gouvernement américain considère que cette décision porte un « coup sévère » à la lutte contre le terrorisme. L'ambassadeur mexicain à Washington a été convoqué lundi soir au département d'Etat qui lui a fait part de sa « colère » devant cette décision « inexplicable ». — (AFP.)

Le Monde
LE TEXTE INTEGRAL DU MONDE
INDEXE DEPUIS JANVIER 1987
EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL
OU VOTRE MINUTEUR
POUR TOUTES RENSEIGNEMENTS :
SINORG G CAM.
SERVEUR
Tel. 01 45 38 70 72

Afrique

ANGOLA

Douze soldats sud-africains ont été tués au cours d'affrontements avec les Cubains

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'état-major de Pretoria a annoncé, le mardi 28 juin, que douze soldats sud-africains et environ deux cents membres des forces cubaines et angolaises avaient été tués dans la journée de lundi au cours d'un accrochage et d'une attaque aérienne. Ce double incident est le plus grave depuis que les troupes cubaines ont accouru, à partir du début du mois de mai, leur pression le long de la frontière namibienne.

Selon le communiqué sud-africain, une attaque a été lancée par des troupes cubaines et angolaises en direction de la ville de Caluque située en Angola, à 15 kilomètres de la frontière namibienne, sur les bords du lac de retenue du barrage hydro électrique de Ruacana, un ouvrage important qui alimente en eau et en électricité la région de Coimbatore (nord de la Namibie), et qui est considéré comme stratégique pour l'Afrique du Sud.

Cette attaque a été repoussée. D'après le communiqué, un seul soldat sud-africain a été tué et deux véhicules de combat endommagés alors qu'environ deux cents assaillants seraient péri et que deux chars soviétiques T-54, deux engins de

transport de troupes et huit véhicules auraient été détruits.

Un peu plus tard, une attaque aérienne, indiquée toujours le communiqué, a été dirigée sur le complexe hydroélectrique, au cours de laquelle onze soldats de Pretoria ont trouvé la mort. C'est l'un des plus lourds bilans depuis que les forces armées sud-africaines sont officiellement engagées dans le sud de l'Angola en novembre dernier. Aucun détail n'a été donné sur le nombre d'avions ayant participé au bombardement. Le barrage aurait été endommagé et les conduites approvisionnement en eau l'Ovamboland détruites.

Le communiqué fait remarquer que lors des entretiens entre Sud-Africains et Angolais, le 13 mai, l'importance du barrage de Ruacana avait été soulignée et que « les Angolais avaient réagi positivement et accepté de ne pas couper l'eau et l'électricité à l'Ovamboland ».

Le général Magnus Malan, ministre sud-africain de la défense — a précisé que « l'Afrique du Sud ne tolérera pas d'autre action de ce type mais ne recherchera pas la confrontation ». Il a souligné également que les forces sud-africaines assureraient un rôle de protection sur le barrage.

De son côté, le ministre des affaires étrangères, M. « Piki »

Botha a déclaré qu'il ne pouvait « prévoir dans quelle mesure les événements de Caluque allaient influencer sur l'avenir des discussions [avec l'Angola, les Etats-Unis et Cuba] ». « Si cette tendance se confirme », a-t-il ajouté, « il aura pas de raison de poursuivre les entretiens ». M. Botha a indiqué que des messages relatifs à ces affrontements avaient déjà été envoyés aux gouvernements américains et anglais et qu'il attendait une réponse.

Ces combats se sont produits moins de deux jours après les négociations quadripartites du Caire qui se sont achevées le 25 juin. Cette réunion avait pleinement satisfait les dirigeants sud-africains, même si aucune décision concrète n'avait été prise, notamment en ce qui concerne le retour des avions du contingent cubain dans le sud-ouest de l'Angola, qui reste, à l'heure actuelle, la préoccupation majeure de Pretoria.

Cette double offensive sur un objectif civil est surprenante. Elle peut être analysée comme un test de la part des Cubains, qui ont toujours précisé, cependant, qu'ils n'avaient pas l'intention de franchir la frontière namibienne. Il ne semble pas qu'il ait dans l'immédiat de danger d'escalade, à en juger par les réactions à chaud de MM. Botha et Malan.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ALGERIE : les grandes manœuvres maghrébines

Un projet d'« union » a été conclu avec la Libye

Un communiqué publié, le mardi 28 juin, à Alger, à l'issue d'une visite du numéro deux libyen en direction de la ville de Jaldouh, annonce qu'un « projet d'union » entre l'Algérie et la Libye sera soumis aux peuples des deux pays « en vue d'un débat et de l'enrichir au mois de septembre 1988, selon un calendrier approuvé par les deux parties », rapporte l'AFP.

Selon ce communiqué, les ressortissants des deux pays pourront désormais se déplacer dans l'un ou l'autre avec seulement leur carte d'identité, et les produits nationaux seront exemptés de taxes douanières. Une commission mixte d'experts a été chargée de la mise en place des modalités pratiques pour l'application effective de ces mesures dès la fin août, indique le communiqué.

L'Algérie et la Libye ont aussi décidé de « poursuivre l'action » pour instituer des législations homogènes et complémentaires « qui renforceront la démarche unitaire entre les deux pays frères ». Les deux parties affirment que leurs efforts « tendent à l'unité proficiente d'une démarche globale qui renforcera la cause de l'unité arabe et la nécessité de sa concrétisation au niveau des Etats du Maghreb arabe comme un premier pas sur la voie de l'unité arabe globale ».

S'agit-il là d'une décision fondamentale entre deux pays qu'un petit contentieux frontalier et surtout des rivalités pour l'hégémonie régionale et des différences de style et de tempérament au niveau des chefs d'Etat ont longtemps opposés de façon plus ou moins latente ? A première vue, le mot « union » cher au colonel Kadhafi est une fois de plus employé pour désigner une simple tentative de coopération plus poussée que par le passé. Bien que le contexte soit différent, on pense au traité d'Oujda,

qui, le 13 août 1984, institua une « union d'Etats » entre le Maroc et la Libye. Elle fut approuvée par référendum puis rompue par le roi Hassan II deux ans plus tard.

A l'époque cette union avait surtout servi la stratégie diplomatique des deux parties — sortir d'un certain isolement pour la Libye, priver le Front Polisario d'un important soutien pour le Maroc — sans créer de grands changements dans les relations entre les deux peuples. Ce qui se passe actuellement entre le colonel Kadhafi et le président Ben Ali incite à observer avec circonspection les envolées unitaires du dirigeant libyen.

Sans qu'il y ait de froid à proprement parler, le chef de l'Etat tunisien ne met aucun empressement pour effectuer une visite en Libye annoncée comme la concrétisation de la réconciliation entre les deux pays. Il semble en effet que Tripoli traîne les pieds pour la signature du projet d'exploitation en commun du plateau continental du pôle de Gabès, riche en hydrocarbures, sur lequel les Tunisiens fondent de grands espoirs depuis la rencontre de Djerba en mai.

● TUNISIE : prescription en faveur de M. Ben Salah. — Reconnaissant la prescription, la chambre criminelle de la cour d'appel de Tunis a acquitté, le mardi 28 juin, l'ancien ministre de l'économie et des finances, M. Ahmed Ben Salah, dans les deux affaires auxquelles il avait fait opposition au lendemain de son retour en Tunisie (Le Monde du 18 juin). M. Ben Salah avait été condamné par contumace à des peines de cinq et huit ans de prison : en 1973, pour son éviction de prison, où il purgait dix ans de travaux forcés (pour lesquels il a bénéficié de deux mois d'une grâce présidentielle), et en 1977 pour appartenance à une organisation politique illégale. L'ancien ministre demeure privé de ses droits civiques. — (Corresp.)

Peut-être déçu par la prudence des Tunisiens, le colonel Kadhafi a lancé une nouvelle offensive du soutien en direction de l'Algérie pour faire diversion à ses difficultés intérieures (Le Monde du 29 juin). Le président Chadli avait, de son côté, intérêt à se prêter à ses bons procédés, pour des raisons d'équilibre diplomatique.

La réconciliation algéro-marocaine avance à grand pas. M. Mehri, ambassadeur d'Algérie en France, a fait ses adieux à Paris au cours d'une réception mardi soir, avant de gagner son nouveau poste à Rabat, où il va préparer une importante réunion algéro-marocaine à Alger, prévue pour le 13 juillet. Peut-être, au sein du FLN, certains préconisent la prudence dans ce processus de réconciliation. L'ouverture en direction de la Libye permet de désamorcer les critiques en banalisant la coopération avec le Maroc, qu'il suffit alors de présenter comme un aspect parmi d'autres de la grande œuvre d'édification maghrébine.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

MARSEILLE

Depuis longtemps déjà Air France innove en Europe. Pour permettre aux hommes d'affaires des grandes villes françaises de gagner encore plus facilement les métropoles européennes, Air France fait un pas de plus et innove aussi en France.

La nouvelle liaison Paris-Marseille en est un exemple. Deux vols sont prévus par semaine : au départ de Paris, le mardi et le vendredi à 21 h 15. Au départ de Marseille, le mardi et le jeudi à 6 h 30. Renseignez-vous dans votre agence Air France ou chez votre Agent de voyages.



Politique

La formation du nouveau

Cinq sortants, douze entrants, vingt-six socialistes sur quarante-neuf membres

M. Michel Rocard a constitué le gouvernement le plus étoffé de la V^e République. Il comprend 49 membres, dont 4 ministres d'Etat, 17 ministres, 10 ministres délégués et 17 secrétaires d'Etat. Son précédent ministre n'en comprenait que 42, celui de M. Jacques Chirac, d'avril 1986, 38, celui de M. Laurent Fabius, 43, le premier de M. Pierre Mauroy, 43. Les gouvernements précédents étaient au-dessous de la barre des 40 membres et même au-dessous de celle des 30 pour ceux de Georges Pompidou.

Le premier ministre a voulu, tout à la fois, maintenir l'essentiel de la structure de sa première équipe, ne se séparer que de 5 ministres et en faire entrer 12 nouveaux, symboles d'une ouverture vers le centre et la société civile. Font ainsi partie de ce nouveau gouvernement : 1 bariste de stricte obédience, M. Jean-Pierre Soisson ; 1 centriste lorrain, M. Jean-Marie Ranssch ; l'un des piliers financiers du CDS, M. Théobald Braus ; 1 académicien, M. Alain Decaux ; une ancienne ministre de M. Giscard d'Estaing, M^{me} Hélène Dorihac ; 3 représentants de la « société civile », MM. Léon Schwarzenberg, Gérard Renon et Michel Gillibert ; mais aussi 1 radical de gauche de plus, M. Jean-Michel Baylet, et 3 socialistes supplémentaires,

MM. Michel Charasse, André Méric et M^{me} Michèle André.

Quittent les palais ministériels : 2 anciens députés socialistes battus aux élections législatives, M^{me} Georgina Dufoux et Catherine Trautmann, un technicien, M. Philippe Essig, M. Louis Mermaz, qui a pris la présidence de l'Assemblée nationale et M. Jean-Michel Boucheron, le député socialiste d'Angoulême, qui a dû laisser sa place aux collectivités territoriales à un radical de gauche.

En revanche, 5 ministres, qui n'étaient pas députés sortants et qui ont été battus aux élections, conservent leur place : le président du Mouvement des radicaux de gauche, M. François Donbia, et 4 techniciens - membres de la majorité présidentielle, MM. Brice Lalonde, Bernard Kouchner, Roger Bambuck et Thierry de Beaucourt.

Le gouvernement « Rocard II » est donc finalement composé de 26 socialistes, 3 MRG, 6 membres de la droite, 4 techniciens engagés à gauche et 10 techniciens (dont 5 nouveaux) qui n'ont pas pris part aux batailles politiques.

A Matignon, on se compte pas M. Hubert Curien, qui fut président du Comité national de soutien à M. Mitterrand, parmi les socialistes ;

on arrive donc à 24 non-socialistes, 24 socialistes, plus M. Rocard.

Les structures gouvernementales ne sont que peu modifiées. M. Lionel Jospin se voit privé de la tutelle de la recherche, qui est dotée d'un ministre plein, assis, comme sous M. Fabius, se voit associée la technologie. Le regroupement du commerce extérieur et de l'industrie, dans les mains de M. Roger Fauroux, n'a pas survécu à l'entrée de M. Ranssch. Les affaires sociales, qu'abandonne M. Michel Delebarre, sont coupées en deux : une partie pour M. Soisson et une autre pour M. Claude Evin, qui gagne ses galons de ministre plein en même temps que la charge de porte-parole du gouvernement. Les DOM-TOM deviennent aussi un ministère de plein exercice au lieu d'être rattachés au premier ministre, mais ils sont confiés à un proche de M. Rocard. En prenant les transports, M. Delebarre récupère ainsi la trinité sur la mer, qui ne dispose plus que d'un ministre délégué. M. Jack Lang voit son domaine, cette fois encore, agrandi puisqu'il intègre le bicentenaire de la Révolution et les « grands travaux », dont le secrétaire d'Etat dépendait dans le premier gouvernement de ministre de l'équipement.

Bénéficient d'un ministre délégué ; le budget, qui avait été « oublié » dans le précédent gouvernement, le francophonie et les personnes âgées, qui n'avaient qu'un secrétaire d'Etat, le tourisme, qui est séparé du commerce et de l'artisanat, et la santé. L'ancien conseiller de M^{me} Dufoux est écarté de quatre postes : un ministre délégué pour les personnes âgées, un secrétaire d'Etat autonome pour les droits des femmes, un secrétaire d'Etat pour les handicapés et les accédants de la vie et un autre pour la famille. En revanche, les rapatriés ne figurent plus dans la liste des affectations ministérielles. Mais sont créés, en dehors de celui des droits des femmes, des secrétariats d'Etat pour les « préventions et risques majeurs », pour les affaires étrangères. La responsabilité de la « jeunesse » est, cette fois, clairement confiée à M. Jospin et Bambuck. En revanche, le logement ne bénéficie plus d'un secrétaire d'Etat et sera donc géré directement par M. Maurice Faure. Quant à M. Kouchner, il n'est plus chargé de l'« insertion sociale » auprès du ministre des affaires sociales, mais de l'« action humanitaire » directement auprès du premier ministre. Comme lui changent d'affectation MM. Delebarre, Le Penec, Evin, Stirn, Mellick, de Beaucourt.

Th. B.

Le premier ministre met en valeur les « signes forts d'une double ouverture »

« Inespéré ! » Au-delà du commentaire public sur « un gouvernement équilibré, le premier de la V^e République dans lequel la formation d'origine du président de la République se représente que le mot du gouvernement », c'est le mot qui vient à l'esprit de M. Michel Rocard lorsqu'il observe la composition de sa nouvelle équipe ministérielle.

Le premier ministre était, le mardi 28 juin, particulièrement satisfait du travail accompli. Rentré tôt à l'hôtel Matignon pour téléphoner lui-même aux personnalités pressenties (certains n'avaient pas été contactés avant le départ du président de la République pour le sommet de Hanovre), le premier ministre s'est offert une demi-soirée de presque détente : un dîner seul avec ses deux fils (dont l'un passe son bac, et l'autre l'épreuve de français), tandis que son épouse, qui revenait de New-York, s'est fait immédiatement communiquer, par téléphone, la liste du nouveau gouvernement.

Un dîner à peu près tranquille, bachelé cependant de coups de téléphone, avant de retourner travailler pour préparer le discours de mercredi à l'Assemblée. « Voyez, c'est ça, une soirée en famille », a lancé en souriant M. Rocard aux quelques journalistes admis, au dessert, à venir troubler l'intimité père-fils.

La satisfaction du devoir accompli. M. Rocard la trouve dans un gouvernement marqué par la « double ouverture » : vers le centre et vers la « société civile ». Un gouvernement, dit-il, où « les signes sont forts ». Si un tel gouvernement était inespéré pour M. Rocard, c'est que l'arrivée de quatre centristes supplémentaires constitue une bonne surprise : à partir du moment où la « grande ouverture » avait échoué dans la composition du premier gouvernement, la démarche de M. Mitterrand et Rocard était simple et limitée : pas de tentatives de débouchage individuel ; renforcement d'une équipe qu'il n'y avait pas lieu de changer, puisqu'elle n'avait pas démerité ; élargissement vers la société civile, pour montrer une claire conscience que « la société n'évolue pas seulement depuis l'Etat ».

Qui, dans ces conditions, a fait le premier pas ? Pas de réponse, sinon que tout le monde a le droit d'être intelligent, et qu'il s'est trouvé quatre centristes - auxquels M. Rocard rend un hommage particulier - qui ont compris que l'ouverture était nécessaire, que les socialistes étaient peut-être là pour longtemps, capables finalement de la réussir, et qui ont pris leurs risques.

Ceux-là ont assumé le fait de sembler traités à leur camp. C'est pour-

quoi M. Rocard ne tient pas rigueur à M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, d'avoir immédiatement souligné que l'initiative de M. Jean-Marie Ranssch est purement individuelle. Le premier ministre croit à un accord profond de M. Méhaignerie avec sa propre démarche. Mais le dirigeant centriste a précisément pour tâche d'éviter que ses amis prennent le visage de transfuges. C'est pourquoi M. Rocard réaffirme, comme il l'a toujours dit, que la véritable ouverture prendra du temps, peut-être une décennie. Mais le premier ministre pense, en tout cas, qu'il se trouve bien soixante-dix à quatre-vingts députés, pas seulement au CDS, mais aussi au RPR, qui ne se reconnaissent plus dans le visage qu'il a pris la droite, notamment avec l'action de M. Bernard Pons à Ouvéa et à Jacques Chirac en quelque sorte militarisé par cette action.

Le refus d'un PS coupé en deux

De ce point de vue, l'élection de M. Pons à la tête du groupe RPR de l'Assemblée, et celle de M. Jean-Claude Gaudin au groupe UDF sont un élément important de clarification. Pour M. Rocard, ces deux hommes représentent une droite qui n'a pas assimilé l'évolution qu'ont admise les anciens « ayatollahs » socialistes. Le premier ministre tient à répéter qu'il sera toujours un homme de gauche et qu'aujourd'hui la gauche présente au moins deux avantages sur la droite : la capacité à mettre en place des dispositifs concrets pour traiter les problèmes de la société ; un potentiel de changement et d'autocritique collectifs qu'ignore la droite. C'est, notamment, la signification que revêt le maintien au gouvernement de MM. Pierre Joxe, André Laignel, Jean Poperen... Avec, en outre, le refus d'accréditer l'idée, par de tels départs du gouvernement, d'un PS coupé en deux.

Dans le cas précis de M. Poperen, le premier ministre l'a déjà dit, il le répète : le maintien de son vieil adversaire et complice au poste-clé de ministre chargé des relations avec le parlement ne doit rien au

hasard. C'est, précisément, parce que ce ministre-là sélectionnera les amendements proposés par les centristes que ce poste devait être occupé par M. Poperen.

Les cas de quelques partants doivent être disjoints : bien que cela chagrine M. Rocard, M^{me} Georgina Dufoux et Catherine Trautmann s'en vont, victimes du désaveu du suffrage universel. M. Jean-Michel Boucheron, maire d'Angoulême, s'efface pour laisser une place supplémentaire à l'ouverture. Enfin, M. Philippe Essig n'était pas très à l'aise dans son ministère.

Le gouvernement Rocard « II » compte un porte-parole, M. Claude Evin. Le premier ministre reconnaît qu'il a sans doute commis une erreur en rendant compte lui-même des conseils des ministres. Décidément, constate-t-il de nouveau, « la parole us ». Il fallait un très proche pour occuper ce poste. C'est le cas de M. Evin, qui fut directeur de campagne de M. Rocard quand celui-ci était candidat à l'élection présidentielle.

Plus globalement, M. Rocard assume sérieusement les critiques qui viendront sur le maintien d'un nombre élevé de ministres dans le même gouvernement, au même poste. Tout comme il assume les critiques à venir sur un gouvernement dont il reconnaît lui-même qu'il bat des records d'efficacité. Dans l'esprit de M. Rocard, de telles observations seraient recevables si le gouvernement était une instance délibérative, ce qui n'est, estime-t-il, pas le cas. Il s'agit plutôt d'un état-major de commandement administratif dans un pays où une signature ministérielle est parfois nécessaire même si elle ne s'impose pas techniquement. M. Rocard se juge à la tête d'un « sacré dispositif », réaffirme qu'il s'inscrit dans le moyen et long terme et qu'il mise sur la durée pour voir son action reconnue par l'opinion.

Le premier ministre ne veut pas avoir l'œil rivé sur les sondages, elles ne l'inquiètent pas outre-mesure. Il juge, au demeurant, que des élections locales ne doivent pas changer le cours d'une politique nationale.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Un « nouvel espoir »

(Suite de la première page.)

M. Rocard peut, à bon droit, se flatter d'avoir respecté la consigne présidentielle, selon laquelle il devait former non le gouvernement des socialistes, mais celui « de la France », ouvert également à la « société civile ». Celle-ci peut se reconnaître dans les nominations de MM. Léon Schwarzenberg, Alain Decaux ou Michel Gillibert.

Afin d'éviter, autant que possible, une trop forte contestation de l'ouverture parmi les socialistes, M. Rocard a maintenu l'équilibre, en gardant dans son équipe quelques symboles du socialisme « ayatollah » - même si cette caricature ne correspond pas à la réalité - tels que MM. Joxe, Quilès, Poperen et Laignel.

Cet attachage avait, pour certains de ses membres, intérêt à frapper fort, d'entrée, en satisfaisant les attentes sociales de l'électorat de gauche. M. Rocard, dans sa déclaration de politique générale, a dû insister longuement sur la signification profonde, à ses yeux, de l'instauration d'un revenu minimum assorti d'un dispositif de réinsertion. Il devait également développer l'un des leitmotivs de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, selon lequel la solidarité sociale est la condition de la modernisation économique.

Mais frapper fort ne signifie pas, dans l'esprit de M. Rocard, précipiter l'action. C'est pourquoi il a refusé qu'une session extraordinaire du Parlement soit consacrée dès le mois de juillet à l'ensemble du dispositif social.

La préoccupation du premier ministre est également, à travers la recherche de la performance, de retrouver des marges de croissance. Celles-ci devaient être notamment puisées, selon lui, dans les efforts importants consentis en faveur de la recherche et de l'éducation, conditions de la préparation de la France à l'échéance du grand marché européen de 1992, mais aussi dans un effort de productivité de l'Etat lui-même.

Au chapitre de l'éducation, M. Rocard devait annoncer un effort de revalorisation de la condition enseignante et la création d'un

« crédit-formation ». Il souhaite que soit recherchée l'autonomie des universités, ainsi qu'un système original de financement de celles-ci. Au total, tout en tenant compte de la rigueur nécessaire, il s'agit pour lui de décaler partout où cela est possible, de nouvelles marges de manœuvre. Aux yeux de M. Rocard, la véritable réconciliation est celle qui peut combler, s'il réussit, le fossé entre les Français et l'action politique. Il convient de montrer au pays, selon lui, que la politique est capable de changer la vie, non pas par les discours mais concrètement, au jour le jour.

A ses yeux il s'agit non d'une prestation de circonstance, mais d'un instrument de nature à permettre aux exclus de se réinsérer et de participer pleinement au devenir de la société. A ce titre, il considère le revenu minimum comme une étape dans la vie de notre système de protection sociale, de même nature que la sécurité sociale.

J.-M. C. J.-Y. L.

La limitation du cumul des mandats. - Concerné par la loi sur le cumul des mandats, M. Georges Laroche, député socialiste, maire de Chartres (Eure-et-Loir), a démissionné, le mardi 28 juin, de son siège de Chartres sud-est, qu'il détenait depuis 1973. Eu égard avec 52,6 % des voix, il fut réélu en 1976 (66,7 %) et en 1982 dès le premier tour avec 54 % des suffrages, dans ce canton acquis à la gauche qui a accouré 59,9 % à François Mitterrand le 8 mai dernier. - (Corresp.)

« laïcs ». - M. Louis Mermaz, président du groupe socialistes de l'Assemblée nationale et maire de Vienne, a décidé d'abandonner son mandat de conseiller général. De son côté, M. Alain Carignon, député RPR et maire de Grenoble, qui avait annoncé sa décision de renoncer à son siège au conseil général dont il est le président depuis 1985, date à laquelle il avait succédé à M. Mermaz, l'a suspendu en raison du recours formé devant le Conseil constitutionnel contre son élection à l'Assemblée nationale, qui lui donne ainsi un nouveau délai pour se conformer à la loi limitant le cumul des mandats.

ISTH INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES DEPUIS 1954

PRÉPARATION À LA PROCÉDURE D'ADMISSION DIRECTE EN 1^{re} ANNÉE HEC - ESCP - ESCAE

- Groupes de niveaux en Compta/Gestion et LV1
- Soutiens personnalisés par matières
- Préparations écrites 70 heures + 2 contrôles écrits hebdo
- Préparations aux oraux en cours de stage et après les résultats
- Douleurs de travail en juin-juillet

STAGE INTENSIF DE VACANCES du 25 juillet au 30 août 88

ÉTUDIANTS MAJORS DE PROMOTION SUCCÈS IMPORTANTS

TOLBIAC: 83, av. d'Italie 75013 Paris Tél.: 45.85.59.35 + AUTEUIL: 6, avenue Léon-Heuzey 75016 Paris Tél.: 42.24.10.72 +

Une Nation et le Monde Entier Rendent Hommage à un Pilote, une Compagnie Aérienne et un Gouvernement....

Le bon fonctionnement d'une compagnie aérienne internationale qui transporte des millions de passagers exige des années d'expérience et l'entraînement le plus sévère. Inévitablement se manifestent des occasions où cette expérience et cet entraînement se trouvent soumis à l'épreuve des tests les plus difficiles et c'est à ces moments-là que le monde émet son jugement.

Chaque compagnie aérienne de part le monde attire l'attention des terroristes mais aucun pilote, aucune compagnie, aucune nation n'a subi de tests plus durs que lors des dernières semaines.

Nous félicitons et sommes reconnaissants au Capitaine Youssel et à son équipage de leur courage et de leur dévouement mais nous désirons aussi rendre hommage aux équipages de Kuwait Airways partout dans le monde pour maintenir un aussi haut niveau de performance. Nous sommes fiers d'eux.

Les médias du monde entier ont salué le courage et la fermeté de notre peuple et nous nous joignons à eux pour remercier notre pilote et notre gouvernement de faire du monde un endroit plus sûr.

“ Les membres de l'équipage du Boeing koweïtien : de vrais professionnels... ”

Le Figaro France



KUWAIT AIRWAYS

Politique

La formation du nouveau

Le gouvernement

Premier ministre M. Michel Rocard, PS

MINISTRES D'ÉTAT

Éducation nationale, jeunesse et sports M. Lionel Jospin, PS (**)
 Économie, finances et budget M. Pierre Bérégovoy, PS (**)
 Équipement et logement M. Maurice Faure, MRG (**)
 Affaires étrangères M. Roland Dumas, PS (**)

MINISTRES

Garde des sceaux, ministre de la justice M. Pierre Arpailleur (**)
 Défense M. J.-P. Chevènement, PS (**)
 Intérieur M. Pierre Joxe, PS (**)
 Industrie et aménagement du territoire M. Roger Fauroux (**)
 Affaires européennes M^{me} Edith Cresson, PS (**)
 Transports et mer M. Michel Delebarre, PS (*)
 Fonction publique et réformes administratives M. Michel Duranton, UDF-rad. (**)
 Travail, emploi et formation professionnelle M. Jean-Pierre Soisson, UDF-PR
 Coopération et développement M. Jacques Pélletier, UDF (**)
 Culture et communication, grands travaux et bicentenaire M. Jack Lang, PS (**)
 Départements et territoires d'outre-mer M. Louis Le Pensec, PS (*)
 Agriculture et forêt M. Henri Nallet, PS (**)
 Poste, télécommunications et espace M. Paul Quilès, PS (**)
 Relations avec le Parlement M. Jean Popereau, PS (**)
 Solidarité, santé, protection sociale et porte-parole du gouvernement M. Claude Evin, PS (*)
 Recherche et technologie M. Hubert Curien, PS (*)
 Commerce extérieur M. Jean-Marie Rausch, UDF-CDS

MINISTRES DÉLÉGUÉS

Après du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et budget, chargé du budget M. Michel Charasse, PS
 Après du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la francophonie M. Alain Decaux
 Après du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères M^{me} Edwige Avice, PS (**)
 Après du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions M. Jacques Châtré (**)
 Après du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du commerce et de l'artisanat M. François Douhin, MRG (**)
 Après du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du tourisme M. Olivier Stirn, PS (*)
 Après du ministre des transports, chargé de la mer M. Jacques Mellick, PS (*)
 Après du ministre de la culture et de la communication, chargé de la communication M^{me} Catherine Tasca (**)
 Après du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, chargé de la santé M. Léon Schwarzenberg
 Après du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, chargé des personnes âgées M. Théo Bram

SECRETAIRES D'ETAT

Chargé des droits des femmes M^{me} Michèle André, PS
 Chargé des anciens combattants et des victimes de guerre M. André Mérie, PS
 Chargé de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs M. Gérard Renu
 Après du premier ministre, chargé du plan M. Lionel Stoléru, UDF (**)
 Chargé de l'environnement M. Brice Lalonde (**)
 (sans affectation) M. Tony Dreyfus, PS (**)
 Chargé de l'action humanitaire M. Bernard Kouchner (*)
 Après du ministre de l'éducation nationale, chargé de l'enseignement technique M. Robert Chapuis, PS (**)
 Chargé de la jeunesse et des sports M. Roger Esmbeck (**)
 Après du ministre de l'économie, chargé de la consommation M^{me} Véronique Neiertz, PS (**)
 Après du ministre des affaires étrangères, chargé des relations culturelles internationales M. Thierry de Beauvi (**)
 Après du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités territoriales M. Jean-Michel Baylet, MRG
 Après du ministre des transports, chargé des transports routiers et fluviaux M. Georges Sarre, PS (**)
 Après du ministre du travail, chargé de la formation professionnelle M. André Latignol, PS (**)
 Après du ministre de la culture, chargé des grands travaux M. Emile Biassini (**)
 Après du ministre de la solidarité, chargé de la famille M^{me} Hélène Dorléac, UDF
 Chargé des handicapés et des accidentés de la vie M. Michel Gilbert

(*) Membres du gouvernement précédent ayant changé d'attribution. (**) Membres du gouvernement précédent n'ayant pas changé d'attribution.

Les nouveaux ministres COMMERCE EXTÉRIEUR : M. Jean-Marie Rausch

Un « barriste convaincu »

Moselle, fervent lecteur, dans sa jeunesse, du *Combat* d'Albert Camus, devenant le plus jeune maire d'une ville de plus de cent mille habitants. M. Jean Kiffer l'ayant devancé aux



élections législatives de mars 1973, M. Rausch s'est rabattu, l'année suivante, sur le Sénat. Président du conseil général de la Moselle de 1979 à 1982, il est devenu alors président du conseil régional.

D'un côté, un RPR puissant, conduit par MM. Pierre Messmer et Julien Schwarz, avec l'appoint, au niveau régional, de M. François Guillaume, président du comité économique et social ; de l'autre, à partir de 1981, un PS conquérant, dont le chef de file, M. Jean Laurain, était au gouvernement. M. Rausch a choisi l'opposition résolue au niveau national, et la meilleure coopération possible pour les intérêts de sa région.

Passionné d'informatique, ayant pris pour sa ville le pari des nouvelles techniques de la communication, le maire de Metz a vite fait de déromper ceux qu'abusaient son allure d'ours et son accent mosellan. Avec le technopole de Metz, il donne corps à son projet de « faire passer la Lorraine de la civilisation industrielle à celle de la communication ». Il dote Metz d'un système d'informations et de services par minute, baptisé Mirabel. Grand « pionnier » devant l'Éternel, il passe ses moments de loisir à inventer des logiciels. Il a été l'un des premiers à offrir à ses administrés la télévision par câble.

Le câble, justement, aura été l'un de ses combats les plus acharnés contre les socialistes, auxquels il reproche d'avoir abouti, en privili-

giant la fibre optique, à l'un des plus grands échecs de leur gestion. Partisan de la privatisation de deux chaînes de télévision du service public, il a approuvé celle de TF 1. Il est favorable à une « dérégulation très large » dans l'audiovisuel et les télécommunications. Président de l'Association des nouveaux télétravailleurs, il a mené, à ses côtés, M. Charles Pasqua, la bataille contre le monopole de l'Etat sur les télécommunications.

Membre du Conseil pour l'avenir de la France, de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Rausch s'est affirmé, par la suite, un « barriste convaincu ». Les élections législatives ont été, pour les centristes, l'occasion de régler un compte avec le RPR, qui, en mars 1986, avait tenté d'enlever à M. Rausch la présidence de la région.

Battu par un candidat CDS en congé de parti, M. Aloyse Wanhouwer, que le PS a soutenu au second tour, M. Messmer a connu, à Sarrebourg, le 12 juin, une fin de carrière amère. Le temps du condominium conflictuel entre gaullistes et centristes en Lorraine toucherait-il à sa fin ? M. Rausch, pour sa part, a fait son choix.

P. J.

Les ministres délégués

SANTÉ : M. Léon Schwarzenberg

Des engagements flamboyants

Sans doute Léon Schwarzenberg est-il, dans le gouvernement Rocard bis, un représentant de la « société civile ». Il convient d'ajouter qu'il représente aussi le militantisme passionné, impliqué, comme il n'a cessé de l'être, tantôt dans des causes humanitaires et tantôt dans des engagements flamboyants pour des comportements médicaux contradictoires. La vérité assen-



professionnel, auto-promotion médiatique, et diffamation envers certains confrères. Rien n'y fit au demeurant, pas plus, d'ailleurs que tout récemment la campagne de dépistage lancée sous son égide, par l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), et qui fait l'objet de plaintes multiples émanant des instances médicales les plus diverses. Auteur, avec Pierre Viannson-Ponté, d'un livre qui fit grand bruit, *Changer la mort*, Léon Schwarzenberg en écrit un second *Requiem pour la vie*, dans lequel il affirmait plus vivement encore certains de ses convictions.

Né à Paris en 1923, il y a toujours vécu et pratiqué, avec un dévouement que chacun reconnaît, mais n'a cessé de sillonner la France et le monde pour toutes les causes qui lui paraissent généreuses, — et qui le sont souvent.

L'organisation du système de santé français — et les modes de son financement — ne semblent avoir jamais suscité chez lui un intérêt particulier. Or c'est bien cette mission, entre toutes urgentes, qui attend à présent le militant passionné et parfois gouailleux qui a cheminé depuis près de quarante ans en franco-tireur de la médecine.

Saura-t-il se plier à ses nouvelles responsabilités ? Ou ne fera-t-il, après du vrai ministre de la santé, M. Claude Evin, que porter sur la scène médiatique son éloquence et ses passions pour les causes généreuses ?

« Peut-être, écrivait-il (*le Monde* du 11 août 1983) que l'appât de gauche n'est qu'une revendication permanente, une exigence morale. L'exercice du pouvoir ne lui convient pas puisque tout gouvernement de gauche arrive au pouvoir ou bien demeure à gauche mais perd le pouvoir, ou bien demeure au pouvoir, mais vite à droite. La gauche n'est à l'aise, elle n'est peut-être complètement elle-même que dans l'opposition. »

Dr E.-L.

BUDGET : M. Michel Charasse

Un spécialiste des institutions

Michel Charasse « couche avec les bleus », disait-on lorsque ledit Charasse, secrétaire administratif puis secrétaire général adjoint du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, s'enfermait dans son bureau avec les « bleus budgétaires », documents récapitulatifs des dépenses de l'Etat, ministère par ministère. L'homme à tout faire de Gaston Defferre, ténor de la



politique depuis son entrée à la SFIO en 1962, au groupe socialiste du Palais-Bourbon en 1967, revient à ses premières amours, les finances publiques.

Il n'abandonnera certainement pas pour autant sa passion nourrie pour les institutions de la République, leurs ressources et leurs querelles. C'est grâce à cette spécialité, entre autres, qu'il est entré à l'Élysée en 1981, dans le sillage de François Mitterrand, conseiller hors hiérarchie. C'est sur ce sujet que son rôle a été le plus marquant. Il a ainsi participé, dans un secret partagé avec Lionel Jospin seulement, à l'élaboration du référendum avorté de 1984, qui permit d'enterrer la querelle scolaire.

Le président de la République apprécie la faconde et la drôlerie de ce petit bonhomme à l'œil malin,

porteur d'incroyables bretelles, fumeur dès le matin de gigantesques cigares de Havane. Fidèle plus que tout autre — bien que ce fort en gueule n'envoie pas dire les critiques et les reproches, — Michel Charasse n'a pas calé sa présence nécessaire que sur la Constitution, ses petites et grosses ficelles. On l'a vu au côté du président de la République, dans des circonstances telles que l'on se dit que le chef de l'Etat doit avoir besoin, parfois, d'apercevoir sa bouille maboucineuse pour se sentir mieux. Que faisait donc Michel Charasse, délégué français à lui tout seul, en Côte, le 15 novembre 1984, l'air pas important du tout, s'efforçant d'établir le contact avec les « amazones » de la garde féminine du colonel Kadhafi lorsque, à propos du Tchad, François Mitterrand est allé parler avec ce dernier ? Que faisait-il à Bruxelles, en juillet 1984, porteur d'un message présidentiel à un dignitaire socialiste consulté sur la succession de Pierre Mauroy à Matignon ? Que fait-il, maire de Puy-Guillemme, sénateur du Puy-de-Dôme (élu en 1981, réélu en 1983), lorsqu'il converse aimablement avec la vedette du département, Valéry Giscard d'Estaing, ou qu'il tape sur le ventre de Charles Pasqua, vieille connaissance du Sénat qui n'a pas pris plus de distance lorsqu'il est devenu ministre de l'Intérieur ?

Né à Chamalières, le 3 juillet 1941, de parents cadres modestes qui travaillaient à l'usine de fabrication des billets de la Banque de France, Michel Charasse a été nourri, au biberon, par cinq mots : « Patrie, nation, République, laïcité, tolérance ». Il en a gardé l'essentiel, bien que la tolérance ne soit pas son fort. Il a deux hommes dans sa vie, Gaston Defferre et François Mitterrand. Pour qu'un troisième, Michel Rocard, y entre, il faudrait un tremblement de terre autrement plus dévastateur que son entrée au gouvernement.

J.-Y. L.

Diane KELDER
Les Sources du XX^e siècle
 Un éblouissant panorama du foisonnement complexe des styles issus de l'Impressionnisme.
 Un volume relié pleine toile au format 33 x 29 cm, 384 pages, 296 illustrations en couleurs, 180 illustrations en noir et blanc. 720 F

LA BIBLIOTHÈQUE DES ARTS
 1, place de l'Odéon - 75006 Paris - 44.33.31.42

Harold R. FABIAN
LES COULEURS
 60 pl. coul., 92 ill. en noir et blanc - 300 F

Pierre KYJELLBERG
Le sommaire pictural de MARAIS
 Cartonné, 17 x 17 cm, 148 p., 12 pl. coul., 120 ill. - 90 F
 Photographies de Ernest H. RUTH
 Relié pleine toile, 30 x 24 cm, 146 p. de textes, 30 x 24 cm, 146 p. de textes, 60 pl. coul., 92 ill. en noir et blanc - 300 F

LA BIBLIOTHÈQUE DES ARTS
 1, place de l'Odéon - 75006 Paris - 44.33.31.42

Politique

gouvernement de M. Michel Rocard

Les nouveaux ministres

TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE : M. Soisson

La voie moyenne et mitoyenne

« Je suis un homme de la rencontre. Je crois à la voie moyenne pour la France. Après tout, ma circonscription est mitoyenne de celle de François Mitterrand, et nous avons d'excellents rapports de voisinage », déclarait, en 1977, Jean-Pierre Soisson.

Député PR de l'Yonne, maire bariste d'Auxerre, sa ville natale, l'ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing a donc sauté le pas. Délégué de l'UDF pour les DOM-TOM, il n'avait cessé, depuis plusieurs mois, de mettre en garde le gouvernement contre les conséquences de sa politique calédonnienne. « Il faut absolument sortir de la logique de l'affrontement », sur le Caillou, déclarait au mois de février, le président de la République. Jean-Pierre Soisson lui faisait écho : « Il faut veiller aux préoccupations de la minorité (canaque) ». Devant le groupe UDF de l'Assemblée nationale, il avait manifesté son hostilité à la décision unilatérale du gouvernement de faire coïncider la date des élections régionales, en Nouvelle-Calédonie, avec le premier tour de l'élection présidentielle.

Les yeux clairs, le visage mobile, quoiqu'un peu pouspin, Jean-Pierre Soisson a toujours, à cinquante-trois ans, l'allure d'une jeune première de la politique. Cet énarque de la promotion Lazare Carnot (1961), commence sa

carrière de haut fonctionnaire à la Cour des comptes. Il prête serment de magistrat en même temps que Pierre Joxe.

A la Cour des comptes, il développe sa connaissance des sphères administratives tout en cultivant son goût pour la peinture du dix-huitième siècle. Il reste, aujourd'hui, imbattable sur cette période. En 1965, ce fils de la bonne bourgeoisie de province (son père est président de la chambre de commerce d'Auxerre) est élu par le Parti radical d'Edgar Faure, mais ce dernier préfère l'orienter vers Valéry Giscard d'Estaing. Il entre en « giscardie » tout en participant à plusieurs cabinets ministériels de 1966 à 1968 (cabinets Bourges et Faure).

En dépit de la première circonscription de l'Yonne en juin 1968, il devient secrétaire général adjoint de la Fédération nationale des républicains indépendants. En 1973, il conquiert la mairie d'Auxerre. En 1974, après avoir fait, outre-mer, la campagne de Valéry Giscard d'Estaing, il entre au gouvernement, devient secrétaire d'Etat aux universités. Sa réussite n'est pas évidente. Son activité est jugée alors un peu brouillonne. Après le remaniement ministériel de janvier 1976, il est

« recasé » à la formation professionnelle : un demi-purgatoire. C'est avec le secrétariat d'Etat à la

jeunesse et aux sports, dans le premier gouvernement Barre, que Jean-Pierre Soisson donne sa mesure. Les Fédéra-



jeunesse et aux sports, dans le premier gouvernement Barre, que Jean-Pierre Soisson donne sa mesure. Les Fédéra-

tions sportives, les mouvements de jeunes apprécient cet homme vif, disert, bronzé et dynamique.

En mai 1977, le chef de l'Etat lui confie la création et la direction du Parti républicain. Il veut en faire un outil de travail efficace au service d'un président contesté par le RPR. Il sera l'un des principaux stratèges de l'Union pour la démocratie française, regroupant les courants giscardiens pour les élections législatives de 1978.

Il devient, après les élections, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs. Il souhaite développer le sport de haut niveau et que la France n'envoie pas aux Jeux olympiques de Moscou « des gussesses qui se contenteraient de faire du shopping ». En 1981, durant la campagne, il reprend pour le président sortant son bâton de pèlerin outre-mer. Il résistera à la bourrasque des législatives de 1981 et se convertira au barisme au grand dam de Valéry Giscard d'Estaing. Il fait partie des chevaliers du député de Lyon, jamais avare d'une déclaration ou d'une phrase signifiée.

P.S.

Les secrétaires d'Etat

FAMILLE : M^{me} Hélène Dorlhac

Aux avant-postes de l'ouverture

Le retour de M^{me} Hélène Dorlhac de Borne dans un gouvernement, même dirigé par M. Rocard, est moins surprenant que sa première irruption dans la vie ministérielle.

C'était en 1974, M. Valéry Giscard d'Estaing venait d'être élu à la tête de l'Etat. Dans le gouvernement Chirac, on vit « débarquer » de son Gard natal une inconnue, médecin du travail et fille de médecin, née en 1935, qui n'avait d'autres titres politiques que son engagement giscardien dans son département.

Surprise multiple, à vrai dire : secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, chargée de la condition pénitentiaire. M^{me} Dorlhac était chargée d'un dossier symbolique et brûlant entre tous.

Elle s'y brûla précisément. Vite oubliée par l'Elysée — on avait pourtant vu M. Giscard d'Estaing dans deux prisons lyonnaises en août 1974 —, vaguement dédaignée par son ministre de tutelle, M. Jean Lecanuet, M^{me} Dorlhac dut subir

tous les coups de tabac : agitation et mutineries dans les prisons, mécontentement des surveillants, inquiétude méfiante des détenus.

Après cette mission impossible et est échec, M^{me} Dorlhac rentre en 1976 dans l'anonymat d'où elle était sortie deux ans plus tôt. En 1983, elle se souviendra de ce passé-là et de ses compétences chèrement payées en la matière pour soutenir la politique pénitentiaire d'un autre garde des sceaux : M. Robert Badinter.

En juillet 1984, elle est nommée conseiller d'Etat en service extraordinaire. Un peu moins de quatre ans plus tard, on la trouve aux avant-postes de l'ouverture : aux côtés de M. Michel Durafour dans l'Association des démocrates, dans le comité de soutien pour la réélection de M. Mitterrand. La demi-surprise du retour aux affaires n'est pas loin.

M.K.

HANDICAPÉS ET ACCIDENTÉS DE LA VIE : M. Michel Gillibert

Loin de la charité

Avec Michel Gillibert, quarante-trois ans, c'est — pour parler comme lui — « un type pété » qui entre au gouvernement. Cassé, brisé, la moelle épinière en bouillie, les jambes mortes depuis que, le 20 septembre 1979, l'hélicoptère de celui qui était alors un jeune chef d'entreprise s'est écrasé dans le brouillard.

Michel Gillibert est né ce jour-là, affirmait-il y a quelques semaines Jean-Luc Lagardère en remettant la Légion d'honneur à cet homme qui se bat pour les « cinq millions d'accidentés de la vie » et qui est parvenu à ouvrir les yeux aux politi-

ques Chirac, Jacques Chaban-Delmas, Lionel Jospin, Jacques Toubon, Michel Noir, Paul Quilès et beaucoup d'autres. Il leur tient un discours politique, économique, social fort éloigné de la charité. Il leur dit à peu près ceci : cinq millions, cela fait beaucoup de bulletins de vote ; la marginalisation des jeunes coûte cher ; les allocations, les rentes sans recherche médicale adaptée, c'est « un gouffre financier » ; l'Etat fera des économies par la justice sociale, l'emploi et la recherche ; soyez gestionnaires et non pas charitables.

Il n'a pas encore gagné en entrant au gouvernement, mais sa petite voiture a parcouru, d'un coup, des kilomètres supplémentaires. Michel Gillibert devra encore se battre pour que son action ne se résume pas, dans la tête des autres, à la bonne conscience des « 10 balles à la sortie »... du conseil des ministres.

J.-Y. L.

DROITS DES FEMMES : M^{me} Michèle André

Un exemple de la « société civile »

Mine de rien, cette jeune femme vive et enjouée, à peu près inconnue du grand public, représente une sorte d'exemple. C'est pour cela que

M. Michel Rocard, qui, lui, la connaît très bien, a voulu que M^{me} Michèle André fasse partie du gouvernement : militante socialiste du Puy-de-Dôme depuis 1976, M^{me} André doit moins ses galons tout neufs à sa communauté d'idées politiques avec le premier ministre (rocardienne dès son entrée au PS, elle connaît personnellement M. Rocard depuis 1979) qu'à la réussite de son action dans la « société civile ».

Elle dirige depuis 1975, à Clermont-Ferrand, une école pour enfants sourds — « mon job, j'adore », dit-elle, — mais s'est aussi illustrée, aux yeux de M. Rocard, dans deux autres activités : elle se dit « fière » du travail accompli comme adjointe au maire de Clermont-Ferrand, M. Roger Quilès, chargée de la jeunesse, des sports et de l'animation, un poste rarement occupé par une femme dans une grande ville, observe-t-elle. Elle a été, complète M. Rocard, une « remarquable » déléguée régionale du ministère des droits de la femme entre 1981 et 1983.

Bruce aux cheveux courts, le sourire facile mais le visage énergique, M^{me} André est, enfin, un exemple d'ascension sociale : elle est née le 6 février 1947 à Saint-Jacques-d'Ambur (Puy-de-Dôme), dans une famille nombreuse dont le père était un de ces modestes « bi-actifs » — ouvrier dans une aciérie et petit paysan propriétaire de quelques bêtes — que connaît souvent la campagne française. Des études de droit interrompues tôt, notamment par manque de moyens, et la jeune Michèle André, aujourd'hui mariée et mère de deux garçons, passe des concours administratifs pour devenir cadre hospitalier.

Fonctionnaire du ministère des affaires sociales, membre du comité directeur du PS depuis 1985, M^{me} André avait déjà fait une brève incursion sur la scène publique : elle s'était présentée face à M. Valéry Giscard d'Estaing, dans le Puy-de-Dôme, lorsque, en septembre 1984, l'ancien président de la République avait récupéré son siège de député.

J.-L. A.

PERSONNES AGÉES :

M. Théo Braun

Un apôtre de l'économie sociale

Théo Braun, né à Rombsas (Moselle) le 24 octobre 1920, a été tour à tour ouvrier, syndicaliste, militant social, banquier et homme politique. A quarante ans, il est



FRANCO

manœuvre dans une imprimerie, milite à la Jeunesse ouvrière chrétienne et s'engage dans le syndicalisme, participant en 1936 aux grèves. Il gravit tous les échelons de la CTCF jusqu'à la vice-présidence nationale. Il enchaîne une carrière politique : conseiller municipal de Strasbourg, conseiller général, conseiller régional. En 1962, il est battu aux élections législatives sous l'étiquette du Centre démocrate.

En 1967, il devient le dainpin du comte d'Abdian à la tête du puissant Crédit mutuel, qu'il pilotera jusqu'en 1985, avant de choisir son propre successeur, M. Etienne Pflimlin. Pendant cette longue période, le moins banquier des banquiers fera du Crédit mutuel le cinquantième groupe bancaire français. Mais il met en sourdine son activité politique et abandonne son siège de conseiller général pour mieux défendre ses idées de l'économie sociale.

M. Théo Braun est président de la Caisse régionale d'assurance-vieillesse d'Alsace-Moselle depuis l'âge de vingt-cinq ans et président de l'Association bas-rhinoise d'aide aux personnes âgées (ABRAPA), souvent citée en modèle pour le maintien des personnes âgées à domicile. En 1987, il avait été président de la Commission nationale des retraités et personnes âgées après avoir rédigé un rapport sur ces questions.

Le nouveau ministre délégué aux personnes âgées venait de renouer avec la politique en 1986 : élu sur la liste UDF au Conseil régional d'Alsace, il en est deuxième vice-président.

JACQUES FORTIER.

Les ministres délégués

FRANCOPHONIE : M. Alain Decaux

Face à la caméra

L'œil bleu de myope, chaleureux, nous fixe. La bouche affilée sourit : « Il est tard. Il fait nuit peut-être. Michel Rocard vient de clore le dossier calédonien. Il est fatigué, Michel Rocard, ça se voit à ses traits tirés. La nuit tombe sur les jardins de Matignon. Et maintenant, mon ministre ! dit-il. Et il appelle ça, Michel Rocard ? Alain Decaux ? C'est qui, Alain Decaux ? Le contraire d'un politique, un saltimbanque ? Pas vraiment non plus. Une star. Un historien, mais pas agrégé, il en excite.

« Il aura soixante-trois ans dans quelques jours, Alain Decaux. Il ne les fait pas. Son haut crâne est toujours bronzé. Il revient de l'île de Pâques. Il a enquêté sur les statues. Il s'appare à raconter à l'antenne ce qu'il a vu. Car il enquête, Alain Decaux. Plus journaliste que professeur. Les secrets, les énigmes, c'est son affaire ! »

Dès 1947, il commence par quoi ? Un Louis XVII. Et tout de suite l'audiovisuel tente ce

conférencier-né. En 1951, il fonde à la radio, avec son complice Castor, « La tribune de l'histoire », toujours debout. En 1957, c'est pour dix ans « La caméra explore le temps ».

« Depuis 1969 sur Antenne 2, puis sur TF1, il raconte, raconte. Le doigt se pointe vers le spectateur, l'œil rit de plus belle, aussi bien que la raquette est rouge :

« Et ce n'est pas tout ! Il est fou de Dumas, Alain Decaux, et de Hugo, dont il publie une biographie hollywoodienne comme un roman. Il met l'histoire en dialogues, en films, en pièces. Les Rosenberg, Danton, le Courrier de Lyon, les Misérables... Comment voulez-vous que l'Académie résiste à tant de dons ? Il succède en 1979 à Jean Quéhenno... Car l'homme est de gauche, profondément. Catholique, français, mais de gauche... »

La bouche s'ouvre en aparté : « Sous la Coupole, la gauche, c'est plutôt rare ! Et maintenant : minis-



FRANCO

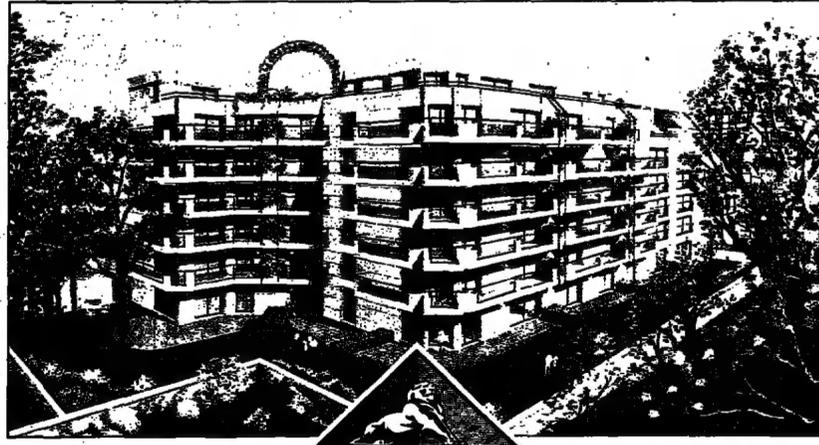
tre ! De la francophonie ? Ça tombe bien : du Québec à Lausanne, de Bruxelles à Dakar, on ne loupe pas un seul « Decaux raconte ». Pourquoi accepte-t-il ? Mais tout simplement l'imagine parce qu'il aime convaincre de ce qu'il croit vrai et juste. Et l'aventur de la langue en fait partie... »

Devant son petit écran le Français profond soupire d'aise : « Une chose au moins va changer par rapport aux hommes politiques : lui, Decaux, tout le monde le connaît... le croit sur parole. »

B. P.-D.

LE PIERRE 1^{er} SCHEFFER

5, rue Scheffer-Paris 16^e



GROUPE PIERRE 1^{er}

Venez retrouver le sens des valeurs au cœur du Trocadéro, dans un jardin entouré de jardins, à trois rues du pittoresque marché de Passy à trois minutes des métros, à trois pas du pont d'Iéna.

Le Pierre 1^{er} - Scheffer réunit tous les avantages de sa situation exceptionnelle : le calme de son jardin et la sécurité, le luxe des prestations et la qualité technique de la construction. Une résidence de prestige.

30 appartements du studio au 4/5 pièces.

Bureau de vente : 3, avenue du Président Wilson - 75116 PARIS - TEL. 4721818

Politique

Les secrétaires d'Etat du nouveau gouvernement de M. Michel Rocard

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : M. Jean-Michel Baylet

Sous le signe du radicalisme

Après un peu plus de deux ans d'absence, Jean-Michel Baylet retrouve le gouvernement. Secrétaire d'Etat aux relations extérieures dans l'équipe de Laurent Fabius, le voilà aux collectivités territoriales, un dossier dans lequel il ne manque pas d'expérience.

Né le 17 novembre 1946 sous le double signe de la presse et du radicalisme, Jean-Michel Baylet est resté dans ce sillon-là. Seul fils de l'ancien député mendésiste décédé en 1959 dans un accident de la route, il est d'abord entré dans le groupe de la *Dépêche du Midi* qu'il dirige depuis 1975. De l'un des plus anciens quotidiens régionaux, le jeune directeur général a fait un groupe multimedias qui constitue l'une des entreprises les plus importantes de la région avec quelque deux mille employés.

Le radicalisme, le vrai, celui du Sud-Ouest, nécessaire pour ceux qui s'en réclament l'attaque au terroir : Jean-Michel Baylet n'aura pas eu à le chercher. Sa mère lui confia la succession du fief familial tarn-garonnais. En 1977, il s'installe dans le fauteuil de maire de Valrose d'Agès que sa mère occupait depuis le décès de Jean Baylet. Un an plus tard, le député radical de gauche, Antonin Ver, décide opportunément de ne pas se représenter : Jean-Michel Baylet entre donc à l'Assemblée nationale.

Ses relations avec les socialistes locaux n'ont pas toujours été — c'est un euphémisme — des plus cordiales. Dans la lutte d'influence à laquelle se livrent les deux formations, Jean-Michel Baylet alterne succès et échec.

Aux dernières législatives, le scrutin majoritaire empêchera le duel fratricide avec Hubert Gouze, maire de Montauban : chacun sa circonscription et donc chacun son siège. Entre ces deux échéances, Jean-Michel Baylet avait trouvé le temps de se faire élire au Sénat en septembre 1986.

A ce cursus honorum local et professionnel s'ajoute celui effectué au Parti radical auquel il adhère à

quinze ans. Ayant opté pour l'Union de la gauche en 1973, il suit Robert Fabre et ceux qui, avec lui, fondent le MRG. Devenu vice-président de ce mouvement en 1978, il soutient la candidature de Michel Crépeau en 1981. En entrant au gouvernement en 1984, il abandonne la présidence du MRG qu'il assurait depuis 1983. Européen convaincu, il est partisan du réajustement de la gauche au profit de son aile modérée.

A. Ch.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : M. André Méric

Un rescapé de Rawa-Ruska

Le 29 septembre dernier, autour de la table de l'auberge du Poids public, dans le Toulousain, François Mitterrand devait sur les bonnes et mauvaises raisons qu'il aurait de se représenter. Au rang des secondes, il disait : « J'ai soixante-dix ans, vous savez ce que c'est ! ». La réplique ne s'est pas fait attendre : « Et moi, j'en ai soixante-quatorze, et je n'ai pas du tout l'intention de m'en aller ! ». Non seulement André Méric ne s'en va pas, mais il prend un galon inespéré. Depuis 1948 qu'il siège au palais du Luxembourg, André Méric aura vu

se faire et se défaire les gouvernements sans se sentir concerné outre mesure. Le doigt pointé sur l'adversaire, l'accent rocailleux, le cheveu argenté, les lunettes d'écaillé : depuis quarante ans, l'hémicycle sénatorial lui a servi de scène.

En coulisse, André Méric a dû livrer quelques batailles que son département de la Haute-Garonne n'a pas oubliées. En 1970, par exemple, il s'oppose à Louis Bazerque sur la question des alliances municipales. Les militants lui préfèrent le maire sortant et sa stratégie d'union avec les modérés plutôt qu'une alliance qui comprendrait les communistes.

Six ans plus tard, il ne sera guère plus chanceux pour conduire la liste censée rendre le Capitole aux socialistes, face à Alain Savary avec lequel, de longues années durant, il s'est disputé le contrôle de la toute puissante fédération départementale du PS.

Vice-président du conseil de la République, puis du Sénat de 1956 à 1980 (c'est pendant cette période que le bureau du Sénat l'avait désigné pour remplacer provisoirement le président du Sénat, Alain Poher, appelé à exercer les fonctions de président de la République par intérim au printemps de 1969), André Méric qui avait, au moment de l'affaire de l'Observatoire, voté la levée de l'immunité parlementaire de M. Mitterrand (1959), fait partie de ces élus locaux quasiment indéfectibles : conseiller général du canton de Nallou depuis 1945, il est maire de Calmont depuis 1955.

André Méric est aussi un rescapé de Rawa-Ruska, où trouveront la mort douze mille Soviétiques et six mille Français. Après avoir demandé pendant quelque trente-neuf ans que Rawa-Ruska figure dans la liste des camps de concentration, il avait vu son souhait approuvé à l'unanimité le 25 mai 1987 par le Sénat. Nul doute que le nouveau secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre aura à cœur de faire inscrire sa proposition de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, pour qu'elle devienne définitive.

B. D.

A. Ch.

La nouvelle direction du RPR

M. Juppé se heurte aux refus polissés des « séguinistes »

M. Alain Juppé se devait de participer à « son premier comité central » une semaine après sa nomination comme secrétaire général du RPR, avec sa nouvelle équipe de direction au complet. Il en sera effectivement ainsi le samedi 2 juillet.

L'ancien ministre du budget aurait sans doute préféré être entouré d'un aréopage plus divers représentant toutes les sensibilités qui se sont exprimées récemment. Il n'a pu y parvenir en raison des refus polissés ou des délais opposés par plusieurs parlementaires réputés « séguinistes », hormis M. Ollier, qui avait voté pour M. Séguin à la présidence du groupe. Le député des Vosges lui-même, après s'être entretenu, le mardi 28 juin, avec M. Chirac, n'a pas accepté d'entrer dans une sorte de conseil politique restreint que le président du RPR avait envisagé de créer auprès de lui. Une telle instance ne sera donc pas le jour dans l'immédiat. Toutefois, on n'exclut pas que M. Chirac renoue avec la tradition des rencontres informelles qu'il provoquait — en général le mardi — avant 1986 et auxquelles il arrivait à M. Séguin de participer. Cette pratique s'était transformée et élargie en « déjeuners de la majorité » à l'hôtel Matignon. On constate d'ailleurs une certaine autonomie prise par chacun des nouveaux « barons » depuis le résultat des élections législatives.

Chacun s'affaire une « résidence secondaire » séparée de la maison mère. M. Balladur a installé son secrétariat dans un appartement du boulevard Saint-Germain, M. Séguin dans un autre, place du Palais-Bourbon, et Charles Pasqua, après avoir occupé les locaux de la campagne de l'URC, rue de Babylone, cherche un nouveau gîte. Ent- ce là l'esquisse de l'affirmation de tendances ? Est-ce le soci de discrétion qu'éprouvent toujours les fortes personnalités qui préfèrent les maisons individuelles aux immeubles collectifs comme ce fut le cas pour les socialistes jusqu'à ces derniers jours ?

Mardi, au cours de plusieurs réunions de groupe RPR à l'Assemblée nationale, aucun élu n'a cependant manifesté la moindre velléité d'indépendance. Au contraire, tous ont insisté sur la nécessité d'ancrer le groupe et le mouvement dans une opposition clairement affirmée mais « raisonnée, non systématique et sans esprit négatif », selon la formule de M. Foss. C'est pour cela que le RPR déposera des amendements à la loi d'amnistie destinés non à la dénaturation mais à écarter toutes les infractions « révélant des comportements dangereux » (conduite en état d'ivresse, franchise des deux feux, etc.).

Les députés ont également entendu M. Chirac évoquer les relations avec les autres groupes de

l'opposition. Le maire de Paris a affirmé : « Nous devons être d'une grande loyauté et être plus unionistes que jamais ». C'est ce que M. Bernard Pons, président du groupe, a traduit, après s'être félicité du comportement des centristes dans l'affaire des présidences de commission par cette formule : « Le RPR est fidèle à ses engagements, fidèle à ses idées, fidèle à ses électeurs, fidèle à l'union, fidèle à l'union de toute l'opposition ».

Auparavant, M. Chirac avait eu un entretien avec M. Giscard d'Estaing pour lui rappeler que le rôle de l'opposition n'était pas d'accepter des responsabilités offertes par la majorité, ce à quoi l'ancien chef de l'Etat avait répondu que tel n'était pas son point de vue. Les députés RPR ont donc été d'autant plus agréablement surpris de la décision prise ensuite par les centristes de retirer la candidature de M. Barrot de la présidence de la commission des affaires sociales. Les centristes deviendraient-ils plus solidaires du RPR que les « giscardiens » ou que d'autres « barristes », se demandaient même quelques élus ?

Equipe restreinte

Au siège du RPR, M. Alain Juppé a préféré s'entourer d'une équipe restreinte en nommant seulement neuf secrétaires nationaux — contre dix-sept du temps de son prédécesseur, M. Toubon — et un trésorier qui n'est pas encore désigné. Il ne conserve de l'ancien secrétariat général que M. Dominique Perben, député de Saône-et-Loire, qui passe des élections à la communication.

En revanche, M. Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine, chargé des fédérations, quitte la rue de Lille, tout comme M. Franck Borotra, porte-parole. Ces proches de M. Pasqua sont remplacés par deux autres « pouillins » de l'ancien ministre de l'Intérieur, MM. Alain Marleix, pour les élections, et Nicolas Sarkozy, maire de Neuilly et nouveau député des Hauts-de-Seine, pour la jeunesse et la formation. Les « chabanistes » font leur entrée avec la nomination de M. Ollier, fidèle collaborateur de l'ancien président de l'Assemblée. Le rajoutissement (moyenne d'âge quarante-trois ans) est sensible, tout comme la provincialisation des nouveaux secrétaires nationaux, puisque deux seulement sont des élus de la région parisienne. Enfin, deux femmes reçoivent des fonctions qui les placent auprès du secrétaire général. M^{me} Barzach aura la responsabilité d'un organisme nouveau, « le conseil national de la prospective », qui sera constitué dans les prochains mois et qui pourrait regrouper des délégués nationaux, solliciter des avis extérieurs et former une sorte de laboratoire d'idées. Le « projet » dont est chargé M^{me} Michèle Alliot-Marie est destiné à définir la ligne politique du mouvement après consultation des fédérations et avant de soumettre un texte à des assises du mouvement, en 1989.

Cet objectif sera surtout préparé par M. Juppé lui-même, qui va prendre un premier contact avec les fédérations du RPR en entendant, du 12 au 27 juillet, une tournée des régions qui lui permettra de rencontrer tous les responsables des comités départementaux.

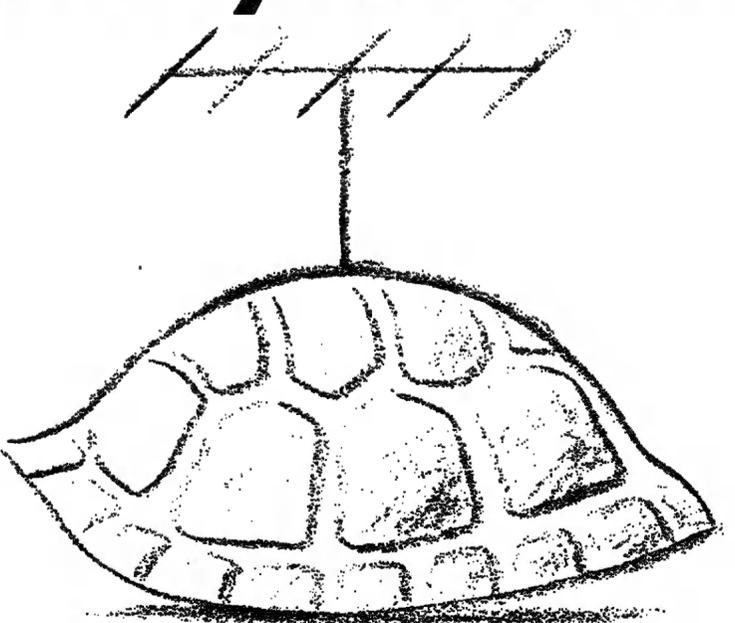
ANDRÉ PASSERON.

M^{me} Marre, chef de cabinet de M. Mitterrand

M^{me} Béatrice Marre, conseiller technique à l'Elysée depuis novembre 1987, a été nommée chef de cabinet du président de la République. Elle remplace à ce poste M. Jean Glavany.

M^{me} Béatrice Marre, sous-préfet, est née le 2 avril 1952 à Paris. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, licenciée en sciences économiques, elle a été déléguée générale à l'administration du Parti socialiste de 1979 à 1981. Elle a participé à l'organisation des campagnes présidentielles de M. Mitterrand en 1981 et 1988, et à la campagne municipale de M. Paul Quilès à Paris en 1983. Chargée de mission, en avril 1983, auprès de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, elle a été nommée sous-préfet en septembre 1984, directeur du cabinet du préfet du Gard à la même époque et commissaire adjoint de la République à Châteauneuf-Chinon en août 1985. M^{me} Marre est entrée à l'Elysée en novembre 1987 comme conseiller technique. Elle était chargée de l'organisation et du courrier.

Questions à domicile chez Raymond Barre



Jeudi 30 juin 20h40

Anne SINCLAIR, Jean-Marie COLOMBANI et Alexandre TARTA interrogent Raymond BARRE sur les sujets qui passionnent et préoccupent les Français. Un invité-surprise interviendra au cours de l'émission. L'événement politique à ne pas manquer.

Le secrétariat général

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a procédé aux nominations suivantes :

- M^{me} Michèle Barzach, députée de Paris, secrétaire nationale chargée du conseil national de la prospective ;
- M^{me} Michèle Alliot-Marie, députée des Pyrénées-Atlantiques, secrétaire nationale au projet ;
- M. Jean-Paul Delevoye, ancien député du Pas-de-Calais, secrétaire national aux questions économiques ;
- M. Jacques Godfrain, député de l'Aveyron, secrétaire national aux questions sociales ;
- M. Louis Lauga, ancien député des Landes, secrétaire national aux fédérations ;
- M. Alain Marleix, député européen, secrétaire national aux élections ;
- M. Patrick Ollier, député des Hautes-Alpes, chargé des relations avec les groupes parlementaires ;
- M. Dominique Perben, député de Saône-et-Loire, secrétaire national à la communication ;
- M. Nicolas Sarkozy, député des Hauts-de-Seine, secrétaire national à la jeunesse et à la formation ;
- M. Jean-Jacques de Peretti, ancien chargé de mission au cabinet de M. Chirac à l'hôtel Matignon, conseiller municipal de Sarlat (Dordogne), est nommé chargé de mission pour la communication et l'information, responsable du service de presse.

سكنا من الاموال

Politique

La bataille des commissions à l'Assemblée nationale

L'UDC s'incline devant la force de dissuasion du RPR

Le RPR est parvenu, le mardi 28 juin, à l'Assemblée nationale à faire « capoter » le mot est de M. Pons, président du groupe RPR) la proposition des socialistes à l'opposition de détenir deux présidences de commission : les affaires étrangères et les affaires sociales.

A l'issue d'une journée fertile en conciliabules, imbrications et rebondissements, MM. Valéry Giscard d'Estaing (UDF) a pu tirer son épingle du jeu sans dommage personnel. Il est redevenu président de ce club un peu particulier que représente la commission des affaires étrangères. Il a recueilli vingt-six voix des trente-quatre du RPR, UDF et UDC. Les élus socialistes se sont abstenus.

Accusations de compromission

M. Jacques Barrot, (Union des centres) qui pouvait prétendre à la présidence de la commission des affaires sociales a été finalement retiré. Celle-ci et les quatre autres commissions et le rapport général du budget sont donc détenus aujourd'hui par des députés socialistes : MM. Dominique Strauss-Kahn (finances), Alain Richard (rapport général du budget), Michel Sapin (lois), Jean-Michel Boucheron (défense), Jean-Marie Bockel (production et échanges), Jean-Michel Bérégovoy (affaires sociales).

Après son élection, M. Giscard d'Estaing a expliqué, dans un communiqué, que la commission qu'il présidait avait « un caractère particulier dans la vie parlementaire » parce qu'elle était « moins impliquée dans les débats de la politique intérieure » et qu'elle avait « en charge la réputation et les intérêts extérieurs de la France ».

M. Giscard d'Estaing ne tombera donc pas sous le coup des accusations brandies ces derniers jours par le RPR : quiconque accepte une présidence de commission de la main des socialistes est un traître en puissance.

Quelques heures avant l'ouverture du scrutin au sein des commissions pour l'élection des présidents, l'opposition n'était pas encore parvenue mardi à un accord. M. Pons, toujours soucieux de lier ses amis ou de les faire passer aux yeux de leurs électeurs pour des alliés virtuels des socialistes, proposait à nouveau une candidature unique RPR-UDF dans toutes les commissions.

C'était, selon lui, la meilleure façon de manifester l'hostilité de l'opposition à « l'obole octroyé » par les socialistes. De leur côté, MM. Gaudin, Barrot et Méhaignerie tentaient de se dégager de ce piège en demandant à nouveau au PS trois commissions pour l'opposition : une pour chacun des trois groupes. M. Méhaignerie espérait mettre à son tour le RPR dans l'embarras en le contraignant à refuser publiquement une présidence. Le PS ne devait pas marcher dans la combine.

Vers 9 h 30, c'était au groupe centriste de se réunir. M. Barrot eut alors la mauvaise surprise de constater que sa base lui échappait. La majorité du tout jeune groupe UDC était, en effet, hostile à sa candidature, estimant qu'elle prêterait le flanc aux accusations de compromissions.

Le groupe UDC manifestait ainsi sa fragilité et sa friabilité. Nombre de ses membres ne se sont pas encore totalement remis de leur prise de distance à l'égard de l'UDF. Ce premier pas leur avait beaucoup coûté. Ils n'étaient pas prêts à en assumer un second sur le chemin de l'indépendance et de l'intransigeance vis-à-vis de leurs alliés de l'URC.

A 11 heures, devant leurs commissions, MM. Giscard d'Estaing et Barrot avançaient leur candidature. Constatant que l'URC ressuscitée présentait des candidats partout (sauf à la production et échanges contre M. Bockel), les socialistes décidèrent de proposer à la commission des affaires étrangères et à celle des affaires sociales deux candidats d'attente : M^{me} Catherine Lalumière et M. Bernard Dérosiers. Une suspension de séance était immédiatement demandée par les socialistes afin de tenter de renouer les fils d'un accord.

Une première

De son côté, M. Barrot, après un entretien avec MM. Chirac, Pons et Juppé comprenait que le RPR, tout en ne s'opposant pas ouvertement à sa candidature, maintiendrait sa pression sur lui. Il était élu. Coincé entre ses amis, sceptiques, et ses alliés RPR, hostiles, M. Barrot, à la reprise de séance, annonçait son retrait. Il constatait qu'il lui était impossible d'accepter cette « fonction d'arbitrage » dans un climat de « suspicion ». L'ancien président de cette commission se voyait mal, en effet, examiner de nombreux textes sociaux sous les yeux du RPR cherchant à le pousser à la faute. « C'est dommage », expliquait-il dans la soirée, avec une pointe d'amerume. « Il y avait là la possibilité de faire progresser l'idée d'un travail parlementaire dépassionné et efficace ».

M. Méhaignerie tentait, pour sa part, de faire porter le chapeau aux socialistes, qui n'avaient pas accepté de donner trois présidences à l'opposition. M. Pons, dans les coulisses, semblait, quant à lui, ravi de ce bon tour joué à ses alliés.

Du côté des socialistes, on dénonçait ce mauvais coup porté à une tentative de « meilleure gestion des commissions ». « Nous ne comprenons pas cette situation de blocage, applaudie par le RPR », déclarait

M. Jean-Pierre Sueur (PS), tandis que M. Jean Le Garrec, porte-parole du groupe socialiste, dénonçait le « chantage » du RPR sur les centristes. Quant au président du groupe PS, M. Louis Mermaz, il regrettait que M. Barrot ait « cédé aux remontrances du RPR ».

Le retrait de M. Barrot ayant été acté en fin de matinée, les socialistes décidèrent de repousser, à 16 h 30, l'élection à cette présidence de commission laissée libre. Contrairement à ce qui s'était passé pour les autres commissions, les députés socialistes ont voté pour départager les candidats à la candidature : M^{me} Yvette Roudy, MM. Alain Calmat, Bernard Dérosiers et Jean-Michel Bérégovoy. C'est ce dernier qui devait finalement l'emporter devant ses pairs au deuxième tour. Il était ensuite élu, en fin d'après-midi, président de la commission des affaires sociales, les centristes votant blanc et le RPR ne participant pas au vote.

L'échec de cette tentative historique d'associer plus étroitement l'opposition au travail parlementaire ne doit cependant pas cacher la réussite de celle faite pour assurer son entrée dans les bureaux des commissions, c'est-à-dire les vice-présidences et les secrétariats. Ces postes ne sont pas honorifiques. Ils permettent de jouer un rôle important dans la gestion des travaux des commissions. A l'exception de la commission des finances, où l'opposition n'a pas occupé une vice-présidence et deux secrétariats laissés par les socialistes (elle revendiquait deux vice-présidences et un secrétariat), les bureaux de toutes les autres commissions ont vu entrer pour la première fois des députés URC et UDF. Le RPR, campant fermement sur sa position de refus, avait décidé, pour sa part, de boycotter également ses nouvelles « oboles ».

PIERRE SERVENT.

La composition des bureaux

Grande première : l'opposition a fait, le mardi 28 juin, son entrée dans les bureaux des commissions de l'Assemblée nationale.

AFFAIRES SOCIALES :

Président : Jean-Michel Bérégovoy (PS, Allier). Vice-présidents : Alain Calmat (PS, Cher), Jean-Paul Fuchs (UDC, Haut-Rhin), Yvette Roudy (PS, Calvados), André Santini (UDF, Hauts-de-Seine). Secrétaire : Jean-Pierre Foucher (UDC, Hauts-de-Seine), Denis Jacquat (UDF, Moselle), Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône), René Rouquet (PS, Val-de-Marne).

LOIS :

Président : Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine). Vice-présidents : Michel Suchod (PS, Dordogne), Pascal Clément (UDF, Loire), Jean-Jacques Hyst (UDC, Seine-et-Marne). Secrétaire : Jacques Floch (PS, Loire-Atlantique), Jean-Pierre Worms (PS, Saône-et-Loire), Paul-Louis Tessillon (UDF, Yvelines).

PRODUCTION ET ÉCHANGES :

Président : Jean-Marie Bockel (PS, Hauts-Rhin). Vice-présidents : Claude Birraux (UDC, Haute-Savoie), Jean-Pierre Defontaine (PS, Pas-de-Calais), Jean-Pierre Joseph (PS, Gers), Pierre Micaux (UDF, Aube). Secré-

taire : Léonce Deprez (UDF, Pas-de-Calais), Ambroise Guellec (UDC, Finistère), Guy Malandain (PS, Yvelines), Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres).

FINANCES :

Président : Dominique Strauss-Kahn (PS, Val-d'Oise). Rapporteur général : Alain Richard (PS, Val-d'Oise). Vice-présidents : Jean Anciant (PS, Val-d'Oise), Yves Tavernier (PS, Essonne). Secrétaire : François Hollande (PS, Corrèze).

AFFAIRES ÉTRANGÈRES :

Président : Valéry Giscard d'Estaing (UDF, Puy-de-Dôme). Vice-présidents : Jean-François Deniau (UDF, Cher), Catherine Lalumière (PS, Gironde), Charles Fistre (PS, Tarn). Secrétaire : Michel Bérégovoy (PS, Seine-Maritime), Paul Dhaille (PS, Seine-Maritime), Charles Ehrmann (UDF, Alpes-Maritimes).

DÉFENSE :

Président : Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine). Vice-présidents : Charles Herru (PS, Rhône), Jean-Yves Le Drian (PS, Morbihan), Arthur Paecht (UDF, Var). Secrétaire : Jean Briane (UDC, Aveyron), Freddy Deschaux-Beaume (PS, Eure), Joseph Manjouan du Gasset (UDF, Loire-Atlantique).

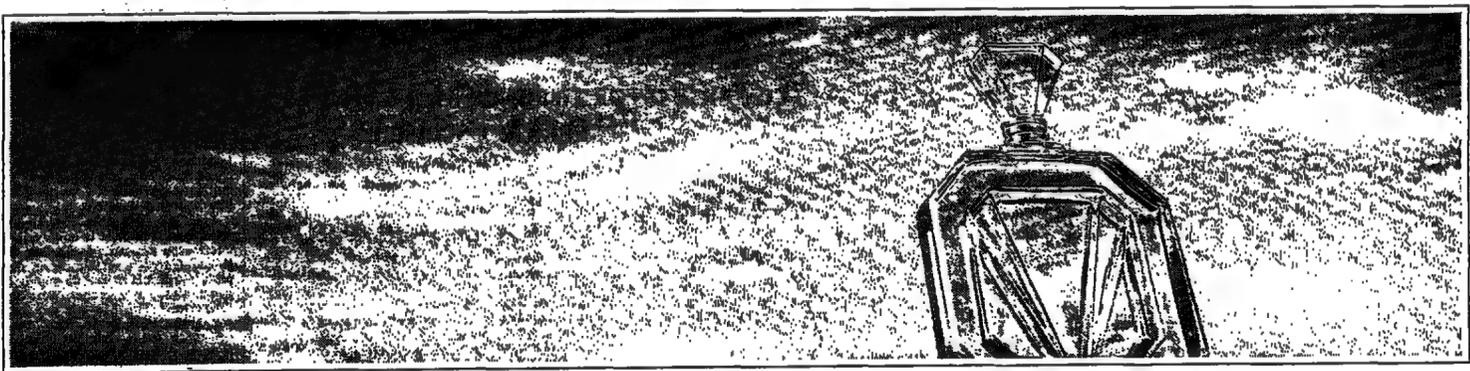
INTROUVABLE !!

AUTORADIO EXTRACTIBLE DE POCHÉ
130 GRAMMES
BLAUPUNKT DENVER SQM 108
4025 WATT REELS PC-QO-FM-STEREO, Affichage digital, recherche électronique, 15 mémoires, entrées K7-CD

Disponible à prix Discount

STRUK AUTORADIO 80, rue de Maubeuge
75010 PARIS (Gare du Nord)
Tél. : 45.26.46.48

S A I N T - G O B A I N L A C R É A T I V I T É



SAINT-GOBAIN EST LE PREMIER PRODUCTEUR MONDIAL DE FLACONS ET LE DEUXIÈME PRODUCTEUR MONDIAL DE BOUTEILLES.

Chaque année, 9 milliards de bouteilles, flacons et pots sont fabriqués dans les usines de Saint-Gobain. Chaque jour, 13000 professionnels du verre travaillent à faire reculer, encore, les frontières de la technique verrière. Témoign, ce flacon GEM de Van Cleef & Arpels, flacon à deux faces jointives, réalisé pour la première fois en automatique, véritable prouesse technique récemment couronnée par un Oscar Mondial de l'Emballage.



NOTRE MÉTIER: LA COMPÉTITION

14888

Cinquante-neuf morts et trente-neuf blessés

Trois enquêtes pour rechercher les causes de la catastrophe de la gare de Lyon

Le bilan de la collision ferroviaire qui s'est produite, lundi 27 juin, à 19 h 37, au troisième sous-traité de la gare de Lyon est extrêmement lourd : cinquante-neuf personnes — le conducteur et des passagers de la rame percutée par le train Melun-Paris — ont trouvé la mort. Trente-neuf autres ont été blessés. Parmi celles-ci, treize des victimes de cet accident, sans précédent dans la capitale, sont toujours hospitalisées. Les services de l'Assistance publique de Paris indiquent, mercredi matin 29 juin, que trois de ces blessés étaient gravement atteints, notamment une jeune femme admise à l'hôpital Bichat dans un état critique. Les deux autres blessés graves, hospitalisés à La Pitié-Salpêtrière et au Kremlin-Bicêtre, souffrent — selon le communiqué de l'Assistance publique — de

« polytraumatismes », mais leurs vies ne sont pas en danger. Parallèlement aux travaux de la commission d'enquête créée par M. Louis Mermé, ministre des transports du premier gouvernement Rocard, commission d'enquête dont la présidence a été confiée à M. Christian Malaurie, inspecteur général des transports et des travaux publics, la SNCF s'efforce, de son côté, de déterminer les causes de cette catastrophe et de préciser pour quelles raisons le système de freinage du Melun-Paris a fait totalement défaut.

Pour sa part, le parquet du tribunal de Paris a décidé, mardi 28 juin, l'ouverture d'une information judiciaire contre X... pour homicides et blessures involontaires. Celle-ci est fondée sur les textes régissant la

police des chemins de fer, qui prévoient une peine de prison de six mois à cinq ans et une amende de 1 080 F à 20 000 F pour « quiconque, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des lois ou règlements, aura involontairement causé, sur un chemin de fer ou dans les gares ou stations, un accident occasionnant la mort d'une ou plusieurs personnes ». Le dossier judiciaire a été confié à M. Jean-Paul Valat, juge d'instruction au tribunal de Paris.

Cette catastrophe ferroviaire a, bien sûr, suscité une très vive émotion. Au-delà des réactions et des interrogations sur les problèmes de sécurité des voyageurs, de multiples personnalités ont tenu à adresser d'abord des messages de sympathie aux familles des victimes. Et en tout premier le président de la Républi-

que, M. François Mitterrand, qui, avant de quitter Hanovre au terme de la réunion du conseil européen, a indiqué qu'il allait recevoir le président de la SNCF, M. Philippe Rouvillois et a déclaré : « L'ampleur du drame dans sa gravité est un choc que reçoit la France tout entière. Cet accident ne peut que remplir nos cœurs de peine et de pitié. Il est très important que ceux qui souffrent sachent que la nation consacre sa pensée, consacrer ses efforts pour essayer d'être solidaire, pour rendre service, pour apaiser ce qui peut l'être. »

Quant à ce qui ne peut pas l'être, a ajouté M. Mitterrand, le deuil ou le chagrin, au moins doivent avoir une très grande attention, une très grande délicatesse pour que les Français se sentent vraiment tous unis autour d'événements de cette sorte.

Une minute quarante pour réagir

Les différentes enquêtes en cours permettront de compléter, de préciser le film des événements qui ont abouti à la catastrophe de la gare de Lyon. A travers les déclarations des différents témoins responsables, on peut déjà reconstituer les épisodes qui ont précédé et suivi le non-fonctionnement du système de freinage du train Melun-Paris 153 944. Des questions demeurent, pour l'instant, sans réponse.

Le 27 juin. — Le train Melun-Paris connaît un premier incident à Vigneux (Essonne). Il dépasse le quai, et les passagers doivent descendre sur la voie. La SNCF estime que cet incident peut aussi bien être imputable à une erreur d'appréciation du conducteur, et souligne que le convoi s'est arrêté quinze fois sans problème tout au long de son trajet.

Le 18 h 32. — M. Daniel Saulin, mécanicien du train 153 944,

constate que quelqu'un a tiré le signal d'alarme à la hauteur de la gare de Vert-de-Maisons (Val-de-Marne), où aucun arrêt n'était prévu. Son manomètre de pression pneumatique n'indique plus 3 bars, mais près de 4. Il accentue cette dépression, arrête son train, et cherche la voiture d'où est partie l'alarme et dont s'échappe un sifflement. Le train est composé de deux éléments, chacun formé d'une motrice et de trois remorques. Dans le deuxième élément, il trouve la remorque concernée. Apparemment, l'auteur de l'alarme est introuvable. M. Saulin réarme le signal avec une clé et tente de débloquer les freins. Vainement. Pendant vingt-six minutes, il bataille pour y parvenir. La plupart des voyageurs, croyant qu'un train de remplacement partirait d'un autre quai, descendent. Le mécanicien parvient enfin à déblo-

quer le système, vraisemblablement en privant la remorque de freins de frein, ce qui est une procédure normale ; sept voitures sur huit en état de freiner suffisamment. A-t-il touché à d'autres manettes de purge de la conduite pneumatique, provoquant la mise hors jeu des freins d'autres voitures ?

Le 18 h 39. — M. Saulin remonte dans sa cabine de conduite, démarre et pilote son train à une allure normale, fixée à cet endroit à un maximum de 120 km/h. A-t-il vérifié, comme il le devait, que la pression pneumatique était remontée à 3 bars, et que les freins répon-

daient ? A 2 kilomètres de la gare de Lyon, les panneaux de limitation obligent le mécanicien à réduire la vitesse, qui atteignait vraisemblablement plus de 90 km/h. Il constate que les freins ne répondent pas. Dans la minute quarante qui va s'écouler entre ce moment et celui de l'impact dans la gare souterraine de la gare de Lyon, il enclenche le frein rhéostatique, tout à fait insuffisant, mais qui réduit d'une vingtaine de kilomètres à l'heure la vitesse du convoi. Il lance un appel sur la liaison radio, qui sera capté par le poste d'aiguillage et — apparemment — par le mécanicien de train qui va être tamponné. Il ordonne à ses passagers de quitter la motrice de tête et de refluer dans la remorque suivante, pour limiter les effets de l'impact inévitable. Sur les quatre voies de la gare souterraine vers laquelle le train fou dévale, une est

libre. Mais l'aiguillage ne peut orienter le convoi vers celle-ci. Le feu vert a en effet été donné à un autre train en partance, et cela empêche de modifier la position des aiguillages : un ordre dans ce sens aurait été inopérant.

Le 19 h 10. — Le Paris-Melun percute le train 153 951 en partance pour Villeneuve-Saint-Georges. Celui-ci est bondé car le précédent train a été annulé pour cause de retard excessif.

La question qui s'impose aux enquêteurs est simple à poser et beaucoup moins à résoudre. Ou bien la pression de l'air comprimé du Paris-Melun était normale — mais alors pourquoi le freinage n'a-t-il pas été efficace ? Ou bien la pression était insuffisante, et dans ces conditions, pourquoi le train a-t-il pu se remettre en route, et cela empêche de modifier la position des aiguillages : un ordre dans ce sens aurait été inopérant.

En tout état de cause, l'architecture du système de freinage de ce type de matériel devra être revue, car il apparaît que le circuit de secours ne mérite pas cette appellation, puisqu'il nécessite, lui aussi, que la pression soit normale pour fonctionner. Il ne semble pas y avoir de redondance sur les freins des trains français.

ALAIN FAUJAS.

Sur les quais Contourner l'innommable

Il y a une dizaine installés en file indienne au carrefour qui mène à la gare souterraine. Badge SNCF au revers de la veste, ils répètent inlassablement d'une voix blanche : « SNCF banlieue gardée par les grandes lignes ». Derrière eux, le couloir qui menait hier encore aux trains en partance pour Combs-la-Ville, Evry ou Villeneuve-Saint-Georges, est quasiment désert. Des barrières métalliques gardées par de jeunes « tucistes » interdisent l'accès aux escalators.

« Ils auraient pu se contenter de fermer le quai B », grommelle un passante. « Ils n'avaient sans doute pas envie qu'on voie ça », lui rétorque-t-on. « Ça ». Les haut-parleurs ont beau annoncer sans cesse le déplacement des départs banlieue à la suite « d'un accident grave », les voyageurs préfèrent contourner l'innommable, ils s'arrêtent parfois devant les contrôleurs SNCF, un peu hésitants, afin de vérifier que tout cela, c'est bien « à cause d'un accident grave » mais ils s'enfuient aussitôt. Les plus hardis, attachés-casques à la main, parlent, eux, pudiquement, des « événements ». Tous suivent docilement ce nouvel itinéraire qui les emmène vers le « gare de surface » en tête du quai, plus habitué au TGV qu'aux wagons bleus de la SNCF-banlieue.

Une immense foule s'épouse à lire III tableau d'affichage : des trains retardés, des employés dépassés. La pagaille, en un mot. Elle offre aux habitués de III heures, vaguement soulagés, un « autre » sujet de conversation. Il faut retrouver son train, repérer les lieux, vérifier les retards, le détail des itinéraires, les numéros des quais.

La belle ordonnance des trains du soir, celle qui faisait se retrouver en tête du deuxième wagon les collègues d'une même banlieue, s'est brisée. Elles sont deux à chercher « Monique », qui les accompagnait ce matin. Ils sont une dizaine à guetter vainement leur femme avant de se décider à grimper, seuls, dans le 18 h 32 qui les réunit tous les jours.

Tabou

Ainsi on s'installe dans un coin, un peu étranger à ce nouveau décor et l'on se raconte à demi-mots les rendez-vous manqués du soir, les quais bondés, les erreurs d'affichage. Le reste ? Tabou. Pourtant, combien sont-ils, plongés en silence dans leur journal, tous arrêtés à la même page ?

Dans les cabines téléphoniques qui bordent les quais, on parle bien un peu puisque l'on parle à d'autres. Une petite dame à chapeau s'inquiète vivement : « Tu as vu les images à la télévision ? On dit qu'il y a plus de cinquante morts ! » Les banlieusards qui patientent à l'extérieur haussent les épaules : sans doute une passagère « grandes lignes »... peut-être un départ TGV : en tout cas, pas une des leurs.

Car ils sont ce soir-là face à face, ou mêlés avec ceux qu'on appelle « les usagers », un peu surpris de se trouver réunis ainsi sous les voûtes en verre de la « gare de surface », les habitués à longueur d'année du Paris-Melun et les colonies de vacances du mois de juillet ; les voyageurs pressés du 11 h 42 et les mères de famille en robe d'été encombrées de valises et d'enfants ; les porteurs de serviettes ou de porte-documents du soir et les surchargés des lourds sacs à dos des vacances.

Ils se regardent à peine. Il y a ceux qui peuvent « en » parler à loisir, un peu étonnés de se trouver « sur les lieux », et ceux qui n'en parleront pas parce qu'ils ont trop à dire. De toute façon, ceux-là se retrouveront demain. A. C.

RELIGIONS

A l'occasion du consistoire

Jean-Paul II exhorte les partisans de Mgr Lefebvre à ne pas suivre celui-ci dans le « schisme »

ROME de notre correspondant

Importante journée « vaticane » le 28 juin à Rome. En une cérémonie simple comme à l'ordinaire mais également colorée et où dominaient naturellement le pourpre, Jean-Paul II a, dans la grande salle Paul-VI, imposé la barrette à vingt-quatre prélats de dix-sept nationalités, dont il avait révélé les noms le 29 mai. Le pape a, bien entendu, évoqué aussi la figure du théologien suisse Hans-Urs von Balthasar appelé, deux jours plus tôt, à une exaltation différente du cardinalat, « celle de la vie éternelle ».

Le Sacré Collège compte actuellement cent soixante membres dont cent vingt et un âgés de moins de quatre-vingts ans qui étaient le successeur de Jean-Paul II en cas de vacance du siège pontifical. Ce chiffre, qui excède le nombre théorique de cent vingt, se verra réduit par l'accession à l'âge fatidique, d'ici à la fin de l'année, de trois prélats (dont Mgr Jacques Martin, unique Français nommé à l'occasion de ce quatrième consistoire de Jean-Paul II).

Dans le discours en latin qu'il a prononcé devant le « consistoire secret » avant la cérémonie publique, le pape a fait une longue référence à Mgr Lefebvre (nos dernières éditions du 25 juin). Le prélat suspendu a d'ailleurs été ordonné quatre évêques le jeudi 30 juin à Ecône, en Suisse.

Jean-Paul II s'est déclaré « très attristé » que « l'un de nos frères en épiscopat » procédât « sans mandat apostolique », ait désiré « rompre ainsi l'unité de l'Eglise, entraînant un certain nombre de ses sectateurs dans le schisme ». Le pape a conclu : « Nous les prions et les exhortons du fond du cœur afin qu'ils restent dans la maison pater-

RELIGIONS

A l'occasion du consistoire

Jean-Paul II exhorte les partisans de Mgr Lefebvre à ne pas suivre celui-ci dans le « schisme »

ROME de notre correspondant

Importante journée « vaticane » le 28 juin à Rome. En une cérémonie simple comme à l'ordinaire mais également colorée et où dominaient naturellement le pourpre, Jean-Paul II a, dans la grande salle Paul-VI, imposé la barrette à vingt-quatre prélats de dix-sept nationalités, dont il avait révélé les noms le 29 mai. Le pape a, bien entendu, évoqué aussi la figure du théologien suisse Hans-Urs von Balthasar appelé, deux jours plus tôt, à une exaltation différente du cardinalat, « celle de la vie éternelle ».

Le Sacré Collège compte actuellement cent soixante membres dont cent vingt et un âgés de moins de quatre-vingts ans qui étaient le successeur de Jean-Paul II en cas de vacance du siège pontifical. Ce chiffre, qui excède le nombre théorique de cent vingt, se verra réduit par l'accession à l'âge fatidique, d'ici à la fin de l'année, de trois prélats (dont Mgr Jacques Martin, unique Français nommé à l'occasion de ce quatrième consistoire de Jean-Paul II).

Dans le discours en latin qu'il a prononcé devant le « consistoire secret » avant la cérémonie publique, le pape a fait une longue référence à Mgr Lefebvre (nos dernières éditions du 25 juin). Le prélat suspendu a d'ailleurs été ordonné quatre évêques le jeudi 30 juin à Ecône, en Suisse.

Jean-Paul II s'est déclaré « très attristé » que « l'un de nos frères en épiscopat » procédât « sans mandat apostolique », ait désiré « rompre ainsi l'unité de l'Eglise, entraînant un certain nombre de ses sectateurs dans le schisme ». Le pape a conclu : « Nous les prions et les exhortons du fond du cœur afin qu'ils restent dans la maison pater-

EDUCATION

L'insuffisance du nombre des candidats reflète le malaise des instituteurs

L'éducation nationale recherche 5 900 instituteurs. Les candidats, qui doivent être titulaires d'un DEUG ou d'un diplôme équivalent et être âgés de moins de quarante ans, subiront un concours en septembre et octobre prochains, avant de bénéficier de deux années de formation rémunérées dans une école normale départementale. Les inscriptions seront closes entre le 11 juillet et le 26 août, selon les académies. Quelques 27 000 étudiants étaient inscrits cette année dans les cycles de préparation mis en place dans certaines universités, et d'autres se présenteront en candidats libres, ce qui semble a priori suffisant.

Mais de grandes disparités existent entre les régions. Le Nord et l'Est, ainsi que les académies de Créteil et de Versailles, ont moins de candidats. Ainsi l'académie d'Amiens, qui offre 194 postes, ne compte que 275 étudiants inscrits en préparation ; à Versailles, il y a seulement 13 candidats potentiels par poste contre 3,6 à Nice et 6,7 à Paris. L'an dernier, en dépit d'une campagne publicitaire, 123 des 5 535 postes offerts n'avaient pas pu trouver preneurs, alors que plus de 27 600 candidats s'étaient inscrits pour passer les concours.

Le malaise de la profession d'instituteur, que reflètent ces difficultés de recrutement, est à nouveau attesté par le mouvement de boycottage de l'examen de sortie de l'école normale lancé par des élèves-

instituteurs de la région parisienne (Le Monde du 3 juin). Un quart des normaliens d'Île-de-France convoqués, le mardi 28 juin, aux examens de sortie, ont réclamé un zéro symbolique à leur première épreuve afin de manifester leur mécontentement contre leur formation, qu'ils estiment insuffisante. A l'appel de la coordination régionale parisienne des élèves-instituteurs, 174 candidats sur les 751 convoqués, ont, le matin, remis une copie blanche ou une déclaration exprimant leur hostilité au principe de l'examen final, qu'ils jugent « infantilisant et inadéquat aux réalités du métier d'instituteur ». L'après-midi, la moitié environ ont réitéré leur refus de composer.

La plupart appartiennent aux écoles de l'Eury (Val-d'Oise), d'Étigny (Essonne), de Bonneuil (Val-de-Marne), du Bourget et de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis). Les 83 normaliens parisiens avaient été répartis par groupes de quatre dans une vingtaine de centres différents, afin qu'ils ne puissent pas être empêchés de composer par leurs camarades de première année, comme cela s'était produit lors des précédents convocations.

La note zéro était éliminatoire, ceux qui l'auraient reçue risquaient de ne pas obtenir leur diplôme, à moins que les jurys n'attribuent à leurs copies un demi-point plutôt que cette note fatale.

SPORTS

TENNIS : les internationaux de Grande-Bretagne Le général épingle

Disparition à Wimbledon des derniers gauchers et des derniers Français, après l'élimination, le mardi 28 juin, de Lecomte en huitièmes de finale et Pascale Paradis en quarts de finale, ainsi qu'avec la défaite de l'Américain Connors.

LONDRES de notre envoyé spécial

Raquette de deuxième classe, le blain Patrick Kubben a gagné du galon mardi sur le champ de bataille de Wimbledon en prenant d'assaut la montagne Connors. Pour réussir ce petit exploit en huitièmes de finale de championnat de Grande-Bretagne, l'Allemand de 19 ans a dû remporter les six breaks des deuxième et troisième sets puis faire deux fois le break dans la cinquième manche après avoir eu une première

ballée de match au deuxième jeu du quatrième set sur le service de l'Américain. La demi-volée croisée qu'il a réussie en retour d'une amorcée après avoir traversé le court en diagonale, a été la meilleure conclusion à un match qu'il a mené tambour battant, en dépit de la farouche résistance de Connors. L'arrêt de la partie la veille à 6-5 dans le troisième set avait permis à l'Américain de recharger ses accus sur lesquels il avait déjà singulièrement tiré samedi dernier contre son compatriote Rostagno. Mais cela n'a pas été suffisant.

Qui est donc Kubben pour avoir ainsi épingle non pas un caporal mais bien un général des courts ? Jusqu'alors il avait eu le fait d'arme paracombien. C'est pourtant un bel athlète, moins lourd sans être moins puissant que son compatriote Boris Becker dont il est l'aîné de trois ans. Natif de Pottfingen, il a réalisé ses meilleures performances en double. C'est dire qu'il a le service choc et la volée chic pour un joueur classé quatre-vingt-dixième mondial en simple. Comme sa détermination n'a pas failli mardi, il a fini par faire céder le gaucher, champion des lieux en 1974 et 1982.

Demi-finaliste 1986, quart de finaliste 1985 et 1987, Henri Lecomte qui était le seul autre gaucher encore en compétition dans les huitièmes de finale n'a pas plus pu que cap cette année.

Mené deux manches à rien lundi soir quand la pluie et la nuit avaient interrompu la partie, le finaliste de Roland-Garros a semblé mieux disposé, mardi, à la reprise du match. Il gagna ainsi une manche. Toutefois, l'Américain Tim Mayotte qui joue sur herbe sans génie mais avec constance, est la tige facilitée par le manque de régularité du Français pour finir au quatrième set.

C'est la cinquième victoire de Mayotte sur Lecomte en sept rencontres. Agé de vingt-huit ans, le joueur de Springfield (Massachusetts) qui a gagné son premier titre seulement en 1985 à Delray-Beach (Floride) a depuis lors pris goût à la victoire. Sa troisième place mondiale correspond à six championnats gagnés au cours des quinze derniers mois. A Wimbledon, il a déjà été trois fois quart de finaliste (1981-1983 et 1986) et une fois demi-finaliste (1982). Pour faire aussi bien six ans après, il devrait battre Ivan Lendl au tour suivant.

ALAIN GIRAUDO.

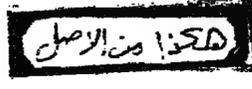
LES RÉSULTATS DU MARDI 28 JUIN

MESSIEURS
Mayotte (E-U, 13) b. Lecomte (Fr., 9) 6-4, 7-6 (7-4), 4-6, 6-2; Becker (RFA, 8) b. Lecomte (E-U, 5) 6-3, 6-4, 6-4; Kubben (RFA, 89) b. Connors (E-U, 5) 5-7, 7-6 (9-7), 7-6 (7-2), 6-7 (4-7), 6-3.

DAMES
(Huitième de finale)
M. Navratilova (E-U, 2) b. L. Savchenko (URSS, 19) 6-4, 6-2.

(Quatrième de finale)
S. Graf (RFA, 1) b. P. Paradis (Fr., 36) 6-3, 6-1; P. Striver (E-U, 4) b. C. Everet (E-U, 5) b. M. Sukova (Tch., 7) 6-3, 7-6 (7-4).

JEAN-PIERRE CLERIC



Sciences

Une découverte française pourrait bouleverser les fondements de la physique

Un autre monde conceptuel

par le docteur Jacques Benveniste directeur de l'unité 200 de l'INSERM

Les résultats de notre recherche imposent à tous, et surtout à la communauté scientifique, un considérable effort d'adaptation. Il s'agit d'entrer dans un autre monde conceptuel. Le changement de mode de pensée n'est pas moins grand que lorsqu'on est passé avec la Terre de la platitude à la rotondité. En effet, s'il est une certitude intangible de notre univers biologique (et pas seulement biologique), c'est qu'à toute fonction correspond une molécule structurellement définie, à toute serrure, sa clé. Même si l'on ne sait pas vraiment en quoi consistent les interactions entre une molécule et son récepteur, entre une enzyme et son substrat, ils forment à n'en pas douter la base de l'être chimique, tel qu'il résulte des données de la science moderne.

Or les études que nous présentons montrent l'existence d'un effet de type moléculaire spécifique en l'absence de molécule. La procédure utilisée s'apparente à celle qui ferait agir dans la Seine au pont Neuf la clé d'une automobile puis recueillir au Havre quelques gouttes d'eau pour faire démarrer la même automobile, et pas une autre. On comprend dès lors des réticences, voire l'agressivité, au nom de la déesse Raison, des adversaires de ce type d'expériences.

L'incertitude qui règne actuellement encore sur l'origine précise de ce phénomène indique que nous devons maintenant aller dans trois directions : 1) Confirmer ce phénomène dans d'autres systèmes biologiques. Nous avons obtenu quelques résultats éparpillés qui demandent à être confirmés. Ils indiquent cependant clairement qu'il s'agit d'un phénomène général ; 2) utiliser nos systèmes biologiques pour, par des manipulations physico-chimiques, étudier les comportements de ces activités inhabituelles ; 3) enfin, entreprendre des coopérations multidisciplinaires internationales, notamment avec des physiciens et des chimistes capables de nous donner peut-être un jour la solution du problème.

L'enfant terrible de la recherche

A cinquante-trois ans, le docteur Jacques Benveniste est toujours, sous des allures d'adolescent, l'enfant terrible de la communauté médicale et scientifique française. Mal connu du grand public, il cultive non sans élégance ni naïveté un personnage hors du commun, à mi-chemin du « bohème-huitard » qu'il a été et du tenant de l'establishment qu'il espère ne jamais devenir.



« Immigré de la première génération » — son père, originaire de Salonique, est arrivé à Paris en 1925 — ce Parisien fils de médecin de quartier est, tout jeune, séduit par les voitures de course et ne souhaite qu'une chose : devenir ingénieur automobile. Bachelier à quinze ans mais, « trop mauvais en mathématiques », il se réfugie dans la médecine.

« Ce fut ce qu'on appelait alors le « vol royal ». Extremement intraitable des hôpitaux de Paris et clinicien, le futur mandarin a fait une croix sur sa carrière hospitalo-universitaire pour entrer dans le monde de la recherche. L'orage de 68 passé, il quitta la France pour la Californie. C'est à La Jolla qu'il découvre le PAF, une molécule humaine dont on sait aujourd'hui qu'elle joue un rôle fondamental dans l'asthme et les phénomènes inflammatoires (le Monde du 15 juin). C'est ensuite le retour en France, en 1973, dans l'équipe du professeur Jean Hamburger puis, enfin, l'autonomie, à Clamart, avec la création de l'unité 200 de l'INSERM, qu'il dirige depuis 1980 et où cinquante personnes travaillent aujourd'hui sur les mécanismes fondamentaux de l'allergie et de l'inflammation. Il s'était une fois de plus en 1975 illustré dans ce domaine en mettant au point le test de dégranulation des basophiles.

Environnement

Un label de propreté européen

Cent six plages françaises hissent le Pavillon bleu

Cent six communes du littoral français — sur un total de plus d'un millier — vont pouvoir arborer cet étiquette du Pavillon bleu des plages propres. Ce label, créé en France il y a quatre ans par la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, a été repris l'an dernier par la Communauté européenne à l'occasion de l'année de l'environnement. Toute commune littorale de la CEE peut y prétendre. Il suffit pour cela d'envoyer à la Fondation un dossier comprenant les données sur la qualité des eaux de baignade établies chaque année par les autorités sanitaires, un état de l'assainissement (égouts et stations d'épuration) et un compte rendu des efforts d'information du public concernant l'environnement. Des inspecteurs viennent alors vérifier la qualité de l'eau de mer, la propreté de la plage et les installations qui permettent à l'usager de conserver cette propreté.

« Ce label évolutif de qualité », comme disent les promoteurs de l'opération, est renouvelable chaque année. C'est ainsi que, en 1988, quarante-huit nouvelles communes ont décroché le Pavillon bleu des plages, parmi lesquelles Nice et Marseille, qui viennent chacune d'inaugurer leur station d'épuration de eaux usées. Pour encourager ces deux métropoles dans leur effort, on a pour cette fois fermé les yeux sur les plages de qualité douteuse comme l'anse des Phocéens et l'anse des Sablottes à Marseille ou la plage de la Réserve à Nice... En revanche, vingt-quatre communes détentrices du Pavillon bleu en 1987 l'ont perdu cette année, comme Le Havre (Seine-Maritime), Dinard (Ille-et-Vilaine), Souillac-sur-Mer (Gironde), Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône) ou Ajaccio (Corse-du-Sud).

Des débouchés pharmacologiques

Très schématiquement, l'ensemble des résultats expérimentaux que nous avons obtenus tant sur des cellules isolées *in vitro* que chez l'animal entier démontre sans aucune discussion possible que l'on peut obtenir des effets biologiques spécifiques avec de très hautes dilutions de substances actives.

Commission d'enquête

Dans les années qui suivirent, l'équipe du docteur Benveniste continua ses recherches sur les effets des hautes dilutions sur les systèmes biologiques. Plus elle avançait, plus elle confirmait l'existence de sans la mise en évidence d'un phénomène aussi extraordinaire qu'incompréhensible : de très hautes dilutions (jusqu'à 1 x 10¹²⁰ d'antisérum anti-IGE étaient capables de provoquer une dégranulation des cellules basophiles du sang.

La déclaration de l'INSERM

La direction de l'INSERM a publié le mercredi 29 juin un communiqué dans lequel les principaux passages :

« L'équipe de recherche de M. Jacques Benveniste (directeur de l'unité 200 de l'INSERM) s'intéresse depuis plusieurs années à l'action éventuelle de hautes dilutions de substances pharmacologiques sur des systèmes cellulaires, en liaison avec des laboratoires homéopathiques. Le système cellulaire utilisé est celui que l'unité 200 a mis au point et utilise couramment dans ses recherches immunologiques, le test dit de « dégranulation des basophiles ».

La mémoire de la matière

« Suite de la première page. » Jacques Benveniste put ainsi démontrer qu'en mettant en présence ces basophiles un allergène et un produit homéopathique (en l'occurrence Apis Mellifica, du venin d'abeille très dilué), il se produisait une forte diminution du pourcentage de dégranulation.

« Ce fut finalement Nature qui accepta d'entreprendre de véritables négociations avec le docteur Benveniste. Avec, comme condition sine qua non à une publication, la reproduction de ce phénomène dans d'autres laboratoires étrangers. Cela fut réalisé sans difficulté au Ruth Ben Ari Institute (Israël), à l'université de Milan et à l'université de Toronto. Ainsi a priori, tout risque d'artefact, d'erreur de manipulation ou de méthodologie était écarté. Nature, pourtant, ne se décidait toujours pas à accepter la publication de ce travail.

Tout devait s'accroître le mois dernier avec le compte-rendu, dans le Monde (daté 29-30 mai) de la communication faite par le docteur Benveniste au cours d'un congrès national d'homéopathie à Strasbourg. Pour la première fois, le chercheur français évoquait publiquement ses travaux. Soucieuse, sans doute, de ne pas passer à côté d'une publication « historique », Nature décida d'accroître le processus de publication. Non sans d'ailleurs s'entourer d'un maximum de précautions. Bien qu'aucun des « relecteurs » (relecteurs scientifiques de haut niveau) n'ait formulé de critiques fondamentales au sujet de la mission de l'information en biologie. Hélas ! il lui fallut vite déchanter. On ne publie pas ce que l'on n'est pas capable d'expliquer, répondre en substance les principaux directeurs de revues scientifiques.

« La revue Nature publie, dans son numéro du 30 juin 1988, un article consacré par treize auteurs issus de quatre laboratoires, dont l'unité 200, et trois laboratoires étrangers (Israël, Italie, Canada).

« Ces résultats sont très troublants » nous déclare M. Jean-Marie Lehn, Prix Nobel de chimie

M. Jean-Marie Lehn, prix Nobel de chimie, répond ci-dessous à nos questions. « Les résultats obtenus par le docteur Jacques Benveniste et par son équipe vous ont-ils troublés ? — Troublé, c'est au moins ce que l'on puisse dire. Ces résultats sont troublants, très troublants. En l'état actuel des connaissances dans le domaine de la science moléculaire — ou du moins des miennes, — je ne vois pas comment en biologie, en l'absence de molécule, on peut transmettre une information. Je ne vois pas non plus comment, dans un milieu liquide, siège de mouvements moléculaires extrêmement rapides, une « empreinte » pourrait être conservée. Surtout à de telles dilutions. Imaginez une dilution à 10¹²⁰ ! A titre de comparaison, le nombre de particules dans l'univers est de 10⁸⁰.

« Mais les faits eux-mêmes, comment les interprétez-vous ? — Evidemment, il y a des faits. Je ne peux pas les mettre en doute. Les signataires de cette étude sont de bons scientifiques. Ils ont fait leur travail. Mais au lieu de chercher, comme ils l'ont fait, des explications du genre « absence de molécule et mémoire », j'aurais cherché un problème méthodologique, essayé de voir le moment où mes manipulations posaient problème. — Comprenez-moi bien, je ne peux pas, sans à mettre en doute l'honnêteté des auteurs de ce travail — ce que je ne peux pas faire, — critiquer a priori leurs résultats expérimentaux, encore qu'il s'agisse d'un modèle biologique sur lequel je ne puis pas, personnellement, me prononcer. Par ailleurs, cinq laboratoires se sont associés pour signer un tel travail, ce qui me fait penser que tout cela est net et clair. Il faut pourtant se rappeler qu'il y a eu d'autres exemples dans l'histoire des sciences où l'on n'a pas compris d'emblée que l'on était victime

d'un erreur, d'un artefact méthodologique. — Les auteurs de ce travail présentent pourtant un risque important, celui d'être démentis. — C'est vrai qu'ils prennent un très grand risque. D'ailleurs, le seul fait que ces scientifiques connus prennent un tel risque impose que l'on considère leur travail avec le plus grand soin. Je persiste pourtant à envisager l'hypothèse, non pas à proprement parler d'un artefact, que que l'on a en définitive négligé. Qu'il en soit, il est clair qu'après la publication de ce travail dans l'hebdomadaire Nature il faudra s'attaquer à ce problème pour voir de quel côté il retourne précisément. — Certains envisagent l'hypothèse d'une « empreinte » dont l'essence conserverait le souvenir, de type électromagnétique. — Oui, bien sûr, la chose serait possible dans un solide. Mais on ne peut l'imaginer dans une phase fluide comme l'eau. Les résultats, s'ils étaient confirmés, remettraient en question — la chose n'est impossible, mais la probabilité est très faible — l'essentiel des bases sur lesquelles travaille la science moléculaire. — Je voudrais, pour finir, insister sur le fait que, en définitive, la chasse aux sorcières n'existe pas dans le domaine scientifique. Nous avons bien sûr affaire ici à un domaine très passionnel. La thèse, qui veut que des scientifiques qui essaient de faire des choses rejetées par la science dite officielle ne pourraient être entendus, est un argument qui ne tient pas. La chose peut être vraie, pendant une année ou deux, mais l'information finit toujours par être publiée si le travail est réalisé avec une méthodologie correcte. »

Propos recueillis par JEAN-YVES NAU.

« L'existence de ce phénomène dans d'autres systèmes biologiques, a expliqué le docteur Benveniste. Il faut rappeler que de telles observations ne peuvent être faites hautement diluées. En revanche, il semble bien que l'on puisse agir sur les flux ioniques transmembranaires. » D'autre part, explique-t-il, il faut « entreprendre des coopérations multidisciplinaires internationales, notamment avec des physiciens et des chimistes capables de nous donner peut-être un jour la solution du problème ».

« La direction de l'INSERM a publié le mercredi 29 juin, la veille de la parution de l'article dans Nature, un communiqué. C'est sans doute la première fois que l'INSERM agit de cette

manière vis-à-vis de travaux effectués par ses chercheurs. Ce texte, qui peut être considéré comme une véritable « prise de position idéologique » selon l'expression du directeur de l'INSERM, M. Philippe Lazar, traduit l'embarras de l'institut vis-à-vis de cette publication. Après une phase « d'incrédulité temporaire » de la part de la communauté scientifique, souligne l'évaluation scientifique » proprement dite. On saura alors s'il ne s'agit que d'une illusion ou au contraire « d'une réelle avancée des connaissances ». Pourtant, la direction de l'INSERM note que cette publication dans une revue aussi prestigieuse que Nature constitue déjà « une étape importante » dans le processus d'évaluation ainsi engagé.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI.

Une prise de position

Et maintenant, que va-t-il se passer ? « Nous allons confirmer l'existence de ce phénomène dans d'autres systèmes biologiques, a expliqué le docteur Benveniste. Il faut rappeler que de telles observations ne peuvent être faites hautement diluées. En revanche, il semble bien que l'on puisse agir sur les flux ioniques transmembranaires. » D'autre part, explique-t-il, il faut « entreprendre des coopérations multidisciplinaires internationales, notamment avec des physiciens et des chimistes capables de nous donner peut-être un jour la solution du problème ».

La direction de l'INSERM a publié le mercredi 29 juin, la veille de la parution de l'article dans Nature, un communiqué. C'est sans doute la première fois que l'INSERM agit de cette

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PRIVAS. A la requête de M. le procureur de la République. — M. RAVERDY Georges, né le 26 novembre 1942 à BERGERAC (24), demeurant à SALON-DE-PROVENCE (13), chemin des Hortensias ; — M. ERERA Patrick, né le 14 novembre 1956 à Lyon (2^e), demeurant à MILLERY, 1, rue du 8-Mai, ont été condamnés pour détention sans motif légitime de produits contrefaits et vente ou fourniture de produits contrefaits à la peine de : — RAVERDY Georges : dix-huit mois d'emprisonnement dont seize mois avec sursis et M.E. trois ans ; — ERERA Patrick : six mois d'emprisonnement dont cinq mois avec sursis et trois ans M.E. — PERRET Gérard : trois mois d'emprisonnement avec sursis et trois ans M.E. (jugement en date du 30 mars 1988). Le tribunal a ordonné la publication par extrait dans les journaux le Monde et le Dauphiné libéré sans que le coût de l'insertion dépasse 10 000 F et aux frais des inculpés (art. 423-1 du code pénal). Pour extrait, LE GREFFIER.

سنة ١٤٠٩

ARTS ET SPECTACLES

Les années 50 au Centre Georges-Pompidou

Naissance des trente glorieuses

Les murs de Paris sont encore sombres. Malraux - point encore ministre - ne songe pas à la grande lessive qui éclaircira les bâtiments de la capitale.

Dans les petites salles de la rive gauche, le théâtre vit une sorte d'âge d'or avec Ionesco, Beckett et Adamov. Rive droite, les grandes salles, rouges et or, affichent encore Sartre avant de passer au répertoire du boulevard.

caïne. Schaeffer règne sur la musique électro-acoustique et les sériels triomphent au « domaine musical ».

Les Français, longtemps sévères, se lancent dans une consommation qui commence à être à leur portée : voitures, électroménager, réfrigérateur, transistor, télévision.

C'est cette époque si proche et si lointaine qui s'expose au Centre Pompidou à travers plusieurs manifestations pluridisciplinaires.

E. de R.



PHOTO WALLY MAHWALD ET LA MOSE

De la DS19 à la conquête de l'Anapurna

Fan des fifties



Martine Carol dans « Nana ».

On ne se voit pas vivre dans ses années. Visitant en 2018, dans le Beaubourg du troisième millénaire, une exposition consacrée à la période 1970-1980, ceux qui tiendront encore sur leurs jambes n'en finiront pas de s'étonner.

On constate déjà que les années 50, telles qu'elles vont être exposées cet été, débordent largement la période concernée. Le paysage audiovisuel français étant alors ce qu'il était - sans tété, - l'esprit de l'époque, ses modes, le fruit de ses inventions et de ses créations, n'ont imprégné la vie quotidienne qu'après un long délai.

Le fan de Gilbert Bécaud, comme d'ailleurs celui de Roberto Benzi, ignorait - chose invraisem-

blable aujourd'hui - que les sériels triomphaient au Domaine musical, que quelques dingues composaient avec du bruit et de l'électricité.

Ce que l'on savait, et si l'on se souvient bien, avec une certaine unanimité, c'est que la guerre était finie - malgré la Corée, l'Indochine, l'Algérie. - c'est que la vie recommençait. Tout commençait à ce que le passé fut effacé, même si ses traces, par-ci par-là, réapparaissent.

Euphorie des performances. On vivait alors - on le disait sans

fausse modestie - avec dix ans d'avance. On franchissait des sommets, chaque jour un record tombait. C'est qu'il ne s'agissait pas tant de construire que de reconstruire.

Paris-Match, donc. Quand, en mars 1949, paraît le numéro 1, avec une couverture consacrée à Berlin et à son pont aérien, l'heure est encore à l'espoir tempéré.

Paris-Match, encore. En janvier 1950, le ton est trouvé : cumulatif. Cinq millions de pèlerins à Rome. Le pape a mis vingt-trois minutes pour franchir la Porte sainte.

Magie du dénombrement généralisé. Ce ne sont plus les morts au champ d'honneur dont la liste est chiffrée. Mais les jours de bonheur (« le couple Renaud-Berraui joue la cinq-millième de leur duo d'amour »), les 91 crèches de la région parisienne où gazouillent les bébés de la Franco-champignon, les 14 600 bœufs nécessaires à la fabrication d'une dose annuelle de Cortisone.

boîte de jazz à la mode : 6 F pour s'asseoir à deux sur un banc du Luco. Vision fugitive des jardins du Luxembourg peuplés d'enfants jouant au cerceau, arpentés par une chaise avec mitaines et vollette.

L'écrou suggère, parfois il tue. La menace tient encore une fois en quelques chiffres : 310 meurtres, 104 agressions, 74 chantages dans les 200 films vus au cours des douze mois écoulés ! Mais nous voici sur les sommets. Herzog plante de ses doigts gelés un drapeau au sommet de l'Anapurna.

L'avenir, ce sont les enfants. Les nourrir abondamment (le vin, comme les confitures, n'est pas déconseillé). Ou leur construire des restaurants-modèles, cités radieuses de la gastronomie enfantine.

Les inventions promettent à tous des lendemains radieux. Télévision (« le monde chez vous dans cinq ans »). Tourisme interstellaire (« trois cents heures seulement pour aller de la Terre à la Lune, et cela avant huit ans »).

« Les méthodes actuelles de diagnostic permettent à n'importe

quel médecin de détecter un cancer naissant, qu'il sera facile d'éliminer dans l'œuf. » C'est la bonne nouvelle du printemps 1951. Amabelle (future épouse Buffet) se fait recycler le nez. Pie XI règle d'une seule encyclique « les cinq cas de conscience de la vie conjugale » : non à la fécondation artificielle et à la stérilisation ; oui à la méthode Ogino.

L'étonnant, c'est qu'en retrouvant ces parutions d'époque après plus d'un quart de siècle on puisse tout retrouver, tout ressentir, tout imaginer. Leslie Caron était « jeune fille des années 50 », à la bouche de Béatrice Dalle. Clark Gable épousa - c'était bien - sa quatrième femme. Echec à la vieillesse avec le sérum Bogomolitz. Contrôle des calories pour un régime équilibré. Le prince Rai-

nier, fraîchement couronné, est le sosie parfait de sa fille Stéphanie. Le fond de teint devient invisible, on ne s'épèle plus les sourcils. Coiffées au coup de vent, les femmes ont perpétuellement l'air de sortir de leur bain. Portuses du pantalon dans leur foyer, les femmes américaines seraient-elles « les plus malheureuses du monde » ? De ce côté-là non plus, les choses n'ont pas vraiment changé.

Dirix ans après, le Salon de l'auto voit le retour des Bugatti et le début de la mode « rétro », l'expédition Kogar (douze femmes) échoue près du sommet de l'Himalaya. Gérard Philippe meurt en pleine gloire d'un cancer incurable. James Dean grille dans sa voiture. La Cailles succombe aux dollars d'Omanis. Beïnonaco est tué dans A bout de souffle (1960). Rien ne semble plus si explicable, chiffrable, unilatéral. Nathalie Sarraute au lit funéraire avait ouvert l'ère du soupçon, quatre ans avant.

ANNE REY.

4^e Concours international de design, Osaka. Thème (sk : le feu). Prix Montant total US\$ 80 000. Un grand prix US\$ 50 000. Prix de consolation US\$ 30 000.

سكولان الاصل

LES ANNÉES 50

Manifestations au Centre Pompidou

Après « Présences polonaises », « Paris-Berlin », « Paris-Moscou », et « Paris-New-York », le Centre Georges-Pompidou mobilise entre le 30 juin et le 17 octobre tous ses lieux et toutes ses forces pour une grande rétrospective pluridisciplinaire.

EXPOSITIONS

Les Années 50, quelques problèmes de l'art contemporain (galerie du 5^e étage). La Hune, une librairie-galerie à Saint-Germain-des-Prés (Musée, 4^e étage). Architecture et design : entre le béton et le rock (galerie du CCI).

CONCERTS

Musiques électroacoustiques ; de la Symphonie pour un homme seul, de Schaeffer-Henry (1950) à Orient-Occident, de Xenakis (1959) en passant par des écoutes de bandes réalisées sur ordinateurs, 90 œuvres de dix pays réparties sur douze concerts, programmés par François Bayle.

Musique instrumentale : concerts thématiques de musique de chambre (« L'après-guerre », « L'esprit sériel », etc.) du 1^{er} septembre au 17 octobre (salle du 5^e étage, 18 h 30). Trois concerts d'œuvres dirigés : le 15 septembre au Théâtre des Champs-Élysées par l'Orchestre national de France (Strauss, Stravinski, Xenakis, Ligeti, Messiaen) ; le 10 octobre au Théâtre du Rond-Point par l'Ensemble intercontemporain (Nono, Stockhausen, Zimmermann,

Déserts, de Varèse) ; le 14 octobre à la Maison de Radio-France par l'Intercontemporain (Berio, Cage, Le Marteau sans maître, de Boulez).

CINÉMA

Cinquante longs métrages sélectionnés par Jean-Loup Passek pour retrouver le temps de Caroline chérie, de Cinéma, du premier numéro des Cahiers du cinéma (juillet 1951), de la naissance de la nouvelle vague (salle Gerance, jusqu'au 18 juillet et du 14 septembre au 17 octobre, séances à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30).

Juste avant le vagues : la documentation française des années 50. Reportages de Rouquier et Franju, films d'art de Cocteau, Kast et Grémillon... (salle Jean-Renoir, BPI, 2^e étage, jusqu'au 2 juillet et du 14 septembre au 10 octobre).

LITTÉRATURE

Des voix et des images, création littéraire (Lectures au studio 5, 5^e étage, à 18 h 30 et à 20 h 30, du 3 au 10 juillet et du 2 septembre au 17 octobre).

D'autre part, quatre ouvrages édités par le Centre paraissent à cette occasion : les Années 50, ouvrage collectif et catalogue de l'exposition (420 F) ; Cinéma français : les années 50, par Jean-Charles Sabria (420 F) ; D'un cinéma l'autre - Notes sur le cinéma français des années 50 (130 F) ; la Librairie-galerie La Hune, par Bernard Gheerbrant (195 F).

Existente également en librairie : les Années 50, d'Anne Bony (éditions du Regard) ; les Années 50 de A à Z, de Brigitte Comand et Bernard Marcadé (Rivages/Style).

* Rés. : 1/42-77-12-33.

Architecture-design

Entre le rejet et l'autocensure

Porter un regard historique sur une période aussi proche que les années 50 pose des problèmes qui relèveraient plutôt de la psychanalyse. Mais au fait, quand commence la petite enfance de la France d'après-guerre.

COMBIEN de temps faut-il laisser refroidir une œuvre, combien de temps doit-on faire décanter une époque ou un style, pour avoir, sinon le regard « juste » — car les modes qui suivent l'interdisent en imposant à nouveau leurs filtres — du moins les outils d'analyse nécessaires ?

Ces questions sont depuis longtemps les moteurs secrets du Centre Pompidou, et plus généralement de tous les organismes qui gèrent l'histoire proche, voire l'histoire du présent. On s'est habitués à ne plus les formuler hors de savants colloques où l'on s'interroge sur les objets-témoins, les images, ou les sous-témoins que l'ethnologue devra préserver, sur l'opportunité de faire entrer au musée de jeunes artistes contemporains, dont la cote se trouve décapée, ce qui est un bien pour eux, mais dont la glorification précoce fausse peut-être durablement leur propre évolution, tandis qu'elle impose au marché la gestion pétrifiée de modèles ; on s'est ainsi accoutumés à dire, de façon déabusée, que l'avant-garde est devenue scadémisme. Cela ne résout pourtant pas un problème réel.

C'est en 1959 que Malraux devient ministre de la culture, et c'est depuis cette époque qu'en France s'est organisée de manière visible la gestion de la culture des masses à travers toutes sortes de « centres » qui répercutent les versions officielles de l'art contemporain. Les années 60 et suivantes ont donc été suffisamment réexploitables selon des normes toujours actuelles.

Exposer en 1988 les années 50 est un tout autre problème, si tant



Rue Gambetta à Royan.

Est-ce qu'il soit possible de donner ainsi son autonomie à une décennie. Quand commence en effet cette décennie ? Lors de l'Exposition internationale de 1937, que la Ville de Paris a fait si splendidement revivre l'an passé à travers ses musées ? Tous les nouveaux matériaux sont alors inventés, pour que l'« effort de guerre » les fasse entrer dans l'usage quotidien. Le Corbusier est déjà présent, même si c'est sur la touche, comme il le sera lors de l'Exposition de 1958 à Bruxelles avec le pavillon Philips (c'est Guillaume Gillet qui construira celui de la France).

Est-ce plutôt au lendemain de la guerre que commencent les années 50 ? Un instant où l'on découvre avec horreur l'histoire qui se trouve quarante ans plus tard, même si la mémoire et l'histoire obéissent à des règles contraires selon qu'il s'agit de destruction ou bien de création. Peut-on séparer la période de la reconstruction des dix années qui suivent, portées par la ferveur

sans limite pour les vertus du progrès, et de l'oubli ? Ces questions de limites historiques sont particulièrement significatives pour ce qui relève de l'architecture, du cadre de vie, des meubles et objets, tous domaines où l'influence et même la fascination américaines jouent un rôle parfois clé. L'ensemble présenté par le CCI ne néglige d'ailleurs aucun de ces ancrages. L'analyse historique ou sociologique paraît un acquis finalement assez simple. Reste l'analyse du, ou des styles 50, puisque les juxtaposent ou s'opposent, d'un côté, les joies multiformes du fonctionnalisme et, de l'autre, ce que Raymond Guédon, commissaire de l'exposition, a joliment baptisé le style « Spiro-nogon-bretzel » version « pré-kitach » d'une esthétique organique très typée qui, malgré un petit vent de mode contraire, reste généralement l'objet d'un rejet assez vil, presque d'un dégoût instinctif.

Comme nous l'a dit de façon pittoresque un autre organisateur de l'exposition, il fallait « excorier le mal à la France des grands ensembles ». On ne saurait mieux dire qu'à côté de l'analyse historique et de la compilation formelle de l'époque, il restait en reste à faire une autre analyse, plus souvent pratiquée sur un divan que dans un musée. Le thème de notre exposition oscille d'ailleurs entre la trentaine et la quarantaine, un bon âge moyen pour se débarrasser des traumatismes de la petite enfance. Mais pourquoi donc la France apparaît-elle plus traumatisée par ses années 50 que les autres pays occidentaux ? Le mal aura été sans doute jugé trop profond, le secret trop difficile à accoucher. La proximité des années 50 devait donc être gommée, comme l'est, dans le forum, celle des années 60. Le CCI a fait appel à Jean Nouvel pour donner sa forme à l'exposition. Ce qui fait un peu mode. Mais qui d'autre que l'architecte du théâtre de Beaufort aurait pu donner ainsi l'apparence du souvenir, de la mémoire révisée, au travail d'histoire et de rigueur entrepris par les commissaires du Centre Pompidou ?

FREDERIC EDELMANN.

Cinéma

Femme-objet ou femme émancipée ?



Brigitte Bardot.

De Caroline chérie aux Amants en passant par Et Dieu créa la femme, l'image de la femme s'émancipe. Martine Carol, Brigitte Bardot et Jeanne Moreau annoncent la nouvelle vague.

PENDANT les années 40, le cinéma français, placé sous l'éteignoir de l'ordre moral pétainiste, n'avait parlé de l'amour qu'avec une extrême prudence. Quant à l'érotisme, il n'en était pas question. Ou, alors, de façon tellement déguisée... A la Libération, il y avait des sujets plus « urgents » à traiter : la Résistance, par exemple, présentée comme un fait national. Certes on respirait, la liberté était revenue, mais il y avait toujours un ordre moral.

Les associations catholiques, en particulier, menaient campagne contre le Diable au corps (1947), où un adolescent devenait l'ami d'une femme de combattant pendant la guerre de 1914 (du coup,

l'ombre de l'écrivain Raymond Radiguet faisait scandale), ou contre le Blé en herbe (1954), où une femme révélait l'amour physique à un garçon dont elle aurait pu être la mère. Les deux films avaient été réalisés par Claude Autant-Lara, et le Blé en herbe était une adaptation d'un roman de Colette. Celle-ci mourait, la même année, à quatre-vingt-un ans.

Pour certains, ses œuvres, depuis longtemps célèbres, n'étaient pas convenables. Jacqueline Audry s'en faisait, pourtant, une spécialité à l'écran, et osait parler de la frigidité provoquée par l'égoïsme du comportement masculin, dans Minne, l'ingénue libertine (1950). Par des images allusives, métaphoriques, bien sûr.

Après les fantaisies du « new-look » lancé par Christian Dior en réaction contre les années de pénurie de tissu, la mode féminine s'était stabilisée dans une austérité relative et de bon ton. Les robes et les jupes descendaient à mi-mollet, moulant, discrètement,

les hanches et les jambes. Les femmes doivent marcher à petits pas sur des chaussures à talon aiguille. Et si les soutiens-gorge à structure faisaient des poitrines « pigeonnantes », on ne poussait pas loin le décolleté. Pourtant, le bikini avait triomphé sur les plages, et les jeunes filles, l'été, se promenaient en chemisiers noués à la taille au-dessus de la ceinture d'un pantalon « corsaire ».

Tout cela se retrouve dans le cinéma de l'époque. La mode rapprochait les vedettes du public féminin, n'en faisait plus, sur l'écran, des créatures éthérées, sophistiquées, inaccessibles comme dans les films d'Hollywood. D'ailleurs, à Hollywood, il y avait des changements. Et, de toute façon, le cinéma français n'avait jamais eu sa Garbo ou sa Marlene.

C'est dans ce contexte qu'arrive Caroline Chérie de Richard Pottier (1950), adaptation par Jean Anouilh d'un roman de Cecil Saint-Laurent (pseudonyme de Jacques Laurent) contenant les malheurs d'une jeune aristocrate sous la Révolution française. Caroline de Bièvre aime un seul homme, mais, pour sauver sa vie, elle doit, très souvent, sacrifier sa vertu, prêter son corps, ce qui ne lui déplaît pas toujours.

Le film accentue le côté polissant d'un ouvrage qui vient de connaître le même succès que les « best-sellers » américains. Et la presse de gauche se déchaîne contre la vision « réactionnaire » de la Révolution, le public n'a cure. Il adopte Martine Carol, interprète de l'héroïne, blonde starlette sentimentale qui a voulu se suicider par chagrin d'amour en 1947.

D'ailleurs les situations érotiques sont montrées de façon à ne choquer personne, et ce n'est pas un sein nu, exhibé le temps d'un éclair, qui va remettre la morale

en question. Enfin, Martine Carol n'est pas une inconnue mais une comédienne sympathique, rassurante en femme-objet au grand cœur. Si elle tient, désormais, des rôles de pécheresse, elle reste la Parisienne type d'Adorables créatures (Christian-Jaque, 1952), une pécheresse à laquelle on pardonne tout. L'érotisme de Martine Carol passe par les personnalités historiques qu'elle interprète. Sa nudité est filmée à contre-jour ou dans un bain voluptueux, avec ou sans mousses.

Après Lucrèce Borgia (1953), Christian-Jaque, qui va épouser l'actrice, achève la consécration du mythe avec Madame du Barry (1954) et Nana (1955), où Zola ne retrouverait pas son naturalisme. Martine Carol va à contre-courant de son image en interprétant Lola Montès dans le film de Max Ophüls (1955) que le public n'accepte pas. Cela ne met pas fin à sa carrière — elle tournera jusqu'à sa mort en 1967 — mais à son mythe, de toute façon battu en brèche par de nouvelles venues. Car, en 1955, à trente-trois ans, Martine Carol n'est plus dans la course.

Erotisme et passion amoureuse

Elle n'avait, certes, rien à craindre des Etchika Choureaou, Danik Patison, Dany Carrol, Claudine Dupuis ou Dominique Wilms (la « même vert de gris »), nouveaux visages pour de vieux emplois, mais Françoise Arnoul était arrivée, plus moderne avec son visage de chatte, sa façon de s'habiller, sa sensualité naturelle. Elle avait débuté à dix-huit ans dans l'Épave de Willy Rozier (1949) où elle était chanteuse de cabaret et où on l'avait vue à peu près nue, dans les bras d'André Le Gall. Pour cette scène, elle était doublée. Cela n'empêchait pas les fantasmes masculins.

Françoise Arnoul, d'abord femme-objet en nymphomane ou prostituée, représente l'impudence, le péché, la provocation sexuelle. De 1952 à 1956, cinq films sous la direction d'Henri Verneuil, et French Cancan de Jean Renoir, changent cette image stéréotypée, lui donnent un statut de vraie comédienne et une féminité troublante réconciliant l'érotisme et la passion amoureuse, que l'on dissociait généralement.

Françoise Arnoul annonce la femme émancipée que va incarner, presque malgré elle, Brigitte Bardot. Curieux dessin que celui de la petite jeune fille convenable de Passy, qui rêvait d'être danseuse classique à l'Opéra. En 1952 — elle a dix-huit ans, elle a été cover-girl, chaperonnée par sa mère, — elle débute au cinéma grâce à Roger Vadim, assistant de Marc Allégret, dans le Trou normand de Jean Boyer, en ingénue, au côté de Bourvil. Willy Rozier recommence avec elle l'histoire de Françoise Arnoul : Minnie, la fille sans voile. Le film ne tient pas toutes les promesses de son titre, mais Brigitte Bardot en bikini brave la pudeur.

Le 20 décembre 1952, elle épouse Roger Vadim. Passé le « scandale » de Minnie, elle a l'air de s'orienter vers le style jeune fille fantaisiste, quand, en 1956, Roger Vadim s'en mêle, avec Et Dieu créa la femme, produit par Raoul Lévy. Brigitte Bardot secoue ses longs cheveux blonds, marche pieds nus, en se déhanchant comme Marilyn Monroe, semble bien ne pas porter grand-chose sous ses robes courtes et dégrafées, scandalise — dans le film, bien sûr ! — Saint-Tropez par sa liberté d'allures, prend des bains de soleil toute nue. (dernière un drap étendu sur une corde) et attire les hommes. Elle n'en aime qu'un, comme jadis « Caroline chérie », mais nous sommes dans les temps modernes, un climat

« pré-nouvelle vague » et Juliette, l'héroïne de Vadim, se donne à qui lui plaît, se reprend, se refuse, se marie par dépit mais proclame sa liberté en plantant le jardin toujours bien entretenu des fameuses valeurs morales. C'est une révolution !

Passons sur les mises en scène de Vadim, elles ont pris un terrible coup d'artifice et l'on ne peut plus croire que le cinéma français moderne soit passé par Et Dieu créa la femme, ni la suite. Mais Brigitte Bardot, qui fait la moue, boucle son texte, dit faux par rapport à toute une tradition, et se présente comme un défi à toute autre forme de séduction féminine. Bardot donc, ou BB, est un mythe authentique, lié à la transformation des mentalités et des mœurs, coïncidant, ce n'est pas là le hasard, avec la « nouvelle vague ». Avec elle une époque s'achève et une autre commence, on le comprend en la voyant jouer avec Gabin et Edwige Fenech dans En cas de malheur de Claude Autant-Lara, d'après Simone.

Mais, à la veille des années 60, la femme moderne, émancipée, les yeux battus par la fièvre du désir et de son accomplissement, c'est aussi Jeanne Moreau telle que Louis Malle la révèle, après son passage dans une vingtaine de films commerciaux, avec Ascenseur pour l'échafaud (1957) et les Amants (1958).

Fine intellectuelle, plus sensuelle, et plus épanouie, Jeanne Moreau, la femme de trente ans, annonce les temps nouveaux au moment où la France change de République, et où s'installe une nouvelle mode vestimentaire plus souple, plus floue, libérant les jambes des femmes à partir du genou et portant déjà les signes de la société de consommation.

JACQUES SICLER.

سنة ١٩٨٨

LES ANNÉES 50

Arts plastiques

Désordre et passions

La peinture après-guerre en France ? Matisse, Picasso, Léger, mais aussi les abstraits géométriques, les surréalistes, les gestuels. Un beau chaos, de Salons en galeries éphémères.

SOIT, pour héros, un jeune homme de province bonnement doué, ayant de la culture et du goût, qui aime la peinture et décide d'en faire sa vocation, à Paris, en 1950.

Son éducation esthétique commence par les journaux et revues, naturellement. Dans les Lettres françaises, Louis Aragon l'invite à composer des toiles-manifestes et lui cite les frères Le Nain, Gérardoult et Courbet. Un peu plus tôt, en 1947, le même Aragon a écrit à Fougeron que « dans chacun de (ses) dessins se joue le destin de l'art figuratif et (...) se joue aussi le destin du monde ».

A qui se fier alors ? Les maîtres à penser sont légion. Estienne, défenseur de l'effusion par la couleur et le trait, pourrait avoir tort contre Degand, ex-chroniqueur des Lettres françaises et critique du Soir, qui n'aime rien tant que l'abstraction géométrique. Lhote, qui ne manque pas une occasion de rappeler l'exemple de Cézanne, croit, lui, fermement aux mérites de la « tradition française » et au génie de Bazaine, Estève et Giacchi. Jean Paulhan, que tout jeune homme se doit de respecter, préfère Fautrier, « l'anragé ». Comment concilie-t-il cet engouement avec sa défense du cubisme et de « Braque le patron », très peu enragé, lui ? On ne sait pas. On le saura encore moins quand la NRF, qui a publié Lhote dans l'entre-deux-

guerres et Bazaine dans les années 40, entreprend, à l'initiative de Paulhan, l'apologie de cet « informel » auquel Michel Tapié s'est dévoué dès la fin des années 40 — ce qui lui a valu d'Estienne une amabilité sur ce mot « hermétique comme une cagoule ». Les journaux ne font qu'augmenter le trouble. Un jeune peintre doit renoncer à les lire.

La visite des galeries et du Musée national d'art moderne l'éclaircit-elle mieux ? Autre trouble là, autre désordre, plus grave encore : les générations s'entrechoquent, les découvertes se mêlent aux résurrections. Des artistes de trois genres sont exposés simultanément : les grands maîtres célèbres, les nouveaux grands maîtres à peine révélés et les jeunes gens. D'un côté, les dieux vivants et vieillissants, les athlètes du fauvisme et du cubisme, Matisse, Picasso, Braque et Léger, que l'on n'avait guère vus depuis 1939 et qui triomphent après 1945. D'un autre, Kandinsky, Klee ou Mondrian, tous morts pendant la guerre, mal connus auparavant, révélés progressivement et bénéficiant à l'évidence d'un effet de surprise et de nouveauté. Et d'un troisième : les disciples, petits-fils plutôt que fils des premiers nommés.

Une génération a comme disparu

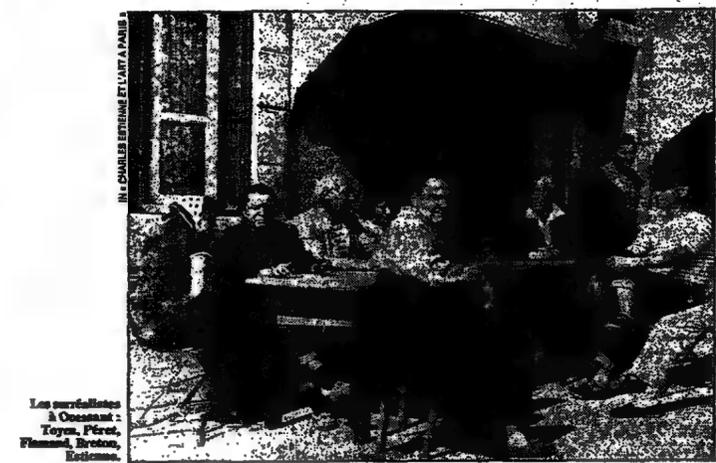
Une génération a comme disparu, celle des vedettes de l'entre-deux-guerres, nées entre 1890 et 1900, de La Fresnaye à Soutine. Seules exceptions : Miro, Masson ou, dans un tout autre registre, Chagall, défendu par Malraux. On croirait presque qu'il n'y a plus de peintres de cinquante ans à Paris, mais seulement des héros septuagénaires et des jeunes gens éperdus d'admiration.

En 1951, on fête le soixante-dixième anniversaire de Picasso en grande solennité, à la Mutualité. Banquet. Discours. Un inconnu de trente ans, venu

d'Amsterdam, a juste le temps d'apercevoir Pablo attablé, Karel Appel ressort de la salle et va boire dans un café rue Monge. Un moment après entre Picasso, fuyant l'éloquence de ses amis. Appel le regarde, Picasso le regarde le regard. Appel hésite et renonce à lui parler. Bel exemple de rencontre manquée, nécessairement manquée. Rien d'étonnant si Appel avoue ensuite avoir éprouvé quelque soulagement à la disparition de Matisse et de Léger. « C'était comme si les grattes-ciel avaient été rasés. Il y avait de l'espace, de l'espace ouvert... » Deux attitudes s'opposent, aussi peu nuancées l'une que l'autre : l'excès de la révérence, Pignon pastichant Picasso, d'autres pastichant Braque, ou l'excès de la rupture, Cobra parlant sur l'art brut, l'abstraction gestuelle éliminant la figure sans espoir de retour.

Les fils sont rompus, les maîtres inaccessibles ou morts. Il n'y a guère que les sectateurs de l'abstraction géométrique qui puissent s'appuyer sur une « tradition » ininterrompue, celle du néo-plasticisme qui engendre Cercle et Carré qui engendre Vasarely, dont on a oublié la notoriété d'ailleurs. Mais cette « tradition », affaiblie par la métamorphose d'Hélion, ressemble trop à une orthodoxie. En 1950, Estienne publie son essai L'art abstrait est-il un académisme ? qui met à mal Deyrolle, Dewasne et leurs amis, autrement dit ceux qui exposent chez Denise René et s'abritent sous l'autorité des pionniers Magnelli, Domela et Kupka sans avoir leur talent. Parmi eux se trouve leur terrible Auguste Herbin, auteur d'un Alphabet plastique dont le titre dit assez le propos. On le surnomme alors « Herr Bin » et l'on se méfie de ses sarcasmes de grand inquisiteur ennemi de tout ce qui n'est ni orthogonal ni circulaire.

Le jeune peintre est donc bien embarrassé. Que reste-t-il donc ? L'enseignement des Beaux-Arts ? Il ne faut guère y songer. Admis à l'École en 1938, Pierre Soulages l'a fuie après avoir visité une



exposition de dessins d'après l'antique dans l'atelier Poughéon. Dix ans après, la situation ne s'est pas améliorée. Les académies ont corrigé Léger ou Lhote ? Zao Wou-ki a bien obtenu en 1949 un prix de dessin d'un jury composé de Lhote et Gromaire, mais il n'a pas pour autant suivi leurs préceptes. Reste la dernière solution, la plus périlleuse : suivre son penchant et le cours de sa propre pensée. C'est ce qu'on fait un Soulages comme un Debré, et bien d'autres qui, à l'inverse de ces deux peintres, n'avaient pas en eux de quoi se diriger et se définir.

Une mode a favorisé cette vogue de l'art autodidacte et venu de nulle part, la mode déclinante mais point encore épuisée du surréalisme et de l'automatisme. Il n'est pas indifférent que Bryen ou Serpan aient pu se réclamer de Masson et de Max Ernst, ni qu'Estienne ait pu penser en 1951 qu'André Breton incarnait « une

des positions poétiques capitales de l'époque », ni que ce soit Picasso qui ait défendu le premier Soulages. Il suffit d'admettre que l'inconscient peut masquer des images sans figures aussi bien que les visions précises de Tanguy et Matta pour qu'une expression fondée sur le geste trouve sa légitimité.

La collision du surréalisme et de l'abstrait

Pour un peintre sans maîtres, ou encombré de trop de références, quelle meilleure évasion que le saut dans un tréfonds dont tout l'incite alors à postuler l'existence et la richesse ? Voilà l'« informel » de Tapié et de Paulhan fondé à se dire exploratoire et voilà même Mathieu autorisé à se proclamer « créateur et orbite l'inventeur de la peinture antirationaliste ».

En 1951, la collision du surréalisme et de l'abstrait gagne en consistance et devient vérité universelle : il s'avère que d'autres peintres ont accompli des synthèses point différentes de celles que l'on voit dans les galeries de Lydia Conti et Nina Danuset. Ces nouveaux venus, qui ont rencontré les surréalistes en exil à New York entre 1940 et 1944 ont nom Pollock et De Kooning et exposent rue du Dragon en mars 1951. L'année suivante, Tapié écrit son Pollock avec nous. Le temps est à la fraternité transatlantique. Peintres, marchands et collectionneurs américains n'ont pas encore perdu l'habitude de se rendre à Paris. Riopelle, Sam Francis et Joan Mitchell croient assez dans l'Europe pour s'y établir, tout comme le Wénézien Soto et le chinois Zao Wou-ki. Sidney Janis et Sam Kootz exposent Soulages à New-York, lequel Soulages fait la connaissance de De Kooning, Rothko et Motherwell.

Le jeune peintre à la recherche de son œuvre a donc enfin trouvé sa voie entre calligraphie et tachisme, chorégraphie graphique et incarnation de la pulsion dans la matière picturale. Il lui faut encore exposer et essayer de ven-

dra. En 1950, ce n'est pas chose facile : Lydia Conti disparaît faute d'avoir pu vendre Hartung, Schneider et Soulages. La Galerie de France n'a pas inauguré son règne. Place Vendôme, chez Drouin, Wols, Dubuffet et Fautrier tiennent l'affiche, précaution longtemps méconnue qui prouve leur revanche. Les collectionneurs français hésitent à acquérir des œuvres dont les auteurs sont jeunes et inconnus.

Les sociétés et l'aisance ne se dessinent que vers 1956 ou 1957. Pour exposer, et pour vendre, il n'y a guère que les Salons. Ils jouent en 1950 un rôle fort comparable à celui qui était le leur en 1905, un moment de la « cage aux fauves ». On se bat au Salon d'automne, où Picasso a fait scandale en 1944 et où les toiles d'inspiration communiste sont décriées en 1951, pour cause de guerre froide. On se querelle au Salon de mai, où Lhote et Marchand se heurtent sans ménagements. Les Surindépendants, salon sans jury, et le Salon des réalités nouvelles acceptent ceux que l'Automne refuse. Expulsions, exclusions, pseudo-procès et violences, verbales et physiques, rythment la vie artistique, et les expositions de galeries ne font qu'ajouter à un drame dont les Salons demeurent le théâtre principal.

Car ce désordre est d'abord désordre d'énergies. Loin de l'éclectisme bien tempéré actuel, les années Auréli furent années de lutas et de fureurs. À décrire les témoignages passablement attendris des peintres et des critiques, c'est alors qu'on lit la dernière bataille esthétique qui ait eu lieu à Paris pour terrain.

S'il était difficile d'être un jeune peintre, l'art restait cependant matière à passions et non à spéculations. Il se pourrait qu'entre dans le goût actuel pour les années 50 une forte proportion de nostalgie et que l'on aime en elles avant tout l'arrière-saison d'un été qui n'a pas duré plus longtemps.

PHILIPPE DAGEN.

Chanson

La décennie prodigieuse

Brassens, Brel, Bécœud, Barbara, ■ chanson française dans les années 50 ne s'est jamais mieux portée. Elle est sur toutes les lèvres et sur toutes les ondes. Mais sa fin est proche. Les rythmes anglo-saxons s'apprennent à déferler.

« JE vous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître, la France, en ce temps-là, accrochait des chansons à toutes les fenêtres... Cette parabole de la Bohème, de Charles Aznavour, donne le « à ». Le la la même. Question d'âge, avouons-le sans barguigner. Les années 50 pour qui les a vécues — jeune — restent la décennie prodigieuse. Avant, un peu avant, il y avait eu Bach, Beethoven, Brahms, les trois B. Les années 50 auraient les leurs : Brassens, Brel, Bécœud.

Deux sont morts, hélas ! géants statufiés, dormant trop calmes entre les pages des dictionnaires. Et le troisième se fait rare. Les années 50 les vivent apparaître, tellement insolents, tellement différents.

Georges Brassens avait, lorsqu'il commençait à chanter, accroché à sa guitare comme à une bouée de sauvetage, ce regard séducteur et traqué qu'il ne quittera jamais. Il transpirait fort et effrayait un peu sur la Butte, chez Fatschou, lorsqu'il rugissait : « Gare au Gou-ri-ll-le... » Je le découvrais dans ce grand magasin de musique de l'avenue Wagram. On glissait une pièce de monnaie dans une sorte de comptoir, on se coiffait d'un casque et, aussi longtemps qu'il nous restait des pièces, on écoutait, on réécoutait : « Il avait mon Corne d'écrou, au gué, au gué ! Tout l'onde peut pas s'appeler Durand, au gué, au gué... » Un peu plus tard, aux Trois Baudets de Jacques Canetti, vers

Figalle — les chers Trois Baudets qui deviendraient un sex-shop, — un vieux adolescent pâle avec des dents dans tous les sens, vêtu d'une chausse courte de détroqué, chantait déjà comme il se vicia en dépendait : « C'est trop facile d'entrer aux églises/de déverser toutes ses saletés/face au curé qui dans la lumière grise/ferme les yeux pour mieux nous pardonner... Tais-toi donc Grand Jacques... » Le grand Brel balbutiait.

Dans le même temps, Bruno Coquatrix rendait l'Olympia à sa vocation, le music-hall. Depuis 1929 la salle était devenue un cinéma. En première partie du spectacle de Lucienne Delyle avec Aimé Barrelli et son orchestre, tapant sur son piano comme un sourd, mettant la main à l'oreille comme un sourd, aussi brun et fringant qu'un danseur de tango, Gilbert Bécœud. Il bondit, trépigne, gesticule et hurle : « Et moi, pauvre de moi, j'ai ma croix dans ma tête... » Frénésie historique : on casse les fauteuils, on brise les vitres. Inesco écrit : « L'hystérie se communique et hystérise le public. » M. 100 000 volts naissent.

Les trois B ne sont pas seuls. Il y aura pendant dix ans de la place pour tout le monde. Toutes les chansons auront droit de cité, les belles et les moches, les exotiques et les engagées, les intelligentes et les très bêtes. On chante pour chanter. Des chansons françaises pour la plupart. Très peu d'anglo-saxonnes, ou alors ce sont les déopilantes parodies de rock n'roll signées Boris Vian et Henri Salvador : « Va te faire cuire un œuf, man... »

A Paris, on chante partout. A l'Olympia et à l'Alhambra, à Bobino et au Concert Sacra. Au Théâtre de l'Étoile aussi. Ou durant la saison 53-54 je suis retournée huit fois, cœur battant. Voir les grandes mains d'un grand garçon tout en marron caresser l'air. Entendre, entendre encore Yves Montand : « A Paris quand

un amour fleurit/ça fait pendant des semaines/deux cœurs qui se sourient/à Paris... »

Tandis que rive gauche et rive droite — on était pas sectaires — fleurissaient les cabarets, Léo Ferré chantait au Quod Libet, le futur Milord l'Arrouille de Francis Claud, Guy Béart chantait à la Colombe, on allait à l'Échelle de Jacob, et à La Fontaine des quatre-saisons. On allait à la Galerie 55 et à l'Écluse, où Barbara, la chanteuse de minuit, arrivée à son piano, décapait du Fragon.

Les années 50. Elles se sont brochées aussi sous de beaux soleils stupides. Le Portugal et ses lavandières avec Jacqueline François : « Et tape et tape et tape avec ton battoir/ Et tape et tape, tu dormiras mieux ce soir... » L'Italie, évidemment, avec Dalida : « Et gratte, et gratte sur ta mandoline non petit Bambino... » Sans oublier l'immortel Brésil de Dario Moreno : « Si tu vas à Rio/N'oublie pas de monter l'escalier... »

On rit, on pleure. Edith Piaf est avec ses Amants d'un jour. Juliette Gréco est là et chante en 1950 une chanson du jeune Aznavour que Piaf a refusée : « Je hais les dimanches... » Et Mouloudji : « Comme un p'tit coquelicot mon âme, comme un p'tit coquelicot... »

On ne pleure plus : « Fais nous danser, Julie la Rousse, toi dont les baisers... » vas-y, René Louis ! (Lafforgue). On applaudit : « Longtemps, longtemps, longtemps après que les poètes ont disparu/ Leurs chansons courent encore dans les rues... » : Charles Trenet régit à jamais.

Et voilà qu'entre deux guerres, celle d'Indochine, celle d'Algérie, Boris Vian lance son Déserteur. Mouloudji interprète. Europe 1 diffuse : « Monsieur le président, je vous fais une lettre/ Que vous lirez peut-être si vous avez le temps... Je ne sais pas sur terre pour tuer les pauvres gens... » Censuré. La chanson n'est pas toujours futile. Elle est utile. Elle est

mieux que cela. Puisqu'elle dit l'air du temps.

Justement. Vers la fin des années 50, un brave étudiant en droit un peu grassouillet dont les premiers disques n'ont pas eu beaucoup de succès persiste et signe : « Une petite MG, trois compères assis dans la bagnole sous un réverbère, une jambe ou deux par-dessus la portière/ Nouvelle vague... »

La Nouvelle Vague du rock va bientôt déferler. En effet, Johnny est prêt à devenir l'Idole des jeunes... La France va se mettre pour longtemps à l'heure d'une musique planétaire, signe de ralliement de la jeunesse du monde entier. Oh ! Yeah ! Pas de regrets ?

DANIELE HEYMANN.

L'âge d'or de la BD

Il y avait les spirouphages et les tintinophiles. Chaque jeudi, les deux clans se précipitent chez leurs marchands pour récupérer les pages illustrées dont ils allaient se repaître sur-le-champ, solitairement à l'écart. Après lecture approfondie, les échanges se feraient. Un Tintin contre un Spirou. Plutôt discrètement, comme un échange de prisonniers après un armistice. Mais jamais les tenants de l'un des titres ne se déroieraient à payer de leur poche l'illustré rival.

Pour être belges et viser le même clientèle, les deux hebdomadaires sont, aux yeux de leurs lecteurs, totalement différents. Le premier a l'avantage de publier les aventures du héros — incontesté — qui a donné son nom au journal. On dévore — en feuilleton — Objectif Lune et On a marché sur la lune. La fusée à dernier rouge et blanc volera la vedette au cosmonaute Gage-

rine, parti bien trop tard pour une génération qui avait déjà tout des effets de l'espérance par Dupont et Dupond interposés. Mais dans Tintin se déroule aussi la lutte formidable de Blake et Mortimer contre Olrik, leur ennemi de toujours. Au milieu de la décennie, les murs des lycées parisiens sont constellés de M carqués de jeune, signature tréflée du savant fou de la Marque jeune.

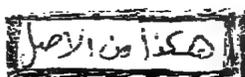
En dépit de la rencontre du Peau-Rouge Dum-Papah et du marquis Hubert de la Pâte-Fouillatée, organisée par deux complices de fraîche date, Goscinny et Uderzo, l'hebdomadaire est à l'image d'Hergé, tenant d'une ligne claire se résume tempé-

Car si l'on suit dans Spirou les exploits de Buck Danny, le journal est dominé par Franquin et son ébouriffant style fouetté — le style « onome », — qui exalte

les années 50, « gales et technologique », avec maisons de verre, voitures au Plexiglas, lampes tripodes, toiles abstraites, instruments ménagers en folie, semelles de crêpe et queues de cheval. Même le Marsupliani, avec son corps aérodynamique, tacheté de noir et son immense queue préhensile, est un pur produit de l'époque.

Au cartoonisme de Tintin, Franquin oppose la fantaisie du conte de Champignac, inventeur imprévisible, pacifique et amuseur — comme Dal — de structures moles, ici, nulle nostalgie, le progrès est en marche. Rien ne saurait l'arrêter. Pas même les discours défilants du maire de Champignac qui tente de protéger le patrimoine de sa commune à grands coups de métaphores : « Jamais le dent des démolisseurs ne foulera aux pieds ces pierres dont le front a bercé nos pères. »

EMMANUEL DE ROUX.



EXPOSITIONS

Centre Georges Pompidou

Plateau Beauboulogne, rue Saint-Martin (42-77-12-33). T.l.j. de mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

LES ANNÉES CINQUANTE. Quelques aspects de l'art contemporain, grande galerie. Petit foyer. Du 30 juin au 17 octobre. Entrée: 20 F. Jusqu'au 27 juillet.

HEROS DE PAPIER - LES RÉCITS COMPLETS DES ANNÉES CINQUANTE. Salle d'actualité. Du 29 juin au 26 septembre.

LA COTE-D'IVOIRE AU QUOTIDIEN. Grand et petit foyer. Jusqu'au 29 août.

DESIGN FRANÇAIS. 1960 - 1990. Forum. Jusqu'au 26 septembre.

LA HUNE. Salle d'art graphique. Du 30 juin au 10 octobre.

HEROS DE PAPIER - LES RÉCITS COMPLETS DES ANNÉES CINQUANTE. Salle d'actualité. Du 29 juin au 26 septembre.

LA MÉDIATHÈQUE. Une architecture en mouvement. Bibliothèque publique d'information. Jusqu'au 15 août.

BERNARD PLOSSU. 1963 - 1988. Galerie du Forum. Jusqu'au 5 septembre.

FRANK STELLA. 1970-1987. Galeries contemporaines. Jusqu'au 28 août.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. de lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

LA RECHERCHE DES FILMS PERDUS. Exposition descriptif. Jusqu'au 4 septembre.

CINÉMATOGRAPHE. INVENTION DU SIÈCLE - AFFICHES DU CINÉMA MUET. Exposition descriptif. Jusqu'au 4 septembre.

GUSTAVE LE GRAY. Photographie (1820 - 1882). Entrée: 20 F (13 F dim.). Jusqu'au 14 août.

LE JAPONAIS D'OPÉRA. Exposition descriptif. Jusqu'au 11 septembre.

LA PHOTOGRAPHIE AU MUSÉE D'ORSAY. Exposition descriptif. Jusqu'au 14 août.

RIVIÈRE GRAVEUR ET LITHOGRAPHE. Entrée: 10 F. Jusqu'au 18 septembre.

RIVIÈRE PHOTOGRAPHE. Entrée: 10 F. Jusqu'au 18 septembre.

Palais du Louvre

Entrée gratuite sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. de mar. de 9 h à 17 h.

L'AN V. Dessins des grands maîtres. Pavillon de Flore (2^e étage). Entrée: 20 F (gratuit dim.). Jusqu'au 26 septembre.

LE DÉCOR INTÉRIEUR DES TUILERIES SOUS LE RÉGNE DE LOUIS XIV. Pavillon de Flore. Entrée: 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES. 1964-1987. Pavillon de Flore (salle basse). Jusqu'au 26 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-33-61-27). T.l.j. de lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

GENEVIÈVE ASSE. Entrée: 20 F. Jusqu'au 22 septembre.

YOHJI KUROKI. Musée des Enfants. Entrée: 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

ALIX RIST. Entrée: 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gallieni.

L'ART PLASTIQUE AU FÉMININ. Balcons. T.l.j. même jour de fête de 11 h à 19 h. Entrée: 20 F. Jusqu'au 30 juin.

HAITI ART NAÏF - ART VAUDOIS. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. de mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée: 28 F. Jusqu'au 30 juin.

LE JAPONISME. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. de mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée: 28 F. Jusqu'au 30 juin.

MOI ET LES AUTRES. PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. de mar. de 12 h à 19 h. Entrée: 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. Dans l'atelier du sculpteur au milieu des moules à ses outils. Musée Bourdelle, 23, rue de l'Yvette (46-47-63-60). Mer. et sam. de 11 h à 19 h. Entrée: 15 F. Du 2 juillet au 11 septembre.

JAPON. LA TENTATION DE L'OCCIDENT. Musée Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. de mar. de 9 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h 15. Entrée: 15 F. Jusqu'au 25 juillet.

LE JAPON ÉTERNEL. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-86-04-91). T.l.j. de mar. de 13 h à 18 h. Entrée: 25 F. Jusqu'au 30 juillet.

JAPON. LA TENTATION DE L'OCCIDENT. Musée Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. de mar. de 9 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h 15. Entrée: 15 F. Jusqu'au 25 juillet.

ANNEES TRENTE, QUARANTE, CINQUANTE. Graphismes et créations SEITA. Musée-galerie de SEITA, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. de mar. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 septembre.

ARCHITECTURE DE PAPIER. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-49-30-80). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 24 juillet.

ART POUR L'AFRIQUE. Musée national des Arts africains et océaniques, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. de mar. de 9 h à 17 h 15. Entrée: 22 F (13 F dim.). Jusqu'au 25 juillet.

GENEVIÈVE ASSE. Bibliothèque Nationale, rotonde Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 24 juillet.

ANDRÉA BRANZI. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de lun. et mar. de 12 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée: 20 F (avec le billet du musée). Jusqu'au 3 juillet.

BUFFON. 1788-1988. Muséum national d'histoire naturelle, jardin des Plantes, 118, rue Buffon (45-35-75-23). T.l.j. de mar. de 13 h à 19 h 30. Entrée: 25 F. Jusqu'au 31 juillet.

ROLAND COT. Domaine de Bagatelle, Orangerie, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 30. Du 30 juin au 4 septembre.

COSTUMES DE VILLE. COSTUMES DE SCÈNE. La collection L'histoire Trévis au palais Fieschi. Musée des Arts et Métiers, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de lun. et mar. de 12 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée: 25 F. Jusqu'au 11 septembre.

D'AXONOT A GONDAR. Monnaies et manuscrits Égyptiens de la Bibliothèque Nationale. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 38, rue de Richelieu (47-03-43-30). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h. Entrée: 10 F. Du 1er juillet au 29 octobre.

DANSEURS ET BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS DEPUIS 1671. Musée de l'histoire de France, archives nationales, hôtel de la Bibliothèque Nationale, 46, rue de Valenciennes (42-77-11-31). T.l.j. de mar. de 14 h à 17 h. Jusqu'au 17 octobre.

NILS DARDEL. Musée des Arts décoratifs, Bibliothèque, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée: 15 F. Jusqu'au 14 août.

DELAUROUX ET BYRON, CHASSEUR ET SHAKESPEARE. Musée national Eugène Delacroix, 6, rue de Funstambert, T.l.j. de mar. de 9 h à 17 h 15. Entrée: 10 F. Jusqu'au 14 août.

DES TEINTES ET DES COULEURS. Exposition descriptif. Musée national des Arts et Métiers, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée: 15 F. Jusqu'au 11 juillet.

DODEGINE. Sculptures et dessins. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-40-01-34). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée: 16 F. Jusqu'au 11 septembre.

LES DUBUFE. Portraits d'un siècle d'égypte parisiens. Musée du Louvre, 10, rue de Valenciennes (42-34-25-95). T.l.j. de mar. de 11 h à 18 h. Du 4 juillet au 31 juillet.

FOLON, MARIE MOREL, JE VOUS ÉCRIS... Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (42-34-25-95). T.l.j. de mar. de 9 h à 17 h. Entrée: 30 F. Jusqu'au 12 septembre.

BORVINE FRENKEL. Musée d'art jul. 42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j. de mar. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 31 juillet.

LES FÊTES AU JARDIN DES TUILERIES (1662 - 1914). Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. de mar. de 9 h à 17 h 15. Entrée: 15 F. Du 1er juillet au 30 septembre.

PIERRE GATIER. 1878-1944 - la vie parisienne. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. de lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée: 7 F. Jusqu'au 4 septembre.

RALPH GISSON. Troisième et trentième ans de photographie. Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de mar. de 10 h à 18 h. Entrée: 10 F. Jusqu'au 3 juillet.

STANLEY WILLIAM HAYTER. Bibliothèque nationale, cabinet des Estampes, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de mar. de 9 h à 17 h 30, sam. de 9 h à 17 h. Jusqu'au 30 juin.

INSPIRATION. Éloge de M. Lumière. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de lun. et mar. de 12 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée: 18 F. Jusqu'au 3 juillet.

LE JAPON ÉTERNEL. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-86-04-91). T.l.j. de mar. de 13 h à 18 h. Entrée: 25 F. Jusqu'au 30 juillet.

JAPON. LA TENTATION DE L'OCCIDENT. Musée Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. de mar. de 9 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h 15. Entrée: 15 F. Jusqu'au 25 juillet.

JARDINS DE FRANCE 1760-1820. PLACE ROYALE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.

LE JOUET DE PARIS. Trains, voitures, bateaux, avions. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de lun. et mar. de 12 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée: 10 F. Jusqu'au 11 septembre.

EIKOÏNE-YANKEL-CHANA ORLOFF. Peintures-sculptures. Musée Bourdelle, 23, rue de l'Yvette (46-47-63-60). T.l.j. de lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée: 10 F. Jusqu'au 2 octobre.

LESAGE, MAÎTRE BRODEUR. Musée de la Mode et du Costume, 10, av. Pierre-I-er-de-Serbie (47-20-83-46). T.l.j. de lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée: 25 F. Jusqu'au 20 septembre.

LORD BYRON. Une vie romantique. Maison Romain-Rollet, 16, rue Chapuis (48-74-95-38). T.l.j. de lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée: 10 F. Jusqu'au 2 octobre.

MAI-JUN 1968. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'honneur, 125, quai Saint-Martin (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 11 septembre.

CLAUDIE MELLAN. L'œil d'or. Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée: 10 F. Jusqu'au 21 août.

LE MONT SAINT-MICHEL. L'archaïque, la féerie. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 11 septembre.

LA NATURE DE L'ART. Cité des sciences et de l'industrie, parc de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou. T.l.j. aux heures d'ouverture du parc. Jusqu'au 25 août.

GIUSEPPE PENONE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-40-01-34). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée: 16 F. Du 11 juin au 12 septembre.

LA PHOTOGRAPHIE BRITANNIQUE. Des origines au pictorialisme. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-63-53). T.l.j. de mar. de 9 h à 17 h 15. Entrée: 30 F. Jusqu'au 15 septembre.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée de l'Orangerie, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée: 15 F. Jusqu'au 14 août.

QUAND PASSENT LES NUAGES. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 23 juillet.

BENJAMIN ROUBAUD ET LE PANTHON CHARIQUIER. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-34-26-38). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 40. Entrée: 15 F. Jusqu'au 31 août.

LE RÊVE. Art naïf international contemporain. Musée d'art naïf Max Fourny, Halle Saint-Pierre, musée en location, 42-46-10-49 (42-34-26-38). T.l.j. de mar. de 10 h à 18 h. Entrée: 10 F. Jusqu'au 30 septembre.

SHINOHARA. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-49-30-80). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 24 juillet.

SI LE BEUF MÉTIAIT CONTÉ. Cité des sciences et de l'industrie, maison de La Villette, 30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). Mar.-jeu., ven. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 21 h, dim. et jours fériés de 13 h à 20 h. Fermé le lundi. Jusqu'au 31 juillet.

THÉOPHILE-ALEXANDRE STEINLE. Musée de la publicité, 18, rue de Valenciennes (42-34-25-95). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h. Entrée: 18 F. Jusqu'au 11 septembre.

VRAI OU FAUX? Copies, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 38, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 40. Entrée: 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

GRAVURE ET ARCHITECTURE DU XIX^e SIÈCLE. Carré des Arts, parc floral de la Villette (43-34-25-95). T.l.j. de mar. de 9 h à 19 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée: 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

GRAVURES D'ARCHITECTURE. Parc Floral de Paris, pavillon 18, route de la Pyramide (43-34-25-95). T.l.j. de mar. de 9 h à 19 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée: 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

DOUET. Œuvres 1947-1987. Galerie Ariel, 140, rue Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 25 juin.

ÉRÊTE. Sérigraphies, sculptures. Galerie Prosencium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 9 juillet.

RON FISCHER. Galerie Beaumont, 23, rue de Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 30 juillet.

FRAGMENTS ET OBETS FRÈRES. Galerie l'Aire du versant, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jusqu'au 30 juillet.

BERNARD FRIZZE. Galerie Crouzet-Robelin Bara, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 15 juillet.

CARLES GABARRO. Galerie Etienne de Causse, 25, rue de Seine (43-26-54-48). Jusqu'au 2 juillet.

ROGER EDGAR GILLET. Œuvres sur papier. Galerie L'Arrière, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 16 juillet.

GLER. Peintures 1958-1968. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 25 juillet.

GOVERNATORI. Peintures. Galerie Jean Peyrolle, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 30 juin.

ROSELINE GRANET. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-18). Jusqu'au 2 juillet.

FEDERICO GUZMAN. Galerie Yves Lambert, 2, rue du Grand-Cerf, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 29 juin.

JACOB EL HANANI. Galerie Gilbert Brownstone et cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 23 juillet.

LIEUX SAINTS D'ARABE: SACRÉ ET ARCHITECTURE. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. de lun. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 18 septembre.

MAGNIFICENCE DE L'ARGENTÈRIE EN INDE AU TEMPS DES MOGHOLS. XVI^e - XIX^e siècles. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-53-82-50). T.l.j. de lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée: 25 F. Jusqu'au 20 juillet.

LE MOUVEMENT SURREALISTE A BRUXELLES ET EN WALLONIE (1924-1947). Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 17-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

PARIS-BERLIN. Marie du IV^e arrondissement, 2, place Baudoyer. T.l.j. de mar. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 8 juillet.

LE PASSE AU PRÉSENT-ART CONTEMPORAIN DU GREENLAND. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Élysées (42-05-08-80). T.l.j. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 19 h. Fermé le 14 juillet. Jusqu'au 28 août.

UN PROJET POUR LA VILLE. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Gallifet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). T.l.j. de mar. de 10 h à 18 h, dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 23 juillet.

QUAND LES ARABES CARICATURENT. La caricature dans la presse arabe. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. de lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 4 septembre.

PAUL REBEYROLLE. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. de mar. de 11 h à 19 h. Entrée: 18 F. Jusqu'au 11 juillet.

GEORGES SEFERIS. Maison de la Poésie, terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau (42-36-27-53). T.l.j. de mar. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 1^{er} septembre.

NILS UDO. Nature-architecture. Centre institut, annex Condi, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. de mar. et dim. de 11 h à 20 h. Jusqu'au 12 juillet.

380 ANS D'UNE PHARMACIE D'AVIGNON. Galerie Robert Montagnan, 15, rue de Lille (42-60-29-25). Jusqu'au 18 juillet.

BORGIÈNE. Galerie Baudouin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 18 juillet.

VALÉRIE ADAMI WEIDEMAN, JIRI KOLAR. Galerie Leung, 13 et 14, rue de Tolbiac (45-63-13-19). Jusqu'au 30 juin.

JOHN DE ANDREA. Galerie Jay Brochet, 35, rue Guisard (43-54-22-40). Jusqu'au 8 juillet.

LYDIE ARICEL. Galerie Jean Briancas, 22, rue de Valenciennes (43-26-85-51). Jusqu'au 9 juillet.

ALAIN POUILLÉ. Peintures récentes. Galerie Krief, 50, rue Mazurine (43-29-33-37). Jusqu'au 15 juillet.

PRINCE FELIX YOUSOUPOFF (1887-1969). Œuvre en Soie, 31, rue de Seine (43-21-11-02). Jusqu'au 30 juin.

PIERRE REIMER. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue de Pont-Loisé-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 15 juillet.

ALAIN SECHEM. Œuvres récentes. Galerie de la Ville de Paris, 11, rue de Valenciennes (46-37-60-81). Jusqu'au 15 juillet.

JOSEPH SIMA. Œuvres sur papier. Galerie Philip, 16, place des Vosges (48-04-58-22). Jusqu'au 9 juillet.

GUSTY YU SINGHIE. Galerie Aronow, 27, rue Guisard (46-33-04-63). Jusqu'au 15 juillet.

STEINBERG. Galerie Adria Manzi, 42-46, rue de Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 30 août.

PIERRE TAL-COAT. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-68-57). Jusqu'au 23 juillet.

BERNARD VENET. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaumartin (42-78-05-62). Jusqu'au 23 juillet / Galerie Daniel Timpler, 30, rue Beaumartin (42-78-14-10). Jusqu'au 15 juillet.

VIALLAT. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 9 juillet.

PAUL-EMILE VICTOR. Dessins. Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (43-59-71-24). Jusqu'au 23 juillet.

JACQUES DE LA VILLETTE. Œuvres de années 1970. Galerie Beau Lazard, 7, rue Poissonnière (42-77-72-77). Jusqu'au 25 juillet.

XX^e ANNIVERSAIRE DE MAI 1968. Hommage à Hélio et Villegé. Galerie Patricia Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 9 juillet.

YAMAD. Œuvres récentes. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 9 juillet.

IVRY-SUR-SEINE. Jean-Louis Biscot, Pierre Toul. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gonard (46-70-15-71). T.l.j. de lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Fermé les week-ends d'août. Jusqu'au 26 août.

JOUYEN-JOSAS. Œuvres récentes. Le flux ardent, le flux industriel. Fondation Carlier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de lun. de 11 h à 18 h. Entrée: 10 F. Jusqu'au 4 septembre.

NEMOURS. De Némertal à Cro-Magnon. Musée de préhistoire d'Ille-de-France, avenue de Saint-Germain (64-28-40-37). T.l.j. de mar. de 10 h à 18 h et de 14 h à 17 h 30. Entrée: 8 F. Jusqu'au 31 décembre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Georges Heu et Jean L'Arrière. Château de Neuilly-sur-Marne, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Mardi et jeudi de 14 h à 18 h, dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

PARIS-LA DÉFENSE. Splendeur des armes orientales. Art 4. Patrimoine du monde, 15, pl. de la Défense (49-00-15-96). Entrée: 15 F. Jusqu'au 31 juillet.

</

THÉÂTRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

JEANNE TRUCHOT A DESPARRU... MY NAME IS LOLITA... LES BONNES... GRANDE FÊTE DE NUIT DE VERSAILLES... LE GRAND STANDING... LA FEMME ROMPUE...

Ne sont pas joués le mercredi et le dimanche irrégulièrement.

Les autres salles

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE)... ATELIER (46-06-49-24)... BERRY (42-57-51-55)... BOUFFES PARISIENS... CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE... COMÉDIE DES PARIS... COMÉDIE ITALIENNE... COMÉDIE-FRANÇAISE... TOUKTOUR... TRISTAN-BERNARD... VARIÉTÉS... ESPACE ACTEUR... MONTREUIL (SALLE BERTHELOT)... NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC)... VERSAILLES (LE GRAND TRIANON)... VERSAILLES (PARC DU CHATEAU BASSIN DE NEPTUNE)... CAFÉS-THÉÂTRES... AU BÉC FIN... LA BRUYÈRE... LE GRAND EDGAR... LE PROLOGUE... LUCERNAIRE FORUM... MATHURINS (PETITS)... MICHEL... MONTFAURNASSE... MONTFAURNASSE (PETIT)... MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE...

PROLONGATION JUSQU'AU 2 JUILLET... de Nature STEVENS... THÉÂTRE DE LA BASTILLE

MUSIQUE

Les concerts

AMPHITHÉÂTRE DE LA SORBONNE... CENTRE GEORGES-POMPIDOU... ÉGLISE DES BELLETTES... ÉGLISE DE LA MADELEINE... ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-ÎLE... ESPLANADE DU TOCADÉRO... MAISON DE RADIO-FRANCE... MUSÉE D'ORSAY... PALAIS OMNISPORTS PARIS-BERCY... SALLE CHAPELLE... SALLE PLEYEL... THÉÂTRE DES ARÈNES DE MONTMARTRE... THÉÂTRE FONTAINE... UNESCO (chanson de l'Élysée)...

Région parisienne

MEAUX (64-34-90-11)... MONTREUIL (SALLE BERTHELOT)... NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC)... VERSAILLES (LE GRAND TRIANON)... VERSAILLES (PARC DU CHATEAU BASSIN DE NEPTUNE)...

Cafés-théâtres

AU BÉC FIN... LA BRUYÈRE... LE GRAND EDGAR... LE PROLOGUE... LUCERNAIRE FORUM... MATHURINS (PETITS)... MICHEL... MONTFAURNASSE... MONTFAURNASSE (PETIT)... MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE...

Opéras

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER... THÉÂTRE DE VERDI... THÉÂTRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN... NEW MORNING... OLYMPIA... PALAIS DES SPORTS... BATEAU IVRE... CAFÉ DE LA DANSE... PETIT JOURNAL MONTFAURNASSE... PETIT JOURNAL SAINT-NICOLAS... CHAPELLE DES LOMBARDS... GRANDE HALLE DE LA VILLETTE... SUNSET... TROTTIERS DE BUENOS-AIRES... LE KISS... COSMOS - TRIOMPHE - ESTIL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS!

Jazz

AMANDIERS DE PARIS... ARIACO... BAISER SALLE... CENTRE CULTUREL SUÉDOIS... CHAPELLE DES LOMBARDS... GRANDE HALLE DE LA VILLETTE... SUNSET... TROTTIERS DE BUENOS-AIRES... LE KISS... COSMOS - TRIOMPHE - ESTIL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS!

Opéras

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER... THÉÂTRE DE VERDI... THÉÂTRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN... NEW MORNING... OLYMPIA... PALAIS DES SPORTS... BATEAU IVRE... CAFÉ DE LA DANSE... PETIT JOURNAL MONTFAURNASSE... PETIT JOURNAL SAINT-NICOLAS... CHAPELLE DES LOMBARDS... GRANDE HALLE DE LA VILLETTE... SUNSET... TROTTIERS DE BUENOS-AIRES... LE KISS... COSMOS - TRIOMPHE - ESTIL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS!

Jazz

AMANDIERS DE PARIS... ARIACO... BAISER SALLE... CENTRE CULTUREL SUÉDOIS... CHAPELLE DES LOMBARDS... GRANDE HALLE DE LA VILLETTE... SUNSET... TROTTIERS DE BUENOS-AIRES... LE KISS... COSMOS - TRIOMPHE - ESTIL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS!

Opéras

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER... THÉÂTRE DE VERDI... THÉÂTRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN... NEW MORNING... OLYMPIA... PALAIS DES SPORTS... BATEAU IVRE... CAFÉ DE LA DANSE... PETIT JOURNAL MONTFAURNASSE... PETIT JOURNAL SAINT-NICOLAS... CHAPELLE DES LOMBARDS... GRANDE HALLE DE LA VILLETTE... SUNSET... TROTTIERS DE BUENOS-AIRES... LE KISS... COSMOS - TRIOMPHE - ESTIL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS!

Jazz

AMANDIERS DE PARIS... ARIACO... BAISER SALLE... CENTRE CULTUREL SUÉDOIS... CHAPELLE DES LOMBARDS... GRANDE HALLE DE LA VILLETTE... SUNSET... TROTTIERS DE BUENOS-AIRES... LE KISS... COSMOS - TRIOMPHE - ESTIL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS!

Opéras

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER... THÉÂTRE DE VERDI... THÉÂTRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN... NEW MORNING... OLYMPIA... PALAIS DES SPORTS... BATEAU IVRE... CAFÉ DE LA DANSE... PETIT JOURNAL MONTFAURNASSE... PETIT JOURNAL SAINT-NICOLAS... CHAPELLE DES LOMBARDS... GRANDE HALLE DE LA VILLETTE... SUNSET... TROTTIERS DE BUENOS-AIRES... LE KISS... COSMOS - TRIOMPHE - ESTIL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS!

Jazz

AMANDIERS DE PARIS... ARIACO... BAISER SALLE... CENTRE CULTUREL SUÉDOIS... CHAPELLE DES LOMBARDS... GRANDE HALLE DE LA VILLETTE... SUNSET... TROTTIERS DE BUENOS-AIRES... LE KISS... COSMOS - TRIOMPHE - ESTIL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS!

Opéras

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER... THÉÂTRE DE VERDI... THÉÂTRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN... NEW MORNING... OLYMPIA... PALAIS DES SPORTS... BATEAU IVRE... CAFÉ DE LA DANSE... PETIT JOURNAL MONTFAURNASSE... PETIT JOURNAL SAINT-NICOLAS... CHAPELLE DES LOMBARDS... GRANDE HALLE DE LA VILLETTE... SUNSET... TROTTIERS DE BUENOS-AIRES... LE KISS... COSMOS - TRIOMPHE - ESTIL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS!

Jazz

AMANDIERS DE PARIS... ARIACO... BAISER SALLE... CENTRE CULTUREL SUÉDOIS... CHAPELLE DES LOMBARDS... GRANDE HALLE DE LA VILLETTE... SUNSET... TROTTIERS DE BUENOS-AIRES... LE KISS... COSMOS - TRIOMPHE - ESTIL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS!

Opéras

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER... THÉÂTRE DE VERDI... THÉÂTRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN... NEW MORNING... OLYMPIA... PALAIS DES SPORTS... BATEAU IVRE... CAFÉ DE LA DANSE... PETIT JOURNAL MONTFAURNASSE... PETIT JOURNAL SAINT-NICOLAS... CHAPELLE DES LOMBARDS... GRANDE HALLE DE LA VILLETTE... SUNSET... TROTTIERS DE BUENOS-AIRES... LE KISS... COSMOS - TRIOMPHE - ESTIL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS!

Jazz

AMANDIERS DE PARIS... ARIACO... BAISER SALLE... CENTRE CULTUREL SUÉDOIS... CHAPELLE DES LOMBARDS... GRANDE HALLE DE LA VILLETTE... SUNSET... TROTTIERS DE BUENOS-AIRES... LE KISS... COSMOS - TRIOMPHE - ESTIL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS!

Galérie Beaubourg Tinguely... Brochure gratuite sur demande 42 60 94 27... Abonnement Ircam

"Oui on est sale, en loques, affreux... Mais nous sommes vos enfants..." ESTIL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS! un film de Juris Podnieks

VOYAGE AUTOUR DE MA CHAMBRE de Xavier de Maistre mise en scène Agnès Laurent avec Philippe Clément et Xavier Legras du 7 juillet au 2 juillet à 19 h 30

VOTRE TABLE CE SOIR... DINERS... RIVE DROITE... RIVE GAUCHE... TERRASSES - PLEIN AIR... LA TOUR D'ARGENT HUITRES TOUTE L'ANNÉE POISSONS DU MARCHÉ

**Actionnaires
de la Compagnie du Midi,
en conclusion
de l'Assemblée du 22 juin,
le Président
a une courte déclaration
à vous faire...**

TOURNEZ LA PAGE.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément de samedi intitulé "Samedi-télé". Signalisation des symboles: P = Signalé dans "Le Monde radio-télévision"; F = Film à éviter; O = On peut voir; N = Ne pas manquer; M = Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 29 juin

TF 1

20.45 Variétés: Sacrée soirée. Émission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Francis Ferrin, Michel Bonjean, Nana Mouskouri, Claude Nougaret, Gilbert Montagné.



Denise Fabre, Jacques Dutronc, Scorpions, Marie Laforêt, Nathalie et René Simard, Herbert Léonard, 22.35 Magazine: Destins. De Frédéric Mitterrand et Patrick Jevy. 23.55 Documentaire: La haine de tous les saints. De Monique Tosello. 1. Bekla l'afrique (rediff.).

A 2

20.35 La marche du siècle. Magazine de Jean-Marie Cavada et Jean-Pierre Bertrand. Thème: les Français et leur justice. 22.15 Magazine: Diam, dans, dans. De Daisy de Galard, présenté par Gracie Capitant. Le magazine branché des années 60 est de retour. 23.15 Informations: 24 heures sur 24. 23.45 Documentaire: Chef-Pouvre en plein. Les richesses du Morbihan. 0.15 Tennis: Résumé du Tournoi de Wimbledon.

FR 3

20.30 Opéra: les Troyens. Opéra en cinq actes d'Hector Berlioz, d'après l'Énéide de Virgile, par l'Orchestre national de Lyon, le Chœur Pro Musica de Lyon, les Chœurs régionaux Rhône-Alpes dirigés par Serge Baudo. Première partie: actes 1 et 2. (Retransmis en simultané en studio sur France-Musique). 22.15 Journal: 22.40 Magazine: Océaniques. Grands soirs et petits matins: Mai 68 au quartier Latin, de William Klein. 1. Grands soirs. 23.50 Musique, musique. Novelette, de Schumann, par Catherine Collard, piano.

Jeudi 30 juin

TF 1

13.30 Mélo et la Bonne. 13.45 Feuilles: Côte est. 14.30 Variétés: La classe aux classes. Émission de Pascal Serran. Les trois téles de nos noctambules, avec Olivier Lasso, Eric Boulay, Yvan Ricci, Stéphane Chomont, Jack Lanier. Quart d'heure américain, Marcel Amont, France Parly. 15.15 La séquence du spectacle. 15.45 Quarté à Evry. 16.00 Magazine: L'après-midi santé. De Cécile Roger-Machart, présenté par Eric Galliano. 16.45 Club Dorothea: Mami; Goldorak; Le jeu de l'ABC; Dragon Ball. 18.05 Dessin: Chibi. 18.55 Mélo. 19.00 Feuilles: Santa-Barbara. 19.30 Les: La rose de la fortune. 20.00 Journal: 20.30 Mélo. 20.40 Questions à domicile. Rédaction d'Anne-Sophie; Jean-Marie Colombani et Alexandre Tarta. Avec Raymond Barre, en direct de son bureau parisien. 22.00 Série: Rick Hunter, inspecteur privé. Épisode: Les violons. 22.50 Documentaire: Génération. 14. Larmes à gauche, de Jean Lassave. 23.20 Variétés: Wis qui peut. Télé-spectacle animé par Jeanne Garon (finale). 0.05 Journal et la Bonne. 0.20 Magazine: Minit sport. 1.35 Documentaire: La haine de tous les saints. De Monique Tosello. 2. La chevrochade des dieux (rediff.).

A 2

13.45 Feuilles: en direct de Londres. Avec les commentaires de Daniel Casal, Lionel Chamoulaud, Christian Quidet. 17.55 Série: Les deux font la paire. Qui est qui? 18.45 Jeu: Des chiffres et des lettres. D'Armand Jampou, présenté par Patrice LaFont. Demi-finale à Antibes. 19.35 Variétés: Frenchie folles. 20.00 Journal: 20.25 Mélo. 20.35 Cinéma: Paris à Bekla pour OSS 117. Film français d'André Hunebelle (1965). Avec Frédéric Stafford, Mylene Demongeot, Raymond Pellegrin, Fierrette Pradier. 22.15 Magazine: Édition spéciale. D'Alain Wiedler, présenté par Claude Sérillon. Thème: L'enquête du Caillon. Pour mieux comprendre ce qui se passe en Nouvelle-Calédonie. 23.30 Informations: 24 heures sur la 2.

FR 3

13.30 Magazine: La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. 14.00 Magazine: Thalys (rediff.). 14.30 Questions au gouvernement au Sénat. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé: Inspecteur Gadget. 17.10 Feuilles: Galtan. L'apprenti sorcier. 17.50 Dessin animé: L'homme bleu. 17.55 Magazine: Flash mag. De Patrice Drevet. 18.00 Série: Sur la piste du crime. La vengeance. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé: Dipsode. Le cours du temps. 20.02 Jeux: La classe. Présenté par Fabrice. 20.30 Cinéma: L'important c'est d'aimer. Film français d'André Zolovicki (1974). Avec Romy Schneider, Fabio Testi, Jacques Dutronc, Klaus Kinski, Claude Dauphin. 22.25 Journal: 22.50 Magazine: Océaniques. Grands soirs et petits matins: Mai 68 au quartier Latin, de William Klein. 2. Petits matins. 23.45 Musique, musique. Scherzo, de Chopin, par Nicolas Econom, piano.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma: Ley et Galati. Film français de Gérard Oury (1967). Avec Richard Anconina, Michel Bonjean, Jean-Claude Brialy, Souad Amidou. 15.55 Cinéma: Roor. Film américain de Noël Marshall (1983). Avec Noël Marshall, Tippi Hedren, Melanie Griffith. 17.25 Cabot com. Comédie strip; Footit. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessin animé. 18.25 Dessin

CANAL PLUS

21.00 Cinéma: les Evénements du triangle d'or. Film américain de Hal Barlett (1982). Avec Michael Landon, Ripon Prochown, Edward Woodward. 22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma: Autour de saint-michel. Film américano-français de Bertrand Tavernier (1986). Avec Dexter Gordon, François Chazot, S. Rouves-Phillip, Gabrielle Halyer (v.a.) 0.45 Documentaire: L'argent de la drogue. 2.15 Série: Ray Bradbury présente.

LA 5

20.30 Téléfilm: Charlie Maffin. De Jack Gold, avec David Hemmings, Sam Wanamaker, Jennie Linden. Il s'agit d'un aventurier, d'un séducteur et pourtant c'est un espion hors du commun! 22.30 Série: Hitchcock présente. 23.00 Série: Star Trek. 0.00 Journal de minute. 0.45 Série: Mission impossible. 0.55 L'homme de l'Atlantide (rediff.). 1.45 Wonder woman (rediff.). 2.35 Le journal de la nuit. 2.40 Superminds (rediff.). 3.30 Star Trek (rediff.). 4.45 Top suggest (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm: La révolte des abeilles. De Curtis Harrington, avec Gloria Swanson, Edward Albert, Roger Davis. Une grande propriété, une curieuse famille et des abeilles meurtrières. 21.50 Série: L'homme de l'Atlantide. C'est la limite! 22.40 Série: Cagney et Lacey. Mères et fils. 23.30 Six minutes d'informations. 23.40 Musique: Boulevard des clips.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné en septembre 1988 à Lyon lors du Festival Berlioz): Les Troyens, opéra en 5 actes et 9 tableaux, de Berlioz (actes I et II), par l'Orchestre national de Lyon, dir. Serge Baudo. Le Pro Musica Chorus et les Chœurs régionaux; sol: Jo Ann Fickers, Geri Linnos, Michael Burt, Magali Schwartz, Yvan Matiak, Alexandre Malta, Chris de Moor, Alison Mitchell, Xavier Tamallit, Paul Guigue, Valentine Crosoi (concert retransmis en simultané sur FR 3, 23.07 et sur France 3, le 24 juin 1988).

FRANCE-CULTURE

20.30 Titre à la langue. L'Afrique paria. 21.30 Correspondance. 22.00 Commentaire des radios publiques de langue française. Louis Scutenaire. 22.40 Notes suggestives. Les voisins. 2. Les entendez-vous et vous entendez-vous? 6.05 De jour sa tendresse. 6.50 Musique: Coda. Immigrant songs. Minimal compact.

TF 1

13.30 Mélo et la Bonne. 13.45 Feuilles: Côte est. 14.30 Variétés: La classe aux classes. Émission de Pascal Serran. Les trois téles de nos noctambules, avec Olivier Lasso, Eric Boulay, Yvan Ricci, Stéphane Chomont, Jack Lanier. Quart d'heure américain, Marcel Amont, France Parly. 15.15 La séquence du spectacle. 15.45 Quarté à Evry. 16.00 Magazine: L'après-midi santé. De Cécile Roger-Machart, présenté par Eric Galliano. 16.45 Club Dorothea: Mami; Goldorak; Le jeu de l'ABC; Dragon Ball. 18.05 Dessin: Chibi. 18.55 Mélo. 19.00 Feuilles: Santa-Barbara. 19.30 Les: La rose de la fortune. 20.00 Journal: 20.30 Mélo. 20.40 Questions à domicile. Rédaction d'Anne-Sophie; Jean-Marie Colombani et Alexandre Tarta. Avec Raymond Barre, en direct de son bureau parisien. 22.00 Série: Rick Hunter, inspecteur privé. Épisode: Les violons. 22.50 Documentaire: Génération. 14. Larmes à gauche, de Jean Lassave. 23.20 Variétés: Wis qui peut. Télé-spectacle animé par Jeanne Garon (finale). 0.05 Journal et la Bonne. 0.20 Magazine: Minit sport. 1.35 Documentaire: La haine de tous les saints. De Monique Tosello. 2. La chevrochade des dieux (rediff.).

M 6

13.30 Série: L'homme de l'Atlantide. 14.40 Série: La grande vallée. 15.50 Série: Mission impossible. 16.55 Les Schtroumpfs; 17.20 La famille Koala; 17.45 Dans les Alpes avec Amélie; 18.10 Clarinette; 18.30 Creamy, adorables Creamy; 18.55 Journal jeunesse; 19.02 Les: La porte magique; 19.30 Boulevard Boule; 20.00 Cinéma: Le temps des vacances. Film français de Claude Vital (1979). Avec Nathalie Delon, Daniel Ceccaldi. 22.20 Série: Hitchcock présente. 22.50 Série: Star Trek. 23.50 Mission impossible (rediff.). 0.00 Journal de minute. 0.45 Mission impossible (suite). 0.45 L'homme de l'Atlantide (rediff.). 1.35 La grande vallée (rediff.). 2.25 Journal de la nuit. 2.30 Arnaque Léprie (rediff.). 3.25 Les secrets de la mer Rouge (rediff.). 4.50 Les globe-trotters (rediff.). 4.15 Top suggest (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouvelles de Pologne. Liège, extrait de Dans le secret de la confession, de Kazik Henchel. 21.30 Profils oubliés. 23.00 Série: Cagney et Lacey. Crime familial. 23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Musique: Boulevard des clips.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel): Musique pour cordes, percussions et céleste, de Bartok; Symphonie n° 3 en mi bémol majeur op. 58, de Beethoven, par l'Orchestre de Paris, dir. Georg Solti. 23.07 Club de la musique contemporaine. Concert (donné à l'abbaye de Royaumont le 11 juin 1988): Visages de sainte Thérèse de Pérou; Haute surveillance de Natoli; Werther de Coudenhove; Dholak ou « appels rythmiques » pour six solistes, de Campana, par François Kubler, soprano, Régis Oudot, ténor, et l'ensemble TM +, dir. Laurent Cautot. 0.30 Autour de saint-michel.

Audience TV du 28 juin 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers					
		TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	34,7	Belle-Bûche	Actual. région.	Actual. région.	Nulle part	Porte ouverte	Hulk
		14,5	6,2	5,7	2,6	3,1	2,6
19 h 45	44,6	Sans fortune	Frenchie folles	Actual. région.	Nulle part	Porte ouverte	Hulk
		20,7	1,6	6,2	5,7	6,7	4,7
20 h 16	60,1	Journal	Journal	La classe	AtMédias	Journal	Dusty show
		22,8	18,7	4,1	2,1	6,7	6,2
20 h 58	62,7	Attention	Yéhu	Don Jean	Attention	New-York	Messieurs
		14,5	23,3	7,9	2,6	11,4	5,7
22 h 8	57,0	Attention	Yéhu	Don Jean	Attention	New-York	Homme de fer
		18,1	17,1	5,7	2,1	12,6	3,1
22 h 44	38,8	Cal non mad	Débat	Steu Cécile	River	Hitchcock	Homme de fer
		7,8	14,5	3,6	1,0	5,7	4,7

Echantillon: plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4776

1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

HORIZONTALEMENT
I. Sont toujours imprimés par les beaux typographes. — II. Un plaisir de table. — III. Peut être châtouillée avec un bouquet. — IV. Vraiment pas net. Roi. — V. Comme des matières précieuses. — VI. Mis au courant, tout divisé par deux. — VII. Souvent cités avec les autres. Mét. de l'animation dans un panier. — VIII. Préparation militaire. Dont on ne donnerait pas cher. — IX. Demandez envie de fumer. — X. Les lumières de la ville. Qui a tout quitté. — XI. Point. Sa tenue est légère.

VERTICALEMENT
1. Peut dire qu'il n'a pas de chance lorsqu'il a la guigne et qu'il manque de pot. — 2. Symbole. Celui-ci, pousse au Tyrol. — 3. Prouve qu'on ne manque pas d'air et qu'on a de l'estomac. — 4. Tombe quand on coupe le charme. Très utilisés par les cuisiniers provinciaux. — 5. Peut faire tâche. Peut évoquer un triomphe. De grandes fêtes. — 6. D'un auxiliaire. Pas libre. — 7. Degré. Circulaient à Rome. Peut sortir de la chambre en sifflant. — 8. On l'on peut trouver un bon air. — 9. Une province sénégalaise, sous Auguste. Devient très coulant.

Solution du problème n° 4775
Horizontalement
I. Blasphème. — II. Rogations. — III. Agn. Ori. — IV. V. L. — V. P. H. I. — VI. P. H. I. — VII. Ta. R. S. — VIII. L. L. E. Er. — IX. Bout. Ess. — X. Epier. — XI. S. S. E. S.

Verticalement
1. Bravo. Tubes. — 2. Logo. Fa. Opa. — 3. Agn. P. L. L. — 4. S. A. I. — 5. P. H. I. — 6. H. I. — 7. E. S. S. — 8. M. S. — 9. E. L. L. L. L.

EN BREF

• Caisse d'allocations familiales. — La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne communique que ses services d'accueil du siège et des unités de gestion seront fermés au public tous les samedis du 2 juillet au 3 septembre inclus.

• Colloque. — Le Centre Labret organise à Annecy, du 6 au 10 juillet, un colloque sur le thème: « Économie humaine. Économie des besoins, interdépendances et solidarités ». Il s'agit d'analyser et d'échanger des expériences sur la façon dont les besoins essentiels nécessaires à l'homme, non seulement pour sa survie, mais aussi pour son épanouissement en vue d'une « montée humaine » effective, sont ressentis, honorés et promus.

• Renseignements au Centre Labret, 39, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris. Tél.: (1) 45-54-57-58.

• Dépistage du SIDA. — L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris rappelle que trois consultations, anonymes et gratuites, de dépistage du SIDA sont ouvertes en région parisienne. Ces consultations sont accessibles sans rendez-vous.

• Hôpital Antoine-Béchère (sous la dénomination Antoine-Béchère Coudré), 157, rue de la Porte-de-Trivaux, 92140 Clamart. Service de médecine interne du professeur Jean Desnoes. Le samedi de 9 heures à 13 heures (fermé du 14 juillet au 15 août).

• Hôpital Lariboisière, 75010 Paris. Consultations de médecine interne du professeur Charles Castin. Mardi et samedi, de 8 h 30 à 12 h 30; mercredi, de 12 heures à 13 heures.

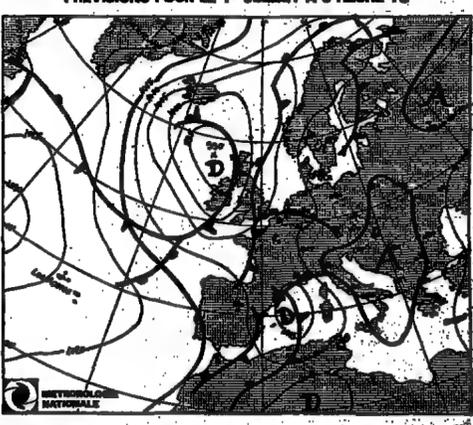
• Hôpital de la Salpêtrière, 83, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris. Service de médecine interne du professeur Jacques Emery (bâtiment des cliniques médicales). De lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures.

• Fête médievale. — Le 2 juillet, de 14 heures à 2 heures, à Coucy-le-Château (Aisne), fête médievale avec défilé costumé, tournoi et, à partir de 22 heures, bal médieval, puis, à minuit, spectacle pyrotechnique.

• Enfants de quatre à six ans: 10 F.

• Musées. — La direction des affaires culturelles de la mairie de Paris signale que le musée Cognacq-Jay, 25, boulevard des Capucines, 75002 Paris, est fermé au public, en vue du transfert des collections à l'hôtel de Clugny, rue Elzévir, 75003 Paris.

MÉTÉOROLOGIE

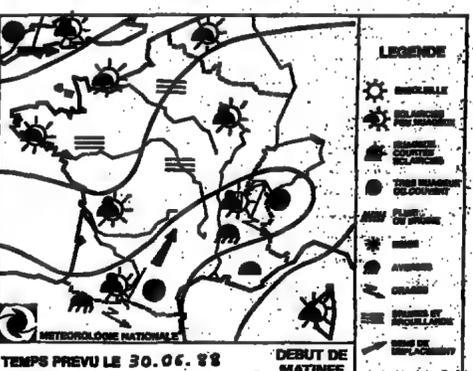


Évolution probable du temps en France entre le samedi 29 juin à 6 heures et le dimanche 30 juin à minuit.

La dépression centrée sur le nord de l'Europe vaudra se positionner jeudi sur le Bassin méditerranéen où elle sera à l'origine d'une aggradation pluvio-orageuse.

La masse de la France sera soumise à un courant chaud et instable de sud à sud-ouest. Les foyers orageux présents dès le matin sur le sud-ouest du pays s'étendront ainsi en cours de journée et au soir à la plupart des régions.

Jeudi, effective aménage et aggrave. — De la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais et aux Pays de Loire, la météo sera brève mais assez ensoleillée. Malheureusement les nuages représen-



TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observés

Valeurs extrêmes minimales entre le 28-6-1988 à 6 heures TU et le 29-6-1988 à 6 heures TU

FRANCE	TOURS	LIJN ANKERS
ALGER	25 16 D	25 18 N
ANDREZ	26 16 N	22 12 N
ANTWERP	22 15 N	22 12 N
BARCELONE	25 15 N	24 16 N
BELGIUM	23 14 B	27 16 N
BREMEN	23 14 B	26 16 N
BUDAPEST	23 14 B	26 16 N
CHENNAI	23 14 B	26 16 N
COPENHAGUE	23 14 B	26 16 N
DUBLIN	23 14 B	26 16 N
GENÈVE	23 14 B	26 16 N
HAMBURG	23 14 B	26 16 N
LONDRES	23 14 B	26 16 N
LYON	23 14 B	26 16 N
MADRID	23 14 B	26 16 N
MILAN	23 14 B	26 16 N
MOSCOW	23 14 B	26 16 N
MUNICH	23 14 B	26 16 N
NAPLES	23 14 B	26 16 N
PARIS	23 14 B	26 16 N
PRAGUE	23 14 B	26 16 N
ROME	23 14 B	26 16 N
STOCKHOLM	23 14 B	26 16 N
VIENNE	23 14 B	26 16 N
ZURICH	23 14 B	26 16 N

• TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France: heures locales moins 2 heures en été; heures locales moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Jeudi 30 juin

1370

physique

très tre...

Jean-Marie L...

de l'...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...



...“Merci”

COMPAGNIE DU MIDI

HDM/CHINUM

Communication

Une enquête sur les investissements publicitaires en FM

L'« échappée » des réseaux

Le marché publicitaire de la FM se porte bien : 28 % de hausse en l'espace d'une année ! Voilà donc démenties les alertes des plus pessimistes qui redoutaient que l'apreté de la guerre commerciale entre les télévisions ne finisse par pénaliser gravement le média radio. L'accroissement du marché s'accompagne cependant d'une forte concentration au profit d'une poignée de réseaux nationaux, et au détriment des petites radios indépendantes. C'est ce que révèle l'enquête réalisée par l'AACTP (Association des agences conseils en publicité) auprès de 615 radios autorisées et concernant l'année 1987.

« Hors les réseaux point de salut ! » sous-titrent, de façon un peu provocatrice, les responsables de l'étude, MM. Jacques Bille et Patrick Barthelemy. Car ce sont les réseaux qui, en 1987, ont contribué à l'augmentation spectaculaire des investissements publicitaires sur la FM, évalués à 611 millions de francs (415 en 1985, 475 en 1986). Leur chiffre d'affaires global est accru de 39 % alors que celui des radios dites « indépendantes » (c'est-à-dire non affiliées, franchisées ou abonnées à un programme régional ou national) n'a progressé que de 13 %. Une tendance que confirment divers indicateurs.

Car l'investissement publicitaire sur la FM est très inégalement réparti entre les stations : 4,9 % seulement des radios — au chiffre d'affaires supérieur à 10 millions de francs — se partagent 50,7 % de la publicité ! Les petites radios au CA annuel inférieur à 500 000 francs diminuent en nombre, laminées par la compétition : elles ne représentent plus que 20,6 % de l'échantillon des radios contre 31,1 % en 1986. Le nombre de stations dont le CA est

compris entre 1 et 5 millions de francs augmente, lui, légèrement et passe de 35,3 % en 1986 à 41,8 % en 1987. Cependant leur part de marché ne suit pas en proportion et baisse même légèrement pour atteindre 30 % du total. Une poignée d'entreprises d'envergure nationale (notamment NRJ) et régionale (une douzaine de petits réseaux) se sont taillé le lion...

Inégalité entre les radios : inégalité aussi entre les régions. L'Ile-de-France récolte aujourd'hui 52,9 % de la manne publicitaire (contre 37 % en 1985 et 44 % en 1986). Cette concentration s'opère au détriment de la province, les régions Rhône-Alpes et Bretagne demeurant encore les zones les plus porteuses, (respectivement 9,3 % et 6,8 % du marché). Locales, la publicité l'est pourtant à 71 % dans le cas des radios indépendantes. La proportion tombe à 57 % dans le cas des réseaux, évidemment avantagés par leur couverture géographique pour attirer des messages « nationaux ».

Le classement par secteur économique se révèle plutôt stable. La petite et la grande distribution restent les postes les plus importants (20,9 % et 17,2 %), la part des loisirs croît légèrement tandis que diminuent l'habillement et les services. L'enquête confirme enfin une désaffection à l'égard des régies qui ne commercialisent plus que 57,9 % de l'espace publicitaire, essentiellement d'ailleurs pour des campagnes nationales. Notons le chiffre des emplois déclarés par les radios ayant répondu au questionnaire : 2 147 salariés à temps complet, 940 à temps partiel. Une indication précieuse, vu la faiblesse ou l'inexistence des informations sur ce dossier.

ANNICK COJEAN.

Avec un déficit de 50 millions de francs

« Le Sport » suspend sa parution

Le jeune quotidien sportif *Le Sport*, lancé l'automne dernier (*Le Monde* du 9 septembre 1987), a suspendu brutalement sa parution le mercredi 29 juin. Le directeur du journal a indiqué que la décision a été prise le 25 juin par l'instance et conseil de surveillance de la société *Sport Communication et Développement*, editrice du quotidien (...). Dans l'attente d'une solution industrielle recherchée dans le cadre de la procédure judiciaire...

Le passif financier accumulé en neuf mois — 50 millions de francs — a découragé les actionnaires. Les ventes du Sport stagnaient aux alentours de 40 000 à 45 000 exemplaires, alors que l'objectif pour la fin 1988 restait fixé à 100 000. Au sein de la société editrice du journal figurent notamment M. Daniel Dumas, président de *Le Particulier Immobilier*, le *Particulier pratique*, aux côtés du groupe Chanel, de la banque Dumessnil-Léblond, du groupe Cibles, de la Financière Agache, du groupe Maisons-Bouygues et des deux fondateurs du titre, MM. René Tzé et Xavier Contoux.

Différentes solutions ont été envisagées pour permettre au Sport de sortir de l'impasse, dont un passage au rythme hebdomadaire après les Jeux olympiques de Séoul. Mais le déficit et la faible diffusion du journal, qui avait pourtant adopté la couleur récemment (*Le Monde* du 5 mai), ont conduit à la suspension de parution. Celle-ci sera sans doute un préliminaire au dépôt de bilan et à la nomination par le tribunal de commerce de Paris d'un administrateur judiciaire chargé de trouver un ou des « repreneurs ».

Le jeune quotidien, qui voulait entamer le monopole de *l'Equipe* du groupe Amaury (*Le Parisien*) n'a pourtant qu'à moitié perdu son pari. Il a inventé une nouvelle forme de journalisme sportif et a obligé son aîné à réagir, notamment par l'introduction de la couleur et de nouvelles rubriques. La centaine de salariés du Sport — dont soixante-dix journalistes — devaient se réunir en assemblée générale dans la matinée du 29 juin afin de définir leur position.

YVES-MARIE LABÉ.

Le Col'Com à Valence

Quand les collectivités locales se piquent de communication

Le Col'Com, premier Salon de la communication des collectivités locales, s'est tenu à Valence, du 23 au 25 juin. Une occasion de faire le point sur un marché en développement, et prometteur puisque le budget des collectivités locales représente, environ, 1 milliard de francs.

La part de budget affectée par les collectivités locales à la communication est encore relativement faible : 0,37 % en moyenne pour les départements, 0,5 % à 1 % pour les communes, et 1,8 % pour les régions (1). Mais ces chiffres cachent de grandes disparités. Si les véritables débuts de la communi-

cation des collectivités locales datent des années 82-83, décentralisation oblige, certaines ont un service spécifique depuis plus de dix ans (Saint-Dizier a même créé le sien en 1950), alors que d'autres n'en restent pas encore le besoin, ou, comme Rouen, viennent tout juste de s'y mettre. Ce sont les municipalités communistes qui dépensent le plus, pour leur communication (1,23 % du budget en moyenne) et depuis le plus longtemps.

Outil récent, mais manié parfois avec adresse, la communication pose aux élus locaux plusieurs questions : comment faire comprendre aux citoyens-électeurs l'utilité d'une dépense dont la rentabilité est moins tangible que la réparation d'un trottoir ? Vers qui diriger ses actions ? Vers les administrés — au risque d'être accusés pas toujours à tort, de propagande ou vers l'extérieur ? Comment manier la communication sans céder à la pression d'une mode qui fera d'importance quelle ville le « cœur de l'Europe » ou « le berceau du futur » ? Comment, surtout, adapter la communication à ses actions et non l'inverse ?

C'est à ces questions que maires, conseillers généraux et régionaux, et surtout leurs responsables de communication, heureux de trouver dans le Salon la reconnaissance de leur profession, ont réfléchi. Entourés des cent seize exposants, agences de publicité et de relations publiques, ils ont débattu, échangé leurs expériences. Mais les différences de situation entre les divers participants étaient flagrantes. Quel rapport y a-t-il entre le responsable de la communication d'une grande ville ou d'une région qui peut investir des millions de francs et une attachée de presse isolée qui tente vainement de faire passer un communiqué dans son journal local ?

Les organisateurs du Col'Com Expo magazine, ont évité l'écueil de ce déséquilibre dans l'attribution des premiers prix de la communication des collectivités locales. Le palmarès a, en effet, prévu des distributions selon la taille des villes et organismes concernés. La région Midi-Pyrénées est apparue comme la grande gagnante en ralliant plusieurs prix ainsi que la Bretagne, distinguée pour sa communication extérieure.

(1) Selon un sondage effectué auprès de 144 communes, 30 départements et 10 régions.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Hélène et Laurent PASTEUR, ont la joie d'annoncer la naissance de
Jean,
le 27 juin 1988.

Décès

— M. et M^{me} André Astier-Perret, Lofe et Armelle,
M. Jean Astier-Perret,
Sandrine et Gaëlle,
ses enfants et petits-enfants,
ont le douleur de faire part du décès de

M. Marcel ASTIER-PERRET,
inspecteur général honoraire des P et T,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'Ordre national du Mérite,
ancien conseiller général de la Savoie,
survenu à Drex, le 21 juin 1988, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation dans le cimetière de famille a été célébrée le 25 juin 1988, à Mâcon-la-Plagne (73).

21 bis, rue de la Croix-Blanche,
78370 Bailly,
6, rue de la Banque,
26000 Valence.

— Le président et les membres du conseil d'administration de l'Association des agences conseils en publicité, ont le grand regret de faire part du décès de

M. André BOUHEBERT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
président fondateur de l'Association des Agences conseils en publicité (AACF).

Il tiennent à rendre hommage à celui qui, au cours de sa longue carrière professionnelle, aura pour l'unification des agences et des conseils en publicité, participé activement à la constitution du syndicat dont il fut fondateur en 1972.

AACF,
40, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.
Tél. : 47-42-13-42.

— Le pasteur et M^{me} Jean-René Pfender,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Jean Deussant
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

colonel Aimé DAUSSANT,
le 23 juin 1988, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu à Biazac (Gard), le 25 juin.

10, rue Tubouf,
81100 Carac,
7, avenue La Corbillerie,
92190 Mondon.

— Les obsèques de notre copain
Jean-Jacques GUILLARD,

décédé à l'âge de trente-sept ans, auront lieu jeudi 30 juin 1988, à 9 heures, au cimetière de Péro-Lachaise.

— Cent ans après, coqna de sort,
il manquera encore...
Les copains d'abord.

— M^{me} G. Hécaudou à la douleur de faire part du décès de ses deux fils,
Frédéric et Laurent.

Les obsèques auront lieu en Avignon, le 28 juin 1988.

Ni fleurs ni couronnes.

Saint-Gaillaume, priés pour eux !

— M^{me} Maurice Berge,
Le capitaine de crocette (H)
et M^{me} Jean Moulines,
M. Louis-Emile Dumas, substitut général (H).

— M^{me} Jacqueline Périmé-Fichot,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Paul PÉRISSE,
née Cécile Chastagnier,
endormie dans le pain de Dieu, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, à Noé, le 22 juin 1988.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a été célébrée en l'église Saint-Martin de Noé, le 24 juin 1988.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31410 Noé.

— Jacqueline et Francis Plaque,
Anne-Catherine et Antoine Plaque,
et leurs enfants,
Hélène et Daniel Béhar
et leurs enfants,
Claire et Rémi Canoso
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice PLANQUE,
survenu le 25 juin 1988, à l'âge de trente-six ans, à Luanda (Angola).

Le service religieux sera célébré le samedi 2 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Vigor, à Marly-le-Roi (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, chemin de l'Aubertière,
78160 Marly-le-Roi.

Remerciements

— M. Elie Cattan,
ses enfants et petits-enfants,
très touchés par les marques de sympathie témoignées lors du décès de

M^{me} Mireille CATTAN,
née Bédouches,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Le Drache du mois aura lieu le 2 juillet, à 19 heures, à la synagogue Buffault, rue Buffault, Paris (9^e).

— Clermont-Ferrand.

Les familles Thal, Hillion, Belakis et Raglin,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine lors du décès de

M^{me} THAI Ngoc Nhai Française.

Anniversaires

— Tous ceux qui l'ont connu se souviennent.

Frédéric BON
nous a quittés il y a un an.

Institut d'études politiques de Grenoble.

— Il y a dix ans disparaissait

Léopold LEVY.

Que ceux qui l'ont connu, aimé et estimé aient une pieuse pensée pour lui.

De la part de Harry Bernard et Gilbert Lévy.

Communications diverses

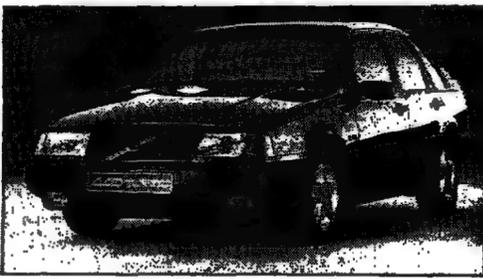
— Bernard Gheorghiadze signera son livre *La Hune, Histoire d'une librairie-galerie à Saint-Germain-des-Prés*, éditions Adam Biro et éditions Centre Georges-Pompidou, le jeudi 30 juin de 14 h 30, à la librairie La Hune, 170 boulevard Saint-Germain, Paris (6^e). Tél. : 45-46-35-85.

Soutenances de thèses

— Université Paris-VII, la soutenance de thèse de M. Daniel Poncin prévue le 28 juin est reportée à une date ultérieure.

AUTOMOBILE

Une nouvelle Volvo : la 440



Volvo présentera au prochain Salon de l'automobile à Paris, en octobre, une nouvelle voiture de classe moyenne (4,31 mètres), la 440, construite à partir de la plateforme de la 480 (*Le Monde* du 14 juin). Il s'agit d'un « trois volumes » (coffre, habitacle, moteur) élégant et bien fini. Le modèle, qui a été présenté en position statique à Göteborg dernièrement, est doté du 1,8 litre (1 721 centimètres cubes) fabriqué par Renault. Il est fourni avec carburateur (GLE) ou injection (GLT ou Turbo), à quatre disques aux freins pour les vitesses les plus rapides. On retrouve pour les puissances les résultats observés sur les coupés 480

(109 chevaux et 120 chevaux). Sur le modèle de base on obtient 90 chevaux. Les vitesses maximales atteintes sont données par l'usine, respectivement pour 175 km/h, 185 km/h et 200 km/h (pour le modèle Turbo).

Ce nouveau véhicule, par sa silhouette, tranche moins que la 480 sur le style Volvo. Il devrait coûter, selon les modèles, de 100 000 à 140 000 francs. Notons qu'en version GLT et Turbo, l'ABS (antiblocage des roues) est fourni en série. Toutes les versions adoptent la direction assistée et comme pour la 480, la traction-avant.

C. L.

ECHECS

La Coupe du monde à Belfort

Karpov à la deuxième place

Bonne opération pour Karpov, le mardi 28 juin, où l'ancien champion du monde avait à terminer deux parties ajournées. S'il a dû concéder le partage des points avec Hübner, il a gagné contre Timman, se hissant, grâce à ce point et demi, obtenu avec Ehlvest, à un point de Karpov. La rencontre entre les deux champions, le vendredi 1^{er} juillet, donnera sans doute le vainqueur de ce tournoi de Belfort comptant pour la Coupe du monde d'échecs.

RÉSULTATS DES PARTIES AJOURNÉES

1^{re} partie : Short-Ljubojevic, 1-0 (84).
2^e partie : Hübner-Karpov, 0,5-0,5 (82).

1^{re} partie : Timman-Karpov, 0-1 (69).
2^e partie : Andersson-Sokolov, 0,5-0,5 (63).

Classement après la 11^e partie : 1. Karpov, 8,5 ; 2. Ehlvest et Karpov, 7,5 ; 3. Spassky, Hübner et Sokolov, 6,5 ; 4. Ribli, 6 ; 5. Short, 5,5 ; 6. Andersson, Noguera, Spassky et Youssoufov, 4,5 ; 7. Beliavski, Hübner et Ljubojevic, 4 ; 8. Timman, 3,5.

Cet avis tient lieu de faire-part.

BRIDGE

Ancien champion du monde Pierre Jais est mort

Pierre Jais, soixante-quinze ans, un des plus grands champions de bridge de sa génération, sélectionné en équipe de France pendant une quarantaine d'années (la dernière fois en 1978) est mort le vendredi 24 juin.

Il était le seul joueur au monde à avoir obtenu les trois titres : champion du monde par équipes (Paris 1957), champion olympique (Turin 1960) et champion du monde par paires (Cannes 1962).

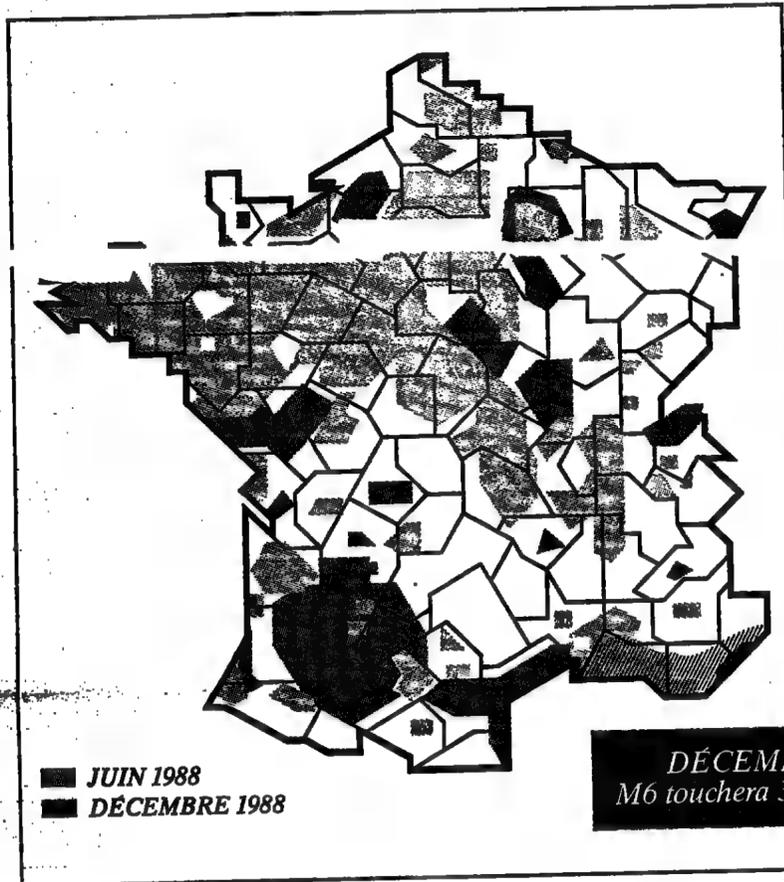
Ses plus récents ouvrages écrits en collaboration avec le champion Michel Lebel font actuellement autorité. Le plus célèbre d'entre eux est *La Nouvelle Majeure 5*, sur les techniques d'enchevêtrement qui est devenu le système standard français, et le plus original une *BD du bridge* illustrée par le dessinateur Moloch (Éditions du Rocher).

Le Monde
PUBLIÉTÉ TOURISME-GASTRONOMIE
45-55-91-82, poste 4344

ملكوذا ونازل

٥٤٠٠٠٠

En pratiquant l'ouverture, **M6** gagne la France.



La politique d'ouvertures, M6 la pratique depuis mars 1987 : 11 émetteurs à son lancement, 109 aujourd'hui, 150* à la fin de l'année.
 Juin 1988, M6 dessert 65% des Français (avec TMC). A la fin de l'année, ils seront 75%, soit 3 Français sur 4.
 L'audience de M6 suit cette progression spectaculaire : aujourd'hui, M6 peut se flatter de 11,8%** de part d'audience dans les foyers qui peuvent capter la chaîne. Ils sont jeunes, actifs et urbains.
 En pratiquant l'ouverture, M6 devient la télévision complémentaire des Français.

* Sous réserve d'accord CNCL. ** Source Médiamétrie foyers initialisés bonnes et moyennes conditions de réception semaine du 13 au 19 juin.



PUBLICITÉ

16, Cours Albert I^{er} - 75008 Paris. Tél. : 42.25.28.83

Éducation

Enseignants en vacances...

LES enseignants partent en vacances plus loin que la moyenne des Français. Et, de l'instituteur de village au professeur d'université, ils partagent une même hantise : ne pas bronzer idiots. Pour autant, ils ne passent pas l'été de façon uniforme : les pratiques varient en fonction du revenu, du niveau culturel et de l'âge des enfants. Curieusement, alors que cette population représente plus de sept cent mille personnes et que nul ne manque une occasion de faire remarquer la longévité de ses congés, elle n'a encore fait sur ce point l'objet d'aucune étude de sociologie ou de marketing. Pour avoir quelques indices, il faut s'en remettre aux voyageurs et aux compagnies d'assurances.

Selon M. Yves Mora, président de la société d'assurances Inter-Mutuelles Assistance (IMA), qui protège environ vingt millions de personnes, parmi lesquelles des salariés, des travailleurs indépendants et des membres du corps enseignant, les incidents qui surviennent en vacances donnent un indice fiable du lieu de fréquentation des sociétaires. Presque tous les problèmes (maladies, accidents, pannes de voiture, vols de papiers...) qui surprennent dans les pays lointains sont le fait d'adhérents de la MAIF (Mutuelle des assurances des instituteurs français). « Non qu'ils se débrouillent plus mal que les autres », explique M. Mora. Mais ils sont les seuls ou du moins les plus nombreux à aller en Albanie, à Chypre, en Égypte, en Finlande, dans les pays de l'Est, en Amérique latine, en Asie ou en Océanie. Ce sociétariat fréquente aussi les lieux à forte tradition culturelle : plutôt Florence, Rome ou Venise que la Riviera...

Même constat à Nouvelles Frontières, où enseignants, universitaires et étudiants constituent, depuis vingt ans, le gros de la clientèle : « Nous n'avons jamais établi de statistiques sur leurs destinations, observe une responsable. Cependant, de toute évidence, les enseignants choisissent plus volontiers les voyages de découverte. Ils ne sont guère attirés par les Antilles, car ils ne sont pas fanatiques du sable chaud. Les professeurs d'histoire-géographie sont souvent présents dans les circuits lointains. Si les enseignants voyagent avec nous, c'est parce qu'ils ont de longues vacances mais de petits budgets. Nos tarifs leur conviennent... »

Florence, professeur agrégé de la région parisienne, est une cliente assidue de Nouvelles Frontières. Elle part dès qu'elle dispose d'une semaine de congés, en Grande-Bretagne ou aux États-Unis, parfois sa connaissance de la langue. Allergique à la campagne et à la mer, elle ne se sent à l'aise que sur le macadam des capitales et ne jure que par les vacances « hautement culturelles ».

**Voyageurs, campeurs, randonneurs...
Pour les enseignants, le premier devoir en vacances est de ne pas bronzer idiots...**

Je cours les expositions, je visite les musées. Mais la planche à voile ou le tennis, non merci ! J'ai trop peu de temps pour le gaspiller à ça.

Françoise, professeur agrégé d'allemand, profite également de ses congés pour voir des expositions, aller au cinéma et lire les livres qu'elle n'a pas le temps d'ouvrir pendant l'année scolaire. Mais lorsqu'ils sont chargés de famille, les enseignants se tournent volontiers vers les centres de vacances. « Le système des villages-clubs avec garderie et animation enfantine séduit beaucoup les jeunes parents », explique un responsable de Vacances pour tous, organisme appartenant à la Ligue de l'enseignement et de l'édu-

cation permanente. Celui-ci reçoit environ cinquante mille personnes dans ses centres chaque année, au bord de la mer, à la montagne ou à la campagne.

« Un grand nombre d'enseignants apprécient la formule : sport + culture, constate un responsable de l'association Arts et Vie, qui est proche de la FEN et accueille environ trente et un mille personnes en France et vingt-quatre mille à l'étranger. Ils sont très remuants : ils aiment le sport et la randonnée, sans doute parce que, le reste de l'année, ils doivent marcher seulement avec leur tête ! » Aussi l'association propose-t-elle des sites avec parcours de santé, aires de jogging et piscine. Mais les estivants de Castel Val-

aussi la baignade. Ce type de voyage combine bien les deux aspects. En Grèce, j'ai choisi les voyages Athènes, qui permettent à la fois de découvrir les sites classiques et de profiter des plaisirs de l'eau... »

Tant qu'elle était célibataire, Patricia partait avec l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCSPA) : « Je débute dans le métier, j'avais besoin de vacances très sportives pour me reposer de ma première année de stress. Mais je ne pouvais pas dépenser de fortes sommes, vu la faiblesse de mes premiers salaires. J'ai pu apprendre la voile dans de bonnes conditions. J'ai été initiée à un groupe de non retraités, encadrés par un moniteur. Nous logions à quatre dans un bungalow. Ce type de vacances est parfait lorsqu'on se soucie peu du confort. Mais lorsqu'on se marie, on ne peut guère y retourner, car il n'y a aucune intimité possible... »

Après son mariage, elle a adhéré au Groupement des campeurs universitaires de France (GCU), qui accueille vingt-huit mille familles sur cent seize terrains français. L'association est ouverte aux adhérents de la MAIF (enseignants et personnel de l'éducation nationale). « La plupart des campeurs sont des enseignants, vu la féminisation du corps professionnel, avec une forte proportion d'institutrices et de professeurs de collège. Mais leurs conjoints viennent d'horizons différents. On ne se retrouve donc pas exclusivement entre collègues, affirme-t-elle. Les camps sont autogérés par les campeurs, qui assurent eux-mêmes l'entretien. Chaque semaine, un responsable est élu en assemblée générale. Ceux qui aiment l'esprit de solidarité apprécient cette forme de vie collective en plein air. Je constate qu'il y a de plus en plus de personnes de trente-cinq à cinquante ans, les jeunes étant de moins en moins attirés par ces valeurs... »

Pierre vit les vacances comme une corvée dont il se passerait volontiers. Cet instituteur d'une quarantaine d'années paie les traites de la maison qu'il a fait construire et ne peut offrir de voyages à sa famille. Il dirige donc chaque année une colonie de vacances municipale et reçoit environ 3 000 F brut pour trois semaines, « somme dérisoire en comparaison du travail fourni. Mais je peux emmener mes enfants et leur faire découvrir une nouvelle région à moindre frais. Mieux vaut la Corse ou la Bretagne que la maison ! »

Bernard, directeur de colonie lui aussi, considère, en revanche, les « cols » comme des axes de jeunesse. « A quarante ans, je me suis mis à la planche à voile pour rester en phase avec les jeunes que j'accompagne. Ça m'aide à rester jeune. J'ai horreur du sport ou me cultiver concrètement. Visiter de vieux châteaux est aussi instructif que de lire des quantités de tomes sur l'architecture. Là, je vais assister à la fête folklorique de mon village. Ça aussi, c'est de la culture ! »

RAFAËLE RIVAIS.

- * Arts et Vie, 39, rue des Favorins, 75015 Paris. Tél. : (1) 45-31-40-41.
- * Inter Mutuelles Assistance, 118, avenue de Paris, 75000 Niort. Tél. : (16) 49-75-75-75.
- * GCU, 24, rue du Rocher, 75008 Paris. Tél. : (1) 43-87-10-05.
- * Vacances pour tous, 21, rue Saint-Fargeau, BP 315, 75789 Paris Cedex 20. Tél. : 43-58-95-64.
- * UCFA, 62, rue de la Glacière, 75015 Paris. Tél. : (1) 43-36-05-20.

Les périples d'Hélène

« J'EMMÈNE mon fan-club en vacances », s'esclaffe Hélène Papadopoulou, en partant des touristes qu'elle accompagne durant l'été. Professeur d'histoire-géographie au collège Marcel-Pagnol de Gragny (Eure), elle prête son bagou méditerranéen, son sens de l'organisation et son activisme escouffiant à des voyages culturels à l'étranger. Hélène troque le craie et le tableau noir pour un casquette de guide touristique.

« Tout a commencé il y a dix ans quand l'association Athènes m'a demandé de faire découvrir le pays de mes ancêtres. En Grèce, à des touristes. » Depuis, Hélène a joué les animatrices culturelles de voyages en Turquie, en URSS, en Italie, en Chine. Et son mois d'août, elle part à la découverte du Cambodge et du Vietnam. Chaque voyage nécessite de minutieux préparatifs. Elle a passé cinq mois à mettre au point le séjour dans l'empire du Milieu. Des heures dérobées à son temps libre, puisqu'elle est bénévole, et la refusée de travailler pour des boîtes à fric, prévient Hélène. Sa rémunération ? Le gratuit du voyage.

Elle considère cette activité de guide comme une autre facette de sa vocation d'enseignante. « Découvrir, apprendre et partager ses impressions avec les gens du groupe est très excitant », assure-t-elle. Son expérience de guide lui sert dans ses cours : « Avec tous ces voyages, je me constitue une collection personnelle de dispositions pour mieux enseigner la géographie. »

« Je suis même allée jusqu'à sacrifier mes vacances pour mes élèves », dit-elle, en se moquant des arguments avancés par quelques collègues, quand elle a emmené certaines de ses classes en Grèce et en URSS. « Pourquoi la culture serait-elle réservée à une élite ? Je ne conçois pas mon métier de cette manière. Les élèves que j'ai accompagnés à l'étranger reviennent stimulés et nouent avec moi des relations différentes. » Et tout l'établissement scolaire profite de l'expérience puisque ces globe-trotters en herbe réalisent à leur retour des expositions.

Hélène a créé avec M. Jean-Pierre Néraudou, professeur à l'université d'Alsace-Provence, et M. Paul Arbitre de l'UIT de Clermont-Ferrand, l'association Aréthuse organisant des voyages culturels en Italie et qui prévoit d'étendre son champ d'action aux États-Unis.

T. Bd.
* Athènes, BP 352, 74012 Annecy Cedex.
* Aréthuse, 23, rue Edouard-Jacques, 75014 Paris, 40-47-01-00.

lauris, sur la Côte d'Azur, sont aussi invités à aller visiter les musées Picasso, Léger, Matisse ou Chagall alentour.

Cette année, Arts et Vie propose une série de circuits du bout du monde « combinant le marché et la découverte d'une civilisation, comme le trekking au Cachemire... » Les enseignants ont toujours été friands d'histoire asiatique et bouddhique. Mais les événements survenus cette année en Amérique latine leur donnent envie d'y aller. Nous proposons donc un nouveau circuit : Texas-Nouveau Mexique-Arizona. Patricia, jeune institutrice dotée d'une maîtrise de philosophie, a découvert la Turquie avec cette association : « J'aime les vieilles pierres... mais

lauris, sur la Côte d'Azur, sont aussi invités à aller visiter les musées Picasso, Léger, Matisse ou Chagall alentour.

Cette année, Arts et Vie propose une série de circuits du bout du monde « combinant le marché et la découverte d'une civilisation, comme le trekking au Cachemire... » Les enseignants ont toujours été friands d'histoire asiatique et bouddhique. Mais les événements survenus cette année en Amérique latine leur donnent envie d'y aller. Nous proposons donc un nouveau circuit : Texas-Nouveau Mexique-Arizona. Patricia, jeune institutrice dotée d'une maîtrise de philosophie, a découvert la Turquie avec cette association : « J'aime les vieilles pierres... mais

lauris, sur la Côte d'Azur, sont aussi invités à aller visiter les musées Picasso, Léger, Matisse ou Chagall alentour.

Cette année, Arts et Vie propose une série de circuits du bout du monde « combinant le marché et la découverte d'une civilisation, comme le trekking au Cachemire... » Les enseignants ont toujours été friands d'histoire asiatique et bouddhique. Mais les événements survenus cette année en Amérique latine leur donnent envie d'y aller. Nous proposons donc un nouveau circuit : Texas-Nouveau Mexique-Arizona. Patricia, jeune institutrice dotée d'une maîtrise de philosophie, a découvert la Turquie avec cette association : « J'aime les vieilles pierres... mais

Universitaires d'été

De plus en plus nombreuses, les « universités d'été » permettent aux enseignants de tous les niveaux de se faire une santé pédagogique.

Le Lubéron ? Le Péloponnèse ? Non : Lille ou Clermont-Ferrand. Pour quatre mille enseignants et personnels des établissements scolaires, le chemin des « universités d'été ». L'espace d'un stage de quatre à douze jours, début juillet ou fin août, ils se refont une santé pédagogique, approfondissent leurs connaissances dans une ambiance studieuse. Depuis sa création, en 1982, la formule a fait école. Expérimentale à l'origine, elle s'est généralisée : 148 universités d'été sont programmées cette année dans toutes les académies (sauf la Réunion).

Coordonnés par les Missions académiques à la formation des personnels de l'éducation nationale (MAFFPEN), ces stages offrent la particularité d'associer des intervenants divers, appartenant ou non à l'éducation nationale — universitaires, chercheurs, formateurs, cadres et techniciens d'entreprise, militants associatifs, — et des organismes variés : mouvements pédagogiques, associations de spécialistes notamment. Ils s'adressent en premier lieu aux enseignants qui participent à la formation continue de leurs collègues, et donc capables de répercuter les savoirs et méthodes ainsi acquis. Mais ils accueillent aussi des instituteurs et professeurs de base particulièrement motivés.

Les thèmes de cette année reflètent bien les préoccupations actuelles de l'éducation nationale, comme celle de la « qualité », venue de l'industrie : à Caen, Lille ou Lyon, des stages proposent d'aider à la création de « cercles de qualité dans l'éducation nationale ». Autres pôles d'intérêt : l'établissement scolaire — « Quelle stratégie pour accompagner les mutations du système éducatif (...) au sein de l'établissement ? » (Grenoble), « Auto-analyse de l'établissement

scolaire » (Lyon) — et l'avenir des jeunes : « L'entreprise et l'insertion professionnelle des jeunes » (Dijon), « Apprendre à entreprendre » (Toulouse).

Fleurissent aussi les universités d'été sur l'apprentissage de la lecture — « Pourquoi ne lisent-ils pas ? Comment les faire lire ? » (Bordeaux), — l'informatique et l'aide à la réussite des élèves. En cette année du bicentenaire, cinq sessions ont pour thème la Révolution française, parfois associée aux droits de l'homme. A Strasbourg, trente stagiaires s'intéresseront à « L'éducation aux droits de l'homme » ; à Nantes, le stage est intitulé « Enseigner la révolution et le contre-révolution dans l'Ouest ». Ceux qui préfèrent des thèmes moins classiques iront à l'initiation Créteil aux « Images de synthèse dans les arts plastiques et visuels », ou étudieront « Les cathédrales en France et en Europe » (Limoges), « L'information musicale » (Clermont-Ferrand) ou voudront « Voir et apprendre à voir » au Musée d'Orsay à Paris. Rien à voir avec les vacances, évidemment.

PHILIPPE BERNARD.

* Les inscriptions pour les universités d'été 1988 sont en principe closes, mais on peut obtenir des renseignements auprès des Missions académiques à la formation des personnels de l'éducation nationale (MAFFPEN) dans chaque rectorat d'académie. Certains mouvements pédagogiques organisent des sessions de rencontres durant l'été. Notamment les Cahiers pédagogiques, (5 impasse Jean-Sébastien, 75543 Paris Cedex 11, tél. : (16-1) 43-48-22-30) ; l'Office central de la coopération à l'école (OCCCE, 101 bis, rue du Ranelagh, 75016 Paris ; tél. : (16-1) 45-25-46-07) ; les Cahiers d'enseignement aux méthodes d'éducation active (CEMEA, 76, boulevard de la Vilette, 75940 Paris Cedex 19, tél. : (16-1) 42-06-38-10) et l'Institut coopératif de l'école moderne (Freinet) (CEM BP 31, 06322 Cannes La Bocca Cedex, tél. : (16) 93-47-96-11).

CORRESPONDANCE

La gym et l'économie au bac

Deux lecteurs nous apportent des compléments d'information après notre article « Le bac au bord de l'asphyxie », publié dans la page « Éducation » du Monde du 23 juin.

Depuis 1983 les épreuves d'éducation physique et sportive sont modifiées. L'EPS, reconnue discipline d'enseignement à part entière, entre dans le premier groupe d'épreuves du bac avec le coefficient 1 et les épreuves s'effectuent

sous forme d'un « Contrôle en cours de formation » prenant en compte les domaines moteurs, affectifs et cognitifs (le corps c'est aussi dans la tête !). Cette évaluation s'appuie sur un projet pédagogique élaboré par les enseignants d'EPS de l'établissement.

J.-P. TOURATON.
Professeur EPS.
(Valence.)

Les candidats désireux de présenter l'épreuve optionnelle d'économie et sciences sociales peuvent faire état de travaux personnels ou collectifs conduits au cours de l'année scolaire et en présenter les résultats sur lesquels ils seront alors interrogés (Bulletin officiel n° 25 du 23-6-83, page 2 037).

Toutefois, il ne s'agit là que d'une modalité de l'épreuve. Il en existe deux autres :
— Oral classique sur une question.
— Oral portant sur la liste des sujets étudiés pendant l'année, liste signée par le professeur et présentée par le candidat.

M. RAYMOND PALLIES.
(Toulouse.)

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS

pour devenir **assistant-réalisateur** **scripte** **monteur-monteuse**

Cours directs (1^{re} et 2^e années)
Cours par correspondance (1^{re} année théorique seulement)

CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris
Tél. (1) 48.74.65.94
Documentation III sur demande

E.P.S.I.

CYCLE SUPERIEUR D'INGENIERIE INFORMATIQUE (3 ans)

- Cycle préparatoire intégré (2 ans) ouvert aux bacheliers scientifiques.
- Accès direct : BAC + 2 (BTS, DUT, DEUG et plus à caractère scientifique).

BTS INFORMATIQUE DE GESTION (1 an)

- Résultat EPSI, juin 86 et 87 : près de 85 % de réussite.

L'EXCELLENCE EN INFORMATIQUE

ÉCOLE PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE D'INFORMATIQUE

PARIS 75009 43, rue de Trévise - Tél. : 48-24-66-30
BORDEAUX 33000 139, quai des Chartrons - Tél. : 56-43-13-13
MONTPELLIER 34000 26-28, rue Henri-René - Tél. : 67-64-64-30
ARRAS 62000 16, place du 3^e - Tél. : 21-71-33-34

AU SOMMAIRE DE JUILLET

Le Monde DES PHILATELISTES

Officiel de la philatélie

NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS

- SPÉCIAL VACANCES
- Concours organisé avec la poste.
- Tour de France des musées postaux.
- Cartes postales : bons baisers de Berck.
- UN POSTER A DETACHER.

LE MONDE DES PHILATELISTES

POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES

En vente chez votre marchand de journaux

AN AMERICAN UNIVERSITY in PARIS

MBA Diplôme de Master in Business Administration

COURS DU JOUR ET DU SOIR

UNIVERSITY of HARTFORD BUSINESS SCHOOL

15, av. de la Grande Armée - 75116 Paris
Tél. (1) 45.00.98.28

COURS PRIVE CARPENTIER

"La méthode"

Parce qu'il ne suffit pas de connaître, mais de savoir et parce qu'il ne s'agit pas de travailler de plus en plus, mais de mieux en mieux.

Seconde aux Terminales A.B.C.D.G.

PREPA HEC - BTS

école fondée en 1924, externat, 1/2 pension, mbce

15, bd Poissonnière, Paris 75002

M^o Rue Montmartre Bus: 48, 39, 20, 65

(1) 42 33 92 38 + 92 18

Les universités rappelées à la loi

Au lendemain de sa confirmation comme ministre de l'éducation nationale dans le deuxième gouvernement Rocard, M. Lionel Jospin va-t-il décidément entrer dans la peau du personnage ? Les dernières semaines n'ont guère facilité la tâche de l'ancien premier secrétaire du Parti socialiste. Désignation de son successeur au PS, campagne électorale des législatives, incertitudes de l'après-12 juin, intervention remarquée (dans un article du Monde) sur l'art et la manière de gouverner mieux, c'est sur le terrain politique que le premier des ministres a été le plus visible.

Le 1^{er} juin, de mesures financières d'urgence en faveur de l'éducation (1,2 milliard de francs) et une série de premiers contacts avec les principales organisations d'enseignants, d'étudiants ou de parents d'élèves, le ministre a semblé adopter une position d'attente sur les principaux dossiers légués par MM. Mauroy et Valade.

Les prochains jours devraient donner au ministre de l'éducation l'occasion de tracer ses orientations générales de sa politique universitaire. Le 30 juin, il présidera une réunion de la conférence des présidents d'université, avant de recevoir les représentants de l'assemblée générale des responsables d'écoles publiques d'ingénieurs. Le 1^{er} juillet, c'est avec les représentants de la conférence des grandes écoles qu'il pourra faire le point de la situation. Or le chantier est vaste : application encore incomplète de la loi Savary de 1984, rénovation des premiers cycles universitaires, renforcement de l'autonomie des établissements, revalorisation de la carrière des enseignants du supérieur, évolution de la condition étudiante, sans compter les problèmes de la recherche universitaire.

C'est vraisemblablement sur le premier point que la situation impose les réponses les plus urgentes. Au fil des réformes et, contre-réformes de ces dernières années, le système universitaire français se trouve en effet enlisé dans un véritable imbroglio juridique (Le Monde du 3 juillet 1987).

Plus de quatre ans après la promulgation de la loi Savary sur l'enseignement supérieur, vingt-cinq universités sur soixante-quatorze ont été d'adopter ou d'appliquer des statuts — et par conséquent un mode d'organisation et de gestion — conformes à la loi de janvier 1984. Douze n'ont même pas déposé de statuts conformes à la nouvelle loi ; six ont déposé des statuts, mais ceux-ci n'ont jamais été entérinés ; sept enfin ont adopté de nouveaux statuts, mais n'ont pas, à ce jour, procédé à l'élection de nouveaux conseils d'administration et de conseils scientifiques. Enfin, parmi les quarante-neuf universités qui ont appliqué la loi, la moitié seulement, environ, sont allés jusqu'au bout du processus et ont modifié à la fois leurs organes centraux et les conseils de leurs différentes composantes (unités de formation et de recherche, instituts...).

Il est vrai que les réfractaires ou les attentistes ont été largement encouragés par les soubresauts des deux dernières années. La perspective d'un changement de majorité politique en mars 1986 rendait très vraisemblable la remise en cause de la loi Savary. Le projet de loi de M. Devaquet dissuadait plus encore les universités d'appliquer des règles promises à une rapide modification. Enfin, l'abandon de ce projet de loi ne leva pas les hypothèques. Au contraire, dès son arrivée au ministère de l'enseignement supérieur, en janvier 1987, M. Jac-

Appliquer la loi Savary avant de la changer... Telle est la ligne à laquelle paraît s'être rallié M. Jospin.

ques Valade proposa d'instaurer un régime juridique à la carte : les universités engagées dans la mise en œuvre de la loi Savary resteraient sous ce régime ; en revanche, celles qui n'avaient pas pu ou pas voulu s'y engager pouvaient rester sous le régime antérieur de la loi de 1968. Autrement dit : deux lois, deux mesures !

Elections annulées
C'est dans cette situation extravagante que l'on se retrouve aujourd'hui. Or il ne s'agit pas, en dépit des apparences, d'une quelconque question de principe. Cette autorisation donnée au tiers des universités françaises de ne pas respecter la loi en vigueur conduit à une impasse. Depuis un an, tous les recours déposés contre des élections universitaires (renouvellement de conseils ou de présidents) organisés selon la loi de 1968 ont abouti à l'annulation de ces élections. Dès le 17 mars 1987, le tribunal administratif d'Amiens concluait en ce sens, à propos de l'université de Picardie. Le 29 avril 1988, c'est l'élection du

président de l'université Lyon-III, M. Pierre Vialle, qui était annulée. Enfin, le 25 mai dernier, le tribunal administratif de Paris annulait l'élection des représentants étudiants au conseil d'université de Paris-II-Assas, jetant du même coup un doute sur l'élection, en février dernier, de M. Georges Durry à la tête de cette université. Faute de pouvoir renouveler leurs instances de décision dans des conditions normales, les universités hors normes sont donc contraintes de bricoler de façon plus en plus acrobatique : prolongation, en dehors de tout contrôle, du mandat d'une quinzaine de présidents ; installation durable d'administrateurs provisoires, dont la légitimité est fragile ; conseils universitaires décimés par les départs non remplacés d'étudiants ou d'enseignants, ou par l'absentéisme de personnalités extérieures, lasses de voir leur mandat initial sans cesse prolongé. Comme le dit un responsable d'une grande université parisienne : « Nous sommes conduits à naviguer à l'estime, sans contrôle ni contre-pouvoir. Ce n'est plus gérable et ce n'est pas sain. » Le

dernier exemple en date est celui de la Sorbonne (Paris-IV) dont le président, M. Jacques Bompain, a démissionné le 27 mai dernier : en l'absence de statuts conformes à la loi de 1984, la seule solution pour le remplacer consiste, pour le recteur de l'académie, à nommer un administrateur provisoire. On ne peut pas dire que l'autonomie universitaire, tant revendiquée ici et là, sorte grandie de ce genre de mésaventure.

Bref, le contexte politique aidant, la plupart des universitaires, y compris parmi les plus réticents à la loi Savary, admettent aujourd'hui qu'il faut sortir de l'impasse. Comment ? Tout le problème de M. Jospin est là. Depuis quelques semaines, il n'a pas manqué une occasion de rappeler qu'un ministre se devait de faire appliquer les lois. Dans le même temps, cependant, le ministre de l'éducation a chargé M. Philippe Lucas, ancien président de Lyon-II, de dresser un tableau précis de la situation et de formuler des propositions. Or ce rapport, remis le 11 juin au ministre, préconise une attitude aussi audacieuse que délicate : tenter de trouver un compromis, voire un consensus, avec les universités récalcitrantes. Or cela suppose en réalité un nouvel aménagement législatif.

Il est vrai que le plupart des dispositions qui ont brisé un certain nombre d'universités sont explicitement contenues dans six ou sept articles de la loi de 1984. Tout assouplissement sur les modes de

scrutin, sur la composition des conseils, sur le choix des personnalités extérieures ou sur les modalités d'élection des présidents, implique donc le recours à la procédure législative. Il est vrai également que bon nombre d'universitaires, y compris parmi les « légalistes », déplorent la lourdeur des procédures prévues par la loi Savary : il suffit pour s'en convaincre de rappeler les difficultés rencontrées récemment par quelques grosses universités parisiennes pour renouveler leur président. Quelque dix-sept tours de scrutin ont été nécessaires à Paris-XIII-Villetaneuse. Il a fallu neuf tours de scrutin et six candidatures pour élire le nouveau président de Paris-X-Nanterre. Quant à Paris-XI-Orsay, sept tours de scrutin n'ont pas permis, pour l'instant, de dégager un candidat capable de l'emporter, et tout le processus est gelé jusqu'en septembre. Il est vrai enfin que la quasi-totalité (à de rares exceptions près, Grenoble-I et Paris-XIII) des facultés de médecine, solidement appuyées sur l'association de leurs doyens, sont restées en dehors de la loi Savary.

La recherche d'un consensus

Dans un premier temps, toutes ces bonnes raisons de modifier la loi ont convaincu, sinon le ministre, du moins son conseiller le plus proche. Au cours des dernières semaines, M. Claude Allègre a en effet annoncé à deux reprises la mise en chantier rapide d'un projet de loi rectificative du texte de 1984 : une première fois devant les treize présidents d'universités parisiennes et une seconde devant la commission recherche du Parti socialiste.

Depuis le fin de la semaine dernière, cette perspective semble toutefois abandonnée. La levée des boucliers a en effet été très rapide. Dès le 14 juin, le secrétaire général de la FEN (Fédération de l'éducation nationale), M. Yannick Simbron, et le président de l'UNEF-ID, M. Christophe Borgei, ont adressé une lettre commune au ministre de l'éducation pour lui faire part de leur inquiétude. Dans le même temps, de nombreux universitaires proches du Parti socialiste ont fait valoir, notamment à l'Hotel Matignon et à l'Elysee, les risques d'une réécriture de la loi. Non seulement le calendrier parlementaire repousserait toute solution concrète du problème de plusieurs mois, voire davantage. Mais surtout le gouvernement serait à la merci de situations incontrôlables, sur un terrain miné et politiquement dangereux, comme le prouve aussi bien l'interminable bataille parlementaire sur le projet Savary, en 1983, que l'échec du projet Devaquet en 1986.

Le gouvernement paraît donc revenu à une attitude moins aléatoire : ne pas donner l'impression que l'on cède du terrain aux universités hors la loi ; faire appliquer le texte de 1984 en fixant un calendrier pour l'adoption des statuts (au besoin par le truchement des recteurs) et l'élection des nouveaux conseils d'ici au début de 1989 ; enfin, laisser prudemment mûrir de solides consensus, au sein de la communauté universitaire, sur d'éventuelles modifications. Ce premier débat, pour feutré qu'il soit resté, démontre, en tout cas, la complexité du dossier universitaire, la vivacité des querelles qu'il continue de soulever... voire la difficulté à tirer, parfois, les leçons du passé.

GÉRARD COURTOIS.

Le souffle de mai 1968 sur les sciences sociales

MAI 1968 vingt ans après. La tempête des tables rondes a remplacé les « sit-in » dans la rue. Les historiens s'emparent aujourd'hui d'une crise de société qu'ils ont pour la plupart vécu. Pour preuve la journée de réflexion organisée par l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) sur le thème « Mai 68 et les sciences sociales ». Des historiens comme François Bédarida, directeur de l'IHTP, René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques, ou Michelle Perrot, professeur à l'université Paris-VII, des sociologues du Centre d'études des mouvements sociaux (CEMS) et du Centre de sociologie urbaine (CSU), des acteurs de mai, ont débattu des répercussions de l'événement sur les sciences de l'homme et de la société. Conclusions : celles-ci ont fourni le gros des marges de la contestation étudiante et ont subi, après le mois où la V^e République a vacillé, un dévouement de leur crédibilité. Comme dans un tremblement de terre, mai 1968 a créé dans le champ

des sciences sociales une violence et durable onde de choc. Les premiers soubresauts de la révolte sont partis des facultés de lettres. Dans une communication intitulée *Signes de crise, signes de changement*, Michael Pollack analyse l'impact de leur crise de croissance dans la montée en puissance du marxisme étudiant. Les effectifs augmentent, se féminisent, ne se développent pas en conséquence. Une discipline nouvelle, la sociologie, attire les étudiants voulant comprendre le monde et le changer. Elle se place à l'avant-garde du mouvement contestataire et séduit les jeunes, amoureux de la théorie et du culte de la parole. La découverte du droit à la parole, de la « démocratie directe », est un des grands acquis de mai 1968. Après l'échec politique du mouvement, les sciences sociales servent de base de repli à bon nombre d'étudiants. Un repli pour tenter de comprendre les raisons du

fiasco. Première conséquence de cette auto-analyse, les sciences sociales apparaissent déqualifiées, décredibilisées. Michelle Perrot résume ce détournement comme le « désarroi de ne rien avoir prévu ». Les méthodes de travail de la sociologie sont contestées. Le philosophe Michel Foucault critique la pratique des classements. Des sociologues abandonnent les questionnaires classiques et privilégient les enquêtes de terrain. On cherche à découvrir le monde ouvrier, qu'on croyait connaître, dont on espérait tant et qui a tellement déçu. La psychanalyse, l'économie politique, deviennent les domaines refuge de ceux qui veulent déchiffrer l'insuccès. Entre militantisme et analyse, les sciences sociales délaissent les vues globalisantes, ne parlent plus du pouvoir, mais des pouvoirs, s'intéressent aux marges, à des groupes jusque-là oubliés, comme les femmes ou les immigrés. Certaines sciences sociales tirent leur épingle du jeu. François Dosse, dans son article

« Mai 68 : les effets de l'histoire sur l'histoire », montre l'influence que prend alors l'histoire comme discipline de recherche. De nombreux « soixante-huitards » passent du stade d'hommes faisant de l'histoire à celui d'hommes faisant de l'histoire. Mais l'historien renouvelle ses méthodes. Il a chassé les lunettes de l'ethnologue pour chercher les causes des changements de la société. L'histoire perd alors sa majesté et son singularité. L'histoire globale disparaît au profit des histoires, celles de la vie quotidienne, des ouvriers... L'histoire économique tend à s'effacer devant l'histoire des mentalités. L'histoire politique renaît aussi parce que, comme le souligne René Rémond, « mai 68, c'est aussi le retour du politique ». Aujourd'hui encore, mai 1968 reste un événement politique. L'émotion et la passion surgissent de tous les propos tenus lors de cette table ronde. Vingt ans après, mai 1988 est toujours vivant.

T. Bd.

Du nouveau à la rentrée
Le Monde publie son dernier supplément hebdomadaire **CAMPUS** de l'année, le 6 juillet (le Monde du 7 juillet). Les pages du mercredi « Education » et « Campus » s'arrêteront ensuite jusqu'à la rentrée. Rendez-vous le mercredi 7 septembre (le Monde du 8 septembre) avec une nouvelle formule de supplément « CAMPUS » hebdomadaire.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650672
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouza
Rédacteur en chef : Daniel Vernet
Correspondant en chef : Claude Salas

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Montmorency, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-85-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 286 136 F

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composé 36-15 - Tous LEMONDE

ABONNEMENTS
RP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 TEL. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS (voir tarifs)
3 mois	354 F	399 F	584 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 397 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 484 F	1 952 F
1 an	1 280 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse désirés ou préférences : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les vœux progress en capitales d'imprimerie.

Avec Le Monde sur Minitel

Admissibilité INT Gestion

GRANDES ÉCOLES
36.15 LEMONDE

Héritières directes des bijoux Force 10, les toutes nouvelles lunettes Fred arborent des montures en câble marin d'acier et plaqué or. Combis de raffinement, la manille à la jonction entre branche et face de la monture est siglée d'un F.

Fabriquées dans le Jura par les meilleurs artisans, elles existent en trois modèles différents : Cap Horn, America Cup et Alice, chacun décliné en plusieurs tailles pour s'adapter parfaitement à la forme du visage.

Vous trouverez les Force 10 chez les opticiens spécialisés (notamment Lissac) ou dans les dix magasins Fred joaillier si vous souhaitez simplement des verres solaires (verres Zeiss ou verres photochromiques).

Le prix de ces merveilles ? A partir de 2 900 F la monture.

FRED
KOHNER
6, rue Royale, 75008 PARIS.

50000000

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1^{er} arrdt
PR. QUAIS 5 P.
Tr. ch. S. BERTHIAUD-POISSON, poss. beaux de meub. Vie. marbr., jeudi 12-14 h et 16-18 h. CARL VIDAL, 46-48-50-52-54, 00-00-00-00.

2^e arrdt
PRÉS DES HALLES
Studio lumineux de caractère, cuisine, tout confort. Très clair. 430.000 F. LA PACHE, 43-72-12-87.

3^e arrdt
MARAIS 4/5 P., 110 m²
Belle, 1/2 j. de 320 m². Piscine, 3 150 000 F. TRÉBES, 43-72-12-87.

4^e arrdt
MARAIS
DANS IMMEUBLE CLASSE 6/8 pièces tout confort, grand salon, 3 180 000 F. TRÉBES, 43-72-12-87.

5^e arrdt
CENSIER 6 P.
134 m² de terrain, vertes, 2 s. de, obs. parking, cuisine, 2 entrées. Tél. 43-72-12-87.

FACULTÉS PRÉS
Plain de charme, gd studio, 32 m², et ch. 43-72-40-18.

6^e arrdt
CEUR DU 6^e
Studio 43 m² env. s/r. 3^e ét., cuisine, réfrig. neuf, 1 000 000 F. 43-72-12-87.

MARAIS-LIENBOURG
4 p., 150 m², bon plan, 4^e ét., 3 s. en s/pisanoir, cuisine, bois, ch. de 1.100.000 F. 43-72-12-87.

PRÉS DES HALLES
Studio 43 m² env. s/r. 3^e ét., cuisine, réfrig. neuf, 1 000 000 F. 43-72-12-87.

R. QUINCAILLERIE
Bel imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 2 s. de, 1 000 000 F.

R. ST-JULIEN DE LA BAISSE
Bon imm. pierre, 43 m², 4 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

SAINTS-ÉTIENNE
90 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

R. VANEAU
Sept 2 p., 2 s. de, réfrig. neuf, 1 000 000 F.

UNIVERSITÉ
6 p., 200 m², 3 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

ST-FRANÇOIS-JAVIER
Bel imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

RAC DANS HOTEL PART.
Bel imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

SÈVRES-BAYLONNE
Bel imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

R. D'AMSTERDAM
4 p., 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

M^e ROME
3 p., obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

GARE DE LYON
120 m², 3 p., obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

POUR ETUDIANTS
70000 Paris, 43-72-12-87.

R. DE MARIIGNAN
studio, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

RUE DE COUCHELLES
Bel p. de t., 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE APPARTEMENT
une nouvelle équipe est à votre disposition ainsi que son expérience pour vous faire connaître vos possibilités de vente.

R. CABBAGÈRES
2 studios 3^e et 4^e étages, 31 m² chacun A VENDRE appartement ou possibilité duplex. T. : 43-72-12-87.

9^e arrdt
POISSONNIÈRE P. DE T.
3 p., 52 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

CONDORCET
Imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

RUE SAINT-MAUR
3 p., 54 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

COMÉDIE-FRANÇAISE
4/5 p., 100 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

BEAUREGARD-VALLÉE
3 p., 54 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

THIÈSE CONSEIL
42-27-49-36.

11^e arrdt
PR. AV. RÉPUBLIQUE
3 p., 57 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

ST-MAUR
Imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

LOFT 150 m²
dernier ét. en duplex, 150 m², 3 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

BASTILLE
3 p., 54 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

12^e arrdt
BASTILLE GD 2 PIÈCES
TOUT CFT, TRÈS BON ÉTAT, 87.000 F. 43-72-12-87.

DAUMESNIL
original, 2 p., 43 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

LES MAISONS DE REUILLY
2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

18 MARIS DE SE A 200 m²
3 p., 150 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

SUR MESURE
Vie. et moderne, 1/2 j. de 320 m², 3 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

PAUL GARBOUA IMMOBILIER
42-96-10-11.

13^e arrdt
PROX. BUTTE-AUX-CALLES
Place de table, 2 p., 44 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

14^e arrdt
ALEXIS BEAU 2 p., 50 m²
ch. obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

BOULOGNE EXCEPT.
4 p., 95 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

NEUILLY CENTRE
Imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

15^e arrdt
INCOMPARABLE
TOUTES 3^e et 4^e étages, 4 800 000 F.

GRAND-MIRY
Bel imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

MAIRIE VAUGIRARD
Sept 2 p., 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

6, av. EMILE ZOLA
Bel imm. grand 4-5 p., obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

16^e arrdt
GROUPE IPM
MICHÈLE-ANGE, 20 m² studio, 350.000 F.

DANS MARBEAU 70 m²
3^e ét., obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

EXCEPTIONNEL
RENA 140 m², obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

ALTEUIL, 5 PIÈCES
Belle maison, 140 m², 4^e ét., obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

PL. VICTOR HUGO
2 p., 46 m², obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

MOETTE
VON-WITTCOMBS 1^{er} ET RECEPTION 2 CHAMBRES, BALCON, 20 m², PARKING.

JASMIN
HEUREUX-HEURE AGRICOLE R. DE JARDIN PRIVATIF REÇU, 44 m², 3 CHAMBRES + SERVICE.

OGIV
39-68-02-45.

17^e arrdt
8^e ÉTAGE, ASC.
Place SOUVERAIN, 3 p., obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

NEUILLY
Bel imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

LEONARD-ROLLIN
TRÈS BEAU 3 p. dans conception récente et bon état, 1.300.000 F.

DAUMESNIL
original, 2 p., 43 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

LES MAISONS DE REUILLY
2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

18 MARIS DE SE A 200 m²
3 p., 150 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

SUR MESURE
Vie. et moderne, 1/2 j. de 320 m², 3 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

PAUL GARBOUA IMMOBILIER
42-96-10-11.

13^e arrdt
PROX. BUTTE-AUX-CALLES
Place de table, 2 p., 44 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

14^e arrdt
ALEXIS BEAU 2 p., 50 m²
ch. obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

BOULOGNE EXCEPT.
4 p., 95 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

NEUILLY CENTRE
Imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

15^e arrdt
INCOMPARABLE
TOUTES 3^e et 4^e étages, 4 800 000 F.

GRAND-MIRY
Bel imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

NEUILLY 105 m² + JARDIN 250 m²
300.000 F. SADDON 47-42-06-30.

NEUILLY SEINE
s/av. obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

SCEAUX
CLOUET CENTRE Proche transports, 5 min de St-Lezard, dans bel imm. 4 p., entièrement rénové et ch. 780.000 F.

COLOMBES CENTRE
Espace pavillonnaire dans immeuble entièrement rénové, belle vue, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

2 P. 420 000 F
obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

2/3 P. duplex 520 000 F
obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

42-08-61-37

Val-de-Marne
SAINT-MANDÉ
Chaussée de l'Étang 5 P., 130 m², 4 s. de, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

ST-MAUR (94) 600 m² REER
maison traditionnelle 1983, 140 m² s/2 étages, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

PROVINCE
CANNES-CROISSETTE
Studio Carlton, 180 m², obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

BD SUCHET
Imm. pierre de t., très gd stand., 220 m², belles rénov., 4 s. de, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

17^e arrdt
8^e ÉTAGE, ASC.
Place SOUVERAIN, 3 p., obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

NEUILLY
Bel imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

LEONARD-ROLLIN
TRÈS BEAU 3 p. dans conception récente et bon état, 1.300.000 F.

DAUMESNIL
original, 2 p., 43 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

LES MAISONS DE REUILLY
2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

18 MARIS DE SE A 200 m²
3 p., 150 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

SUR MESURE
Vie. et moderne, 1/2 j. de 320 m², 3 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

PAUL GARBOUA IMMOBILIER
42-96-10-11.

13^e arrdt
PROX. BUTTE-AUX-CALLES
Place de table, 2 p., 44 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

14^e arrdt
ALEXIS BEAU 2 p., 50 m²
ch. obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

BOULOGNE EXCEPT.
4 p., 95 m², 2 s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

NEUILLY CENTRE
Imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

15^e arrdt
INCOMPARABLE
TOUTES 3^e et 4^e étages, 4 800 000 F.

GRAND-MIRY
Bel imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

locations non meublées demandées
Paris
RÉSIDENCE CITY
sach. APPTS DE GRANDE CLASSE. Bâtes récentes avec minimum 3 chambres. Tél. : (1) 45-27-12-19.

MONDIAL MERCURE
sach. MEUBLES et VIDES STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère. Tél. : 42-56-28-16.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
6, rue Bayard, 75008 Paris. Tél. : 42-56-28-16.

RECHERCHE APPARTEMENTS VIDES
OU MEUBLES POUR SA CLIENTÈLE LOYERS GARANTIS par compagnie d'assurance. B.F.E., 42-89-12-52.

Région parisienne
Recherche résidence-club en location : région parisienne. Tél. : 48-83-19-13.

locations meublées offertes
Paris
MARAIS Part. loué pour 1 an 2 p., obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

locations meublées demandées
Paris
Maison récente, 75000 Paris, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

7 KM RAMBOUILLET
Chaudière, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

IMMO 106
32, rue de la Madeleine, 75001 Paris, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

SIEGE SOCIAL
Secrétaire + bureau neuf, 40 m², obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés, Démarches et tous serv. Formalités administratives.

ACHETONS
une maison à rénover à Paris et banlieue. F.A.L. 45-81-21-87.

FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17, 11, rue Roussier, 75007 Paris.

RÉSEAU ORPI MGN 43-87-71-55
Recht. pour un clientèle française ou étrangère. 1000 F/m² obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

PROPRIÉTÉS, TERRAINS RÉGION ÉPÉRON
(10-37) 83-73-73 ou (03) 45-00-22-10 (16-87) 91-44-34.

CIDES
DES ADRESSES DE PROSPECTEURS VOTRE SIÈGE SOCIAL VOTRE ANTEENNE A PARIS

A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRES AV. CH. ELYSÉES AV. VICTOR-HUGO ÉTOILE IENA-16^e PASSY TROCADERO

viagers
LIBRE
M^e des VERRILLIÈRES, 3 p., obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

locations non meublées offertes
Paris
Studio 30 m², obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

NEUILLY CENTRE
Imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

15^e arrdt
INCOMPARABLE
TOUTES 3^e et 4^e étages, 4 800 000 F.

GRAND-MIRY
Bel imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

propriétés
PRÉS LAMONDI (22), 5 km
rue, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

70 KM NATIONALE 12
VALLÉE D'YVRE, 70000, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

5 KM GARE MAINTENON
75000, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

MGN FACE EGLISE
MOGNET-LE-ROI (16) 37-51-44-34.

CENTRE VILLE ÉPÉRON
Rue 7.825, 3 m. obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

VALLÉE DE LA BROUETTE
Rue 7.482, Maison récente, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

4 KM GARE ÉPÉRON
Rue 7.588, Maison récente, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

7 KM RAMBOUILLET
Chaudière, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

IMMO 106
32, rue de la Madeleine, 75001 Paris, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

SIEGE SOCIAL
Secrétaire + bureau neuf, 40 m², obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés, Démarches et tous serv. Formalités administratives.

ACHETONS
une maison à rénover à Paris et banlieue. F.A.L. 45-81-21-87.

FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17, 11, rue Roussier, 75007 Paris.

RÉSEAU ORPI MGN 43-87-71-55
Recht. pour un clientèle française ou étrangère. 1000 F/m² obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

PROPRIÉTÉS, TERRAINS RÉGION ÉPÉRON
(10-37) 83-73-73 ou (03) 45-00-22-10 (16-87) 91-44-34.

CIDES
DES ADRESSES DE PROSPECTEURS VOTRE SIÈGE SOCIAL VOTRE ANTEENNE A PARIS

A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRES AV. CH. ELYSÉES AV. VICTOR-HUGO ÉTOILE IENA-16^e PASSY TROCADERO

viagers
LIBRE
M^e des VERRILLIÈRES, 3 p., obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

locations non meublées offertes
Paris
Studio 30 m², obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

NEUILLY CENTRE
Imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

15^e arrdt
INCOMPARABLE
TOUTES 3^e et 4^e étages, 4 800 000 F.

GRAND-MIRY
Bel imm. pierre, obs. s. de, cuisine, 2 entrées, 1 000 000 F.

Organisme national de premier plan, recherche pour sa Direction Fiscale,

Un fiscaliste bon potentiel

Disposant d'une formation supérieure : maîtrise en droit + spécialisation fiscale + DE

SOMMAIRE

■ M. Rocard l'emporte sur M. Bérégovoy. Le gouvernement va procéder à une légère augmentation du salaire minimum de croissance (lire ci-dessous).

■ Le Conseil d'Etat examine le projet de loi sur le revenu minimum d'insertion qui sera

soumis au conseil des ministres le 13 juillet. Un conseil départemental réunissant les partenaires intéressés, présidé par le préfet, coordonnera les décisions (lire ci-dessous).

■ Le projet de loi sur l'impôt sur les grandes fortunes devrait être repris avec

certaines modifications concernant ■ taux, le plafonnement et l'exonération de l'outil de travail, les grandes lignes de l'IGF 1982 (lire ci-contre).

■ Le gouvernement égyptien s'élève contre les sociétés islamiques de placement des capitaux (lire page 32).

L'impôt sur les grandes fortunes

La définition du patrimoine imposable devrait être assez semblable à celle de 1982

Le projet de loi sur l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) devrait être discuté lors du conseil des ministres du 13 juillet prochain, en même temps que le texte sur le revenu minimum d'insertion. Les discussions entre Rue de Rivoli et Matignon se poursuivent. Mardi 28 juin, M. Pierre Bérégovoy, le ministre de l'économie, a remis au premier ministre, M. Michel Rocard, des propositions en ce domaine.

Les derniers choix devraient être arrêtés d'ici à la fin de la semaine, de manière que le texte puisse être remis au Conseil d'Etat au début de la semaine prochaine. Le dispositif qui semble pour l'instant se dégager de ces discussions se rapproche, à quelques nuances près, de l'IGF de 1982.

Nombres exonérations

Ainsi, la définition du patrimoine imposable devrait être assez semblable à celle de 1982. Tous les biens, droits et valeurs appartenant au contribuable et évalués au 1^{er} janvier de l'année selon leur valeur vénale nette (après déduction des dettes) devraient être taxés.

Les biens immobiliers, notamment la résidence principale, seront intégrés dans l'assiette. Face aux craintes de professionnels de l'immobilier, les experts de la Rue de Rivoli rappellent que, d'après une enquête réalisée sur l'IGF payé en

1985, les biens immobiliers ne représentaient que 47 % de l'assiette imposable pour l'ensemble des redevables de cet impôt.

Comme en 1982, le projet actuel prévoit un certain nombre d'exonérations (les œuvres d'art d'une part, les bois, forêts et parts de groupement forestier dont 25 % seulement de la valeur entre dans le calcul de la base imposable). L'outil de travail serait exonéré si le contribuable détient, seul ou avec des membres de sa famille, au moins 25 % de la société concernée et qu'il y exerce des fonctions réelles de direction. Il semble d'ores et déjà acquis que le seuil à partir duquel cet impôt sera appliqué sera de 4 millions de francs (il était de 3,6 millions en 1986).

Sur la question des taux appliqués pour cet impôt, aucune décision n'a encore été prise. Le principe de taux progressifs pourrait être retenu. Le taux maximal pourrait être de 1,2 % ou de 1,5 % (inférieur en tout cas au 2 % de l'ancienne formule). Afin d'éviter que certains contribuables n'aient à payer des impôts supérieurs à leurs revenus, Rue de Rivoli et Matignon semblent d'accord pour plafonner les impôts à payer.

Les dispositions techniques font encore l'objet de débats. Le total de l'impôt sur les grandes fortunes et de celui sur les revenus des personnes physiques (IGF plus IRPF) pourrait être limité à un certain pourcentage du revenu imposable (50 % par exemple).

E. L.

Un léger « coup de pouce » décidé par M. Rocard

Le SMIC augmentera de 1 % le 1^{er} juillet

N'écouant finalement ni son ministre de l'économie ni le CNFP, qui, au nom de la rigueur, plaident pour une stricte application de la loi, M. Michel Rocard a décidé de donner un « coup de pouce » pour le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC). Le conseil des ministres du mercredi 29 juin, le premier du gouvernement Rocard II, devait décider d'augmenter le SMIC de 1 % à compter du 1^{er} juillet, c'est-à-dire d'accorder aux salariés la totalité – au lieu de la moitié – du gain de pouvoir d'achat de 0,8 % du salaire horaire sur un an, auquel s'ajoute le glissement des prix de mai de 0,2 %. Le SMIC horaire passera donc de 28,48 F à 28,76 F et son montant mensuel brut de 4813,12 F à 4860,44 F (1). En un an, le SMIC est augmenté de 3,3 %, et se situe le salaire minimum passe la barre des 4 000 F.

En prenant cette décision, le premier ministre, qui avait d'abord été tenté par une application mécanique de la loi, ce qui aurait conduit à une hausse du SMIC de 0,6 %, a incidemment fait un geste en direction des syndicats, même s'il n'a suivi qu'une partie de leurs revendications. Le 28 juin, lors de la réunion de la commission nationale de la négociation collective, qui s'est tenue en l'absence du ministre des affaires sociales, la CGT a revendiqué

de nouveau un SMIC à 6 000 F. Mais la CFDT, la CFTC et FO ont plaidé pour ce que M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, a appelé « une application honnête de la loi » consistant à accorder aux salariés l'intégralité du gain de pouvoir d'achat en plus du 0,2 % des prix. Pour autant, M. Rocard n'a suivi totalement ni la CFDT ni FO : la première demandait en prime un coup de pouce de 1 %, la seconde de 0,2 % à 0,5 %.

M. Rocard montre que c'est en dernier ressort lui qui décide et non... M. Bérégovoy. Tout en étant partisan de la rigueur, il n'entend pas « visser tous les couvercles » et

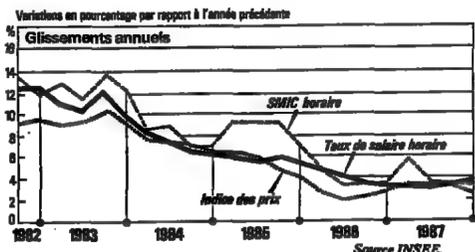
« alimenter à l'excès les revendications des salariés ». Partisan d'une grande souplesse de gestion, il ne veut pas faire de la rigueur pour la rigueur. Le constat que va sortir le CERC fait apparaître aussi un accroissement de l'écart des rémunérations qu'il s'agit de corriger. La hausse, a déclaré le premier ministre, doit « assurer le maintien du pouvoir d'achat en 1988 ». Il n'aurait « pas été concevable », a-t-il ajouté, « qu'un pays comme la France poursuive son évolution sans une juste répartition, ni que la croissance économique se fasse aux dépens des salariés les plus mal rémunérés ». Le premier ministre fait dans le symbolique puisque c'est

la première fois depuis le 1^{er} mai 1984 qu'un coup de pouce en pouvoir d'achat est accordé au SMIC. A cette date-là, M. Bérégovoy l'avait augmenté de 3,4 %, ce qui avait permis un bonus en pouvoir d'achat de 1 %... Mais cette dernière revalorisation n'avait été qu'un « vrai-faux » coup de pouce puisque ce « plus » de 1 % avait épongé exactement la hausse de 1 point de la cotisation vieillesse qui était entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1984. Ni le gouvernement Fabius ni le gouvernement Chirac n'avaient poursuivi la politique des coups de pouce.

En renouant avec une telle politique, M. Rocard va irriter le CNFP, qui va y trouver un argument supplémentaire dans sa volonté, réaffirmée le 28 juin, d'annualiser le salaire minimum. Mais la grogne devrait être aussi limitée que le coup de pouce lui-même. Il ne s'agit que d'un « plus » de 0,4 % soit des augmentations de 28 centimes par heure et de 47,32 F brut par mois... On est très loin du + 10 % de juin 1981... On reste dans le « raisonnable ».

MICHEL NOBLECOURT.

(1) En un an, par rapport au 1^{er} juillet 1987, le SMIC augmenté de 3,3 %. Et si le salaire minimum passe la barre des 4 000 F (4 034,65 F).



Les collectivités territoriales seront associées à la mise en œuvre du revenu minimum d'insertion

Grande affaire du gouvernement de M. Michel Rocard, le projet de loi instaurant un revenu minimum d'insertion sera examiné par le conseil des ministres du 13 juillet. Dans le même temps sera également présenté le projet concernant l'impôt sur les grandes fortunes qui lui est intimement lié, selon le président de la République.

Dans ses grandes lignes, le texte, adressé le 28 juin aux administrateurs de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), est désormais connu. Mais manquent encore les nombreux décrets et circulaires qui préciseront le mode de fonctionnement d'une allocation totalement nouvelle, dans son principe et sa philosophie.

Théoriquement, le revenu minimum d'insertion s'adresse aux cinq cent mille personnes de plus de vingt-cinq ans qui, estime-t-on, ne disposent pas des moyens d'assurer leur subsistance. Chômeurs de très longue durée non indemnisés, personnes sans ressources et « sans domicile fixe » font par exemple partie des publics visés, souvent appelés « nouveaux pauvres ».

A tous, et « de droit », une allocation sera versée d'un montant au plus égal à 2 000 F par mois pour le bénéficiaire direct, à quoi pourront s'ajouter 1 000 F pour la première personne à charge et 600 francs pour chacune des suivantes. Ce

revenu minimum pourra cependant prendre la forme d'un « différentiel » pour tenir compte du versement d'autres prestations ou de droits reconstruits. En tout état de cause, « la base de ressources » restera inférieure à un revenu d'activité, à structure familiale équivalente.

Très centralisé et organisé autour des préfets, qui seront chargés de l'application (le Monde du 22 juin), le dispositif présente une architecture entièrement nouvelle. Cela est dû à la volonté du gouvernement d'associer toutes les parties prenantes possibles – à commencer par les collectivités territoriales – et de réaliser un savant équilibre des pouvoirs.

Des commissions locales

Concrètement, chaque bénéficiaire pourra présenter ou faire défendre son dossier auprès d'une commission locale d'insertion, composée de représentants d'associations et d'élus locaux, qui sera mise en place dans chaque arrondissement, au moins. Les caisses d'allocations familiales seront chargées de l'instruction administrative du cas afin de recenser les droits, et pourront verser des acomptes ou des avances. Leur avis sera ensuite transmis au préfet, qui prendra la décision d'attribuer une allocation dont la date d'effet correspondra au dépôt du dossier. Parallèlement, les associations caritatives et les travailleurs sociaux effectueront une instruction sociale du futur bénéficiaire. A l'issue de cette première évaluation, ceux-ci établiront un diagnostic et définiront les actions d'insertion à entreprendre, qui feront l'objet d'un contrat de la part de l'intéressé.

A partir de cette phase, l'allocataire sera assuré de percevoir son revenu pendant une année, le renouvellement s'effectuant ensuite par périodes de six mois au vu des efforts d'insertion entrepris. Dans chaque département, il y aura un seul organisme payeur, choisi par le préfet, qui pourra être une Caisse d'allocations familiales (CAF) ou, par exemple, la Mutualité sociale agricole.

Pour le volet « insertion », il sera largement fait appel aux représentants des collectivités territoriales et aux associations. Ceux-ci siègeront, aux côtés du préfet, dans un conseil départemental d'insertion, dont la première tâche sera d'élaborer un schéma départemental d'insertion. Ce document devra être achevé dans un délai de six mois, après la promulgation de la loi. Il donnera lieu à une convention avec l'Etat valable pour six années, aura pour objectif de coordonner l'intervention de tous les acteurs et d'en préciser les moyens. Pour ce faire, les départe-

ments devront utiliser les fonds d'aide sociale dont le montant global est évalué à 2 milliards de francs.

Anticiper

Ce dernier point sera sans doute l'un des plus difficiles à mettre en œuvre. C'est d'ailleurs pourquoi, et afin d'aller plus vite, les pouvoirs publics sont assésés à anticiper largement pour rendre effectif le revenu minimum d'insertion, qui ne pourra raisonnablement fonctionner avant l'hiver. Compte tenu de la complexité du dossier, il est en outre prévu que la loi, d'une durée de trois ans, fera l'objet d'un bilan et d'une adaptation, le cas échéant. Le gouvernement envisage d'y consacrer de 8 à 10 milliards de francs par an, mais tient à contrôler son évolution afin d'éviter les dépassements dans un domaine aussi inconnu. On ne sait pas tout de la population concernée, ni de son importance ni de ses caractéristiques. De nombreux cas de figure restent d'ailleurs à préciser : pour les agriculteurs, les commerçants, les artisans, les marins-pêcheurs et ceux qu'on appelle les non-salariés non agricoles. Le problème est cependant réglé pour les travailleurs étrangers : ils pourront bénéficier de l'allocation s'ils possèdent une carte de résidence de dix ans.

ALAIN LEBEAUX.

AGRICULTURE

Le vingt-deuxième congrès du CNJA

Un Ardéchois à la tête des Jeunes agriculteurs

M. Henri Jouve, actuel secrétaire général du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), a succédé lors du vingt-deuxième congrès du CNJA, dans la soirée du 28 juin, à M. Michel Tesseydou, qui ne se représentera pas, à la présidence du syndicat. Comme son

prédécesseur, M. Jouve entend faire du CNJA, qui compte quatre-vingt mille adhérents, une force de propositions pour restructurer l'agriculture et en particulier avancer l'idée d'une « contractualisation » entre les producteurs et la transformation.

Henri Jouve : pour le progrès

Se moustache le désignant déjà comme un successeur possible de Michel Tesseydou lorsqu'en 1986, au congrès de Montauban, Henri Jouve, alors âgé de trente ans, fut élu secrétaire du CNJA. Dauphin en quelque sorte. Classé dans la catégorie des « nouveaux agriculteurs », le récent président est de ceux qui ont vu du pays avant d'exploiter leurs terres, en l'occurrence une structure de 70 hectares – avec quarante vaches laitières et vingt génisses – perchées à Saint-Agrève, sur les plateaux ardéchois.

Bachelier (de série D) et titulaire d'un BTS d'agriculture, Henri Jouve a préféré rejoindre les volontaires du progrès au Burkina-Faso (ex Haute-Volta) de 1977 à 1980 plutôt que de réviser l'uniforme. De retour en France, un peu dépaycé, il met son expérience au service du CNJA et de l'AFD (Agriculteurs français et développement inter-

national) dont il deviendra vice-président en 1983.

Dès 1980, Henri Jouve a compris que, dans les campagnes, pour aider les exploitants isolés, et souvent désorientés, il n'est point de salut hors de l'activité et du combat syndical. Administrateur du CDJA de l'Ardèche, il en prend la présidence en 1982, année de son élection comme administrateur au CNJA. Henri Jouve y sera chargé, en 1986, des questions internationales et des relations avec les pays en voie de développement.

Sur son exploitation constituée en GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun), avec deux associés, le nouveau président est un adepte de l'agriculture associative et de la valorisation sur place des produits de la ferme. Une grande partie de sa collecte de lait est ainsi conditionnée et vendue directement auprès d'entreprises ou de particuliers de

sa région. Lité par contrat avec un laboratoire homéopathe de Largentière, il produit des plantes médicinales (placenta, valériane, amica) sur dix-trois parcelles. A mauvaise saison, lui et ses amis assurent le déneigement des habitations.

« Même au plus méchant de l'hiver, les fermes isolées sont dégagées à 7 heures du matin et les enfants peuvent aller à l'école », affirme-t-il avec une certaine fierté. Valorisation du produit. Liens contractuels avec les utilisateurs et services rendus à la collectivité : la gamme des compétences d'Henri Jouve préfigure celle des exploitations agricoles de demain. Le progrès devra se mesurer en termes qualitatifs à condition de n'avoir pas les deux pieds dans le même sabot. A l'instar du nouveau président qui, de l'Ardèche à l'Afrique, a su jusqu'ici trouver son chemin.

ERIC FOTTORINO.

Michel Tesseydou : en réserve

« Michel Tesseydou ? Vous ne le trouvez pas à Paris. Il fait ses foins chez lui. » Au siège du CNJA, au 14, rue La Botie où Stavisky menait naguère grand train, on donne volontiers les coordonnées téléphoniques du président – encore pour quelques jours – qui a déjà pris la clé des champs. De son propre aveu, quatre ans à la tête du CNJA l'ont un peu trop éloigné des siens et de sa propriété, une exploitation de 30 hectares qu'il dirige à Parlan, à 35 kilomètres d'Aurillac. Avec trente-cinq vaches laitières et un atelier de veaux pour boucherie, Michel Tesseydou a de quoi s'occuper.

Les statuts du CNJA lui auraient permis de briguer un troisième mandat de président puis qu'il n'a pas encore fêté ses trente-cinq ans (il est né le 20 avril 1954). Mais la sagesse l'incite à interrompre une expérience dont il se refuse à tirer lui-même le bilan. C'est aux autres de le faire. L'estime que si je n'ai pas réussi en quatre ans, deux

ans supplémentaires n'auraient rien apporté de plus.

L'homme n'a pourtant pas l'habitude de fuir devant les responsabilités. Le visage et le menton volontaires, seulement adoucis par une fine moustache style années 30 et un sourire facile, Michel Tesseydou a pris, à vingt et un ans – en 1975 – les rênes de l'exploitation familiale à la suite de son père. L'année suivante, il représentait son canton au Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA) du Cantal.

C'est en 1980 que son activité syndicale prend un tour national avec son élection au conseil d'administration du CNJA dont il devient trésorier deux ans plus tard, avant d'accéder à la présidence en 1984. Particulièrement concerné par les problèmes de l'agriculture de montagne, Michel Tesseydou a su aussi voir à temps les dangers productivistes de la politique agricole commune et sensibiliser le monde des jeunes

peyans à l'opérateur de produire « autrement ».

S'il n'a jamais paru hostile à l'action de Jacques Chirac et de François Guillaume, il a parfois pris ses distances sur certains dossiers, comme celui de la mutualisation, sans toutefois aller jusqu'à l'opposition ouverte. Ses amis lui prêtent un tel avenir politique... s'il veut le saisir, lors des prochaines élections cantonales ou municipales. L'intéressé soutient ne faire aucun projet « pour être sûr de ne pas se tromper ».

Les échecs de deux anciens présidents du CNJA aux dernières élections législatives (M. Louis Leuga dans les Landes, M. François Guillaume en Lorraine) lui auront montré les aïeux d'un tel engagement. En attendant, M. Michel Tesseydou veut se placer « en réserve de l'agriculture ». Cela ne signifie pas forcément qu'il a choisi de se mettre « au vert ». Plutôt une réflexion préalable à l'action.

E. F.

RHÔNE-POULENC

prend la parole aux 1^{ères} Journées Prospectives du journal **Le Monde**

11. 12. 13 Octobre 1988 à l'UNESCO
Tél. (1) 47.53.70.70

AIR INTER

prend la parole aux 1^{ères} Journées Prospectives du journal **Le Monde**

11. 12. 13 Octobre 1988 à l'UNESCO
Tél. (1) 47.53.70.70

neuf membres



Économie

AFFAIRES

Après avoir remodelé son capital

Le Club Méditerranée multiplie les associations

Le Club Méditerranée, leader français du tourisme, prépare l'ouverture du grand marché européen de 1993 en renforçant ses positions. Telle est la signification de la reconstitution du capital de la société et d'une série d'accords en cours de négociation ou de signature.

La reconstitution du capital, intervenue dernièrement, a fait de la Caisse des dépôts le principal actionnaire du Club avec 10 % des actions. Le capital du Club Méditerranée est en effet très dispersé (Crédit lyonnais 6,45 %, UAP 5,05 %, Fiat 2,92 %, Banque Edmond de Rothschild 2,92 %, Suez 2,36 %, Lyonnaisse des eaux 2,19 %, GAN 2,05 %, Seibu Shizon 2,02 % et le montant 1,04 %). Grâce au droit de vote double, ces associés, qui détiennent quelque 36 % des actions, ont 43 % des voix au sein du conseil d'administration. Le reste du capital est dans le public. M. Gilbert Trigano, PDG du Club, pourrait rechercher de nouveaux partenaires qui lui permettraient de «assurer le contrôle de la société. C'est pour cette raison que l'entreprise japonaise Seibu Shizon, avec laquelle le Club a créé un premier village au Japon... d'autres projets en Asie, sont entrés récemment dans le capital à hauteur de 2 %.

Par ailleurs, M. Trigano souhaite donner à son entreprise une dimension européenne et cherche des associés. Ainsi, l'accord qui a été signé, le 22 juillet, avec Havas, numéro un des distributeurs français du tourisme, devrait donner au Club un réseau de distribution à la mesure de

ses ambitions. L'entreprise ne compte jusqu'à présent que trois agences à Paris et cinq en province; Havas a plus de trois cents établissements. Si le Club commercialise directement deux tiers de ses produits, le tiers restant de ses prestations est déjà largement distribué par le réseau Havas. L'accord prévoit d'aller plus loin avec la création d'une filiale commune. Dix-huit agences installées en province et gérées paritairement distribueraient les prestations du Club. Celui-ci bénéficierait, en outre, du réseau d'Havas, notamment des cinquante agences du réseau AOV récemment acquis par Havas et principalement implantées en région parisienne. Ultérieurement, le réseau de distribution pourrait être étendu à l'Europe et distribuer d'autres produits.

L'intérêt pour le loisir

Cette dernière disposition prévoit, en effet, la possibilité d'un accord en cours de négociations avec SOTAIR. Cet accord permettra la diversification des offres du Club: prestations traditionnelles mais également circuits, nouvelles destinations, hébergement en hôtel, résidences, etc. L'accord pourrait se concrétiser d'ici fin de 1988 par l'entrée du Club au capital de la SOTAIR (actuellement détenue par Air France) à 70 %, la compagnie aérienne conservant néanmoins la majorité des actions) et par l'arrivée d'Air France au sein du capital du

Club Méditerranée (2 % à 5 % des actions seraient ainsi acquises). Après la création d'une filiale commune avec la Compagnie des wagons-lits, spécialisée dans le tourisme d'affaires, les nouveaux accords devraient permettre de diversifier l'offre du Club dans le secteur du tourisme pur. En raison des difficultés rencontrées à Vienne dans la «bulle tropicale» qu'il possède et l'an dernier au parc d'attractions de Mirapolis, en région parisienne, qu'il gère, M. Gilbert Trigano confirme son intérêt pour le loisir. La nouvelle saison de Mirapolis, du reste, s'annonce bien. Le Club expérimentera par ailleurs dans l'Yonne, dès 1989, un village polyvalent où le tourisme d'affaires allié au tourisme pur devrait permettre d'améliorer le taux d'occupation de l'équipement.

Afin de se donner les moyens de réaliser les investissements nécessaires à sa croissance, le Club a obtenu une ligne de crédit de 600 millions de francs (le Monde du 21 juin). En 1987, le chiffre d'affaires du leader français du tourisme n'a augmenté que de 2,5 % (passant de 6 milliards de francs à 6,2 milliards). Le Club explique cette quasi-stagnation en France constants par la baisse du dollar, monnaie de règlement d'un tiers de son chiffre d'affaires. Le même constat peut-être fait pour le début de 1988. Le chiffre d'affaires n'a augmenté que de 1,4 % durant le premier semestre de cette année comparé à la même période de 1987.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

CONJONCTURE

La hausse des prix en France a été de 0,2% en mai

Les prix à la consommation en France ont augmenté de 0,2% au mois de mai après avoir progressé de 0,5% en avril et de 0,3% en mars, a annoncé, mardi 28 juin, l'INSEE sur la base des chiffres définitifs. L'indice s'élevait à 171,1 contre 170,7 en avril (base 100 en 1980). Sur les douze derniers mois, la hausse des prix est de 2,5%. Un résultat qui correspond aux objectifs fixés par le gouvernement.

Au mois de mai, les prix des produits alimentaires sont restés stables (ils ont augmenté de 1,1% sur les douze derniers mois), ceux des services ont augmenté de 0,2% (4,9% sur un an). Enfin, les prix des produits manufacturés ont progressé de 0,4% au mois dernier (1,6% sur douze mois).

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde DES LIVRES

Le conflit avec Cascades

Pinault majoritaire à la Chapelle-Darblay

Une maison de papier n'est décidément pas un lieu du bonheur. Pour le troisième fois depuis cinq ans, la Chapelle-Darblay connaît un nouveau conflit de cohabitation entre ses propriétaires, comme un lieu sans où de mauvais esprits se plaindraient à rééditer leurs méfaits. En novembre dernier, M. Alain Madelin, alors ministre de l'Industrie, triompha. Il avait réussi à déloger l'encrochant M. John Kila, nommé PDG de la Chapelle-Darblay avec l'appui des socialistes, pour y substituer un tandem de choc, long il est vrai à se constituer: le papeterier français Pinault et le canadien Cascades. Le choc a en résultat été frontal: moins d'un semestre après la nouvelle union, le couple n'entendait plus vivre sous le même toit, chacun voulant mettre l'autre à la porte.

Le 28 juin, à la faveur d'une augmentation de capital de 250 millions à 300 millions de francs, M. François Pinault, PDG du groupe du même nom, est devenu l'actionnaire majoritaire de la Franco-Canadienne de papiers, la holding de la Chapelle-Darblay. M. Pinault détient désormais un peu moins de 85% du capital, la filiale du Crédit lyonnais Citinvest en possédant 15%. Cascades d'est plus en possession que d'une part résiduelle du capital, de l'ordre de 100 000 F.

« Sous l'égide de la Franco-Canadienne de papiers, le redressement de la Chapelle-Darblay se poursuit dans le cadre du plan de reprise qui se déroule conformément aux objectifs », indiquait mardi un communiqué de la direction.

Cascades, qui n'a pas participé, de son plein gré, à l'augmentation de capital, a démenti avoir été contraint par le gouvernement de M. Chirac à y renoncer. Le principe de cette augmentation a été arrêté le 3 mai lors d'une assemblée générale des actionnaires à laquelle les représentants du groupe canadien ne participaient pas. C'est pourquoi Cascades SA a déposé auprès du tribunal de commerce de Paris une action en nullité visant les décisions prises lors des précédentes assemblées. Derrière cette bataille pour le pouvoir se cache, semble-t-il, une affaire d'argent. Cascades aurait proposé 220 millions de francs à Pinault pour qu'il se retire, mais ce dernier aurait demandé 300 à 400 millions de francs... E. F.

ETRANGER

Le duel entre le gouvernement égyptien et les sociétés islamiques de placement se durcit

Le gouvernement égyptien vient de marquer une touche dans le duel qui l'oppose depuis près d'un an aux sociétés de placement de fonds (le Monde du 26 mai). La plus grande de ces SICAV mode islamique, Al Rayan, a en effet arrêté de payer les dividendes mensuels qu'elle versait aux déposants — une réplique brutale à la loi adoptée le 9 juin pour réglementer l'activité des sociétés de placement, qui, jusque-là, échappaient à tout contrôle. Cette législation leur interdit désormais de recevoir tout nouveau dépôt.

LE CAIRE de notre correspondant

L'hostilité à peine voilée contre les sociétés de placement de fonds aurait de quoi étonner de la part d'un gouvernement qui cherche à attirer les investisseurs égyptiens et étrangers. Elle ne reflète pas une double préoccupation, politique et économique.

Les sociétés de placement islamiques, du moins certaines d'entre elles, sont perçues par l'Etat comme la branche financière du mouvement islamiste égyptien dont la branche paramilitaire est constituée par les maximalistes musulmans de Haute Egypte et la branche politique par la confrérie des Frères musulmans représentée au Parlement par plus de trente députés.

Le gouvernement continue à pratiquer une politique assez dirigiste, ce qui lui vaut les critiques du FMI et se trouve confronté à un groupe d'une vingtaine de personnes disposant de fonds équivalant pratiquement au budget annuel de l'Etat.

Parties de presque rien en 1985, des sociétés comme Al Rayan, Al Saad ou Al Hoda ont en effet réussi à rassembler des milliards de dollars et de livres égyptiennes; les estimations les plus vraisemblables les créditent de près de 8 à 11 milliards de dollars. La majeure partie des vivres proviennent de deux à trois millions d'expatriés égyptiens qui travaillent dans les Etats pétroliers de la péninsule arabique.

Professeurs, ingénieurs ou ouvriers étaient en partie attirés par le fait que ces sociétés affirmaient agir sur la base du principe des pertes et profits conformément aux préceptes coraniques interdisant l'usure, synonyme, pour la plupart des ulémas, de taux d'intérêt. Mais l'élément vraiment déterminant pour la grande majorité des expatriés était l'appât du gain. Sur trois ans, les sociétés de placement ont en effet versé des dividendes de 24 % en moyenne, le double du taux d'intérêt bancaire sur la livre égyptienne, le triple pour le dollar.

Blanchissement de fonds

Comment réaliser une performance aussi extraordinaire? Pour Tawfik Adel Fattah, le président de Djelaba blanche de la société Al Rayan, il faut être un « bon businessman ». Pour Achraf Saad, « boran » du barbe islamiste et propriétaire de la société Al Saad de placement, il faut aussi avoir la « baraka », la bénédiction d'Allah.

Pour Tarek Aboul Hussein, le jeune PDG de Al Hoda qui égrenait son chapelet: « Il suffit de faire comme eux ». Et de brandir la publicité d'une SICAV anglaise parue dans le Financial Times et garantissant du 25 % par an. « En cent jours, nous avons lancé un grand nombre de projets, dont la construction de dix mille unités de logements au Caire, une usine de prêt-à-porter avec un partenaire français, une compagnie d'aviation, crée neuf villages touristiques », nous a indiqué M. Aboul Hussein. A la question de savoir si ces villages touristiques allaient être islamiques, c'est-à-dire interdits d'alcool et avec des femmes voilées à la plage, le jeune homme, habillé comme une gravure de mode et qui contrôle plus de 250 millions de dollars, répond: « Pas du tout. Ce seront des villages touristiques normaux dont la direction sera confiée aux grandes chaînes hôtelières internationales. Ce qui s'y passera ne me regarde pas. Je suis simple propriétaire. »

Pour les détracteurs des sociétés de placement islamiques, les méthodes pour distribuer systématiquement 24 % de bénéfices sont variables. Selon un banquier européen, « c'est possible dans la mesure où l'inflation est officiellement de 25 %. Il suffit jusqu'à l'an dernier, avant l'application d'un taux de change réaliste, d'acheter des dollars pour échapper à l'inflation, sans compter les avantages du marché noir. Mais il s'agit d'un véritable exploit dès qu'il s'agit du dollar ». « Ce qui est possible pour une société de placement durant un ou deux ans, ne l'est plus pour une dizaine de sociétés trois ans de suite », conclut ce banquier, qui, comme beaucoup d'autres, a dû licencier la moitié de son personnel du fait du marasme.

Pour un ancien ministre et homme d'affaires, « jouer à la Bourse de Londres comme le font la plupart des sociétés islamiques ne suffit plus. Il faut jouer à la roulette ». Selon lui, les sociétés islamiques auraient perdu plus d'une centaine de millions de dollars lors du krach boursier d'octobre dernier. Il n'y a qu'une seule manière pour offrir aujourd'hui du 24 % sur le dollar: attirer toujours plus de dépôts et s'en servir pour payer les anciens déposants...

Pour un policier du Bureau de la répression des crimes financiers, certains propriétaires des sociétés de placement qui avaient amassé leur fortune grâce au marché noir des devises pourraient aujourd'hui faire d'énormes bénéfices en blanchissant l'argent du trafic de la drogue.

« Mai noir »

Mais quelle que soit l'interprétation, il est incontestable que les sociétés islamiques de placement connaissent des difficultés grandissantes depuis un an, que ce soit à cause du krach boursier ou du taux du dollar, devenu réaliste sur le mar-

La Banque de l'union européenne cède ses cinq agences à la National Westminster

La Banque de l'union européenne (BUE), qui appartient au groupe du Crédit industriel et commercial (CIC), a présenté sa nouvelle stratégie à moyen terme, qui, selon son président, M. Paul Albert, « écartera tout ce qui n'est pas nécessaire et qui diverge des activités de siège ». En conséquence, les cinq agences de province (Lille, Lyon, Nantes, Strasbourg, Toulouse), qui emploient quatre-vingt-trois personnes et gèrent 1,6 milliard de francs de crédits, vont être cédées à la grande banque britannique National Westminster, qui va les ajouter à ses sept succursales françaises. Pour la BUE, la clientèle d'entreprises de taille moyenne à laquelle se consacrent ces cinq agences ne constitue pas la cible la plus porteuse. Elle veut lui substituer les activités à forte valeur ajoutée, véritable impératif au moment où la concurrence devient très âpre.

Son plan retient sept priorités: tout d'abord substituer à la banque commerciale classique l'ingénierie bancaire, les financements spécifiques et les opérations de « haut de bilan ». L'accent sera mis également sur le financement du commerce international; la BUE y tient la quatrième place en France et a été la première à signer des protocoles

cadres pour la création de sociétés d'économie mixte, notamment en URSS. La banque compte développer ses opérations de gestion de fortunes, après reprise en contrôle direct de sa filiale de Genève. Dans le domaine boursier, les opérations de la filiale Action-Trading en négociation de blocs vont être poussées, en liaison avec la gestion de trésorerie pour le compte des entreprises et le conseil international, au travers d'une filiale commune, ICFI, en association avec la firme Touché-Ross.

« Viser la rentabilité plutôt que la part de marché », tel est désormais l'objectif de la BUE, anciennement banque d'affaires du groupe Schneider, spécialisée dans le financement des grandes entreprises, qui avait été très éprouvée par la faillite de Creusot-Loire (300 millions de francs pour sa part) et avait dû être renflouée par l'Etat en 1984 (deux milliards de francs).

Aujourd'hui, son bénéfice d'exploitation bancaire, hors plus-values, s'établit à 156,3 millions de francs en 1987 contre 153 millions de francs en 1986 et 94,4 millions de francs en 1985, plus de la moitié provenant de la participation de 48 % dans l'Union industrielle de crédit.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Accord de principe du FMI pour l'octroi d'un crédit au Maroc

L'amélioration de la situation économique et financière du Maroc a paru suffisamment encourageante au Fonds monétaire international pour que le ministre marocain des finances, M. Mohamed Berrada, obtienne un accord de principe sur l'octroi d'un nouveau crédit stand-by (crédit de réserve) de 220 millions de DTS (1) pour la période allant de juin 1988 à la fin de 1989. Le feu vert définitif du conseil d'administration du FMI devrait intervenir dans les semaines à venir de façon à permettre à Rabat de faire le point avec ses créanciers publics, au sein du Club de Paris, cet été.

Le satisfait accordé par le Fonds tient compte du redressement spectaculaire de la balance des paiements courants plus que de celui du budget. La conjonction de bonnes récoltes, de prix du phosphate élevés, de cours du phosphate en hausse et de la poussée des exportations de produits industriels a permis au commerce extérieur de connaître un

déficit de 826 millions de dollars en 1987 contre 1,1 milliard en 1982. Sur cinq ans, les recettes touristiques ont doublé, pour représenter 620 millions de dollars, et les transferts provenant des travailleurs émigrés sont passés de 900 millions de dollars à 1,36 milliard.

Au total, la balance des paiements courants a toute chance d'être équilibrée cette année, la croissance, sans doute de 5 % ou 6 %, retrouvant des niveaux records. Si le Maroc touche aujourd'hui les dividendes d'une longue série d'accords de mesures de libéralisation et de modernisation de la fiscalité, les experts du Fonds estiment encore excessif le déficit budgétaire envisagé pour 1988, 4,5 % du produit intérieur brut contre 6 % l'an dernier, et 12 % est vrai en 1982.

(1) Un DTS (Droit de tirage spécial) = 2,09 F.

Innovation

● IMPORTANTS ACCORDS INDUSTRIELS AVEC NEC ET MATSUSHITA
● RÉSULTATS + 115 %

Innovation annonce pour l'exercice 1987 un chiffre d'affaires en progression de 145 % (à 16,3 MF) assorti d'un résultat net après impôt en hausse de 115 % (à 3,8 MF). La dividende est de 90 F/action (net de l'impôt fiscal de 45 F), en hausse de +20 % par rapport à l'exercice 1986.

Les résultats favorables d'Innovation s'expliquent par trois facteurs:

- succès confirmé de la première application de principe de la carte à puce: la TPE; fabrication en volume des nouvelles générations de paiement électroniques (TPE);
- multiplication des accords de licences pour l'exploitation des brevets de base de la carte à puce. Cartes: 26 millions d'unités ont été fabriquées en 1987. Au total, quarante-cinq millions de cartes ont été mises en circulation (dont environ 350 000 en Allemagne fédérale), ainsi que 35 000 publications à carte.
- Licenses: 55 000 appareils ont été livrés en 1987, soit une progression de 65 % par rapport à l'exercice précédent.

Licenses: 29 nouvelles licences ont été acquises depuis le 1^{er} janvier 1987, dont 16 par des groupes industriels étrangers: Siemens, Grundig, Hitachi, Oki, Mitsubishi, Toshiba, Thomson-ST, CGE, CSE, Sagem, entre autres, exploitent désormais leur activité carte à puce sous licence Innovation.

Par ailleurs, les droits d'exploitation des brevets de base de la carte à puce ont été acquis par les deux groupes japonais:

- NEC (premier producteur mondial de semi-conducteurs);
- Matsushita (premier constructeur japonais de matériel électrique et électronique).

Les Exercices d'Innovation sont désormais au nombre de quarante-deux. A ce jour donc, et cela au niveau mondial, la totalité des matériels appartenant au domaine technologique de la carte à micro-circuit, sont exploités sous la protection des droits de propriété industrielle appartenant à Innovation.

LICENCIÉS DES BREVETS INNOVATION

Innovation a décidé de se doter d'un instrument spécifique d'investissement, et annonce à cette fin la création d'une filiale financière, ISCV (Innovation Smart Card Venture NV), établie à Amsterdam, et dont Innovation détient 90 % du capital, aux côtés de Roland Moreno, de la BSNZ (BNP) et de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild.

L'une des premières opérations à laquelle a participé ISCV est le montage, en tant que chef de file, d'une société de production de cartes à microcircuit: Gemcard, société anonyme au capital de 30 MF.

Trois opérations scellées du succès de la carte à mémoire sont les partenariats (ISCV dans le lot de table de Gemcard):

- Thomson-ST, premier fabricant mondial de circuits intégrés spécifiques pour cartes à mémoire;
- Ingénierie, premier constructeur français de TPE;
- Crédit Lyonnais (par le biais de sa filiale Innovation), dont la filiale de Gemcard est le premier fabricant français de Télécartes (après Schenker).

Innovation bénéficie par ailleurs du concours de Roland Moreno Technology (RMT) qui a été créé en 1987. Ce centre de recherche étudie et développe de nouvelles applications de la carte à mémoire: d'ores et déjà dans la téléphonie, les télécommunications (notamment mobiles), ainsi que dans le domaine des équipements des zones de stationnement.

Innovation concède aux sociétés associées de ISCV ou à tout autre partenaire qui le désire, l'exploitation des résultats des travaux de recherche de RMT. Ce centre de recherche apporte également à ISCV son appui technique lors de l'examen des opportunités de prise de participation.

Grâce à ces différents concours, Innovation, 100% international des industries liées à la carte à mémoire, continue son programme de diversification spécifique, que ce soit par des prises de participation ou par la conclusion d'accords commerciaux, dans tous les secteurs où s'exercent, et s'exerceront, les activités liées à la carte à micro-circuit.

مركز الاستثمار

Marchés financiers

Après ses récentes acquisitions

Le groupe Bolloré portera son chiffre d'affaires à 15 milliards de francs en 1988

Le groupe Bolloré a franchi une nouvelle étape avec ses récentes acquisitions, Rhin-Rhône dans la distribution de combustibles énergétiques et Diners Club dans le tourisme. Son chiffre d'affaires va faire cette année un bond passant de 9,2 milliards de francs en 1987 à quelque 15 milliards de francs en 1988, ses effectifs augmentant de 3 000 personnes (à 15 400 salariés). Après un exercice 1987 marqué par une nette amélioration des performances du groupe (le bénéfice net a progressé de 36 %, à 172 millions), le résultat net courant (part du groupe) devrait atteindre 200 millions de francs cette année.

Le groupe, qui affirme prendre modèle pour sa diversification sur les grandes sociétés japonaises, est désormais présent dans huit métiers, sur lesquels il revendique des positions de leader. Ceux-ci se ventilent

entre trois activités industrielles (films et emballages, médical, papiers spéciaux) représentant 1,6 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1988 pour 1 900 personnes, activités auxquelles s'ajoutent le tabac (1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires pour 2 000 salariés) d'une part, et d'autre part, des services entrant pour 12 milliards de francs dans le chiffre d'affaires et employant 11 600 personnes. Pour 1988, ce pôle services — dans lequel on trouve les transports, les voyages, les produits énergétiques et les matériaux — représentera près de la moitié du résultat courant cumulé. Si aucune croissance notable ne semble devoir être attendue cette année, le groupe entend modifier sa structure pour se doter d'une holding et de huit sociétés correspondant chacune à un métier.

De gros bénéfices pour le MATIF en 1987

La Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP), organisme de tutelle du MATIF, a réalisé en 1987 un bénéfice net de 96,67 millions de francs contre 4,17 millions en 1986, selon le rapport annuel de cet établissement.

Ce résultat découle, selon la CCIFP, de facteurs favorables qui ne devaient pas nécessairement se reproduire lors des prochains exercices. En effet, l'an dernier, l'activité s'est accrue de 650 % avec quelque 12 millions de contrats traités, contre 1,7 million en 1986, avec un est vrai deux mois d'activité de moins.

Baptisée « l'épreuve de feu » ou « l'année de tous les dangers » par

les responsables de la CCIFP, l'année 1987 a vu le MATIF traverser des zones de turbulences (dont un krach boursier) sans que sa sécurité soit mise en cause, ni son existence en péril », estime la CCIFP.

Fin 1987, on comptait cent adhérents (dont 20 % d'origine étrangère) contre quatre-vingt-huit fin 1986.

Les parts de marché ont également évolué, les agents de change assurant l'an dernier 52,7 % de l'activité contre 74 % en 1986. Les « comptes maisons » ont représenté 55 % des ordres en octobre 1987, contre 30,7 % en septembre 1986. La part des banques est passée de 14,52 % des transactions à 25,8 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Telemecanique

L'assemblée générale des actionnaires de Telemecanique ne peut, du fait de l'OPA et des délais de dépôt, être tenue avant le 30 juin. Le tribunal de commerce a autorisé son report jusqu'au 30 septembre 1988.

Le rapport de l'exercice 1987 a néanmoins été édité et expédié aux actionnaires pour leur tenir au courant de la vie économique de Telemecanique.

Pour les cinq premiers mois de l'année 1988, les prises de commandes du groupe ont augmenté de plus de 20 % sur la même période de l'année dernière. Cette croissance est relativement généralisée sur l'ensemble des produits. Il faut noter particulièrement une forte accélération des secteurs automatisme programmable, commandes numériques et variation de vitesse.

La croissance du chiffre d'affaires consolidé est supérieure à 15 % et les perspectives pour l'ensemble de l'année permettent d'extrapoler une évolution du même ordre, ce qui permettrait d'atteindre un chiffre annuel de 7830 millions de francs. Cette activité devrait donner un résultat net situé entre 220 F et 230 F par action.

GROUPE Casino

PROJET DE FUSION ABSORPTION PAR CASINO DE TROIS DE SES FILIALES

Le Groupe Casino envisage de modifier les structures juridiques de ses filiales de distribution par des fusions-absorptions simultanées de Cedis, L'Epargne et Somaca par la société mère Casino.

Au stade actuel de l'étude, les parités conduiraient, sous réserve de vérifications par les commissaires et d'approbation par les actionnaires, aux rapports d'échange suivants :

- 1 action Cedis pour 5 actions ordinaires Casino.
- 1 action Epargne pour 25 actions ordinaires Casino.
- 1 action Somaca pour 7 actions ordinaires Casino.

Après avoir recueilli l'accord des différents organes intéressés, les sociétés concernées inviteront leurs actionnaires à se prononcer, courant novembre, en assemblées générales extraordinaires.

Roussel Uclaf

Le directeur de la société Roussel Uclaf a examiné les comptes de la société et du groupe pour le premier trimestre de 1988.

Les chiffres consolidés donnés ci-après sont présentés selon les principes de la septième directive européenne sur les comptes consolidés et à structure comparable, c'est-à-dire qu'ils ne comprennent pas l'activité et le résultat de ROCHAS (cédée en juin 1987) et de SAMP-SOLAR (cédée en mars 1988).

	(en MF)	
	1 ^{er} trim. 1988	1 ^{er} trim. 1987
Société :		
Chiffre d'affaires	1 059	1 011
Résultat net	109	65
Résultat net hors incidence des éléments exceptionnels	89	65
Marge brute d'autofinancement	146	126
Groupe :		
Chiffre d'affaires	2 673	2 537
Résultat net	140	100
Résultat net hors incidence des éléments exceptionnels	120	100
Marge brute d'autofinancement	212	187

L'évolution favorable de ces chiffres, en dépit d'un dollar plus faible au premier trimestre 1988 (5,57 F contre 6,13 F pour le 1^{er} trimestre 87) et de l'intervention des antibiotiques pour l'élevage dans la Communauté européenne, reflète le résultat des lancements de produits nouveaux ainsi que les efforts fournis par le groupe. L'exercice 1988 doit confirmer la reprise annoncée et l'amélioration de la rentabilité.

DIVIDENDES

L'assemblée générale ordinaire du 23 juin 1988 a approuvé la distribution au titre de l'exercice 1987 des dividendes suivants :

- actions ordinaires : 16 F assorti d'un avoir fiscal de 8 F, soit un revenu global de 24 F ;
- actions à dividende prioritaire sans droit de vote : 21 F assorti d'un avoir fiscal de 10,50 F, soit un revenu global de 31,50 F.

Le paiement de ces dividendes sera effectué à compter du 1^{er} juillet 1988.

OBLIGATIONS CNI - ROUSSEL UCLAF 1982 - AMORTISSEMENT DU 1^{er} JUILLET 1988

Il est rappelé que sur les 891 110 obligations CNI Roussel Uclaf émises en 1982 par la Caisse nationale de l'industrie, 198 024 ont été tirées au sort pour amortissement le 1^{er} juillet 1988 ; les titulaires de ces obligations tirés au sort ont la faculté dans un délai de trois mois, soit jusqu'au 30 septembre 1988, d'en demander l'échange contre des actions à dividende prioritaire sans droit de vote de la société Roussel Uclaf ; à défaut, ces obligations seront remboursées par la Caisse nationale de l'industrie, au prix de 313 F.

NEW-YORK, 28 juin ↑

Nette amélioration grâce à la pluie

Quelques gouttes de pluie dans le Middle-West, aux Etats-Unis, ont provoqué une nette amélioration à Wall Street qui avait débuté la journée de mardi sur une note très irrégulière. L'indice Dow Jones a, en définitive, terminé la séance sur une hausse de 22,41 points, à 2 130,87, dans un marché calme. Quelques 152 millions d'actions ont été échangées. On comptait 967 hausses pour 516 baisses et 481 cours inchangés. La journée avait plutôt mal commencé, les investisseurs étant inquiets de la renouveau des taux d'intérêt sur le marché obligataire due à une baisse du dollar. Les bonnes nouvelles données par le météo ont très vite redonné le sourire aux investisseurs. En effet, des pluies devraient, enfin, tomber sur le Middle-West, sévèrement affecté depuis quelques semaines par une grave sécheresse. Cette catastrophe naturelle avait suscité de nombreuses craintes sur les marchés : les cours des céréales s'élevaient, par exemple, envolés, et les prix des produits alimentaires avaient pris le chemin de la hausse, laissant craindre que les prix de l'inflation.

La diminution de la demande des produits non agricoles devrait, toutefois, tempérer les pressions inflationnistes, surtout les professionnels.

IBM a gagné 2 1/4, Dow Chemical 2 1/4 à 89,5 et UAL 2 à 95. Xerox et Loews étaient en baisse.

VALEURS	Cours de 27 juin	Cours de 28 juin
Alcoa	52 3/4	52 5/8
A.T.T.	28 1/2	28 3/4
Bell	28 1/2	28 3/4
Dow Chemical	28 1/4	28 5/8
Du Pont de Nemours	88 5/8	90 5/8
Eastman	48 1/2	48 1/2
Exxon	44 3/4	46 1/8
Ford	81 3/4	83 3/8
General Motors	42 1/2	43 1/2
General Motors	78 3/8	79 1/8
Goodyear	63 1/2	65
I.T.T.	125 7/8	127 1/4
J.P.Morgan	29 1/2	29 1/2
Metallgesellschaft	43 3/8	44 5/8
Pfizer	90 3/4	91 3/8
Schleicher	34 1/8	34 3/4
Tranco	47 7/8	47 5/8
UAL Corp. ex-Alejo	93	95
Union Pacific	34 1/2	34 3/4
U.S.X.	31 5/8	32 1/8
Westinghouse	54 7/8	55 7/8
Xerox Corp.	54 1/2	53 7/8

PARIS, 28 juin ↑

Reprise

Quelques gouttes de pluie sur le Middle West américain ont... dégaipé l'horizon sur toutes les places financières et notamment à Paris où, mercredi, le Cote affichait une hausse espérée.

Dès le début de la matinée, l'indicateur instantané gagnait 0,8 %. Au plus fort de la séance cet indice progressait même de 0,75 %. Vers 14 h 30, il était en hausse de 0,25 %.

Les nouvelles météorologiques étaient donc au centre des préoccupations des investisseurs. En effet, la pluie tombée sur le Middle West, après une sécheresse de plusieurs mois, revêtait une grande importance. Elle allait enfin permettre un réel dégel des matières premières qui ont flambé ces dernières semaines. La hausse d'une partie de l'inflation s'annonce, celle d'une hausse des taux aux Etats-Unis également.

Immédiatement, Wall Street a réagi. Mardi, le Dow Jones remontait sensiblement. Mercredi, le S&P 500 de Tokyo empruntait le même chemin.

A Paris, cette amélioration a été le ciel américain a relancé les programmes d'achat, déclenchant les professionnels. Il y a de l'argent à placer en ce moment, en particulier, en provenance du placement des coupons.

Pour la première fois depuis plus d'un an, tous les marchés de la place ont pu fonctionner normalement, sans incidents techniques ou déboires. Pour autant, le spectre d'une reprise de la prime placée à nouveau sur le marché. La réaction de mardi entre syndicats et instances patronales sur l'immigration de certains professionnels dans le secteur des assurances, mal passé, indiquant plusieurs boucliers. Les cours les plus importants à la hausse se situent entre 2 et 5,5 %. Ainsi gagnent même 9 %, Société générale et notamment recherché ainsi que Gaz et eau. Les écarts à la baisse étaient nettement plus modestes, se situant entre 1 et 3,5 %.

La formation du deuxième gouvernement Ricard ne suscitait aucune réaction sur le marché, consistant les analyses. Une hausse stable et équilibrée. Le MATIF était ferme, avec une hausse de 40 centimes.

Sensible baisse de l'or avec un lingot à 85 850 F - 1 050 F et un rapetonné à 502 F (-4 F).

LONDRES, 28 juin ↑

Raffermissement

Malgré la hausse d'un demi-point du taux de base bancaire britannique, la Bourse de Londres fait ferme mardi dans un marché pas très actif. En fin de séance, l'indice Footsie repassait la barre des 1 850 points, gagnant 15,4 points à 1 856,9.

L'indice Financial Times accusait une hausse de 0,85 % à 1 480,60. En fait, la place a été soulagée que le taux d'intervention n'ait pas augmenté de plus d'un demi-point. Elle s'attendait à 1 point. Les signes de surchauffe de l'économie britannique incitent néanmoins à penser que les taux vont encore progresser dans les prochaines semaines, jusqu'à 10 %, estiment les analystes.

Les grandes valeurs industrielles ont particulièrement été recherchées après leur baisse initiale. Reclit et Colman a gagné 7 pence à 925. Courtauld était également ferme. Les numéros d'OPA s'essompent. Allied Lyons et Cadbury Schweppes ont cédé du terrain. Racal a baissé bien que le groupe électronique ait particulièrement été recherché.

VALEURS	Cours de 28 juin	Cours de 29 juin
Alcoa	880	718
Aluminium	1 270	1 330
Carson	1 170	1 250
Exxon	3 170	3 140
Ford	1 850	1 710
General Motors	42 1/2	43 1/2
IBM	21 1/4	21 1/4
U.S.X.	31 5/8	32 1/8
Westinghouse	54 7/8	55 7/8
Xerox Corp.	54 1/2	53 7/8

TOKYO, 28 juin ↑

Haussa de 0,8 %

Après une baisse sensible la veille, la Bourse de Tokyo a repris son ascension, mercredi 29 juin, dans un marché actif. L'indice Nikkei a gagné près de 210 points à 27 123,3 points, soit une hausse de 0,76 %.

Les investisseurs se posent encore bien des questions sur l'évolution du dollar, mais ils constatent également que les risques de décalage des prix aux Etats-Unis s'estompent grâce aux quelques gouttes de pluie tombées, ces dernières heures de la matinée, sur le Midwest. Les taux d'intérêt américains ne devraient donc pas monter prochainement, commentait un analyste. Les investisseurs ont notamment acheté les valeurs fortement capitalisées, indiquant un opérateur de la maison de courtage WI Carr. Les titres des chantiers navals, de l'aéronautique, des instruments de précision et de l'électronique étaient recherchés.

VALEURS	Cours de 28 juin	Cours de 29 juin
Alcoa	880	718
Aluminium	1 270	1 330
Carson	1 170	1 250
Exxon	3 170	3 140
Ford	1 850	1 710
General Motors	42 1/2	43 1/2
IBM	21 1/4	21 1/4
U.S.X.	31 5/8	32 1/8
Westinghouse	54 7/8	55 7/8
Xerox Corp.	54 1/2	53 7/8

FAITS ET RESULTATS

● **Financière Agache** : 1 milliard de francs de bénéfices prévus pour 1988. — Le groupe Financière Agache devrait dégager, en 1988, un bénéfice net consolidé de 1 milliard de francs à comparer avec les 705 millions de francs du résultat de 1987. Ce bénéfice comprendra les plus-values sur cession d'actifs, notamment la cession de Peandouze au début de 1988. Le résultat courant de Financière Agache, qui s'est élevé, en 1987, à 581 millions, devrait augmenter de 25 % en 1988. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe sera amputé de plus d'un tiers en raison de la cession de Peandouze et de la vente des activités textiles au groupe Prouvost. En 1987, le chiffre d'affaires consolidé s'était établi à 12,3 milliards de francs. Pour son développement, Financière Agache dispose, selon ses responsables, de quelque 5 milliards de francs en trésorerie et liquidités, et d'une capacité d'emprunt de 2 milliards. Son PDG, M. Arnaud, a souligné que son objectif était de « devenir dans les dix ans le premier groupe de luxe au monde » en « appuyant sur le développement de la distribution ».

● **Bénéfice en hausse de 27,7 %** pour Massanaud-Fontenay. — L'une des premières sociétés de Bourse, Massanaud-Fontenay, a dégagé, en dernier, un bénéfice de 44,8 millions de francs, en hausse de 27,7 % par rapport à 1986. Le chiffre d'affaires (301 millions de francs) a augmenté de 29 %. Massanaud-

PARIS :

Second marché (adoption)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
AR.F.S.A.	275	282 50	W.G.	148	148
Amal & Amal	515	515	W.M. Services	236 50	236
Appel	270	270	La Communauté Bancaire	332 00	314 70
B.A.C.	430	430	Le gré lève du jour	264	270
B. Demachy & Fourn.	300	340	Loisirs Investissement	240	260
B.I.C.M.	625	625	Locaux	189 50	171
B.L.P.	489 50	480	Médias Investissement	297	297
Boussac	280	280	Métallurgie Industrielle	148	145
Caisses d'Allocations	910	910	Métallurgie Industrielle	305	305
Châlon	1050	1050	Métallurgie Industrielle	138	138
Cibem de Lyon	1475	1477	M.M.M.M.	580	576
Colson	722	722	Molins	230	226
Compt. Indus.	152	152	Monts-Bélouzes	617	642
Compt. Indus.	1040	1077	Novartis	195	192 40
C.A.L. de R.C.G.I.	280	280	Or. Gaz. P.A.	320	307
C.A.T.C.	128	127 50	Parabond (C. n. à P.A.)	99	99 80
C.B.M.E.	840	850	Parabond Assurances	527	527
C.F. de B.	375	375	Parabond Assurances	406	406
C.F. de B.	615	615	Parabond Assurances	980	980
C.F. de B.	167	168 50	Parabond Assurances	1280	1286
C.F. de B.	1400	1400	Parabond Assurances	178	178
C.F. de B.	724	724	S.C.P.M.	348 10	302 40
C.F. de B.	480	480	St. Gobain	302	302
C.F. de B.	321	321	St. Gobain	880	880
C.F. de B.	285	285	St. Gobain	1300	1301
C.F. de B.	780	780	St. Gobain	1435	1435
C.F. de B.	432 50	432 50	S.M.T. S.A.	285	283 10
C.F. de B.	152 50	152 50	Société Générale	600	600
C.F. de B.	420	420	Société Générale	800	800
C.F. de B.	194	194	Société Générale	240	241
C.F. de B.	640	630	Société Générale	187	187
C.F. de B.	980	980	Société Générale	400	400
C.F. de B.	127 50	122 50	Société Générale	348	348
C.F. de B.	21	21	Société Générale	348	348
C.F. de B.	622	611	Société Générale	348	348
C.F. de B.	485 50	478	Société Générale	348	348
C.F. de B.	830	830	Société Générale	348	348
C.F. de B.	238 50	238	Société Générale	348	348
C.F. de B.	238	238	Société Générale	348	348
C.F. de B.	128 50	128 50	Société Générale	348	348

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 28 juin 1988

Nombre de contrats : non communiqué

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		juin	septembre	juin	septembre
Accor	100				
CEC	100				
Elf-Aquitaine	100				
Lafarge-Coppé	100				
Michelin	100				
MSL	100				
Paribas	100				
Pouyet	100				
Saint-Gobain	100				
Thomson-CSF	100				

En raison d'une panne informatique à la Bourse de Paris, nous ne sommes pas en mesure de fournir les données du MONEP. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de ce manquement indépendant de notre volonté.

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 28 juin 1988
Nombre de contrats : 47 099

COURS	ECHANCES		
	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	103,85	102,50	101,50
Précédent	103,35	102,25	101,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 88	Déc. 88	Sept. 88	Déc. 88
102	2	0,47	2	1,68

INDICES

CHANGES		BOURSES	
Dollar : 6,1475 F ↑		PARIS (INSEE, base 100 = 31 déc. 1987)	
		Valeurs financières	27 juin
		Valeurs étrangères	124,4
		C° des agents de change (Base 100 = 31 déc. 1987)	358,7
		Indice général	358,7
		NEW-YORK (indice Dow Jones)	28 juin
		Industrielles	2 106,46
		LONDRES (indice Financial Times)	28 juin
		Industrielles	1 468,10
		Mines d'or	1 477,40
		Fonds d'Etat	218,70
		TOKYO	28 juin
		Nikkei Dow Jones	27 097,33
		Indice général	2 128,40

UNE NOUVELLE COLLECTION DE GUIDES

échappées belles en france

LES SAISONS DU NORD
FRANCOU
LES CÉVENNES
LA CHAMPAGNE

LE PERIGORD NOIR
LE ROUSSILLON
LE BEAULIOIS
LE TREGOR

En librairie, 128 pages illustrées, 65 F.

éditions autrement

سعود بن الراجحي

Marchés financiers

BOURSE DU 29 JUIL

Cours relevés à 14 h 30

Main table containing market data for various companies, organized into columns for company names, current prices, and percentage changes. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and 'Comptant'.

Comptant (déduction)

SICAV (déduction)

28/6

Table of financial instruments including bonds (Obligations), foreign bonds (Étrangères), and mutual funds (SICAV). Columns include instrument names, prices, and yields.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Table of exchange rates and gold market prices, including columns for currency pairs and gold prices.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ARTS ET SPECTACLES	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
2 URSS : le rapport de M. Gorbatchev devant la conférence nationale du Parti communiste. 3 La fin du conseil européen de Hanovre. 4 Liban : après la chute de Chabita. 5 Douze soldats sud-africains tués en Angola.	6-9 Le deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. 10 La nouvelle direction du RPR. 11 La bataille des commissions à l'Assemblée nationale.	12 La catastrophe de la gare de Lyon. - Jean-Paul II exhorte les partisans de Mgr Lefebvre à ne pas suivre celui-ci dans le schisme. 13 M ^{me} Giannotti quitte la direction de l'éducation surveillée.	15-17 Les années 50 au Centre Georges Pompidou : vie quotidienne, architecture, design, cinéma, arts plastiques, chanson, bande dessinée. 24 Communication : le quotidien Le Sport cesse de paraître.	31 Le SMIC augmentera de 1 % au 1 ^{er} juillet. - La mise en œuvre du revenu minimum d'insertion. - Le 22 ^e congrès du CNJA. 34-35 Marchés financiers.	Abonnements 27 Annonces classées ... 28-30 Cartes 24 Echecs 24 Expositions 18 Météorologie 22 Mots croisés 22 Radio-télévision 22 Spectacles 19-20	• Adressabilité aux grandes écoles, INT Gestion, ECOLES 36-15 taping LEMONDE • Tous les corrigés du bac et du brevet, BAC 36-15 taping LM

Le comité central du PCF

M. Marchais plaide pour un « gouvernement majoritaire de gauche menant une politique de gauche »

La première réunion du comité central du PCF suivant les élections législatives s'est achevée, le mardi 28 juin à Paris, par l'adoption du rapport introductif de M. Georges Marchais (le Monde du 28 juin), la convocation d'une conférence nationale du parti, les 12 et 13 novembre, dont le rapporteur sera M. Jean-Claude Gaysot et qui sera précédée d'une tribune de discussion dans l'Humanité, et la constitution d'une commission chargée de soumettre une grande campagne nationale pour la justice électorale, le respect de la souveraineté populaire et du suffrage universel. Toutes ces décisions ont été prises à l'unanimité. Le secrétaire général s'en est pris, violemment, à la presse au sujet de la fraude électorale.

La première concerne « l'iniquité que nous inspire la situation des gens et du pays - qui subissent les résultats de quinze années de politique d'austérité ». Estimant que la droite souhaite la poursuite de cette politique et « s'y emploie avec d'autant plus de cynisme qu'elle aborde la période qui s'ouvre en position de force », M. Marchais se félicite de la réduction, à un seul député, de la représentation parlementaire de l'extrême droite, mais il affirme que la « radicalisation [de la droite] dans un sens de plus en plus haineux et réactionnaire (...) ne s'est pas effacée en quelques semaines ».

« La droite n'acceptera d'être associée au pouvoir que si elle a la certitude que c'est bien à la mise en œuvre de cette politique-là », a assuré M. Marchais en évoquant les « nouveaux et graves sacrifices [imposés] à notre peuple » dans le cadre de « l'Europe de 1992 ».

gouvernement majoritaire de gauche menant une politique de gauche.

Considérant que les 11,3 % obtenus aux législatives ne reflètent toujours pas « l'influence réelle » du PCF, le dirigeant communiste estime que « des efforts sont encore à faire pour que les forces populaires bénéficient de ce qui va être de plus en plus indispensable à leur action : un Parti communiste plus fort dans la vie et la pratique correspond bien à sa politique ».

En conséquence, « afin de permettre à tous les communistes et à notre parti lui-même d'apporter des améliorations nécessaires à leur activité », une conférence nationale se déroulera en novembre sur le thème : « Faisons de chaque cellule, de chaque communiste un artisan décisif de l'union pour se défendre, de l'union pour ce qui change ».

Ainsi qu'il l'avait suggéré dans son rapport introductif, le principe d'une session sur « l'Europe de 1992 » a été accepté par le « parlement communiste ». Enfin, ayant « pris connaissance d'informations diverses concernant des projets de modifications des lois électorales » et voulant, par avance, contrer « de nouvelles décisions qui aggraveraient le caractère antidémocratique du système électoral », le PCF a constitué une commission « pour formuler les propositions d'action de cette campagne ». M^{me} Madeleine Vincent, membre du bureau politique, auteur d'un rapport sur les élections cantonales au cours de cette session, M^{me} Anicet Le Pors, ancien ministre, Charles Lederman, sénateur, Jacques Brunhes, député des Hauts-de-Seine et maire de Gennevilliers, président du conseil général de Seine-Saint-Denis, maire de Bobigny, figuraient parmi les neuf membres de cette commission.

OLIVIER BIFFAUD.

Entouré par le secrétaire à l'organisation, M. Gaysot, et le responsable du bureau de presse, M. Marcel Zaldner, le secrétaire général du PCF a tiré les conclusions, pour la presse, des travaux du comité central qui, selon lui, revêtent « une importance toute particulière ». M. Marchais s'est limité « à deux grandes données qui, de l'avis général des participants, sont au centre de la réflexion de cette session ».

La seconde conclusion de cette session, selon M. Marchais, est que le PCF pense « être en meilleure position pour aider notre peuple à résister à la politique d'austérité et à progresser vers le changement ». Rappelant que « les communistes sont prêts à prendre toutes leurs responsabilités, y compris à la tête du pays », le secrétaire général a indiqué que « les conditions existent : la droite est minoritaire à l'Assemblée nationale ». « On peut donc, a-t-il conclu, constituer un

« Les communistes ne trichent pas »

Interrogé par le représentant du Monde sur l'absence d'analyse du récent accord sur la Nouvelle-Calédonie dans son rapport, M. Georges Marchais a refusé de répondre à la question et s'en est pris violemment à lui : « J'ai décidé de ne vous répondre que si vous m'interrogez sur une seule question : la fraude électorale. » Puis, pendant une quinzaine de minutes, devant un nombre inhabituel de membres et de collaborateurs du comité central qui assistaient à la conférence de presse, le secrétaire général s'est livré à une diatribe contre les médias qui ont consacré des chroniques ou des enquêtes à la fraude électorale.

« Les communistes ne trichent pas », a affirmé M. Marchais, « c'est une personne ne peut citer un exemple valable où des communistes ont triché ». Selon lui, les « accusations » lancées contre son élection « ne reposent sur aucune preuve sérieuse ». « Vous voyez dans mon élection une élection suspecte », a-t-il lancé avant d'indiquer : « Aucune réclamation n'a été faite dans les bureaux de vote », à l'exception du recours d'un petit candidat sur l'indépendance qui, selon lui, a trépidé les candidats.

Le secrétaire général a ensuite énuméré les noms des magistrats et des personnalités chargés des opérations de vérification et de contrôle électoral, en concluant ironiquement cette tirade par « des agents communistes tout ça ? Pour être des agents de Moscou ? ».

« Vous n'avez pas fini de souffrir », a affirmé M. Marchais, car notre objectif n'est pas de rester à 11,3 %, mais il est de reprendre des voix aux socialistes. »

[NDLR. - 1) Le Monde ne retire naturellement rien au contenu des différends exposés qu'il a consacrés à cette question, publiés dans nos éditions des 22, 23, 26 et 27 juin.
2) Les journalistes sont évidemment libres de leurs questions, et de l'ordre dans lequel ils souhaitent les poser. J.-M. C.]

Le programme de l'Assemblée nationale

Malgré les demandes de plusieurs députés socialistes exprimées, le mardi 28 juin, en réunion de groupe, il ne devrait pas y avoir de session extraordinaire au-delà du 7 juillet, dernier jour de la session de droit ouverte le 23 juin. M. Michel Rocard, qui a présidé mardi la conférence des présidents de l'Assemblée nationale (le ministre des relations avec le Parlement n'avait pas encore été reconduit), a expliqué qu'il ne le souhaitait pas.

Le programme de l'Assemblée nationale pour les prochains jours se présente donc ainsi : après la déclaration de politique générale, mercredi 29 juin, les députés devraient examiner jeudi et vendredi les textes suivants : le projet de loi relatif au prélèvement sur certains revenus au profit de la Sécurité sociale et à l'augmentation de la retenue pour pension des fonctionnaires ; le projet de loi modifiant certaines dispositions du code du travail relatives à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle et prolongeant les exonérations de cotisations de Sécurité sociale liées aux contrats de qualification ; la proposition de résolution tendant à modifier le règlement de l'Assemblée afin de faire passer de trente à vingt le nombre de députés à partir duquel on peut former un groupe ; enfin, une proposition de loi sociale reportant les prochaines cantonales partielles (provoquées par la loi sur le cumul des mandats) au mois de septembre avec le renouvellement normal.

Le lundi 4 juillet sera consacré à la Nouvelle-Calédonie ; mardi sera discuté le projet de loi d'amnistie.

• Démission de M. Spiller, député des Vosges. M. Christian Spiller, cinquante-trois ans, député (non inscrit) élu le 12 juin dans la troisième circonscription des Vosges, a démissionné de tous ses mandats (il était également conseiller général) pour raison de santé.

A nos lecteurs

Des perturbations et des retards ont eu lieu dans la distribution du numéro daté mercredi 29 juin à la suite d'un différend social concernant une partie du personnel de la rédaction. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Le numéro de « Monde » daté 29 juin 1988 a été tiré à 337 181 exemplaires

A B C D E F G

Sur le vif

Le bon moment

Dans ma série Comment-harçonner - vous-même - ou - la femme - de - voter - en - l'air - alors - emprunté à un manuel américain, un épisode-dé : le premier coup de téléphone. Elle l'a rencontré à une soirée chez des amis il y a exactement quarante-trois jours, six heures et neuf minutes. Il a pris son numéro de téléphone. Et il a dit en effleurant de ses lèvres encharmantement la paume de sa main : A très vite ! Et puis, bon, toujours rien. Enfin, ce soir-là, c'est lui, enfin !

Il dit : Bonjour, c'est Jean Roger, on s'est vus chez...
Elle pense : Bonjour, c'est moi, c'est celui qui t'attend, sans bouffer, sans dormir, sans bouger, sans sortir depuis le 10 avril.
Elle dit : Oui, oui, je me souviens...

Elle pense : Je lui donne jusqu'à demain matin, si, d'ici là, il ne s'était pas manifesté, je me serais poignardée, jetée, tailladée ou noyée.
Il dit : Quand est-ce qu'on se voit ?

Il pense : Je suis pris tous les soirs, mais j'ai tantôtiment envie de m'envoyer en l'air alors si t'aurais pour deux sous d'intuition, tu m'inventeras à prendre un verre vite fait, bien fait.

Elle dit : Attendez que je regarde mon carnet... Je... Heu... Je peux essayer de me libérer... Ce soir à dîner, si vous voulez. Ou demain.

Elle pense : Ou'est-ce que tu dirais de ce soir jusqu'au dernier jour de ma vie ?
Il dit : Moi, je voyais plutôt mardi en quinze.

Il pense : Hou là, là ! Dans quoi, je m'engage, là ? Je devais être complètement pété ce soir là. Ça doit être un de ces tas !

Alors, attention, les filles. Ne vous laissez pas prendre au piège. Si vous voulez l'arrêter, le coup de fil, c'est vous qui le donnez : quatre-vingt-six jours, douze heures et dix-huit minutes après l'avoir rencontré !
CLAUDE SARRAUTE.

Au conseil des ministres

M. Bernard Grasset est nommé haut commissaire en Nouvelle-Calédonie

M. Michel Rocard a présenté au conseil des ministres, le mercredi 29 juin, le projet de loi sur l'administration de la Nouvelle-Calédonie qui doit être examiné le 4 juillet par l'Assemblée nationale. Rendant compte du conseil des ministres, le premier ministre a indiqué que l'actuel haut commissaire, M. Clément Bouhin, aux fonctions duquel il est mis fin, « a bien servi la République » et « admirablement assuré » sa tâche lors de la venue de la mission de conciliation. M. Bouhin, a-t-il ajouté, « ne souhaite pas être associé à la mise en œuvre d'une nouvelle politique ». Il est remplacé par M. Bernard Grasset, actuellement préfet du Finistère. M. Bouhin sera prochainement nommé président du conseil d'administration du marché d'intérêt national de Rangui.

D'autre part, il est créé un poste de préfet délégué pour le développement, confié à M. Jean-François Denis, sous-préfet hors classe. M. Jacques Lékaew sera nommé secrétaire général du territoire. Enfin, M. Gérard Belorgey, préfet

hors cadre, est nommé directeur des affaires économiques, sociales et culturelles de l'outre-mer.

M. Rocard a souligné la rapidité de décisions prises après l'accord du 26 juin. « L'acte, a-t-il dit, vient utilement traduire la clarté des décisions ». Le premier ministre, qu'accompagnait M. Claude Evin, ministre de la Solidarité, porte-parole du gouvernement, a indiqué qu'il faisait pour la dernière fois lui-même le compte rendu du conseil des ministres, qui sera désormais assuré par le porte-parole.

• Nominations. - M. Dominique Latournerie, directeur des libertés publiques au ministère de l'intérieur, a été nommé, par le conseil des ministres, le mercredi 29 juin, conseiller d'Etat. M. Pierre Zanou, collaborateur de M. Rocard, candidat malheureux aux élections législatives dans la Val-de-Marne, a été nommé au Conseil d'Etat. M. Michel Aurillac, conseiller d'Etat, ancien ministre de la coopération, a été admis à la retraite.

Aggravation du différend entre Budapest et Bucarest

La Roumanie ferme un consulat hongrois et en expulse les membres

La Roumanie a réagi très fermement, le mardi 28 juin, à la manifestation de cinquante mille personnes organisée la veille à Budapest contre le plan d'aménagement du territoire du président Nicolae Ceausescu : l'ambassadeur de Hongrie à Bucarest a été convoqué au ministère des affaires étrangères, où on lui a annoncé la fermeture du consulat hongrois de Cluj-Napoca, en Transylvanie (nord-ouest de la Roumanie) et l'expulsion des employés du consulat sous quarante-huit heures.

Un peu plus tôt dans la journée, M. Ceausescu a évoqué sans détour la dégradation des relations hungaro-roumaines, dans un discours prononcé devant le comité central du PC roumain, au point de se demander « si les conditions nécessaires au bon fonctionnement de l'ambassade roumaine à Budapest étaient remplies ». Les reproches de M. Ceausescu ne s'adressaient pas seulement, bien sûr, aux groupes d'opposition qui avaient pris l'initiative du rassemblement, mais bien aux « organismes officiels du parti et de l'Etat hongrois qui ont donné leur assentiment, et

d'après certaines informations, ont même patronné » cette manifestation.

Personnes, à Budapest, ne songe à cacher que le rassemblement de lundi soir - le plus vaste depuis l'insurrection de 1956 - s'est fait avec l'accord des autorités hongroises, même si un porte-parole du ministère des affaires étrangères a tenu à « souligner », mardi dans une conférence de presse, que le défilé « ne bénéficiait pas du soutien officiel hongrois ». Les organisateurs, essentiellement le mouvement d'opposition Forum démocratique, et des intellectuels indépendants originaires de Transylvanie, comme le philosophe Attila Ara-Kovacs, ont de toute évidence, négocié avec les autorités le parcours et les modalités du défilé.

Cette manifestation et les suites que lui donne la Roumanie consacrent en tout cas la constante dégradation des relations entre Budapest et Bucarest à propos de l'affaire de la minorité magyare en Roumanie. La Hongrie élève de plus en plus la voix, jusque dans les forums internationaux, au nom de cette minorité qu'elle estime forte de deux millions de personnes, dont la plupart vivent en Transylvanie. L'afflux de réfugiés roumains vers la Hongrie et le projet de suppression de la moitié des villages de Roumanie ont encore accentué le malaise, qui se manifeste maintenant d'une manière étonnamment bruyante pour des Etats membres de la famille socialiste. Moscou s'est jusqu'ici prudemment gardé d'intervenir.

Nette remontée du dollar surtout vis-à-vis du yen

Ramenés brutalement en arrière, le mardi 28 juin, par les interventions vigoureuses des banques centrales, les cours du dollar se sont raffermis, mercredi, en l'absence de nouvelles interventions de ces banques. A Paris, le « billet vert », après être revenu de 6,16 F à 6,06 F, se retrouva, mercredi début d'après-midi à 6,1475 F, tandis qu'à Francfort, après une pointe à 1,83 deutschemark, il se redressait à 1,796 deutschemark.

A Tokyo, en revanche, la tendance est résolument à la hausse : le dollar, légèrement plus faible mardi soir, à 130,80 yens, contre 131,70 yens, a vigoureusement progressé, dépassant 133 yens, au plus haut depuis six mois. Cette fermeté de la devise américaine vis-à-vis du yen est due, en grande partie, aux déclarations des officiers japonais, ministre des finances et gouverneur de la Banque centrale, suivant lesquelles aucune intervention n'était nécessaire. Le dollar, toutefois, approche de son cours supérieur limite, ce qui pourrait nécessiter une intervention de la Banque du Japon, a annoncé un porte-parole de l'établissement. Selon les opérateurs, ce cours limite se situerait vers les 135 yens.

GRÈCE

L'assassinat de l'attaché naval américain revendiqué par l'Organisation du 17 novembre

L'assassinat, le mardi 28 juin, à Athènes, de l'attaché naval américain Nordens, a été revendiqué dans la soirée du même jour par l'Organisation révolutionnaire du 17 novembre dans un tract adressé à un quotidien athénien. L'officier a été tué par l'explosion d'une voiture piégée au moment où il quittait son domicile.

L'Organisation du 17 novembre tire son nom de la frétée de l'Ecole polytechnique contre le régime des colonels en 1973. De loin la plus efficace de la nébuleuse terroriste grecque, elle a commis ces quinze dernières années de très nombreux attentats contre d'anciens militaires comus de la dictature, contre les forces américaines et contre des hommes d'affaires.

En 1987, l'Organisation du 17 novembre avait commis deux attentats à l'explosif, en avril et en août, contre un car et un minibus de l'armée américaine, faisant vingt-sept blessés.

Les derniers attentats anti-américains ont généralement été rapprochés des négociations en cours pour le renouvellement des accords qui lient les Etats-Unis et la Grèce à propos des quatre grandes bases militaires américaines situées près d'Athènes et en Crète. Les Etats-Unis ont fermement condamné mardi l'attentat contre le capitaine Nordens et indiqué qu'ils attendaient que ses meurtriers soient traduits en justice. - (AFP, UPI.)

30% de remise sur quelques LITERIES CAPÉLOU

BRAN DE LA REPUBLIQUE 75011 PARIS - TEL. 33.51.46.35 - M^{me} PARMENIER

En été, il apprécie vestes et pantalons légers, chemisettes, et polos grandes griffes choisies à LA VOGUE

38, bd des Italiens (Près Opéra) Centre Commercial Vélizy 2 - détaxe à l'exportation

كندا نيوز